

# Université de Neuchâtel

## Rapport de gestion

### 2007-2008



Période du 1<sup>er</sup> août 2007 au 31 juillet 2008

Editeur : rectorat

9 décembre 2008



## Table des matières

1	Rapport du Conseil de l'Université .....	5
2	Vue générale .....	9
3	Rapport du Sénat .....	11
4	Rapport de l'Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE).....	13
5	Rapport de la Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN).....	15
6	Rapport des facultés.....	19
6.1	Faculté des lettres et sciences humaines .....	19
6.2	Faculté des sciences .....	36
6.3	Faculté de droit .....	44
6.4	Faculté des sciences économiques.....	48
6.5	Faculté de théologie.....	53
6.6	Doctorats 2007-2008 .....	57
6.7	Docteurs honoris causa 2007 .....	62
7	Rapport du rectorat.....	63
7.1	Rapport du recteur .....	63
7.2	Rapport du vice-recteur « enseignement ».....	65
7.3	Rapport du vice-recteur « recherche et qualité ».....	68
7.4	Rapport du secrétaire général .....	72
7.5	Suivi du mandat d'objectifs .....	74
8	Rapports des services centraux .....	97
8.1	Département « Secrétariat général ».....	97
8.1.1	Service académique .....	97
8.1.2	Service de presse, communication et marketing.....	101
8.1.3	Service juridique .....	104
8.1.4	Bureau qualité et appui pédagogique.....	106
8.1.5	Bureau Euresearch et Transfert de Technologies.....	109
8.1.6	Service des sports .....	112
8.1.7	Service social.....	114
8.1.8	Bureau de l'égalité des chances.....	117
8.1.9	Bureau de la formation continue.....	118
8.2	Département « Finances et ressources humaines » .....	119
8.2.1	Ressources humaines .....	119
8.2.2	Finances .....	122

8.3	Département « Informatique et infrastructures » .....	133
8.3.1	Service informatique et télématique .....	133
8.3.2	Bureau de l'intendance des bâtiments universitaires .....	138
8.3.3	Bureau d'hygiène et de sécurité .....	141
8.3.4	Service de coordination des bibliothèques .....	143
8.3.5	Jardin botanique .....	145
9	Etudiants .....	149
10	Annexes .....	155
10.1	Rapports des commissions .....	155
10.1.1	Commission de la recherche scientifique .....	155
10.1.2	Commission culturelle .....	156
10.1.3	Commission de gestion de la fortune de l'Université .....	157
10.1.4	Commission informatique .....	157
10.1.5	Commission de surveillance de la procédure des nominations ....	158
10.1.6	Commission sociale .....	158
10.1.7	Commission sportive .....	159
10.1.8	Commission de l'U3a .....	159
10.1.9	Commission de gestion du jardin botanique .....	160
10.1.10	Commission interfacultaire de la formation continue .....	160
10.1.11	Commission universitaire d'admission .....	161
10.1.12	Commission de gestion de la Cité universitaire .....	162
10.1.13	Commission de l'égalité .....	163
10.2	Représentations .....	164
10.3	Abréviations .....	165

## Note liminaire

Le présent rapport, présenté au Conseil de l'Université le 9 décembre 2008, couvre la période du 1<sup>er</sup> août 2007 au 31 juillet 2008 et rassemble les contributions fournies par les différentes entités qui constituent l'Université ou sont en relation directe avec elle. Les auteurs responsables de ces textes sont explicitement mentionnés au début de chaque chapitre.

Les noms des instituts et entités sont ceux qui figurent dans la directive du 20 décembre 2007 concernant la dénomination des sous-unités des Facultés de l'Université. Aussi certaines entités citées pour elles-mêmes dans les précédents rapports sont-elles désormais intégrées aux nouvelles structures.

Afin de faciliter la lecture, la plupart des auteurs ont renoncé à combiner ou doubler systématiquement les formes féminines et masculines. Les formulations masculines concernent donc aussi bien les hommes que les femmes. Dans le même souci d'allègement du texte, les désignations françaises officielles des titres de *baccalauréat universitaire* et de *maîtrise universitaire* sont indifféremment utilisées avec leurs correspondants anglais *bachelor* et *master*, qui entrent dans le vocabulaire habituel des universités et des hautes écoles.

Tout naturellement, le lecteur observera des redondances entre certains chapitres : celles-ci permettent, en évitant de fastidieux renvois, de conserver l'unité de chaque contribution.

# 1 Rapport du Conseil de l'Université

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Michèle Berger-Wildhaber, présidente du Conseil de l'Université.

## 1.1 Vue générale

Le Conseil de l'Université (CU) s'est réuni à neuf reprises au cours de l'année académique 2007-2008. On mettra en évidence les séances qui suivent.

Il a tenu une séance extraordinaire, qualifiée d'historique, le mardi 2 octobre 2007. Cette séance a porté exclusivement sur l'intégration de l'IMT à l'EPFL sur sol neuchâtelois. MM. P. Aebischer (EPFL), N. de Rooij (IMT) et le président du Sénat, M. Ph. Terrier y ont été invités.

La volonté du Conseil d'Etat de renforcer la place de Neuchâtel en tant que centre de compétence national et international en microtechnique, micro- et nanotechnologie a été soulignée par le chef du SHER M. Ph. Jeanneret.

Le recteur, M. J.-P. Derendinger, a indiqué que, pour le Canton de Neuchâtel, les objectifs sont :

- de développer les microtechniques et créer une communauté d'objectifs entre la Confédération et le Canton par une synergie des ressources sur le site neuchâtelois ;
- de renforcer pour l'EPFL le potentiel de recherche dans le domaine de la microtechnique et de le développer au-delà de son canton d'origine ;
- de permettre un redéploiement stratégique de l'Université, en particulier de la Faculté des sciences.

Les représentants de l'IMT et de l'EPFL se sont dits convaincus de la dynamique de croissance de la microtechnique à Neuchâtel notamment par :

- le transfert d'un certain nombre de laboratoires lausannois dans un bâtiment à construire,
- la spécificité neuchâteloise en microtechnique au niveau de l'horlogerie et du domaine médical, dans une perspective d'avenir pour la Suisse,
- la logique du projet de transfert en regard de la capacité financière du Canton de Neuchâtel pour assurer le développement concerné.

Le CU a donc été convaincu que l'Université de Neuchâtel pourra se repositionner dans un certain nombre de domaines tout en gardant sur sol neuchâtelois l'activité de microtechnique avec un label EPFL.

Le CU a tenu deux autres séances extraordinaires, les 22 novembre 2007 et 8 janvier 2008, consacrées uniquement à la sélection des candidats au poste de rectrice ou recteur pour la rentrée académique 2008. En date du 8 janvier 2008, la présidente du CU a écrit à Mme S. Perrinjaquet, cheffe du DECS, pour lui soumettre la proposition du CU concernant le poste de rectrice.

Le 19 février 2008, la présidente du CU a écrit au chef du SHER pour lui donner la décision du CU concernant l'examen du rapport de gestion et du suivi du Mandat d'objectifs.

En date du 29 avril 2008, la présidente du CU a écrit à la cheffe du DECS pour l'informer de la nomination par le CU, sur proposition de la rectrice désignée, des deux vice-rectrices, Mmes Claire Jaquier et Nathalie Tissot, et de celle du vice-recteur, M. Philippe Terrier.

## 1.2 Activités principales

Le Conseil de l'Université s'est prononcé sur plusieurs objets essentiels et a pris de nombreuses décisions durant l'année académique sous revue.

### IMT-EPFL

Le CU a été informé d'une façon très suivie sur les négociations en cours avec l'EPFL et l'IMT (contrats, équipements, négociations des aspects académiques, déclaration commune d'intention, lettre d'intention, cadre financier et calendrier des décisions).

Le LTF reste à l'UniNE.

### Commission de sélection du nouveau recteur ou de la nouvelle rectrice

Le CU a nommé une commission de sélection suite à la demande du CE d'engager la procédure de nomination. Il a décidé de recourir à l'appui de deux experts soit : M. S. Munari, expert en management et M. R. Scheurer, expert académique. Le CU a proposé deux candidatures, avec un ordre de préférence, au CE.

### Séances et décisions du CU

En plus des décisions prises concernant la désignation de la rectrice et le dossier du transfert de l'IMT à l'EPFL, le CU s'est déterminé sur de nombreuses questions.

Lors de sa séance du **11 septembre 2007**, le CU a décidé :

- d'écrire au CE pour lui demander de préserver la priorité de l'Université sur le terrain destiné au projet « Unilac »,
- que le budget 2009 lui soit présenté en février 2008 afin qu'il puisse le voter et l'envoyer au CE qui devra en tenir compte dans l'élaboration de son propre budget.

Lors de sa séance du **2 octobre 2007**, le CU a accepté :

- la Déclaration commune d'intention de l'intégration de l'IMT au sein de l'EPFL sur sol neuchâtelois.
- la Lettre d'intention concernant l'intégration du Comlab de l'UniNE au sein du CSEM.
- la Recommandation du CU adressée au CE

Budget 2008 : séance du **25 octobre 2007**

Le budget alloué à l'Université pour 2008 est de 48'185'000 CHF. Il tient compte d'une augmentation d'un peu plus de 2 millions pour le transfert de la charge de la conciergerie à l'Université et d'une croissance nette supérieure à 1 million par rapport à 2007. Déficit par rapport à la charge nette allouée : 559'150 CHF.

Le **11 décembre 2007** : le CU a accepté

- l'interruption de l'admission en 1<sup>ère</sup> année :
  - au baccalauréat universitaire en sciences, orientation sciences de la Terre,
  - à la maîtrise universitaire en sciences, orientation sciences de la Terre,
  - au baccalauréat universitaire en sciences, orientation physique,
  - au baccalauréat universitaire en sciences, orientation micro- et nanosciences,
  - à la maîtrise universitaire en sciences, orientation micro- et nanotechnologies.
- le redéploiement de la FS : création de deux masters of Advanced studies (MAS) pour l'automne 2009
  - en hydrogéologie (60 ECTS, une année de formation),
  - en géothermie (60 ECTS, une année de formation).

- le règlement des assistants : le règlement de 2005 a été revu en collaboration entre l'ACINE et le rectorat
- le rapport sur les formations professionnalisantes et une proposition de décret à l'intention du Grand Conseil.

Le **8 janvier 2008**, le CU a pris acte du retrait de la candidature de M. J.-P. Derendinger au poste de recteur. C'est par courriel du 3 décembre 2007 qu'il a informé la présidente de sa décision, intervenue la veille de la séance du Sénat chargé d'examiner les dossiers des candidats.

Le **12 février 2008**, le CU a accepté :

- le rapport de gestion 2006-2007
- le budget 2009

Séance du **24 avril 2008**, le CU a procédé à des nominations et décidé :

- la nomination des vice-rectrices et vice-recteur
- Mme Claire Jaquier, vice-rectrice « qualité »
- M. Philippe Terrier, vice-recteur « enseignement »
- Mme Nathalie Tissot, vice-rectrice « valorisation de la recherche »
- l'entrée en matière du règlement des admissions à l'Université de Neuchâtel (RAUN)

Séance du **12 juin 2008**, le CU a accepté :

- le règlement d'admission à l'UniNE (RAUN),
- le règlement concernant la procédure de confirmation de l'engagement des professeurs avec le guide d'évaluation qui lui est lié,
- le rapport concernant le master en études muséales.

### **Rapport de gestion et suivi du Mandat d'objectifs**

Rapport de gestion :

La réforme de Bologne de l'Université se poursuit de manière satisfaisante. Les efforts doivent être maintenus pour la promotion de l'Université et l'augmentation du nombre de ses étudiants. Le changement de recteur au 1<sup>er</sup> février 2007 n'a pas eu d'influence négative sur la gestion de l'Université. Certains projets ont cependant été redéfinis et réorientés (quotas d'assistants, renforcement des corps professoral et intermédiaire). Le budget a été maîtrisé. Les collaborations et restructurations s'intensifient avec les hautes écoles voisines en parallèle avec le redéploiement au sein de notre Université.

Suivi du Mandat d'objectifs :

**Mandat n°1** : la mise en place de la MAPS a été achevée par l'intégration du Forum Suisse des Migrations et Etudes de la population (SFM) ainsi que par l'entrée en fonction de deux professeurs en analyse des processus sociaux.

**Mandat n°2** : la forte volonté émise par le CE et par le CU de consolider et développer le pôle des microtechniques et nanotechnologies a permis l'installation du LTF à l'Université, l'intégration de l'IMT à l'EPFL sur sol neuchâtelois et l'octroi d'un crédit d'équipement important pour les infrastructures scientifiques.

**Mandat n°3** : l'étude préliminaire pour un dossier de candidature à une troisième phase a été entreprise par le Pôle de biologie végétale. Les deux chaires « mixtes » de chimie des produits naturels et de statistiques appliquées aux sciences naturelles ont été abandonnées malgré leur inscription dans le Plan d'intentions.

**Mandat n°4 :** l'ensemble de la formation proposée à l'Université de Neuchâtel a passé au système de Bologne pour les nouveaux étudiants. L'effort doit être poursuivi au niveau des masters.

**Mandat n°5 :** la gestion de l'Université se poursuit selon le plan prévu. Le CU a pris acte que le passage à un budget cantonal en charges nettes tel que figurant dans le Plan d'intentions a été accepté par le CE. Il s'interroge toutefois sur l'ambiguïté du report de charges et la restitution des recettes ainsi que sur l'autorisation de constituer des fonds pour des financements spéciaux. La Commission de gestion et des finances du CU étudiera le problème.

**Mandat n°6 :** l'Université est dispersée sur plus de 30 bâtiments, ce qui est hors de proportion pour notre petite université. Des mesures de sensibilisation ont été adressées au CE. Le CU s'est réjoui du vote du crédit permettant le démarrage du chantier de restauration du bâtiment principal.

### 1.3 Mutations

Lors de la séance du 12 septembre 2007, la présidente a souhaité la bienvenue aux doyennes de la Faculté de théologie et de la Faculté des lettres et sciences humaines : Mmes L. Basset et E. Hertz ainsi qu'au doyen de la Faculté de droit, M. P. Zen-Ruffinen.

Le délégué-étudiant M. B. Hurni, appelé à suivre des études à Berlin, a quitté le CU. M. Grégoire Oguey, élu par ses pairs comme représentant des étudiants, doctorants et auditeurs, le remplace dès le 22 novembre 2007.

Le 8 janvier 2008, M. Félix Kessler, doyen de la FS, entre au CU en remplacement de M. T. Ward, engagé à l'Université de Bâle.

Le 3 avril 2008, M. E. Verrecchia a envoyé sa démission du CU à la présidente. Suite aux restructurations à la FS, M. E. Verrecchia est nommé professeur à l'UniL.

Le 9 mai 2008, le président du Sénat, M. Ph. Terrier, a informé la présidente du CU de la nécessité dans laquelle il se trouve d'abandonner son mandat de président du Sénat dès le 1<sup>er</sup> août 2008.

Le 5 juin 2008, M. Ph. Terrier a informé la présidente du CU de la nomination par le Sénat, lors de sa séance du 4 juin, de M. F. Hainard, professeur ordinaire à l'Institut de sociologie, en tant que nouveau président du Sénat ainsi que de celle de M. J. Savoy, professeur ordinaire à l'Institut d'informatique, comme nouveau délégué du corps professoral au CU.

Le 12 juin 2008, Mme C. Jéquier a fait parvenir à la présidente sa démission du CU. Elle va poursuivre ses études en Italie. Le recteur M. J.-P. Derendinger et les vice-recteurs MM. H. Beck et D. Schulthess sont également remerciés pour le mandat qu'ils ont exercé jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau rectorat.

Le CU tient à remercier toutes les personnes qui ont collaboré au bon déroulement de ses séances.

## 2 Vue générale

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Jean-Jacques Cléménçon, secrétaire général.

### Points forts

L'année académique 2007-2008 a été une période de consolidation et d'ouverture. Sous la conduite d'un rectorat intérimaire pleinement impliqué, avec les facultés, dans la mise en œuvre généralisée des structures de formation selon le modèle dit de Bologne, l'Université de Neuchâtel s'est inscrite dans un processus de rénovation et de développement.

Les principaux objectifs du Plan d'intentions 2005-2008 ont pu être atteints, même si, pour certains d'entre eux, des ajustements, voire des abandons, ont dû être consentis.

En cohérence avec la volonté des autorités politiques, les travaux préparatoires nécessaires au transfert de l'IMT au sein de l'EPFL – tout en le maintenant sur sol neuchâtelois - ont abouti. De même, dans le cadre des programmes de coopération et d'innovation (PCI) soutenus par la Conférence universitaire suisse (CUS), certaines filières de physique et de géologie ont réalisé leur migration vers les Universités de Berne et de Lausanne. L'Académie du Journalisme et des Médias (AJM) a vu le jour. Les réflexions sur le redéploiement de l'Université se sont profondément engagées dans toutes les facultés en vue de l'élaboration du prochain Plan d'intentions 2009 -2012.

Le domaine central a fait l'objet d'une réorganisation. Une nouvelle rectrice et son équipe rectorale ont été désignées. Un audit institutionnel a été conduit sous l'égide de l'Organe d'assurance qualité des Universités suisses (OAQ). Les collaborations interuniversitaires s'intensifient et permettent des échanges fructueux, voire la mise en place de formations communes, notamment avec les partenaires du Triangle AZUR. La recherche confirme son dynamisme comme en témoigne l'importante couverture médiatique dont elle bénéficie. On enregistre également un accroissement des transferts de technologies. Les infrastructures se sont développées, notamment en matière de ressources informatiques. Les travaux de rénovation du bâtiment principal ont commencé.

### Evolution des effectifs

Le nombre des étudiants entrants tend à se stabiliser autour de 3'700 (3'727 au semestre d'automne 2007, 3'789 en 2006). La proportion des étudiantes est de 56,5 % (55 % en 2006). La part des étudiants provenant d'un autre canton se monte à 42,1 % et celle des étrangers à 19,3 %, ces deux proportions étant constantes par rapport à l'exercice précédent. Les efforts de promotion des filières doivent se poursuivre.

### Nomination de professeurs

La repourvue de certaines chaires, la création ou la réorientation de certaines autres ont conduit à l'engagement ou à la nomination de 8 nouveaux professeurs, dont 4 femmes. En outre, plusieurs postes (10) ont été ou seront mis au concours.

### Finances

Pour la sixième fois consécutive et dans un souci permanent de saine gestion, le budget que l'Etat attribue à l'Université a été tenu. Il s'est clôturé par une amélioration de plus de 10'000 Frs., y compris le dépassement des amortissements. Pour la première fois en 2007, l'enveloppe prévue au budget était calculée en charge nette. Elle se montait à 42,672 millions. Pour 2008, la part du canton ascende à 48,185 millions, l'augmentation étant due au transfert du personnel de conciergerie de l'Etat vers l'Université.

L'introduction complète du système de Bologne avec les conditions d'encadrement que celui-ci exige, la réalisation du Mandat d'objectifs, les attentes en matière d'assurance qualité, entre autres facteurs, engendrent des coûts inévitables.

### **Mandat d'objectifs**

La plupart des objectifs répertoriés au Plan d'intentions 2005-2008, qui fonde le Mandat d'objectifs de la même période, ont pu être atteints. Des ajustements voire des abandons ont certes dû être consentis, mais le bilan global de cette première expérience dans ce mode de gestion instauré par la Loi de 2002 est largement positif.

Le modèle de **Bologne** est totalement installé y compris dans l'important appareil réglementaire qu'il engendre. La **Maison d'Analyse des Processus sociaux** (MAPS) est constituée et joue pleinement son rôle par ses offres de formation et par la recherche qu'elle conduit avec succès. L'avenir de la **microtechnique et de la nanotechnologie** en terre neuchâteloise se dessine sous les meilleurs auspices car, même si elle se sépare de son IMT, l'Université reste inscrite dans la recherche scientifique de haut niveau, notamment au sein du Laboratoire Temps-Fréquence et par les travaux du **Pôle de biologie végétale** « Plant Survival » qui bénéficiera d'une troisième période de subventionnement fédéral.

La **gestion de l'Université** vise l'excellence dans tous les secteurs : services à la communauté, administration, finances, infrastructures, équipements. A titre d'exemple, la gestion – devenue fort complexe – des dossiers d'étudiants a atteint un haut degré d'efficacité grâce à des procédures clarifiées et à des outils informatiques performants. L'investissement de tous les collaborateurs dans leurs tâches a grandement facilité la conduite de l'Université durant les dix-huit mois de rectorat intérimaire. L'évaluation des enseignements par les étudiants se poursuit. Des mesures de valorisation, d'appui et de conseil méthodologique sont offertes aux professeurs. Conformément aux directives de la CUS, l'UniNE – comme toutes les autres universités de Suisse – a été soumise à un audit institutionnel visant à évaluer le **système qualité** qu'elle a mis en place. Par ailleurs, l'Institut de mathématiques et le domaine des sciences historiques ont procédé à leur auto-évaluation et ont reçu la visite d'experts internationaux. Répartie sur plus de 30 sites, l'Université est confrontée à des problèmes de **bâtiments** qu'elle tente de résoudre par l'établissement d'un nouveau plan d'affectation permettant d'attribuer à chaque faculté un bâtiment identitaire. Les travaux de rénovation du bâtiment principal (avenue du 1er Mars 26) ont commencé en décembre 2007 : ils dureront jusqu'en 2009.

### **Perspectives**

Il est évidemment impossible de rendre compte en quelques paragraphes introductifs de tout ce qui a été entrepris et accompli durant l'année académique 2007-2008. Comme à l'accoutumée, plusieurs chantiers sont engagés et évoluent au moment de mettre la dernière main au présent rapport. C'est ainsi que les travaux préliminaires concernant l'élaboration du Plan d'intentions 2009-2012 ont déjà été initiés au printemps 2008. Les enseignements tirés de la mise en œuvre d'un premier Mandat d'objectifs sont précieux et permettent de structurer la réflexion conduite par la nouvelle équipe rectorale chargée de rédiger cet important document dans les premiers mois qui suivent son entrée en fonction.

Le présent rapport de gestion est édité sous la responsabilité de la nouvelle équipe rectorale, mais il va de soi que tous les chapitres ont été rédigés par les responsables et acteurs de l'année académique sous revue.

### 3 Rapport du Sénat

Le rapport qui suit a été établi par M. le professeur Philippe Terrier, président du Sénat.

Le Sénat s'est réuni à quatre reprises. Organe consultatif avant tout, il a été amené à donner son avis sur divers dossiers, le plus important étant (le 4 décembre 2007) celui des candidatures au poste de recteur / rectrice, à la demande du Conseil de l'Université. Son choix s'est porté à une très large majorité sur Mme Martine Rahier, professeure ordinaire de biologie à la Faculté des sciences. Ensuite il a approuvé (le 9 avril 2008) les propositions de nomination faites par la rectrice désignée pour les postes de vice-recteur / vice-rectrices : Mme Claire Jaquier (FLSH) pour la qualité, Mme Nathalie Tissot (FD) pour la valorisation de la recherche et M. Philippe Terrier (FLSH) pour l'enseignement.

En outre, le Sénat s'est penché par deux fois (le 22 octobre 2007 et le 9 avril 2008) sur le projet de Charte de l'Université de Neuchâtel, qu'il a fini par renvoyer aux instances compétentes sans se prononcer. Par la même occasion, il s'est exprimé sur le concept et l'organisation de l'assurance Qualité.

Comme il en a la prérogative, le Sénat a procédé (le 21 juin 2008) à la nomination de professeurs honoraires : MM. Philippe Henry (FLSH), Denis Knoepfler (FLSH) et Michel Aragno (FS). Il a également accepté la collation du grade de docteur honoris causa à MM. Rudolf Braun (proposé par la FLSH), Marcel Tanner (proposé par la FS), Kofi Annan (proposé par la FD) et Aiming Wang (proposé par la FT).

En ce qui concerne les mutations, le Bureau du Sénat, qui est composé d'un représentant par faculté, a été renouvelé au début de l'année académique. M. Pierre-Luigi Dubied (FT) et Mme Nathalie Tissot (FD) ont rejoint deux anciens membres : MM. Claude Jeanrenaud (FSE) et Georg Süss-Fink (FS). Ce dernier a aussi été élu vice-président du Sénat.

Enfin, lors de la dernière séance, un nouveau président du Sénat a été désigné en la personne de M. François Hainard, professeur ordinaire de sociologie (FLSH), pour succéder au président actuel nommé vice-recteur. Quant à M. Jacques Savoy (FS), il a été nommé représentant du corps professoral au Conseil de l'Université, en remplacement de M. Eric Verrecchia qui va poursuivre sa carrière à l'Université de Lausanne.



## **4 Rapport de l'Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE)**

Le rapport qui suit a été élaboré par le président ad-intérim de l'ACINE, M. Paul Cotofrei.

### **4.1 Vue générale**

Fondée en 2003, l'Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE) a pour objectif principal la défense des intérêts du corps intermédiaire, constitué, selon la Loi sur l'Université, des maîtres d'enseignement et de recherche, des maîtres-assistants, des lecteurs, des chargés d'enseignement et des assistants. Elle assure sa représentation auprès des instances concernées et vise à favoriser les contacts et les échanges entre ses membres.

Durant l'année académique 2007-2008, l'ACINE a été impliquée activement, par le biais de son comité et de son représentant au sein du Conseil de l'Université, dans les travaux de révision du règlement concernant le statut des assistants et des assistants étudiants, en collaboration avec le rectorat et les décanats des facultés. L'entrée en vigueur (en mars 2008) du nouveau règlement, qui inclut la plupart des amendements proposés par ACINE, a été perçue par les membres de l'association comme une amélioration significative du statut des assistants. L'ACINE a transmis aussi au rectorat ses observations concernant le nouveau règlement d'admission à l'université (RAUN) qui, en partie, ont été prises en considération dans la forme finale de ce règlement. Comme membre d'Actionuni, l'ACINE a participé, par le biais de son représentant, à la Conférence EURODOC qui a eu lieu à Fribourg du 2 au 5 avril 2008.

L'ACINE a prouvé son utilité comme organe représentatif en parvenant à assurer la présence du corps intermédiaire au sein du Conseil de l'Université, du Conseil d'administration de la Caisse de pension de l'Etat de Neuchâtel, de la Commission d'admission des non-porteurs de maturité, de la Commission sociale, de la Commission de l'Egalité des chances, de la Commission culturelle et du Bureau de la Conférence des études.

### **4.2 Activités principales**

#### **Politique universitaire**

Initiés par un mandat donné par le Conseil de l'Université (CU), les travaux de révision du "Règlement concernant le statut des assistants et assistants étudiants" ont eu lieu entre juin 2007 et février 2008. Les représentants de l'ACINE ont participé à plusieurs séances avec le rectorat, séances qui ont permis de trouver un consensus sur les amendements proposés par l'association. La plupart de ces amendements ont été adoptés dans la révision finale du règlement, entrée en vigueur le 10 mars 2008. En avril 2008, à la demande du rectorat, l'ACINE a transmis ses observations concernant le nouveau règlement d'admission à l'Université (RAUN). Une partie de ses remarques ont été acceptées et incluses dans la version finale du règlement.

#### **Représentation**

L'ACINE a assuré la représentation du corps intermédiaire dans les diverses instances universitaires suivantes : au sein du Conseil de l'Université et de ses diverses commissions (un représentant), du Conseil d'administration de la Caisse de pension de l'Etat de Neuchâtel (un représentant), de la Commission d'admission des non-porteurs de maturité (un représentant), de la Commission sociale (un représentant), de la Commission de l'Egalité des chances (une représentante), de la Commission culturelle (une représentante) et du bureau de la Conférence des études (un représentant).

### **Association et finances**

L'Assemblée générale ordinaire a eu lieu le 4 décembre 2007. L'ACINE est également membre collectif d'Actionuni, l'association suisse des chercheurs représentant la relève scientifique et les associations des corps intermédiaires de la plupart des universités et des EPF. Elle occupe un siège dans le comité de celle-ci et a participé, à ce titre, à l'assemblée générale de l'EURODOC (le Conseil Européen des Doctorants et Jeunes Docteurs), qui s'est déroulé du 2 au 5 avril 2008 à Fribourg, sur le thème "Les conditions préalables à la création d'un environnement de recherche, qui encourage le talent et l'engagement des jeunes chercheurs".

Les finances de l'association, améliorées en 2007, restent suffisantes pour assurer les dépenses mineures liées à son fonctionnement, en particulier comme membre d'Actionuni. Les rentrées d'argent dépendent essentiellement de la cotisation annuelle volontaire de Fr. 10.-. Elles sont toujours largement insuffisantes pour pouvoir aller au-delà de simples activités de représentation.

L'ACINE a fait un effort particulier pour tenir à jour et améliorer son site web ([www.unine.ch/acine](http://www.unine.ch/acine)).

## **4.3 Mutations**

Lors de l'Assemblée générale du 4 décembre 2007, les personnes suivantes ont été élues au comité : M. Roland Bitterli, représentant pour la Faculté des sciences, au poste de trésorier; M. Serge Reubi, représentant pour la Faculté des lettres et sciences humaines, au poste de président (jusqu'en juin 2008); M. Paul Cotofrei, représentant de la Faculté des sciences économiques, au poste de secrétaire (président ad intérim à partir de juin 2008) et Mme Annick Kocher, représentante de la Faculté de théologie. Mme Johanne Gagnebin a rejoint l'association comme représentante de la Faculté de droit et, à titre intérimaire, occupe le poste de secrétaire.

## 5 Rapport de la Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN)

Le rapport qui suit a été communiqué par un collectif FEN sous la supervision de M. Nicolas Geinoz, secrétaire général de la FEN.

### 5.1 Vue générale

Désireuse d'aller encore davantage à la rencontre des étudiants et de la population neuchâteloise, la FEN est souvent sortie de ses murs durant la dernière année académique. Elle a ainsi profité de la rentrée pour informer les nouveaux immatriculés sur ses activités et les diverses possibilités d'y participer.

Le succès a été au rendez-vous dès le départ puisque plusieurs dizaines d'étudiants ont participé au premier concours de photographies organisé par notre fédération et intitulé « Bribes de Neuchâtel ». Le défi proposé à chacun consistait à prendre deux photos offrant une vue originale de la ville universitaire. Début janvier, un jury constitué de volontaires issus de l'alma mater s'est réuni durant plusieurs heures pour départager les concurrents. Les vingt « meilleures » prises de vue ont pu ainsi être présentées au public neuchâtelois durant le mois d'avril dans un café-galerie du centre historique.

Les échos tant médiatiques qu'académiques de cette démarche artistique ont été si positifs qu'une suite lui sera donnée l'an prochain. Avec le soutien du service de presse et communication de l'Université, un nouveau concours intitulé « Kaléidoscope de l'UniNE » sera lancé à l'automne 2008.

Pour autant, la politique universitaire n'a pas été délaissée, loin s'en faut. Après son AG du 23 octobre, la FEN a accueilli l'Assemblée des délégués de l'Union nationale des étudiants suisses (UNES), du 9 au 11 novembre, avec l'appui financier du rectorat. La présence d'une bonne cinquantaine de représentants estudiantins venus de tout le pays a permis des échanges féconds sur l'avenir de la place universitaire suisse.

Pourtant, lors de notre Assemblée générale du 18 mars 2008, la commission politique de la FEN a proposé un retrait de l'UNES pour des raisons tant politiques que financières. Afin de pouvoir analyser le problème en profondeur, notre comité a proposé la création d'un groupe de travail ad hoc. Celui-ci a rencontré à plusieurs reprises l'UNES et il est apparu que les griefs invoqués par la commission politique n'étaient plus d'actualité : l'équipe de direction de l'UNES a changé et les orientations prises à l'Assemblée des délégués de Bâle – notamment un nouveau règlement des finances – ont permis d'aplanir la situation.

Au niveau cantonal, les deux représentants estudiantins au Conseil de l'Université (CU) ont participé activement au processus de nomination de la nouvelle rectrice. En outre, deux membres de notre comité ont été désignés au sein des groupes Qualité pour les services et l'enseignement.

Préoccupée par le niveau très bas des bourses d'études dans le canton de Neuchâtel, la FEN a invité les partis politiques cantonaux à débattre du problème. Leurs représentants ont très majoritairement affirmé leur soutien à une hausse des bourses d'études. Un engagement qui, espérons-le, se concrétisera prochainement à condition que Neuchâtel adhère au concordat intercantonal sur les bourses.

Enfin, la liberté académique est l'un des grands chantiers qui nous a occupés cette année. En effet, certains enseignants de notre Université se sont mis à faire circuler des feuilles de contrôle de présences durant leurs cours. Lors de sa rencontre de janvier 2008 avec le recteur, notre comité lui a fait part de son étonnement. Au final il apparaît que, sauf mention dans le règlement, aucune faculté ne pourra refuser une inscription à un examen sous prétexte que l'étudiant n'était jamais là ou pas assez présent.

Avec l'accord des représentants étudiants aux différents conseils de faculté, la FEN a écrit à ces derniers pour leur demander de mieux veiller sur la liberté académique.

Dans le même ordre d'idée, la FEN a demandé au rectorat de rappeler au corps enseignant de bien vouloir respecter la plage horaire entre 12h et 14h le mardi. Celle-ci est traditionnellement réservée aux activités para-académiques des étudiants et de la communauté universitaire.

Par rapport aux examens, la généralisation du cursus bachelor-master pose quelques problèmes. La FEN a vérifié auprès du recteur le statut juridique des contrôles continus qui ont tendance à remplacer les examens habituels. M. Jean-Pierre Derendinger a rappelé que ces contrôles continus avaient été instaurés dans le but de diminuer le nombre d'examens en fin de semestre. En outre, interpellée par la diffusion très tardive des dates d'examen en faculté des lettres, la FEN a demandé au conseil de cette faculté d'y remédier. Malheureusement, aucune garantie d'amélioration concrète n'a été obtenue.

*Last but not least*, la FEN, comme d'autres instances, a proposé au rectorat de créer un cours d'anglais généraliste pour tous les étudiants non anglophones désirant améliorer leur niveau de base. Un souhait qui s'est concrétisé avec le lancement des *english lessons* ouvertes à tous sur inscription.

## 5.2 Activités principales

Durant la période 2007-2008 le secrétariat général a changé... dans la continuité. L'engagement de M. Nicolas Geinoz en septembre 2007 a permis de combler la vacance laissée par M. Pierre-Antoine Bonvin, devenu entre-temps directeur de Cité Al'FEN S.A. Engagé à 30%, le nouveau secrétaire général a pu trouver un accord avec l'Office cantonal des emplois temporaires en vue d'engager une secrétaire-assistante. Depuis février 2008, Mme Luana Chiaravalle œuvre à 100% au sein du secrétariat. C'est elle qui prend notamment en charge toute la logistique des activités internes et externes de la FEN.

### Commission culture et activités (CCA)

Lors de l'année 2007-2008, la Commission culture et activités (CCA) a organisé deux conférences successives sur le sujet de la violence des jeunes. La première a été tenue par M. Oliver Guéniat, chef de la police de sûreté du canton de Neuchâtel, et la seconde par M. Claude Moulet et organisée en partenariat avec l'European Law Students' Association (ELSA), section neuchâteloise. Pour finir, la CCA a contribué activement à la projection du film d'Al Gore, *Une Vérité qui dérange*, à la Cité universitaire.

La CCA a également financé plusieurs manifestations estudiantines, dont la fête de l'Institut de biologie, la Bionoce, celle de l'institut d'ethnologie, l'Ethnonoce, celle de la faculté des Lettres et Sciences humaines, l'Electrochoc, celle de la faculté des sciences économiques, SECOMANIA, le concours photos de la FEN, plusieurs activités organisées par l'ELSA Neuchâtel...

### Commission d'aide directe aux étudiants (CADE)

La CADE a de nouveau proposé aux étudiants une permanence juridique. Son juriste, M. Samuel Monbaron, a traité une cinquantaine de dossiers dans plusieurs catégories notamment la rédaction et le conseil en matière contractuelle pour la FEN, les conseils juridiques généraux pour les étudiants (concernant le travail, l'armée, le bail, les assurances, etc.), la rédaction d'observations et de recours en matière de droit des étrangers et le domaine des conseils relatifs à l'accès aux études, au changement de cursus, aux examens, aux bourses d'études et aux problèmes rencontrés avec le système de Bologne

En plus d'aider les étudiants à résoudre des problèmes juridiques, la CADE a continué sa collaboration avec le service social de l'Université en offrant des chèques Reka à distribuer aux étudiants. En outre la CADE a dû traiter certains dossiers en vue d'accorder directement une aide financière. Si la FEN peut offrir ces prestations sociales aux étudiants de l'Université, c'est grâce au fonds que lui verse chaque année la Fête de l'Uni.

La troisième activité de la CADE est la bourse aux livres permanente qui, étant encore à ses débuts, n'a pas encore rencontré le succès espéré.

### **Fête de l'Uni (FdU)**

L'édition 2008 de la Fête de l'Uni était placée sous le thème de « La musique dans la peau ». Le comité d'organisation a voulu souligner ce qui fait le succès de la Fête de l'Uni depuis 24 ans. 5 ambiances différentes, allant de la disco au rock en passant par l'électro ou la salsa, ont permis à près de 12'000 personnes de s'éclater.

Sur la scène *live*, la place d'honneur a été offerte aux artistes neuchâtelois (November 7 et Atomic Shelters) avant d'écouter du gros son venu de France voisine (Aqme et Sna-Fu). La pluie n'a pas entamé la bonne humeur du public, surtout sous la tente réservée aux plus de 25 ans où les anciens de la Fête de l'Uni mettent l'ambiance année après année. Au final, une fête réussie sans aucun incident majeur à déplorer.

### **Le Cafignon**

Le but principal du Cafignon durant l'année académique 2007-2008 était de continuer à offrir aux étudiants de l'UniNE la possibilité de partager leurs impressions sur les événements universitaires. Beaucoup d'entre eux en ont profité, notamment à propos des récents changements au sein du rectorat. Avec l'aide de la FEN et du CIUN, *Le Cafignon* a pu être distribué dans toutes les facultés de l'UniNE, ainsi que dans quelques endroits-clés de la ville de Neuchâtel. Les exemplaires ont été bien écoulés, preuve que son contenu et sa nouvelle mise en page ont été très bien reçus par les lecteurs et annonceurs.

## **5.3 Mutations**

### **FEN**

Le 1<sup>er</sup> septembre 2007 nous avons eu le plaisir d'accueillir notre nouveau secrétaire général, M. Nicolas Geinoz. Licencié en sociologie de la communication et politiques sociales, M. Geinoz bénéficie d'une solide expérience dans le secteur associatif et celui des médias. Son expertise devrait permettre à la FEN de poursuivre son développement et d'améliorer encore sa communication à l'attention de la communauté universitaire.

Au niveau du comité proprement dit, une certaine rotation a également eu lieu. M. Frédéric Erard a succédé début 2008 à M. Jérémie Gaudichon. Il a été nommé coresponsable de la CCA. Deux autres changements importants sont intervenus en juin. Mme Lorélie Vuithier, co-présidente et coresponsable de la CCA part à Fribourg faire un master en journalisme. Elle est remplacée à la coprésidence par Mme Noémie Gonseth, déjà membre du comité. En outre, Mme Camille Jéquier, responsable de la politique cantonale et académique et membre du CU, s'en va étudier à Ferrare en Italie et quitte donc notre comité.

### **Assemblée générale**

Lors de l'AG de la FEN du 23 octobre 2007, Mme Laure Grüner a été reconduite à la présidence et Pierre Siegenthaler élu comme coprésident.

### **Commissions de la FEN**

CCA : Mme Laurence Bodenmann rejoint la CCA

Commission politique : M. Jonathan Gretillat rejoint la CP

Commission de gestion de la Cité U: M. Jean Nkoa désormais membre du comité se retire au profit de Mme Nicoleta Cristina Hulea

### **Conseil de l'Université**

M. Grégoire Oguey succède à M. Baptiste Hurni.

### **Fête de l'Uni**

Mme Joëlle Radelfinger a assumé la présidence pour la première fois. En vue de l'édition 2009, un comité d'organisation restreint (10 membres) et un comité élargi (presse, décoration, sponsoring) ont été constitués.

## **6 Rapport des facultés**

### **6.1 Faculté des lettres et sciences humaines**

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Nelly Sellenet Moré, adjointe à la doyenne, sur la base des rapports envoyés par les instituts.

#### **6.1.1 Résumé général de l'année académique 2007-2008**

La FLSH a mené au cours de l'année académique écoulée une réflexion approfondie sur son développement futur et formulé les moyens à mettre en œuvre afin de concrétiser sa vision à court et moyen terme de la Faculté. Elle a saisi les opportunités offertes à la fois par le Redéploiement 2008, le Fonds d'encadrement rectoral et la préparation du Plan d'intentions 2009-2012 pour énoncer au rectorat ses objectifs et projets prioritaires en matière d'offre d'enseignements et d'amélioration de l'encadrement en particulier.

Parmi ses sujets de réflexion également : la question de la recherche et de la relève. La FLSH a ainsi nommé une commission facultaire ad hoc recherche-relève afin de réfléchir aux moyens d'encourager la relève et aux conditions-cadre pour la recherche dans un contexte de compétitivité du marché académique national et international de plus en plus rude et compte tenu des cultures scientifiques en vigueur en lettres et sciences humaines. S'agissant de la recherche précisément, la FLSH a connu une année record en termes de subsides du fond national et d'autres fonds de tiers.

La FLSH s'est efforcée en outre de favoriser la synergie entre les disciplines en encourageant l'élaboration de projets transversaux initiés par les Maisons, qui sont aujourd'hui au nombre de cinq avec la création en cours d'année académique de la Maison de la philosophie. Plusieurs conférences et colloques ont été organisés dans ce cadre. On retiendra parmi eux la conférence « Mai '68 en question ? » organisée par la MAPS. La MAPS a été également l'initiatrice du projet MOVE, programme dirigé par l'Université de Neuchâtel en partenariat avec celles de Berne, Lausanne et Zurich et qui s'est vu octroyer un montant d'un million de francs par la CUS. A l'instar de la MAPS les autres Maisons se mettent en mouvement. Des projets sont actuellement en préparation à la MASH, à la MALCOM. La MALIT met sur pied un cycle de conférences pour l'année académique 2008-2009, tandis que la Maison de la philosophie prépare un important colloque pour 2010.

Dans le cadre du programme de contrôle qualité de l'Université, les sciences historiques ont fait l'objet d'une évaluation par des experts internationaux. Exercice très profitable qui a permis de relever le profil particulier des sciences historiques à Neuchâtel tout en soulignant l'excellente qualité de la recherche et de l'enseignement.

S'agissant de ses relations avec l'extérieur, la FLSH a poursuivi les collaborations établies. Elle a œuvré à l'accueil du Glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR), intégré depuis le 1er août 2008 à notre Université et associé au Centre de dialectologie et d'étude du français régional à l'Institut des sciences du langage et de la communication (ISLC). La FLSH a également vu se concrétiser, avec la signature de la Convention Mobi-lettres, le projet de mobilité des professeurs initié au cours de l'année académique précédente. Rappelons que l'idée est une mise à disposition d'un enseignant par sa faculté d'attache à une faculté partenaire, qu'il concerne les universités de Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel et les six disciplines suivantes : linguistique, langue et littérature françaises, anglaises, italiennes, sciences de l'antiquité et histoire contemporaine. Ce projet a très vite suscité l'intérêt de plusieurs professeurs de notre faculté, un projet de mobilité ayant d'ores et déjà été déposé au cours de cette année académique pour le printemps 2009, tandis que d'autres sont en préparation.

Au niveau de la formation, la FLSH a étendu son offre pour l'année académique 2007-2008 avec l'ouverture de deux nouveaux piliers de baccalauréat universitaire, l'un en logopédie, l'autre en français langue étrangère (ouvert aux étudiants non francophones disposant de bonnes connaissances de base du français). Elle a procédé par contre à la fusion des piliers psychologie et sciences de l'éducation en un pilier psychologie et éducation, visant à mieux profiler ainsi son approche, unique en Suisse romande. La FLSH a en outre lancé les piliers de maîtrise universitaire, qui ont rencontré un franc succès.

S'efforçant de rester fidèle à sa vocation de faculté généraliste, la FLSH a poursuivi ses efforts visant, dans les disciplines à effectifs restreints, non à abandonner des branches, mais à reconfigurer leur offre avec les autres universités romandes. Son offre de formation se résume ainsi en 20 piliers bachelor (à 40, 70 ou 90 ECTS), dont certains uniques en Suisse romande (CLAM, ethnologie, français médiéval et parlers gallo-romans, logique, logopédie, psychologie et éducation, et sciences de l'information et de la communication) et une offre pluri- et interdisciplinaire au niveau du master avec huit piliers, déclinés chacun en plusieurs orientations.

La FLSH achève l'année académique 07-08 avec trois avis de mise au concours de professeur ordinaire, en histoire moderne afin d'assurer la succession du Prof. Philippe Henry, un en archéologie de la Méditerranée antique afin d'assurer celle du Prof. Denis Knoepfler, le dernier en littérature allemande moderne et contemporaine afin de trouver un successeur au Prof. Jürgen Söring, ainsi qu'un avis de mise au concours de professeur assistant en français régional et dialectologie gallo-romane qui fait suite à l'intégration du Glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR) dans les structures de la Faculté.

Du côté administratif, l'année académique 07-08 est synonyme de changement. Changement de doyen et de décanat tout d'abord, avec l'entrée en fonction de la nouvelle doyenne Mme Ellen Hertz et de son équipe, formée des professeurs Pascal Griener, Daniel Sangsue et Laurent Tissot. Changement d'organisation au niveau administratif avec la restructuration du secrétariat de la Faculté et l'engagement successif de Mmes Nelly Sellenet Moré comme adjointe (à 50%), de Mme Antoinette Mura, comme secrétaire de direction (à 100%), ainsi que de Mme Karen Cerrito (à 50%). Changement dans les secrétariats d'institut avec l'engagement de Mmes Noémie Béguelin (IGG/ILLH), Sidonie Fahrni (ILLAN/IPSA), Nadja Rinchetti (ISFM) et Raquel Sanchez (SIC), ainsi que diverses mutations entre instituts et modifications de taux d'activité.

## 6.1.2 Offre de formation

### **Bachelor en lettres et sciences humaines, piliers :**

- Archéologie préhistorique et classique
- Civilisations et langues de l'Antiquité et du Moyen Âge (CLAM)
- Ethnologie
- Français langue étrangère (uniquement pour non francophones)
- Français médiéval et parlers gallo-romans
- Géographie
- Histoire
- Histoire de l'art
- Langue et littérature allemandes
- Langue et littérature anglaises
- Langue et littérature françaises
- Langue et littératures hispaniques
- Logique (pilier à 40 crédits uniquement)
- Logopédie
- Philosophie
- Psychologie et éducation
- Sciences de l'information et de la communication

- Sciences du langage
- Sciences et pratiques du sport (SePS – pilier à 40 crédits uniquement)
- Sociologie

**Master en lettres et sciences humaines, piliers :**

- Archéologie
- Histoire (histoire ancienne et médiévale, histoire moderne et contemporaine)
- Histoire de l'art
- Linguistique historique et philologie françaises
- Littératures (littératures de l'Antiquité et du Moyen Âge, littérature allemande, littérature anglaise et américaine, littérature espagnole et hispano-américaine, littérature française)
- Philosophie
- Sciences humaines et sociales (anthropologie, géographie humaine, migrations et citoyenneté, psychologie et éducation, sociologie)
- Sciences du langage et de la communication (langage et communication, linguistique allemande, linguistique anglaise, linguistique du français moderne, linguistique hispanique)

Dès la rentrée universitaire 2008, un nouveau pilier *Sciences et pratiques du sport* (pilier secondaire uniquement) viendra s'ajouter à la liste des piliers master, tandis que l'offre s'étendra avec un master *en études muséales* (master commun AZUR) et un autre en *logopédie*.

**Doctorats et écoles doctorales**

Pour plus d'informations : <http://www2.unine.ch/lettres/page2791.html>

### 6.1.3 Collaborations interuniversitaires

Les collaborations de notre faculté et de nos instituts avec d'autres universités tant au niveau de l'enseignement que de la recherche sont nombreuses, en Suisse comme à l'étranger. Loin de pouvoir en dresser une liste exhaustive, nous n'avons retenu ici que celles qui ont été marquées en cette année académique 2007-2008 par des événements particuliers.

**Institut d'ethnologie (IETHNO)**

- L'Ecole doctorale suisse en ethnologie/anthropologie (universités de Neuchâtel « leading house », de Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne et Zürich) a établi son programme de 3<sup>ème</sup> cycle de 7 modules (2007-2009). Le premier module a eu lieu à Neuchâtel en septembre 2007.
- Participation au 3<sup>ème</sup> cycle romand en ethnologie (CUSO) avec les universités de Fribourg et Lausanne. Été 2008 : exercice de terrain à Penang en Malaisie.
- Jérémie Forney collabore avec l'ENITA de Clermont-Ferrand, l'école du paysage de Bordeaux et Agridéa (mini-terrain dans le Val de Bagne, nov. 2007), de même qu'avec le MEN (mini-terrain lié au village du monde du Paléo-festival de Nyon).
- David Bozzini a collaboré en tant que chercheur invité au Max Planck Institute, Halle en Allemagne et a participé à la création d'un accord ERASMUS avec l'Université de Halle-Wittenberg.
- Christian Ghasarian est intervenu à l'Université Catholique d'Angers en avril 08 dans le cadre des accords ERASMUS, il s'est rendu à l'Université de la Réunion en juillet 08 pour établir des collaborations avec les enseignants dans le cadre des accords ERASMUS et est intervenu en qualité d'*external examiner* au Mahatma Gandhi Institute fin juin 08.

### **Institut Forum suisse des migrations (ISFM)**

- Université de Lausanne : Rosita Fibbi, cours et séminaire de sociologie des migrations (semestre d'automne et de printemps 2007-08) ;
- IDHEAP Lausanne : Denise Efionayi, « La politique d'intégration dans l'Union Européenne », cours ;
- Université de Fribourg: Christin Achermann, « Externe Evaluation Bildung im Strafvollzug BiSt », Leitung : Ueli Hostettler, Departement Sozialarbeit und Sozialpolitik, recherche; Joëlle Moret, « Religion et ethnicité : quelles pratiques, quelles identités, quelles frontières? » (avec Kerstin Dümmler), cours « Sociologie des migrations et des changements identitaires », Francesca Poglia Mileti, Département de sociologie ;
- Universität Zürich : Denise Efionayi, "Flüchtlingspolitik und Asylmigrationen - historische und aktuelle Entwicklungen", séminaire;
- Université Catholique de Louvain (Belgique) : Marco Pecoraro « Overeducation and assimilation of foreigners: a preliminary analysis of data from the Swiss Household Panel », séminaire;
- Fachhochschule für Soziale Arbeit, Zürich : Martina Kamm, „Migration : Globaler Kontext, lokale Folgen“. conférence ;
- HES-GE : Denise Efionayi, coopération de recherche, Etude NEM.

### **Institut de géographie (IGG)**

- avec les universités de Berne, Lausanne et Zurich (et bientôt l'EPFL) le démarrage et le pilotage, avec le Forum suisse d'étude des migrations et de la population, du programme MOVE, financé par la CUS (choix de professeurs invités, de postdocs, dépôt d'une demande de subside pour un Programme Doctoral FNS) ;
- avec les universités de Suisse romande et l'EPFL, à travers la troisième année de l'école doctorale CUSO en géographie et de son colloque international de clôture (avec l'IGG pour leading house) ;
- avec l'Université de Franche-Comté dans le cadre du développement de projets de recherche et de co-tutelles de doctorat ;
- avec l'EPFL (Laboratoire de sociologie urbaine) avec le développement d'un projet de recherche commun sur les migrations africaines ;
- avec les Universités de Fribourg, Berne, Lausanne et Zurich pour la participation à des commissions de structure ou de nomination.

### **Institut d'histoire (IH)**

L'Institut a multiplié les collaborations avec les universités de Haute-Alsace (Mulhouse), UTBM (Belfort-Montbéliard) et celle de Franche-Comté (Besançon), et le comité Franco-Italien de l'association française des historiens économistes.

### **Institut de langue et littérature anglaises (ILLAN)**

- Margaret Tudeau-Clayton a poursuivi sa collaboration avec le Prof. Willy Maley de Glasgow University dans l'élaboration d'une collection d'essais.
- Patrick Vincent a collaboré avec les Universités de Fribourg et de Lausanne en vue de l'organisation du prochain colloque suisse de littérature américaine, qui aura lieu à Crêt-Bérard en novembre 2008. Il a aussi reçu un subside de la CUSO pour organiser un colloque 3<sup>ème</sup> cycle qui aura lieu en automne 2009.

### **Institut de littérature française (ILF)**

L'ILF a collaboré avec les universités suivantes :

- Genève, Lausanne et Berne (Ecole doctorale « Archives des lumières ») ;
- Lausanne (recherches et publications sur Gustave Roud) ;

- Paris IV-Sorbonne, Paris III-Sorbonne Nouvelle, Paris XII-Val de Marne (cotutelles de thèse) ; Paris VIII-Saint-Denis (jury de thèse) ;
- Paris X-Nanterre (conférence) ;
- Padoue (colloque) ;
- Chicago (publication des actes d'une journée d'étude).

#### **Institut de philosophie (IPHILO)**

- La principale collaboration dans le domaine de l'enseignement s'établit avec le Département de philosophie de l'Université de Fribourg, le but étant de réaliser l'interopérabilité des enseignements de master (master commun). Si cette collaboration n'a pas encore atteint son régime de croisière, il est à noter que R. Glauser a été professeur invité à l'Université de Fribourg au semestre de printemps 2008, ce qui a permis de progresser dans cette mise en place.
- Dans le domaine de la recherche, R. Glauser a participé activement à l'Ecole doctorale CUSO en philosophie. De leur côté, les assistants sont particulièrement actifs dans l'association suisse des assistants en philosophie Sequitur.

#### **Institut de préhistoire et des sciences de l'antiquité (IPSA)**

- Des rapprochements sont en cours entre archéologie, CLAM et histoire.
- En ce qui concerne l'archéologie, une convention de collaboration interuniversitaire sera bientôt ratifiée avec les Universités de Bourgogne et de Franche-Comté ; une convention a également été signée avec le Cabinet des Médailles du Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel.
- L'organisation de fouilles-écoles repose sur des accords et conventions avec les Universités de Lausanne et Fribourg, ainsi qu'avec l'Office cantonal d'archéologie de Neuchâtel (fouilles-école en préhistoire, Ecole suisse d'archéologie en Grèce, fouille-école en archéologie gallo-romaine).
- Les nombreux projets de recherche impliquent eux aussi des collaborations avec d'autres universités comme Oxford, Paris IV-Sorbonne, Toulouse II-Le Mirail, Bourgogne, Ulaanbaatar (Mongolie), etc.

#### **Institut de psychologie et éducation (IPSYED)**

- L'Institut de psychologie et éducation a établi de nouvelles collaborations avec l'Université d'Etat de Moscou.
- Il poursuit ses échanges ERASMUS avec les universités de Bologne, Salerne, Rome, Tilburg, Nancy, Toulouse, Cambridge et Göteborg, et débute des échanges avec les Universités de Salento et de Stirling.
- L'Institut bénéficie de 3 soutiens à des thèses en co-tutelle avec la France et l'Italie.

#### **Institut des sciences du langage et de la communication (ISLC)**

L'Institut entretient des collaborations actives avec les universités et institutions suivantes :

- Linguistique et analyse du discours : Universités de Lugano, de Fribourg (séminaire d'anglais), de Lancaster, de Boulogne, de Londres (UCL), de Virginie, EHESS.
- Logique : Universités de Rennes, de Lasi et de Montréal.
- Logopédie : Universités de Fribourg, Genève, Poitiers, Paris III et Paris V.
- Linguistique appliquée : Universités de Modena Reggio-Emilia, de Bielefeld, de Newcastle, de Lyon et du Luxembourg, IRDP. L'équipe du CLA fait partie du CAST network (Conversation Analysis and Sociocultural Theory), coordonné par J.-K. Hall (Penn State University), J. Wagner (University of Southern Denmark) et S. Pekarek Doehler.
- Linguistique française : Universités de Berne et de Fribourg (dans le cadre BENEFR1) ; Universités de Zurich et de Louvain (projet *sms4science*) ; Université de Genève, Université de Namur (linguistique néo-saussurienne) ; Universités de Gand

et d'Aix-Marseille (projet EGF) ; Université de Cluj, Université de Paris IV ; IRDP et CIIP (présidence de la DLF) ; Conseils de la langue de Belgique, de France et du Québec.

- Dialectologie : Universités de Laval (Québec), Louvain-la-Neuve, Paris X, Turin, Université de la Vallée d'Aoste.

#### 6.1.4 Résumé de l'activité des instituts

##### **Institut d'ethnologie (IETHNO)**

L'Institut d'ethnologie a vécu une année de grande mutation avec de nombreux départs (3 assistants et 2 maîtres-assistants), et l'arrivée d'une nouvelle assistante et d'une professeure-assistante. Octave Debary, chargé d'enseignement, s'est vu octroyer le titre de professeur associé.

Le lancement du master en SHS a également été un point fort de l'année.

Depuis janvier 2008, Ellen Hertz est membre du Conseil suisse de la science et de la technologie (CSST) à Berne. Elle a participé en mars 2008 au ESF/SCSS Exploratory Workshop, Anthropologie of International Institutions à Paris organisé par the European Science Foundation.

Jérémie Forney est devenu Secrétaire général de la Société suisse d'ethnologie en 2008.

##### **Institut Forum suisse des migrations (ISFM)**

Durant l'année académique 2007-2008 le SFM a participé à la réalisation et à la mise en place du master SHS avec d'autres instituts de la faculté. Il a notamment donné ses deux premiers semestres d'enseignement dans le cadre de l'orientation « Migrations et citoyenneté ». Il a contribué au développement de l'école doctorale et postdoctorale MOVE, en collaboration avec les universités de Berne, Lausanne et Zurich. L'institut participe également au programme ERASMUS Mundi avec les Universités d'Osnabrück, de Malmö, de Trento et de Coimbra.

Le SFM collabore activement avec le réseau d'excellence de l'Union Européenne (IMISCOE) et avec celui du German Marshall Fund.

##### **Institut de géographie (IGG)**

L'Institut de géographie a poursuivi son activité de recherche selon cinq grands axes dans le cadre des orientations générales de la Maison d'analyse des processus sociaux :

- les nouvelles formes d'urbanisation et d'urbanisme ;
- la mondialisation de la culture ;
- les migrations internationales ;
- le développement durable et les changements climatiques ;
- les enjeux géographiques du sport.

On peut en particulier relever la poursuite du projet *Back to the City* dans le cadre du PNR 54 du FNS à l'origine de plusieurs publications dans des revues internationales et le succès d'une recherche de synthèse sur le lien entre changements climatiques et migrations.

L'enseignement a été marqué par la première année de l'orientation géographie du pilier de master en Sciences Humaines et Sociales qui s'est avérée la plus attractive pour les étudiants (22 inscrits sur un total de 62 dans le programme de master). Plusieurs nouveaux cours transversaux ont vu le jour, en particulier un séminaire "Migrations forcées et aide humanitaire" en partenariat avec l'Institut d'ethnologie - premier

enseignement sur ce thème en Suisse - et le séminaire "L'Espace dans la théorie sociale contemporaine", lui aussi en partenariat avec l'Institut d'ethnologie.

Parmi les nombreuses conférences (37) données par les membres de l'Institut, on peut relever l'intervention au The Hague Debates « When Home gets Too Hot: Human Displacement and Climate Change in International Law » retransmis par Radio Netherlands Worldwide.

Plusieurs conférenciers invités se sont en outre déplacés à Neuchâtel, parmi eux Jeff Crisp (Head of research and evaluation du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés). La presse s'est largement fait l'écho des résultats de recherche de l'IGG non seulement dans les médias nationaux habituels (Le Temps, Radio suisse romande, Télévision suisse romande), mais aussi avec un intérêt marqué de la part de plusieurs médias internationaux (article dans "Les Echos", interview sur Euronews traduite en 8 langues, etc.). L'IGG participe également activement aux nouvelles plateformes sciences-médias mises en place ces derniers mois, notamment à travers des contributions régulières à l'émission et au site des Urbanités de la RSR 1.

### **Institut d'histoire (IH)**

L'Institut d'histoire bénéficie de quatre projets financés par le FNS et de subsides de recherche pour doctorants et post doctorants. La transition au système de Bologne est achevée et permet à l'Institut d'histoire d'accroître le nombre de ses étudiants. Soucieux de permettre à ses étudiants d'élargir leur formation, l'institut poursuit ses offres de mobilité par les conventions ERASMUS et les conventions BENEFRI. Outre son master d'histoire, l'institut propose, en collaboration avec l'université de Fribourg, un master en histoire contemporaine et un master d'histoire industrielle en partenariat avec les universités de Haute-Alsace (Mulhouse), UTBM (Belfort-Montbéliard) et celle de Franche-Comté (Besançon). L'institut a été partie prenante de l'exposition sur l'entreprise Suchard, au Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel. Il a également largement contribué à la création du dossier de classement de La Chaux-de-Fonds Le Locle pour L'UNESCO et est impliqué dans le projet de création d'un musée Jurassien.

L'Institut d'histoire est actif dans la fondation du dictionnaire d'histoire suisse et des documents diplomatiques suisses.

Au sein de l'université, de nombreuses collaborations sous la forme de cours et de séminaires communs ont été développées avec l'Institut de sociologie, la MAPS et la Faculté de théologie. Vingt-cinq thèses sont en préparation et trois thèses en cotutelle de thèse avec des universités françaises ont été soutenues cette année. Un séminaire organisé par les doctorants assure régulièrement la visibilité des recherches menées dans l'institut tout en créant des synergies avec les autres universitaires, professeurs et doctorants de Suisse et de l'étranger.

L'institut a régulièrement participé aux commissions de nomination des universités de Fribourg, Neuchâtel et Lausanne.

### **Institut d'histoire de l'art et de la muséologie (IHAM)**

Le corps enseignant de l'institut poursuit ses collaborations avec le monde muséal et développe une réflexion originale quant aux défis de la muséologie générale, son objet et son histoire, à l'occasion de cycles de conférences, de colloques scientifiques et de grandes expositions. Cette année, on relèvera plus particulièrement l'exposition "Le Grand atelier. Chemins de l'art en Europe, Ve - XVIIIe siècle" au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles (Dir. Pascal Griener) et une journée d'études consacrée à "Ausstellen im Mittelalter, ausgestelltes Mittelalter. Blicke aufs Museum und Blicke zurück", le 28 septembre 2007 à la Fondation Abegg, Riggisberg (Dir. Pierre Alain Mariaux).

De nombreux projets scientifiques, notamment en collaboration avec plusieurs départements du Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel, sont en cours. L'institut poursuit

par ailleurs une politique d'édition des meilleurs travaux académiques dans sa revue « Thesis ». Cahier d'Histoire des collections" (publiée par Alphil) et sa collection « L'Atelier ». Travaux d'histoire de l'art et de muséologie", auprès des éditions Peter Lang. Enfin, ce ne sont pas moins de 25 conférences qui ont été données cette année dans toute l'Europe.

### **Institut de langue et civilisation françaises (ILCF)**

Nouvellement créé, le pilier « français langue étrangère » du bachelor a attiré 2 étudiants. Quant aux filières du Certificat et du Diplôme, elles ont accueilli 119 étudiants au semestre d'automne et 111 étudiants au semestre de printemps, y compris la mobilité suisse et ERASMUS. 47 pays étaient représentés. En tête la Suisse, l'Allemagne, la Chine et la Turquie, mais aussi beaucoup d'étudiants provenant de l'ancien bloc de l'Est et d'Amérique du sud. On relèvera que, dorénavant, le Diplôme est reconnu dans notre Faculté comme l'équivalent d'un pilier renforcé de bachelor (90 crédits).

Les Cours de service (français pour étudiants non francophones des facultés, mobilité, boursiers, etc.) ont rencontré comme toujours un grand succès. Pour la première fois, un cours intensif a été donné au début de chaque semestre aux étudiants de mobilité ERASMUS dans le cadre de leur stage d'immersion. Et, pour la deuxième année consécutive, un cours spécial a été organisé à l'intention des candidats au FIFA master du Centre international d'études du sport.

En attendant la création d'un Centre de langues dans notre Université, l'ILCF a été chargé de mettre sur pied un cours d'anglais ouvert aux étudiants (de master en priorité) qui ont des enseignements à suivre dans cette langue, ainsi qu'un cours d'allemand juridique pour la Faculté de droit.

Le 116<sup>e</sup> Cours d'été a réuni 150 étudiants venus de plus de 30 pays, dont un groupe d'Isfahan en Iran (26 personnes) et un autre de l'Université de la Vallée d'Aoste (16 personnes).

Le FNS a renouvelé son soutien financier au projet de recherche de Loris Petris (et Rémy Scheurer, prof. honoraire) consacré à l'édition de la correspondance du cardinal Du Bellay.

En relation avec le Laboratoire multimédia, un studio d'enregistrement a été aménagé au sous-sol du bâtiment.

### **Institut de langue et littérature allemandes (ILLAL)**

L'Institut de langue et littérature allemandes envoie chaque année un certain nombre d'étudiants en Allemagne pour la poursuite de leurs études. Pendant l'année 2007-2008 il s'agissait de pas moins de 11 personnes : 5 à Bonn et 4 à Berlin (Université libre) dans le cadre d'échanges ERASMUS, et 2 comme assistants de langue étrangère dans un lycée allemand.

Les travaux dans le cadre du projet de recherche « La maturité bilingue en Suisse – évaluation des chances et des risques d'une innovation pédagogique » (PNR 56) ont été poursuivis. Les directeurs de ce projet, Anton Näf et Daniel Elmiger, ont dévoilé les résultats de leurs travaux aux universités de Berne, Bâle et Lugano. Un volume présentant les conclusions obtenues dans le cadre de cette étude longitudinale est en préparation.

Gabrielle Schmid s'est occupée de la préparation et de la mise en oeuvre des examens Goethe (B2 et C1) ; elle a de plus participé à la réorganisation du laboratoire de langues.

Anton Näf a été élu membre du conseil de fondation du Forum du bilinguisme de Biel/Bienne.

## **Institut de langue et littérature anglaises (ILLAN)**

Outre sa participation à deux nouveaux masters en littératures et en sciences du langage et de la communication, l'Institut s'est concentré sur le développement de ses activités de recherche.

Mme Margaret Tudeau-Clayton a terminé avec succès un projet de recherche FNS sur Shakespeare qui aboutira en 2009 à la publication d'un ouvrage collectif. Patrick Vincent a reçu un subside FNS qui lui a permis d'engager deux chercheurs post-doctorants et d'entamer un projet d'édition de récits de voyage sur les Anglais en Suisse. Andrew McIntyre a donné de nombreuses conférences au courant de l'année et a publié plusieurs articles.

Trois assistants ont été engagés et ont déposé leur projet de doctorat en juin, tandis qu'une quatrième assistante a passé un semestre à l'Université de Londres grâce à une bourse de jeune chercheur FNS.

## **Institut de langue et littératures hispaniques (ILLH)**

Organisation et participation à des colloques et congrès, cours dans d'autres universités, participation à diverses équipes de recherches, publications, les membres de l'ILLH ont vécu une année académique très dense.

Parmi différents événements et activités de l'institut, on relèvera que:

- Le prof. Juan Sánchez a obtenu des Fonds pour deux projets de recherche: Evolution historique de l'espagnol dans la « Audiencia de Quito » et au Panama durant l'époque coloniale (XVIème-XVIIIème siècles), de même que pour une Etude de Linguistique Historique Contrastive financée par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique.
- M. Juan Sánchez et Mmes Irene Andres et Maria José Bruña ont participé à des équipes de recherche internationales : Juan Sánchez (CHARTA subventionné par le Ministère espagnol de culture et technologie et par Bruxelles ; ALFAL, DIAFRAES subventionné par le Ministère espagnol des sciences et technologies d'Espagne) ; Irene Andres : projet sur la Minifiction, coordonné par l'Université de Neuchâtel, l'Université Autonome du Mexique, l'Université de Tucuman (Argentine), l'Université de Salamanque, ainsi que l'Université Autonome de Barcelone ; María José Bruña : TRAVERSESES, Département d'Études Hispaniques et hispano-américaines de la Universidad de Paris 8.
- La prof. Irene Andres et Antonio Rivas ont organisé un Congrès international sur l'œuvre de l'écrivain espagnol Javier Tomeo, qui s'est tenu les 5 et 6 novembre 2007 à l'Université de Neuchâtel, la participation des membres de l'institut à des Congrès et Colloques internationaux (nombre :12 ; 2 Irene Andres, 2 Juan Sánchez, 6 María José Bruña, 2 Vicente Álvarez).
- M. Sánchez a dispensé des cours dans le cadre BENEFRI (un semestre) ; de même que 6 heures de cours à l'Université de Valence (Espagne).

Notons en outre que cinq thèses étaient en préparation à l'institut au cours de l'année 2007-2008.

## **Institut de littérature française (ILF)**

Début 2007, la chaire de langue et littérature françaises du moyen âge a été associée aux trois chaires de langue et littérature françaises modernes et l'Institut de littérature française moderne est ainsi devenu Institut de littérature française (ILF).

Ce dernier a vu se concrétiser la première année du master littératures et a assuré le suivi du bachelor de Langue et littérature françaises. Sur le plan de la recherche, il faut

souligner les travaux scientifiques individuels conduits par les professeurs de l'ILF, la direction de thèses et les nombreuses collaborations avec des universités étrangères.

En outre, les membres de l'institut ont participé à plusieurs colloques internationaux.

### **Institut de philosophie (IPHILO)**

L'institut met sur pied un colloque de recherche hebdomadaire dans le but de renforcer les liens entre ses chercheurs et d'accroître la dynamique de recherche. Ces rendez-vous réguliers, au nombre de 25 en 2007-2008, sont animés par tous les enseignants de l'Institut et par des invités. Ils jouent un rôle aussi dans la mise en place du programme du master, car les étudiants de 2<sup>e</sup> année de master sont invités à y prendre part et à y présenter leur propre démarche.

En outre, l'institut a pu engager un post-doc depuis 2006, en ce moment P. Rateau, un spécialiste de Leibniz venu de l'Université Strasbourg 2 Marc Bloch. Ce poste renforce sensiblement l'institut dans toutes ses activités, dans l'enseignement comme dans la recherche. Cette implication dans la recherche est récompensée puisque dans l'année en revue, deux anciens assistants et un assistant en exercice ont bénéficié du soutien du FNSRS pour des séjours à l'étranger : A. Meylan (Edimbourg), C. Maurer (Glasgow), C. Clavien (Columbia). En date du 11 janvier 2008, C. Clavien a par ailleurs soutenu sa thèse, en cotutelle avec Paris 1 Sorbonne (co-direction D. Schulthess et J. Gayon). Par ailleurs, par décision du 24 août 2007, le FNSRS a décidé de soutenir un projet de recherche déposé par D. Schulthess et Cl. Schwartz : « L'axiomatique dans la philosophie des mathématiques au début du XIXe siècle : une étude de cas ». Ce projet de recherche porte sur l'évolution de la réflexion sur les mathématiques dans le contexte de la philosophie écossaise et de son rayonnement au début du XIXe siècle. Il sera réalisé sur les années 2008-2010.

Dans son enseignement, l'institut se concentre sur un pilier de bachelor d'esprit généraliste, et sur un pilier de master comportant un accent sur la philosophie moderne classique des XVIIe-XVIIIe siècles. Il faut souligner que l'institut tient à montrer une grande ouverture dans cette démarche de spécialisation relative, de façon à garder son attrait pour des étudiants qui voudraient s'orienter de façon différente. A noter que le mémoire de master ne doit pas s'inscrire forcément dans le domaine « histoire de la philosophie des XVIIe-XVIIIe siècles ».

### **Institut de préhistoire et des sciences de l'antiquité (IPSA)**

Durant l'année académique 2007-2008, les membres de l'institut ont contribué, dans le domaine de l'enseignement, aux filières de BA en archéologie, CLAM, histoire, histoire de l'art, ethnologie et psychologie-éducation, ainsi qu'aux filières de MA en archéologie, histoire et littératures. Des cours ont également été organisés en commun avec les Universités de Fribourg, Bourgogne et Franche-Comté. Six mémoires de licence et/ou de master ont été soutenus, ainsi que sept thèses de doctorat. Par ailleurs, cinq étudiants ont obtenu des bourses suisses ou étrangères pour poursuivre leurs recherches (post-) doctorales.

L'institut a organisé le *cours public des sciences de l'Antiquité* et a mis sur pied, avec l'aide des assistants et étudiants, les *Rencontres d'Archéologie Neuchâteloise*, qui ont réuni tous les mémorants en archéologie de Suisse romande. Comme chaque année, l'association *Archéone*, dont le président est le titulaire de la chaire d'archéologie préhistorique, a organisé une dizaine de conférences d'archéologie, ouvertes sur la cité et intégrées au programme des cours.

Plusieurs membres de l'institut ont participé à la réunion d'étude organisée dans le cadre de l'école doctorale des sciences de l'antiquité (EDOCSA), à laquelle devrait bientôt être intégrée l'archéologie préhistorique.

Dans le cadre de leurs activités de recherche, les membres de l'Institut ont participé à de nombreuses conférences et colloques internationaux. La plupart des projets en cours impliquent des collaborations avec d'autres Universités et des financements provenant de fonds de tiers. La chaire de langue et littérature latines et tradition classique a participé à quatre projets internationaux (USA, F, D, I) et trois projets nationaux. La chaire d'archéologie classique et histoire ancienne s'est distinguée dans ses recherches sur le sanctuaire d'Artémis dans le cadre des activités de l'Ecole suisse d'archéologie en Grèce (ESAG). Quant à la chaire d'archéologie préhistorique, elle poursuit ses recherches sur le site de Kerma au Soudan (projet FNS soutenu par l'Office fédéral de la culture) et sur le site de Boroo Gol en Mongolie (projet soutenu par la Fondation Suisse-Liechtenstein pour les recherches archéologiques à l'étranger). Elle est également impliquée dans un projet FNS sur le site de La Tène, dirigé par le musée cantonal d'histoire et d'archéologie de Lausanne, ainsi que dans une Action nationale de recherche sur la guerre et la violence en préhistoire, dépendant de l'Université de Bourgogne.

Enfin, la chaire de langue et littérature latines et tradition classique a organisé un voyage d'études en avril 2008 en Gaule Narbonnaise.

### **Institut de psychologie et éducation (IPSYED)**

En 2007-2008, l'Institut de psychologie et éducation a fonctionné avec deux professeurs ordinaires. Il a bénéficié de la présence du professeur-boursier FNS Jean-Yves Béziau, de trois fonds pour des projets de recherche européens (Escalate et KpLab, dirigés par A.-N. Perret-Clermont et Minerva, dirigé par J.-F. Perret), et d'un fonds de recherche du FNS (SYRES, dirigé par T. Zittoun). Il participe à deux projets du Campus Virtuel Suisse (Argumentum et Communication Interculturelle).

### **Institut des sciences du langage et de la communication (ISLC)**

Issu d'une restructuration de la FLSH qui a pris ses effets au début de l'année 2007, l'ISLC regroupe les chaires de linguistique française (M.-J. Béguelin, directrice de l'Institut), dialectologie et histoire de la langue (A. Kristol), linguistique appliquée (S. Pekarek Doehler), linguistique et analyse du discours (L. de Saussure), logopédie (G. de Weck), logique (D. Miéville). Outre ses professeurs, l'Institut compte 24 chargés de cours ou d'enseignement, 16 assistants et 12 collaborateurs scientifiques.

L'ISLC a, durant la période de référence, assuré des enseignements dans le cadre de plusieurs piliers de bachelor offerts par la Faculté des Lettres et Sciences humaines (sciences du langage, logopédie, langue et littérature françaises, français médiéval et parlers gallo-romans, sciences de l'information et de la communication) et dans le cadre du master en sciences du langage et de la communication, auquel viendra s'ajouter, à partir de la rentrée d'automne 2008, un master spécialisé en logopédie. La formation doctorale a été assurée dans le cadre de deux séminaires de recherche annuels, animés par les prof. Béguelin, de Saussure, Pekarek et de Weck ; deux modules du Programme doctoral CUSO ont également été organisés. Un cycle très suivi de conférences publiques, organisé sous l'égide de la Maison des Sciences du langage et de la communication, a permis d'entendre au cours du semestre d'automne les professeurs G. Lüdi (Bâle), J.-M. Klinkenberg (Liège) et A. Salazar Orvig (Paris 3). R. Van Deyck (Gand), F. Gachet (Fribourg), G. Kleiber (Strasbourg), E. Corazza (Ottawa) ont également présenté des conférences en cours d'année. En avril-mai 2008, le Centre de linguistique appliquée a organisé un cycle de conférences sur le thème « Interaction en langue étrangère-acquisition d'une langue étrangère », avec la participation des proffs. P. Seedhouse, (Newcastle), C. Max (Luxembourg), E. Larsson-Ringqvist (Växjö).

Les professeurs et les collaborateurs de l'institut ont, de leur côté, donné un nombre important de conférences dans des congrès ou des colloques internationaux (pour plus de détails, on se reportera au site de l'Institut : <http://www2.unine.ch/islc> et aux pages personnelles des collaborateurs).

Les membres de l'institut assument aussi de nombreuses responsabilités à l'extérieur de l'UniNE : participation à des sociétés savantes (EUROSLA, *Association of French Language Studies*, ACEL, VALS-ASLA, Association pour la recherche cognitive, etc.), à des commissions scientifiques (ASSH, FNS belge...), à des comités de lecture ou de rédaction de revues locales ou internationales, à des organismes de gestion linguistique (Délégation à la langue française, qui coordonne chaque année en Suisse la Semaine de la langue française et de la francophonie ; Conseil international de la langue française). Les professeurs ont été sollicités pour des expertises au profit du FNS, du CNRS, du FN luxembourgeois, de revues scientifiques internationales, et pour participer à la commission de législation linguistique du canton du Jura. Ils ont également pris part à des jurys de thèse ou d'habilitation, en Suisse et hors de Suisse (6 jurys durant l'année écoulée). Du côté des jeunes chercheurs, G. Corminboeuf a soutenu sa thèse ; S. Oswald et A.-S. Horlacher ont obtenu des bourses de jeunes chercheurs du FNS et M. Avanzi s'est vu attribuer une bourse de cotutelle de thèse de la CRUS. Par ailleurs, M. Campos, professeur à l'Université de Montréal, a séjourné au Centre de recherches sémiologiques durant son congé scientifique, permettant l'amorce d'une fructueuse collaboration. L'année 2007-2008 a également été mise à profit pour préparer l'Intégration du Glossaire des patois de la Suisse romande dans les structures de l'Université, en tant que laboratoire du Centre de dialectologie, lui-même partie intégrante de l'ISLC.

La recherche s'est activement poursuivie dans le cadre des projets suivants, dirigés ou co-dirigés par les professeurs de l'institut, appuyés par d'importants fonds de tiers :

- Les interactions mère-enfant dysphasique en situation logopédique ;
- La structure interne des périodes ;
- L'organisation du discours dans l'interaction en langue première et seconde : acquisition, enseignement, évaluation, PNR 56 ;
- Les constructions topicales et focales comme ressources interactionnelles ;
- Usages non descriptifs des expressions temporelles ;
- Projet sur trois pays Encyclopédie grammaticale du français (EGF), mené par les Universités de Gand, Neuchâtel, Fribourg, Aix-Marseille ;
- ALAVAL (Atlas linguistique audiovisuel du Valais romand) ;
- BDLP (Base de données lexicographique panfrancophone) ;
- DPB (Dictionnaire du patois de Bagnes) ;
- Question Jurassienne (1959-1978).

## **Institut de sociologie (ISOCIO)**

Outre les activités d'enseignement, y compris celle liée au Programme Doctoral Romand en Sociologie (deux journées ont été organisées : l'une sur les questions de méthodes quantitatives, l'autre sur les tendances récentes de la recherche-action), l'Institut de sociologie s'est démarqué par ses nombreuses activités de recherche.

En sociologie, les professeurs François Hainard et Christian Suter dirigent cinq recherches financées par le Fonds National Suisse : trois par la Div. I, une par la Div. IV PNR 54 et une par la Div. IV PNR 58.

Pour l'économie territoriale, cette année verra la poursuite de deux projets de recherche dirigés par Olivier Crevoisier, l'un dans le cadre du projet européen FP7 et l'autre à la Div. IV du FNS, au PNR 54. Par ailleurs, le projet SCOPES conduit par le professeur Jean-Pierre Gern conjointement avec l'université de Sofia s'est également poursuivi et devrait se terminer à la fin de 2008.

L'Institut de sociologie a organisé plusieurs colloques et congrès (cf. point 6.1.5 du rapport). Ses membres ont également participé à des conférences internationales, participation particulièrement fructueuse puisque assistants et professeurs ont communiqué à de nombreux congrès, notamment à Porto Allegre, Paris, Istanbul,

Copenhague, Lyon, Ottawa, Berlin, Bruxelles, Glasgow et Konolfingen, pour ne citer que les principales destinations.

Signalons aussi la soutenance publique de deux doctorats en sociologie : Caroline Henchoz, et Mihaela Nedelcu.

## 6.1.5 Colloques et événements académiques organisés par la faculté

### **Institut d'ethnologie (IETHNO)**

- Soutenance de thèse de doctorat en ethnologie d'Anne Lavanchy en septembre 2007 et de Sandrine Tolivia en novembre 2007 ;
- Octobre 07 : Rencontre, conférence et débats avec Howard Becker, l'un des sociologues les plus influents de la seconde moitié du vingtième siècle, en collaboration avec le MEN ;
- Janvier 08 : Colloque « Cachez ce travail que je ne saurais voir. Ethnographier le travail de sexe » organisé conjointement par la MAPS, l'IE et le MEN ;
- Avril 08 : Rencontre, conférence avec David Le Breton, professeur de sociologie à l'Université de Strasbourg et chercheur de renom ;
- Conférence de Georges-Guille Escuret, écolo-anthropologue, organisée avec la Faculté des sciences dans le cadre de la filière ethno-biologie ;
- Mai 08 : Collaboration et participation à la journée de débats et d'analyses sur les incidences du mouvement de Mai 68 dans le monde et en Suisse ;
- Juin 08 : Réunion constitutive de l'Association Internationale Francophone d'Anthropologie (AIFA) ; et Assemblée générale de la société suisse d'ethnologie (SSE).

### **Institut Forum suisse des migrations (ISFM)**

- L'institut a participé, en collaboration avec les instituts de sociologie et d'ethnologie et sous l'égide de la MAPS, à l'organisation d'un colloque (« Mai 68 en question ? »).
- Le SFM a organisé dans le cadre d'une série de conférences sur le rapport Migration et littérature trois événements à Zurich, Lausanne et Bâle et présenté ses résultats à une conférence de l'institut Goethe à Bruxelles.
- Le SFM a aussi donné une contribution à l'exposition « La marque jeune » du Musée d'Ethnographie, Neuchâtel.

### **Institut de géographie (IGG)**

- Conférence « Forme e flussi nelle trasformazioni attuali del centro di Palermo » au colloque « La città cosmopolita : geografia del contatto culturale (seconda edizione) », organisé par les universités de Palerme et de Neuchâtel à Palerme.
- Organisation du séminaire « New-Build Gentrification : Forms, Places and Processes », à l'Université de Neuchâtel et présentation d'une communication « From urban wasteland to new-build gentrification : residential attractiveness and demand in Swiss cities ».
- Organisation du Colloque Doctoral de Géographie : « Questioning the field : research and practices in contemporary geography » Jongny, Vevey.

### **Institut d'histoire (IH)**

L'institut est associé à deux colloques nationaux et internationaux.

### **Institut de langue et civilisation françaises (ILCF)**

Une table ronde publique sur le thème « Apprendre le français pour mieux s'intégrer » a été organisée à l'institut le 25 avril 2008 avec la participation de Thomas Facchinetti, délégué cantonal aux étrangers, Etienne Piguet, professeur à l'Institut de géographie,

François Hainard, professeur à l'Institut de sociologie, et de plusieurs étudiants (anciens et actuels) de l'ILCF.

#### **Institut de langue et littérature allemandes (ILLAL)**

- Peter Gasser, professeur associé, a organisé, en collaboration avec les Archives littéraires suisses, la *Dritte Sommerakademie* consacrée aux littératures suisses qui a eu lieu au Centre Dürrenmatt du 22 au 27 juin 2008 ;
- Sonja Klimek, assistante, a organisé, avec le professeur Alexander Honold de Bâle, un séminaire de 3<sup>ème</sup> cycle, destiné aux doctorants de philologies allemande et classique des universités de Bâle et de Neuchâtel. (10 au 11 juin 2008) ;
- Gabrielle Schmid, chargée d'enseignement, a mis sur pied le congrès du Ledafids (Verein der Lehrenden für Deutsch als Fremdsprache an Hochschulen in der Schweiz) qui a eu lieu les 11 et 12 avril 2008.

#### **Institut de langue et littérature anglaises (ILLAN)**

- Invitation de deux conférenciers, David Simpson et Diane Watt en automne,
- Leçon inaugurale du Prof. Margaret Tudeau-Clayton en mars ;
- Journée annuelle de formation continue au printemps ;
- Poursuite de la planification et préparation d'un congrès très important sur le romantisme, à Neuchâtel en 2012 (environ 300 participants).

#### **Institut de langues et littératures hispaniques (ILLH)**

- Congrès International sur l'œuvre de l'écrivain espagnol Javier Tomeo, à l'Université de Neuchâtel les 5 et 6 novembre 2007. Organisateur : Prof I. Andres et A. Rivas.

#### **Institut de philosophie (IPHILO)**

- Un colloque international mis sur pied par R. Glauser a eu lieu dans le cadre de l'Ecole doctorale CUSO : « Causalité et liberté dans la philosophie du XVII<sup>e</sup> siècle » (Les Avants, 29-31 octobre 2007).
- Une table ronde sur l'œuvre de Montaigne a été organisée à l'occasion de la sortie du livre de Charles Gagnebin, *La philosophie critique de Montaigne* (25 février 2008).

#### **Institut de préhistoire et des sciences de l'antiquité (IPSA)**

- L'Institut a mis sur pied à Neuchâtel en novembre 2007 une table ronde internationale sur « Le site de La Tène : bilan des connaissances - état de la question », dont les actes seront publiés au début 2009.
- Ses membres ont sinon participé à de nombreux colloques en Suisse et à l'étranger qu'il serait trop long de citer ici. Mentionnons à titre d'exemple le *XIII<sup>th</sup> International Congress of Greek and Latin Epigraphy*, tenu à Oxford en septembre 2007, où ont communiqué un professeur et 4 docteurs/doctorants de l'Institut ; ou encore le *III<sup>rd</sup> international colloquium on predynastic and early dynastic Egypt* tenu au British Museum en juillet 2008.
- La collaboration avec le Laténium est toujours intense. Elle a conduit à la création d'une exposition sur le site de Kerma, inaugurée le 17 juin 2008.

#### **Institut de psychologie et éducation (IPSYED)**

- L'institut de psychologie et éducation a été associé à l'organisation de la Fifth International Conference on the Dialogical Self à Cambridge (août 2008), co-organisée par Tania Zittoun ;
- Il a également été associé à l'organisation du colloque interdisciplinaire ImaginatioN qui a eu lieu à l'Université en décembre 2007, organisé par Jean-Yves Béziau avec la collaboration de Sheila Padiglia.

### **Institut des sciences du langage et de la communication (ISLC)**

- Colloque international de sociolinguistique historique du domaine gallo-roman, organisé à Neuchâtel par le Centre de dialectologie du 8 au 9.6.2007 (15 intervenants) ;
- Symposium *What can social interaction tell us about SLA ?*, symposium invité dans le cadre de la conférence annuelle EUROSLA, European Second Language Association (Newcastle, 11-16.9. 2007) ;
- Colloque international « Définition. Rôles et fonctions en logique et en mathématiques » (Programme doctoral CUSO), co-organisé par D. Miéville et l'UFR de Philosophie de l'université de Rennes 1 (Neuchâtel, 19-20.10.2007) ;
- Workshop *Compétences d'organisation du discours et situations plurilingues*, co-organisé par S. Pekarek Doehler (Université du Luxembourg, 14-15.12.08) ;
- Colloque international « Le changement linguistique et ses théories » (Programme doctoral CUSO) organisé par M.-J. Béguelin (Fribourg, 18-21.2.2008) (40 intervenants et doctorants) ;
- Journée CONSCILA «Les parenthèses en français », Paris, ENS-Ulm, 14.3.2008, organisée par G. Corminboeuf, F. Heyna Schumacher et M. Avanzi, (8 intervenants) ;
- CODI research colloquium « Learning in social interaction », Neuchâtel, 28-29.4 et 22-23.5 2008 (5 intervenants).

### **Institut de sociologie (ISOCIO)**

- L'Institut de sociologie a organisé en juin 2008 le congrès international de l'Association Internationale de Sociologie « Inequality beyond Globalization. Economic Change and the Dynamic of Inequality08 » avec la participation de 130 scientifiques de 29 pays. Il a été co-organisateur des journées « Mai 68 en question ? » avec notamment la participation d'Alain Touraine, et a mis sur pied trois colloques en lien avec les recherches en cours à l'institut.

## **6.1.6 Statistique des publications**

Institut d'ethnologie (IETHNO) : 1 Ethnoscope (Oasis Urbaine) ; 2 ouvrages ; une dizaine d'articles ; 2 nouveaux numéros d'Ethnographiques.org.

Institut Forum suisse des migrations (ISFM) : Cinq ouvrages ont été publiés dans la série des études de l'ISFM ; 14 autres publications ont été élaborées et des « discussion papers » ont été publiés sur le site de l'institut.

Institut de géographie (IGG) : 46 articles de revues ; 8 livres ; 6 chapitres de livres.

Institut d'histoire (IH) : Les membres de l'Institut ont activement participé à la recherche en intervenant régulièrement dans des journées d'études, des colloques, ou des congrès tant nationaux qu'internationaux. Professeurs et assistants ont ainsi pu proposer vingt communications. Cinq ouvrages sont parus cette année, 20 articles ont été publiés dans des revues internationales ou nationales.

Institut de langue et civilisation françaises (ILCF) : 3 livres et 6 articles.

Institut de langue et littérature allemandes (ILLAL) : PNR 56 : les résultats d'une enquête menée auprès des 70 gymnases suisses qui offrent une maturité « mention bilingue » ont été publiés, en français et en allemand, dans la collection « Dossier SER » du Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche. Jürgen Söring : 1 publication (Colloquium helveticum 37, 2007)

Institut de langue et littérature anglaises (LLAN) : 6 articles (2 dans des revues, 4 dans des livres) ; 1 compte-rendu.

Institut de langues et littératures hispaniques (ILLH) : édition de trois volumes sous la responsabilité d'Irene Andres; Publication d'un dictionnaire par Vicente Álvarez : *Diccionari Deutsch-Katalanisch / Català-Alemanys*, Barcelona, Herder 2007 ; 6 articles publiés.

Institut de littérature française (ILF) : Professeurs, assistants et doctorants ont publié: 3 ouvrages et 19 articles.

Institut de philosophie (IPHILLO) : Les membres de l'institut ont publié 8 articles et deux livres (F. Teroni, P. Rateau).

Institut de préhistoire et des sciences de l'antiquité (IPSA) : Les professeurs d'archéologie et leurs collaborateurs ont rédigé 31 articles dans des revues nationales et internationales, ainsi qu'un livre. Les membres de la chaire de langue et littérature latines et tradition classique ont publié des articles et comptes-rendus pour un équivalent de 196'005 signes.

Institut de psychologie et éducation (IPSYED) : Les membres de l'Institut de psychologie et éducation ont édité 3 livres (dont une traduction) et 3 numéros spéciaux de revues scientifiques. Ils ont publié 7 chapitres de livres, 25 articles dans des revues internationales à comité de lecture, et une quinzaine d'articles dans d'autres revues.

Institut des sciences du langage et de la communication (ISLC) :

L'institut assume la responsabilité éditoriale des *TRANEL* dont le numéro 46 est paru cette année. Il assume aussi celle de *Vox Romanica* (A Kristol), du Bulletin *VALS/ASLA* (S. Pekarek Doehler), des *Travaux de logique* (D. Miéville), de la collection *Sciences pour la communication* de chez P. Lang (D. Miéville, 4 parutions cette année) et d'une nouvelle collection consacrée au temps et à la modalité chez Oxford University Press (L. de Saussure). Les membres de l'institut ont publié/édité cette année plus de 70 articles, comptes-rendus et ouvrages édités.

Institut de sociologie (ISOCIO) : Assistants et professeurs de l'Institut ont publié 19 articles dans des revues à comité de lecture ou ouvrages collectifs, dont 6 pour l'économie territoriale.

## 6.1.7 Mutations

La FLSH a intégré plusieurs nouveaux membres et connu de nombreuses mutations au sein du corps professoral et des autres corps.

IETHNO : L'institut a connu le départ de 3 assistants, O. Schinz, A. Lavanchy et S. Tolivia et de 2 maîtres-assistants, B. Waldis, T. Wendling. Il a réengagé Thierry Wendling en tant que chargé d'enseignement et vu le retour de David Bozzini comme assistant. Il a engagé une nouvelle assistante, Geraldine Morel, ainsi qu'une professeure-assistante, Marion Fresia.

IH : Le professeur Philippe Henry a fait valoir ses droits à la retraite et a été nommé professeur honoraire.

ISFM : Chantal Hebeisen a été engagée depuis août 2008 comme collaboratrice scientifique. Peter Voll travaille depuis janvier 2008 au sein de l'ISFM en tant que chef de projet et membre de la direction. Deux assistants-doctorants, Astrit Tsaka et Christelle Maire, ont été engagés en décembre 2007. Martine Schaer, auparavant bibliothécaire au sein de l'institut, est devenue collaboratrice scientifique en octobre 2007. Denis Dafflon, Véronique Meffre, Philippe Widmer, Fabienne Stants et François Spangenberg (secrétaire) ont quitté l'ISFM. Le poste de secrétaire a été repris par Nadja Rinchetti en juin 2008.

ILCF : Titulaire du cours de didactique du français langue étrangère à l'ILCF et à la HEP-BEJUNE, Stéphane Martin, chargé de cours ILCF, a démissionné après trois années d'activité. Le poste est ainsi à repourvoir. Directeur du Cours d'été depuis 1998, Loris Petris, professeur ILCF, a décidé de se retirer. Il sera remplacé dès 2009 par Philippe Péter, également professeur ILCF.

ILF : Engagement d'une assistante post-doctorante (pour oct. 2007)

IPHILLO : Les nominations suivantes ont eu lieu : C. Schwartz, ATER à l'Université Lyon 3 Jean Moulin ; M. Bonelli, professoressa aggregata à l'Université de Bergame ; C. Clavien, chargée de recherche à l'Université de Lausanne.

IPSA : depuis le 1<sup>er</sup> août 2007, Matthieu Honegger, professeur extraordinaire à 50%, a été nommé professeur ordinaire en archéologie préhistorique. Marc-Antoine Kaeser, professeur boursier du FNS, a été nommé directeur du Laténium et professeur associé ; il dispense deux heures de cours annuels en archéologie préhistorique. Denis Knoepfler, professeur ordinaire en archéologie classique et histoire ancienne, est parti en retraite anticipée dès le 1<sup>er</sup> août 2008 et a été nommé professeur honoraire. Sa chaire est actuellement mise au concours sous l'intitulé de chaire en archéologie de la Méditerranée antique.

IPSYED : Mme Tania Zittoun a été nommée Professeur ordinaire en sciences de l'éducation.

ISLC : M. Louis de Saussure a été nommé professeur ordinaire de linguistique et analyse du discours. Par ailleurs, Marina Laganaro, chargée de cours en logopédie, a été nommée professeure boursière du FNS pour 4 ans à partir du 1<sup>er</sup> août 2008. E. de Stefani, postdoc en linguistique appliquée, a également obtenu un poste de professeur boursier du FNS : il prendra ses fonctions en linguistique italienne à l'Université de Berne. Pour des questions d'équilibrage, il a été décidé que la chaire de logique rejoindrait l'Institut de philosophie, tout en maintenant d'étroites relations scientifiques et pédagogiques avec l'ISLC. Ce changement sera effectif le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

ISOCIO : Olivier Crevoisier, directeur de recherches, s'est vu décerner le titre de professeur associé.

## 6.2 Faculté des sciences

Le rapport ci-dessous a été élaboré par M. le professeur Félix Kessler, doyen de la Faculté des sciences, sur la base des informations fournies par les instituts.

### 6.2.1 Résumé général de l'année académique 2007-2008

Nous relevons avec plaisir que la Faculté des sciences est toujours aussi attractive, tant au niveau de l'enseignement qu'à celui de la recherche. Elle a su maintenir, malgré les profondes restructurations en cours, sa bonne réputation et sa visibilité dans ses domaines d'excellence.

Notons que le recteur ad interim, M. J.-P. Derendinger, est un professeur de notre faculté, tout comme la rectrice désignée, Mme. M. Rahier, entrée en fonction dès le 1er août 2008.

L'année académique 2007-2008 a pourtant constitué un tournant décisif pour la faculté. Ces dernières années, dans le contexte du réaménagement du paysage universitaire suisse, la Faculté des sciences a mené une grande réflexion sur son avenir et a fait le choix stratégique de se restructurer en profondeur afin d'offrir, à moyen terme, un nouveau visage très profilé en tirant le meilleur parti de ses compétences de haut niveau.

Ainsi, elle a renoncé à certains domaines dans le cadre des PCI « Projets de coopération et d'innovation 2008-2011 de la Confédération », ce qui a mené, en été 2008, au transfert de deux chaires en géologie à l'UNIL (profs K. Föllmi et E. Verrecchia), et de trois chaires en physique à l'UniBE (profs M. Blau, J.-P. Derendinger et J.-L. Vuilleumier). De plus, le Conseil d'Etat a accepté l'intégration de l'Institut de microtechnique à l'EPFL dès le 1er janvier 2009. A moyen terme, la faculté offrira donc un tout autre visage.

Pour ce qui est de la recherche, la faculté brille dans bien des domaines : pour preuve, le nombre conséquent des publications de ses professeurs, les prix prestigieux que certains d'entre eux ont obtenus, le nombre important de projets FNS qu'ils gèrent et l'excellente réputation des différents laboratoires.

Au niveau de l'enseignement, la Faculté des sciences a conforté ses positions. En effet, ayant accompli sa transition vers le système Bologne en 2003, elle a dispensé ses enseignements selon des plans d'études et règlements établis en conformité avec Bologne. Depuis 2003, la faculté a le souci d'améliorer les plans d'études et leur application d'année en année, ceci afin d'optimiser la formation donnée aux étudiants et leur encadrement.

Lors de la remise des diplômes de novembre 2007, la faculté a décerné un total de 230 titres :

- 79 titres de Bachelor ès sciences
- 73 titres de Master ès sciences (dont près de la moitié en biologie)
- 21 diplômes et certificats
- 57 doctorats.

Notons également que la faculté est passée depuis l'été 2006 à Academia, un système informatique de gestion des cursus et des notes, que les étudiants et professeurs peuvent utiliser de manière interactive (immatriculation, inscription aux cours et examens, attestations, etc.). Cette innovation assure désormais un confort moderne à ses utilisateurs.

## 6.2.2 Offre de formation

### **Bachelor ès sciences en :**

- Biologie
- Mathématiques
- Micro- et Nanosciences
- Pluridisciplinaire
  - Biologie et Ethnologie
  - Sciences et Sport
  - Interfacultaire

### **Master ès sciences en :**

- Biogéosciences
- Biology of Parasites and Behavioural Ecology
- Computer Science (BENEFRI)
- Earth Science (BENEFRI)
- Hydrogeology
- Mathematics
- Micro- and Nanotechnology
- Plant Ecology and Physiology

### **Etudes partielles à l'UniNE, 1ère année propédeutique :**

- Bachelor ès sciences en Chimie
- Diplôme Fédéral en médecine humaine et dentaire
- Bachelor en sciences Pharmaceutiques

### **Doctorats ès sciences**

### **Ecoles doctorales**

## 6.2.3 Collaborations interuniversitaires

En Faculté des sciences, les collaborations sont très nombreuses, tant par les divers groupes de recherche qu'au niveau plus personnel des professeurs, ceci au niveau suisse et international. Voici un aperçu de quelques universités ou instituts avec lesquels la faculté entretient des collaborations très étroites : ETHZ, EPFL, PSI, UniBe, UniFri, UniGE, UniBA, UniZH, UniLA, Ecole lémanique des sciences de la Terre, diverses universités américaines, CNRS, Ecole Normale Supérieure, Paris, Ecole Polytechnique, Palaiseau, Max Planck Institute, Institut Pasteur, Universités de Bologne, Bruxelles, Cambridge, Franche-comté, Göttingen, Lisbonne, Oxford, Paris, Tokyo, Californie, Missouri, Queensland, Russian Academy of Science, Uni. Technique de Dresde, King's College London etc.

La faculté abrite le Pôle national de recherche « Survie des plantes » et participe activement aux pôles nationaux MaNep et Quantum photonics. Elle organise aussi des écoles doctorales et participe à des programmes pour doctorants en biologie, chimie, géologie, informatique et mathématiques

## 6.2.4 Résumé de l'activité des instituts

### **Institut de biologie (IB)**

Durant l'année académique 2007-2008, l'Institut de biologie a effectué d'importantes réorganisations en fusionnant ses deux instituts (botanique et zoologie) en un seul (biologie), ceci dans un souci d'optimisation des diverses compétences.

De plus, l'institut a repensé son offre de masters. Ainsi, deux nouveaux masters originaux ont été créés : le Master en Biologie des Parasites et Éco-éthologie (BPE) et le Master en Physiologie et Écologie des Plantes (PEP). Le Master BPE est unique en Suisse car il offre une combinaison entre des études proximales sur les parasites et une approche ultime sur le comportement. Quant au Master PEP, il offre l'expertise du Pôle national de recherche « Survie des plantes ». Avec l'attractif Master en Biogéosciences, à la limite entre la biologie et la géologie, on totalise le chiffre exceptionnel de 54 étudiants en 1<sup>ère</sup> année de ces trois Masters.

Un autre changement important a consisté en une redéfinition de la chaire en botanique évolutive (succession Kùpfer), menant au recrutement de Mme la professeure Giordina Bernasconi. Les recherches de Mme G. Bernasconi sont dédiées au domaine porteur de la microévolution, une approche offrant de nombreux liens de recherche avec les zoologues.

Toujours au niveau de la recherche, la biologie a fait le nécessaire pour obtenir la 3<sup>ème</sup> phase du Pôle national de recherche « Survie des Plantes ». Une continuation de financement garantira une renommée mondiale à la recherche dans ce thème. Les autres groupes poursuivent leurs travaux scientifiques de haute qualité internationale, avec en outre une très grande visibilité de la parasitologie au niveau suisse, grâce aux résultats applicables de sa recherche. 14 doctorants ont terminé leur thèse en biologie durant cette période.

Pour augmenter sa visibilité régionale, l'Institut de biologie a intensifié ses liens avec l'industrie locale et ceci a mené à des événements conjoints. L'Institut de biologie a organisé un symposium pour la protection des grands singes en collaboration avec le Muséum d'histoire naturelle. Il a également participé à la supervision scientifique du Mycorama et à la Semaine scientifique organisée pour les enfants des collaborateurs de l'Université.

### **Institut de chimie (ICH)**

Suite au transfert de l'Institut de microtechnique à l'EPFL (impliquant l'abandon du MSc conjointement proposé par nos deux instituts) et la suppression d'une chaire (départ du Prof. Thomas Ward à l'Université de Bâle), l'Institut de chimie s'est profondément restructuré en 2007-2008. Avec trois chaires restantes (Prof. Robert Deschenaux, Prof. Reinhard Neier et Prof. Georg Süss-Fink), l'Institut de chimie continue à assumer l'enseignement de service (de base et avancé) en chimie (cours et travaux pratiques) pour plus de 100 étudiants par année et maintient une formation doctorale de qualité (8 thèses de doctorat soutenues en 2007-2008).

Grâce à la création d'un Service analytique facultaire (3 ingénieurs-spectroscopistes), l'Institut de chimie peut aussi maintenir sa bonne visibilité nationale et internationale sur le plan de la recherche. Il a récolté un million de fonds de tiers et assuré de très nombreuses publications scientifiques de qualité.

### **Institut de géologie et d'hydrogéologie (IGH)**

L'institut a vécu une année de profonde transformation en raison des accords GeoNova conclus entre les universités de Neuchâtel et Lausanne, menant au transfert à l'UNIL de deux professeurs de la faculté (profs. E. Verrecchia et K. Föllmi) dès le 1<sup>er</sup> août 2008.

Cependant, les étudiants actuellement en filières de bachelor, master et doctorat pourront terminer leur cursus à Neuchâtel grâce à une collaboration avec l'Université de Lausanne.

Cette réorganisation devrait permettre un renforcement significatif du domaine de l'hydrogéologie et l'ouverture d'une nouvelle filière en géothermie.

Les activités en géologie ont été multiples. Les filières bachelor et master ont bien fonctionné, avec une forte affluence de nouveaux étudiants pour la dernière volée inscrite à Neuchâtel. L'école doctorale en sciences des minéraux est devenue très active et a proposé de nombreuses activités communes aux universités de Lausanne, Genève et Fribourg. Plus d'une dizaine de projets de recherches financés par le FNS sont par ailleurs toujours en cours.

Pour l'hydrogéologie, cette année académique a été marquée par des activités intenses de recherche et de consulting qui ont porté notamment sur le rôle et l'importance des eaux souterraines dans de nombreuses activités industrielles telles que la gestion des déchets spéciaux, le stockage de déchets hautement toxiques et la contamination de l'environnement par des activités urbaines et industrielles. Actuellement, plus de quarante collaborateurs travaillent dans ces domaines en complément de leurs activités d'enseignement et de recherche.

### **Institut d'informatique (IIUN)**

Durant l'année académique 2007-2008, l'Institut d'informatique a accueilli une première volée d'étudiants dans son nouveau programme de Master en informatique comportant une orientation vers les technologies internet.

De plus, dans le but de renforcer les collaborations au niveau de la formation de pointe en informatique, les Instituts d'informatique des universités de Berne, Fribourg et Neuchâtel ont travaillé à réunir leurs forces pour offrir un programme d'études de master conjoint. Ce nouveau master bilingue français-anglais commencera dès la rentrée 2009 et possèdera un seul règlement, un plan d'études commun et un guichet unique pour l'administration.

L'Institut d'informatique se concentre sur les domaines de recherche systèmes répartis, fiabilité et réseau, recherche d'information et la statistique computationnelle. Des fonds de recherche importants ont été obtenus du FNS, du Campus Virtuel Suisse (CVS) ainsi que de l'Office fédéral de la statistique. De plus, l'octroi d'un subside important de l'UE pour le projet Velox ainsi que les 33 articles scientifiques publiés dans des journaux et actes de conférences prestigieux témoignent de l'excellence de la renommée internationale de la recherche de l'IIUN.

### **Institut de mathématiques (IM)**

En octobre 2007, l'Institut de mathématiques a été évalué par des experts internationaux. Sur le plan de la recherche, l'avis des experts est très positif : « Les membres de l'IM sont des mathématiciens reconnus au niveau international qui ont eu des succès avérés par plusieurs indicateurs de nature très différente : des publications nombreuses et dans des revues de très haut niveau, une reconnaissance évidente par la communauté internationale qui leur confie des tâches d'intérêt collectif, l'attraction de deux élèves parisiens de l'École Normale Supérieure, et peut-être le plus probant, les carrières de recherche remarquables de plusieurs doctorants. » De fait, cette reconnaissance scientifique s'est confirmée, puisque A.Kurtzmann et F. Fillastre, doctorants ayant terminé leur thèse en 2006-2007, ont obtenu un poste de maître de conférences en France, alors que R. Tessera, doctorant en cotutelle avec Cergy-Pontoise en 2006, a intégré le CNRS.

L'évaluation a été suivie d'un « plan d'actions » de l'IM, approuvé dans ses grandes lignes par le rectorat. Les principales mesures envisagées sont une refonte du plan

d'études, notamment au niveau du master, ainsi que l'introduction d'un séminaire « mathématiques et société ».

### **Institut de microtechnique (IMT)**

Le grand projet d'intégration de l'IMT dans le domaine des EPF est à présent en cours de réalisation. Les autorités politiques cantonales neuchâteloises ont concrétisé les accords de transfert de l'IMT à l'EPFL, avec maintien sur sol neuchâtelois : ce transfert sera effectif dès le 1er janvier 2009.

Les étudiants en cours d'études en microtechnique seront en principe transférés à l'EPFL. Sinon, les filières de bachelor et master ont bien sûr été fermées et les nouvelles immatriculations se font désormais à l'EPFL.

Durant l'année académique, et indépendamment de la question de son transfert, l'IMT a poursuivi intensivement ses activités de formation et de recherche à un niveau très compétitif.

Le volume des projets de recherche est également en pleine croissance. Nous remarquons une importante percée au niveau de l'acquisition de projets européens. Le programme d'envergure Nanotera, retenu par le CUS, laisse présager un avenir réjouissant quant à la réalisation de projets visibles et percutants.

Après le transfert du LCPS en 2006, ce fut au tour du LTF (laboratoire Temps/Fréquence), issu de l'ON (Observatoire cantonal Neuchâtelois), d'être transféré administrativement vers un autre institut, celui de physique.

Enfin, l'IMT a été mis à l'honneur cette année par la distinction de ses professeurs au niveau national et international. Nous tenons à saluer également les prix obtenus par certains de nos jeunes chercheurs que nous félicitons.

### **Institut de physique (IPH)**

L'IPH a subi de profondes transformations durant l'année académique : d'une part, depuis le 1er janvier 2008, le laboratoire Temps-Fréquence a intégré l'Institut et, d'autre part, trois groupes de recherche de l'Institut de physique (profs. M. Blau, J.-P. Derendinger et J.L. Vuilleumier) ont été transférés à l'Université de Berne dès le 1er août 2008.

De plus, notons que les deux groupes de physique restant à l'UniNE déménageront prochainement pour rejoindre le campus UniMail : ainsi, toute la faculté sera regroupée sur un seul site.

Suite à ces grandes restructurations, le master et le bachelor en physique ont été fermés : les étudiants qui sont actuellement en bachelor en physique pourront toutefois terminer leur cursus à Neuchâtel.

Malgré les changements en cours et les incertitudes, les activités des différents groupes de recherche ont été très fructueuses avec de nombreux articles publiés dans des revues de renommée internationale. A souligner notamment : le succès des travaux de recherche du Prof. Pierre Thomann, directeur du laboratoire Temps- Fréquence, qui a reçu le prestigieux prix "European Frequency and Time Award 2008".

Les groupes ont obtenu des fonds de recherche importants de la part de différentes institutions, participé à des projets nationaux et internationaux comme Opera et MaNEP et collaboré avec des laboratoires tels que PSI et SLS.

## 6.2.5 Colloques et événements académiques organisés par la faculté

### Institut de biologie

- CUSO workshop, « Mechanisms of reciprocity and altruism in animals and humans » en collaboration avec l'Uni. de Berne (10-12 août 2007)
- Conférence NCCR « Plant species concepts and evolution » en l'honneur de Ph. Kùpfèr (30 janvier-1er février 2008)
- Congrès annuel de la Société suisse de pédologie sur le thème « Sol, société, politique » (7-8 février 2008)
- Festival « Sauvons les grands singes » en collaboration avec le Muséum d'Histoire Naturelle (4-6 avril 2008)
- Cours internationaux sur les tiques (avril et mai 2008)
- Organisation d'une demi-journée interfacultaire sur le sang avec l'Institut du droit de la santé.

### Institut de chimie

6 colloques du 3ème cycle et 14 colloques d'institut.

### Institut de géologie et hydrogéologie

#### Hydrogéologie

- 26.09 et 24.10.2007 géothermie basse température – Dimensionnement d'installations géothermiques : champs de sondes géothermiques, géostructures énergétiques et captages dans la nappe phréatique. Cours organisé par le Chyn et le CREGE.
- 08-15.03.2008 WATSAN – Water and Sanitation Engineering – From Emergency towards Development. Cours organisé par le Chyn et le CICR.
- 30.08-07.09.07 Cours troisième Cycle CUSO - Problèmes Inverses - Quels sont les concepts et les méthodes à utiliser pour l'interprétation quantitative des observations ?
- 11 & 12.09.07 SITES POLLUES – Pratique de l'investigation et de l'assainissement. Cours organisé par le Chyn et sponsorisé par l'OFEV.

#### Géologie

- E. Puceat (Université de Dijon) « Evolution du climat et circulation océanique au Crétacé – utilisation de la composition isotopique ( $\delta^{18}O$  et Nd) de dents »
- J.-L. Josset (Université de Neuchâtel) « Exploration spatiale de la Lune à Mars »
- D. Fleitmann (Université de Berne) « Climate and environmental variability recorded in speleothems and corals from the Mediterranean and Indian Ocean »
- V. Sernels (Université de Fribourg) « Pétrologie des scories et production de fer au Pays Dogon »
- J. Peckmann (Université de Brême) « Unknown life – chemosynthesis-based ecosystems of the past »
- J.-P. Schaer (Université de Neuchâtel) « Agassiz : - ses réalisations scientifiques et institutionnelles - son racisme ? »
- J. Wendler (Université de Brême) « Coupling between extraterrestrial forcing (Solar cycles, galactic cosmic radiation) and climate ».

### Institut d'informatique

- Ecole d'hiver CUSO "Information Technology and the Web", 28 janvier – 1 février 2008
- 15th International Colloquium on Structural Information and Communication Complexity (Sirocco 2008), 17-20 juin 2008

- 5th International Workshop on Parallel Matrix Algorithms and Applications (PMAA 2008), 20-22 juin 2008
- 2nd International Workshop on Computational and Financial Econometrics (CFE'08), 19-21 juin 2008 (plus de 400 participants)
- First Workshop of the ERCIM Working Group on Computing & Statistics, 19-21 juin 2008
- Colloques informatiques

#### **Institut de mathématiques**

Sur le plan de la recherche, les différentes composantes de l'IM organisent des séminaires dans leur spécialité. Un colloque d'intérêt général, réunissant tous les membres de l'IM est organisé sous la responsabilité de M. Benaim. M. Benaim et A. Valette ont organisé un groupe de travail autour du thème « Réseaux électriques, marches aléatoires, fonctions harmoniques ». Au niveau des activités de vulgarisation et de promotion.

Exposé « Imagination et mathématiques », par A. Valette, Colloque « Imagination » de l'Institut de Psychologie, 17-18 décembre 2007.

Exposition de mathématiques au Lycée Denis-de-Rougemont le 8 mars 2008, par 5 étudiants de bachelor encadrés par A. Valette.

#### **Institut de microtechnique (IMT)**

L'IMT organise chaque année un nombre très important de conférences.

#### **Institut de physique**

Les membres de l'IPH ont été impliqués dans l'organisation de nombreuses conférences et séminaires, notamment, la co-organisation d'une série de mini-congrès sur la théorie des "Strings" et d'une conférence sur les symétries de la théorie des "Strings".

### **6.2.6 Statistique des publications**

- Biologie : 78 publications
- Chimie : 42 publications
- Géologie et hydrogéologie : 30 publications
- Informatique : 33 publications et un livre
- Mathématiques : 14 publications et un livre
- Microtechnique : 90 publications
- Physique : 22 publications

### **6.2.7 Mutations**

Professeurs honoraires dès septembre 2007 : Prof. Philippe Küpfer (biologie) et Prof. Fritz Stoeckli (chimie)

Départ à la retraite dès le 1er février 2008 : Heinz Hügli (directeur de recherche en physique)

Démission de l'UniNE : Prof. Thomas Ward (chimie)

Transfert de groupes de recherche vers d'autres universités au 1er août 2008, suite à des accords entre les rectorats concernés :

Prof. Karl Föllmi (géologie)	UNIL
Prof. Eric Verrecchia (géologie)	UNIL

Prof. Jean-Pierre Derendinger (physique)	UniBE
Prof. Matthias Blau (physique)	UniBE
Prof. Jean-Luc Vuilleumier (physique)	UniBE

Entrée en fonction de nouveaux professeur-e-s ordinaires : Prof. Ted Turlings (biologie) dès le 1er février 2008 et Prof. Giorgina Bernasconi (biologie) dès le 1er juin 2008

Nominations :

Prof. Ted Turlings devient directeur du NCCR Plant Survival

Prof. Martine Rahier (biologie) devient rectrice de l'Université dès le 1<sup>er</sup> août 2008 à la suite du prof. Jean-Pierre Derendinger (physique), recteur ad interim pendant un an et demi.

## 6.3 Faculté de droit

Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur Piermarco Zen-Ruffinen, doyen de la Faculté de droit

### 6.3.1 Résumé général de l'année académique 2007-2008

Un nouveau décanat, composé des professeurs Piermarco Zen-Ruffinen, doyen, Jean-Philippe Dunand, vice-doyen, et François Bohnet, assesseur, est entré en fonction le 1<sup>er</sup> août 2007.

La rentrée 2007 a vu le nombre de nouveaux étudiants se stabiliser en bachelor, pour atteindre quelque 100 étudiants, et augmenter à 92 étudiants en master.

Afin d'améliorer l'encadrement des étudiants par le corps intermédiaire, 7 nouveaux postes d'assistants à 50% ont été accordés par le rectorat à la Faculté. De plus, pour consolider le secrétariat, une nouvelle collaboratrice a été engagée à 100% dès mars 2008.

La formation pour l'Ecole de la magistrature a été attribuée aux facultés de droit des Universités de Lucerne et de Neuchâtel, dont le projet commun l'a emporté sur celui présenté par l'Université de Fribourg.

Le Centre d'études en relation du travail (CERT) a été créé.

Les travaux de rénovation du bâtiment principal, sis à l'Avenue du 1<sup>er</sup> Mars 26, ont débuté en décembre 2007. Les facultés utilisatrices du bâtiment ont pu être associées à certains choix. En raison des nuisances, les examens ont dû être organisés dans d'autres bâtiments de l'Université.

La nouvelle formule de remise des diplômes a été honorée de la présence du recteur et du secrétaire général ; elle a remporté un vif succès, l'Aula des Jeunes-Rives s'avérant trop petite pour accueillir les familles et amis des nouveaux diplômés.

La faculté a présenté sept projets de développement au rectorat, qui a en a retenu deux, à savoir le projet Start-up/Droit de la Santé combinés et celui des Migrations, auxquels il a accordé deux demi-chaïres.

La faculté a poursuivi ses discussions avec la Faculté de droit de l'Université de Fribourg en vue d'un MAS « de droit européen, de droit économique et de droit transnational ».

Par sa Faculté de droit, l'Université de Neuchâtel a été admise à la Swiss School Public Health.

De nouveaux accords ERASMUS sont en voie d'être signés.

### 6.3.2 Offre de formation

Dès l'automne 2004, la faculté avait intégralement introduit le modèle dit «de Bologne» et proposé une nouvelle offre de formation fondée sur un bachelor généraliste, un master offrant diverses orientations en option et un master bilingue. Elle n'a pas modifié cette structure (décrite dans le rapport 2006-2007)

Des étudiants de la faculté ont participé à des concours universitaires, nationaux ou internationaux où ils ont obtenu des résultats honorables. Il s'agissait du Concours Jean Pictet sur un thème de droit international humanitaire ; de l'European Law Moort Court, concours le plus prestigieux en matière de droit européen ; du Concours international René Cassin où les candidats ont plaidé à la Cour européenne des droits de l'Homme.

### 6.3.3 Collaborations interuniversitaires

Plusieurs dizaines d'étudiant(e)s ont bénéficié des conventions d'échanges et de mobilité avec d'autres Facultés de droit, suisses ou étrangères. Deux étudiants ont passé un semestre de mobilité à la Columbia Law School de New York dans le cadre de la Convention d'échange que la faculté a conclue.

### 6.3.4 Résumé de l'activité des instituts

#### **Séminaire de droit du bail**

Dirigé par les professeurs François Bohnet et Pierre Wessner, le Séminaire de droit du bail a, comme à l'accoutumée, édité la revue « Droit du bail ». Diffusée à environ un millier d'exemplaires, la revue figure également dans la banque de données juridiques Swisslex. Le Séminaire est également chargé de fournir à la banque de données Weblaw l'accès en ligne à des courts résumés de décisions judiciaires. Il prépare un commentaire du droit du bail.

#### **Institut de droit de la santé (IDS)**

Dirigé par les professeurs Olivier Guillod et Dominique Sprumont, l'Institut de droit de la santé (IDS) a organisé en octobre 2007 sa 14<sup>e</sup> Journée annuelle de droit de la santé consacrée à la thématique « Travail et Santé ». Du 13 au 15 novembre 2007, il a co-organisé un séminaire de formation en éthique de la recherche qui s'est tenu à Bamako (Mali) sous l'égide notamment du prestigieux National Institute of Health américain. Le 23 mai 2008, il a assuré la co-responsabilité scientifique d'un colloque sur « Les contrefaçons de produits pharmaceutiques » qui s'est tenu à Neuchâtel.

La recherche financée par le FNS sur les moyens juridiques de stimuler la production de médicaments pour les maladies négligées se poursuit, de même que celle financée par des fonds européens sur l'enseignement de l'éthique de la recherche. L'IDS a publié quatre ouvrages. Ses collaborateurs ont écrit une vingtaine de contributions scientifiques et donné une trentaine de conférences sur des thèmes de droit de la santé.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, l'IDS assure le secrétariat scientifique et exécutif de la Conférence latine des directeurs de l'action sociale et de la santé (CLASS). Il a développé ses liens internationaux en contribuant à la création de l'European Association of Health Lawyers, regroupant des centres spécialisés de toute l'Europe et participe au réseau « droit de la santé » de l'Agence Universitaire de la Francophonie.

Le Conseil fédéral a nommé le professeur Olivier Guillod pour un nouveau mandat au sein de la Commission nationale d'éthique pour la médecine humaine et le Conseil d'Etat neuchâtelois lui a confié la présidence de la Commission Cantonale Addictions. Notre Collègue est devenu le premier juriste à être membre de l'Académie suisse des sciences médicales.

#### **Centre International d'Etude du Sport (CIES)**

Dirigé par le professeur Denis Oswald, le Centre International d'Etude du Sport (CIES), par l'intermédiaire de l'Université de Neuchâtel, dispense le FIFA Master, soit le cours postgrade en management sportif, conjointement avec les Universités De Montfort de Leicester, SDA Bocconi de Milan. Il s'est adjoint cette année les compétences de l'Université de Lugano pour proposer à ses étudiants des cours intensifs de communication. Cette collaboration s'ajoute à celle en cours avec l'Université Ithaca de New York, dispensant ses leçons par téléconférence.

Le CIES a développé ses offres de formation continue au niveau international en signant des accords avec des institutions universitaires en Egypte, Turquie, Ukraine et Costa Rica. En juillet 2008, ces différentes Universités se sont réunies à Neuchâtel avec celles du réseau existant déjà en Argentine, Chili, Afrique du Sud et au Sénégal afin de développer des projets communs. Par ailleurs, le CIES a organisé sa conférence de l'année 2007 consacrée aux transferts sportifs avec son partenaire argentin, à Buenos Aires, laquelle a rencontré un grand succès auprès du monde sportif argentin.

L'Observatoire du football du CIES a publié son deuxième rapport annuel sur le marché du travail européen, rédigé en français et en anglais. Des collaborations ont été signées avec des partenaires français et anglais pour une plus grande diffusion des résultats de ses enquêtes.

En 2008, le CIES a publié en Suisse un ouvrage intitulé *Le Football à l'épreuve de la violence et de l'extrémisme*.

### **Centre de recherche sur les modes amiables et juridictionnels de gestion des conflits (CEMAJ)**

Dirigé par les professeurs Christine Guy-Ecabert et François Bohnet, le Centre de recherche sur les modes amiables et juridictionnels de gestion des conflits (CEMAJ) a développé ses offres de formation continue. Il a organisé :

- le 25 août 2007, une journée consacrée aux principales nouveautés de la procédure pénale et de la procédure civile unifiées (en soutien de l'association des avocats-stagiaires neuchâtelois) ;
- le 26 octobre 2007, une journée d'étude consacrée à l'arbitrage « New Developments in International Commercial Arbitration » ;
- le 9 novembre 2007, en collaboration avec le CETEL (UNIGE), un colloque intitulé « Guider les parlementaires et les gouvernements pour mieux légiférer ? Le rôle des guides de législation ».

### **Centre de droit commercial et fiscal (CNCF)**

Dirigé par les professeurs Jean-Luc Chenaux et Robert Danon, le Centre de droit commercial et fiscal (CNCF), a développé ses activités de formation continue.

Avec la Chambre fiduciaire, il a organisé une première journée des start-up/PME consacrée à la création et au financement d'entreprises : les actifs immatériels (technologies, propriété intellectuelle, goodwill) le 7 mars 2008 et un séminaire consacré à la responsabilité du conseil d'administration le 29 mai 2008. Il a également organisé avec le Centre d'étude des relations de travail (CERT) une journée consacrée à la rémunération et à l'intéressement des cadres le 11 juin 2008. Enfin, ses représentants ont contribué à la journée de formation continue organisée par la faculté et avec des interventions consacrées au droit des sociétés et au droit fiscal.

En collaboration avec l'Institut suisse de droit comparé, le CNCF a mis sur pied une journée annuelle consacrée au droit fiscal international (« Symposium of International Tax Law ») organisée à Lausanne le 28 novembre 2007 et à Neuchâtel le 17 novembre 2008).

### **Centre d'étude des relations de travail (CERT)**

Codirigé par les professeurs Jean-Philippe Dunand et Pascal Mahon, le Centre d'étude des relations de travail (CERT), a été créé en automne 2007 dans le but d'étudier les relations juridiques entre employeur et employé dans toute leur diversité, dans une approche transdisciplinaire qui intègre les règles de droit public et les règles de droit privé (cf. [www.unine.ch/CERT](http://www.unine.ch/CERT)). Il a organisé le 13 février 2008, en collaboration avec les Juristes Progressistes Neuchâtelois, un colloque consacré à la 5ème révision de la loi sur

l'assurance-invalidité, puis le 11 juin 2008, en collaboration avec le Centre de droit commercial et fiscal (CNCF), un colloque pluridisciplinaire consacré à la rémunération et à l'intéressement des cadres en droit du travail, commercial et fiscal.

### 6.3.5 Colloques et événements académiques organisés par la faculté

En plus des manifestations qu'elle organise par l'intermédiaire de ses instituts et centres de compétences (voir ci-dessus, ch. 6.3.4), la faculté a mis sur pied les événements suivants :

- le 9 novembre 2007, sous la responsabilité des professeurs François Bohnet, Jean-Philippe Dunand et Piermarco Zen-Ruffinen, avec la collaboration du CEMAJ, et le soutien de l'Ordre des avocats neuchâtelois et de la Chambre des notaires neuchâtelois, la quatrième journée de formation pour les avocats, notaires, magistrats et juristes de l'administration, ayant pour thème : « Quelques actions en annulation et les nouveautés pour les praticiens ». La journée a connu un grand succès, réunissant de nombreux participants en provenance de tous les cantons romands et du Jura bernois ;
- le 7 décembre 2007, les professeurs André Kuhn, Yvan Jeanneret, Florence Guillaume, François Bohnet, Evelyne Clerc, Christoph Müller, Robert Danon, Jean-Luc Chenaux, Denis Oswald et Dominique Sprumont ont donné leurs leçons inaugurales, sur le thème général « Le temps et le droit » ;
- le 31 janvier 2008, sous la responsabilité du professeur Dominique Sprumont, la cinquième journée de formation continue à l'intention des enseignant(e)s de droit du degré secondaire II des lycées romands. La journée a réuni une soixantaine de personnes

### 6.3.6 Statistique des publications

Globalement, la faculté a publié lors de l'exercice 2007-2008, par les 17 personnes composant le corps professoral de la faculté, auxquelles il faut ajouter une petite dizaine de professeur(e)s associé(e)s et chargé(e)s de cours ou d'enseignement, 14 ouvrages à titre d'auteurs et 113 contributions sous forme d'articles dans des revues ou des ouvrages collectifs, cela sans compter les publications des assistant(e)s. Elle a également édité 15 ouvrages.

### 6.3.7 Mutations

Le professeur Dominique Sprumont a démissionné des deux charges d'enseignement qu'il donnait en plus de son enseignement lié à son activité de professeur extraordinaire. A la fin de l'année académique 2007-2008, le professeur Robert Kolb a quitté ses fonctions de professeur extraordinaire, et M. Christophe Grzegorzczak, chargé de cours, a pris sa retraite.

## 6.4 Faculté des sciences économiques

Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur Kilian Stoffel, doyen de la Faculté des sciences économiques.

### 6.4.1 Résumé général de l'année académique 2007-2008

Au cours de l'année 2007-2008, la FSE a poursuivi sa progression, avec une hausse de plus de 20% du nombre de demandes d'admission. Cette évolution confirme que la stratégie adoptée depuis le passage à Bologne était la bonne (recentrage autour des sciences de la gestion, mise sur pied d'un bachelor généraliste et offre de masters ciblés, au besoin en collaboration avec d'autres universités). Rien n'est jamais acquis cependant, car les besoins de formation évoluent sans cesse et la concurrence est désormais de mise dans le secteur éducatif. Même si la FSE n'a plus à trouver son chemin, il est impératif qu'elle maintienne ses efforts pour assurer la qualité de ses prestations dans tous les domaines (enseignement, recherche et gestion).

Sur le plan des filières d'études, le bachelor en sciences économiques offre une formation de base robuste et attractive, qui ouvre la porte à tous les masters FSE et à de nombreux autres masters en Suisse et à l'étranger. Les 9 différents masters proposés par la FSE couvrent une large palette de profils clairs, répondant tout à la fois aux besoins des futurs employeurs pour les étudiants qui quittent l'université une fois leur master en poche et aux exigences académiques pour ceux qui désirent poursuivre sur la voie du doctorat. La méthode d'enseignement a fait ses preuves, avec un dosage équilibré entre des matières de base assurées par les professeurs nommés, et des cours spécialisés impartis à des intervenants externes proches des milieux professionnels. Fait marquant de l'année 2007-2008, la création d'un nouvel institut, l'Académie du Journalisme et des Médias (AJM), a permis d'offrir, à partir de la rentrée 2008, une formation professionnalisante de niveau master unique en son genre, préparant les futurs cadres des entreprises de médias aux défis que doit relever le journalisme face aux nouvelles technologies.

Des succès notables ont également été enregistrés sur le plan de la recherche. Le financement externe total obtenu au travers des divers projets ayant démarré durant l'année écoulée (plusieurs projets FNRS et un projet européen) dépasse largement le million de francs. Par ailleurs, la FSE a bénéficié d'un appui additionnel du rectorat dans le cadre du projet PME, visant à dynamiser la recherche et à améliorer l'encadrement. Les efforts déployés au cours des années précédentes ont également porté leurs fruits, avec une forte progression du nombre de thèses de doctorat soutenues.

En matière de gestion, la FSE continue de miser sur une répartition équilibrée des prises de décision entre instituts (administration des diverses filières de master) et faculté (bachelor et stratégie générale de développement). Cela a permis d'établir les orientations-clé de la FSE sur la base d'un large consensus. La préparation et la réalisation de la visite des experts OAQ a conduit à la publication et à la clarification des processus de décisions au sein de la faculté. Dans la foulée, les premiers contacts ont été établis pour lancer la première étape du processus d'accréditation EQUIS. L'exigüité des locaux constitue le bémol de ce panorama globalement positif. La venue de l'AJM a notamment conduit à un nouvel éparpillement de la faculté sur trois sites. Une solution plus satisfaisante devra être trouvée à terme.

En résumé, la FSE a poursuivi son redressement, confirmant la pertinence de la réorientation adoptée en 2002, et exploitant de la manière la plus efficace possible les ressources disponibles. Elle a atteint les limites de cet exercice, et compte désormais sur l'appui des autorités universitaires pour pouvoir stabiliser son développement à long terme, au moyen d'une hausse raisonnable de ses ressources et de la mise à disposition d'un bâtiment identitaire de taille appropriée.

## 6.4.2 Offre de formation

- baccalauréat universitaire en sciences économiques
- master of science in finance, major in financial analysis
- master of science in international business development
- master of science in statistics
- master of science in economics, major in public economics
- master of science in information systems
- master of science in psychology, major in work and organizational psychology
- master of arts in public management and policy, major in public economics
- master of arts in journalism
- master of advanced studies in human resources and career management
- encadrement doctoral dans six domaines : finance, informatique, sciences économiques, management, journalisme, psychologie du travail et statistique

Par ailleurs, les professeurs de la Faculté ont assuré divers enseignements extra muros, comme professeurs invités ou responsables de formation dans d'autres universités suisses (Fribourg, Berne, Genève et Lausanne) et étrangères (Londres, Vancouver, Varsovie, Wrocław), dans le cadre de programmes soutenus par la CUS (3<sup>ème</sup> cycle en informatique), la CUSO (gestion des ressources humaines et des carrières) et le FNS (Swiss Finance Institute, Pro\*Doc Communication and Health) ou dans le cadre de programmes de formation continue (Fribourg, Genève et Lausanne).

## 6.4.3 Collaborations interuniversitaires

Les collaborations avec d'autres universités s'établissent essentiellement dans les deux cadres suivants :

Enseignement :

- master en systèmes d'information, en commun avec l'Université de Lausanne
- master en finance en collaboration avec les autres universités du Triangle AZUR
- master en économie publique en collaboration avec l'Université de Genève
- master PMP en collaboration avec l'IDEHAP et quatre autres universités suisses
- master of advanced studies in human resources and career management avec les Universités de Genève et Lausanne
- conventions d'échanges d'étudiants dans le cadre du programme ERASMUS et avec l'Université du Kentucky
- école doctorale CUSO en économie appliquée et économétrie
- projet Triangle AZUR INTERACTIVE-MATIS, formation continue en management et technologie des systèmes d'information et de communication

Recherche :

- projet NCCR Affective Sciences (Université de Genève, leading house)
- projet européen en management en collaboration avec l'Université de Lausanne
- programme doctoral CRUS/BENEFRI en logique et information
- nombreux projets FNS associant des chercheurs neuchâtelois avec ceux d'autres universités suisses et étrangères

## 6.4.4 Résumé de l'activité des instituts

### **Académie du Journalisme et des Médias (AJM)**

Fruit d'une étroite collaboration entre l'Université de Neuchâtel et les milieux professionnels du journalisme suisse, l'académie du journalisme et des médias (AJM) a été créée et intégrée à la FSE comme nouvel institut. L'objectif est de mettre sur pied une

formation originale répondant aux nouveaux besoins des entreprises de médias face aux changements technologiques. Madame Cinzia dal Zotto, spécialiste du management des entreprises de médias, est le premier professeur nommé de l'AJM. Un second professeur, spécialisé en nouvelles technologies appliquées aux médias, sera nommé en 2008-2009. L'équipe enseignante est complétée par une palette d'intervenants prestigieux qui assureront, dès la rentrée 2008, les cours du master en journalisme (MAJ). L'annonce de ce dernier a immédiatement suscité de nombreuses candidatures. L'offre de formation de l'AJM devrait être rapidement complétée par des cours spécialisés à destination des cadres des entreprises de médias. De plus, l'AJM organise à intervalles réguliers des événements réunissant des représentants du monde académique et des médias. Le dernier forum de l'AJM, consacré à l'indépendance des médias, s'est tenu à Neuchâtel le 16 novembre 2007 et a connu un vif succès.

### **Institut d'analyse financière (IAF)**

En matière d'enseignement, l'IAF a consolidé les acquis, en accueillant la troisième génération des étudiants du master en finance (orientation analyse financière, avec une soixantaine de demandes d'admission) et en fêtant la première volée de diplômés. Les membres de l'institut ont également donné des cours dans de prestigieuses institutions suisse (Swiss Finance Institute) ou étrangères (London Financial Studies, Simon Fraser University).

Les activités de recherche de l'IAF ont débouché sur la publication d'ouvrages et d'articles dans des maisons d'édition (Edward Elgar) ou des revues de renommée internationale (Journal of Applied Finance, European Journal of Finance). Les membres de l'institut ont également présenté de nombreuses communications scientifiques lors de conférences spécialisées (notamment la Research Conference on Experimental Economics, les conférences annuelles de la European Accounting Association et de la Financial Management Association) et organisé pour la première fois le "Swiss Corporate Finance Day" à Neuchâtel en décembre 2007.

### **Institut de l'entreprise (IENE)**

Le master en développement international des affaires continue de susciter l'engouement des étudiants. Les efforts de l'institut ont porté sur le développement et le renforcement des partenariats permettant d'assurer aux étudiants des stages de qualité. Cela a encore renforcé la valeur ajoutée et l'attractivité d'un diplôme qui a déjà permis à de nombreux titulaires d'occuper des postes de cadres dans des entreprises prestigieuses (dont Swatch, Longines, Daimler Benz, UBS, Procter and Gamble et Hamilton). L'année écoulée a également été caractérisée par la mise au concours d'une nouvelle chaire en publicité, dont le détenteur viendra renforcer l'équipe enseignante de l'IENE courant 2009.

Plusieurs projets de recherche ont été attribués à des membres de l'institut (par le FNS et par la Commission Européenne). Les résultats des recherches en cours ont été présentés dans des conférences réputées et publiés dans des revues d'audience internationale. Le rectorat a manifesté sa confiance en l'IENE en finançant la création d'un ambitieux projet de recherche-action, l'Observatoire des PME, qui vient confirmer le statut de centre de compétence de la FSE en matière de recherche et de formation en internationalisation des PME/PMI. Enfin, le titre de docteur en science du management a été décerné à trois chercheurs de l'institut, messieurs Valéry Bezençon, Reza Etemad-Sajadi et Lassaad Ghachem.

### **Institut du management de l'information (IMI)**

En matière d'enseignement, la première année du programme de master en systèmes d'information, en commun avec l'Université de Lausanne, s'est déroulée à la satisfaction des étudiants et des deux institutions impliquées. Le nombre de nouvelles inscriptions a

connu une forte hausse, ce qui témoigne de l'attractivité de la formation. Par ailleurs, l'institut a été invité à assurer le cours de bases de données de l'Université de Berne.

Sur le plan de la recherche, le professeur Stoffel a été nommé membre du comité de fondation du Fonds National de la Recherche Scientifique (FNS) par le conseil de fondation du FNS. Un nouveau projet de recherche dans le domaine de la gestion des organisations virtuelles académiques a été soumis, et deux articles ont été acceptés dans ce domaine. En plus de ses activités régulières dans différents comités scientifiques, l'IMI a organisé plusieurs séminaires, dont une conférence sur le thème « Semantic Web », dans le cadre des séminaires annuels « Logique et Information », qui a attiré plus d'une cinquantaine de chercheurs nationaux et internationaux.

### **Institut de psychologie du travail et des organisations (IPTO)**

Durant l'année 2007-2008, l'équipe d'enseignants de l'IPTO a continué d'offrir ses deux formations de niveau master, le Master of Science in Psychology, Major in Work and Organizational Psychology et le Master of Advanced Studies in Human Resources and Career Management, qui attirent de plus en plus d'étudiants. L'IPTO poursuit également sa participation au programme doctoral Pro\*Doc « Health and Communication », financé par le FNS.

Les membres de l'IPTO ont également été très actifs sur le plan de la recherche, avec plus de 20 publications dans diverses revues internationales, actes de congrès et ouvrages avec comité de lecture. Ils ont été conviés à plusieurs conférences pour présenter les résultats de leurs recherches. La professeure Franziska Tschan-Semmer a été nommée membre du comité scientifique de la Marie-Heim Vögtlin Stiftung (FNS), et le professeur Adrian Bangerter a été nommé rédacteur associé de la Swiss Journal of Psychology. De concert avec la troisième professeure de l'institut, Marianne Schmid-Mast, les membres de l'IPTO ont continué leur activité au sein de projets FNS, dans les comités scientifiques de congrès et revues spécialisée, ainsi que dans le cadre du NCCR "Affective Sciences".

### **Institut de recherches économiques (IRENE)**

L'IRENE a poursuivi ses activités d'enseignement dans le cadre des deux masters proposés en collaboration avec d'autres universités suisses, le master en économie publique (avec l'Université de Genève) et le master en politique et management public (avec l'IDHEAP et quatre autres universités partenaires). Par ailleurs, les professeurs de l'IRENE (Claude Jeanrenaud, Milad Zarin-Nejadan et Jean-Marie Grether) ont imparti des cours et séminaires dans d'autres universités et hautes écoles suisses (Lausanne, Fribourg et Genève), et ont collaboré à la poursuite de l'école doctorale romande en économie appliquée et économétrie, en partenariat avec les autres universités romandes.

Sur le plan de la recherche, les activités se sont poursuivies dans les divers domaines d'économie publique et internationale couverts par l'IRENE, au travers des mandats de recherche du FNS ou pour le compte d'organismes cantonaux, nationaux (SECO, OFS, DDC) ou internationaux (CNUCED). Ces activités ont débouché sur des présentations dans des conférences spécialisées et sur la publication de nombreux articles et ouvrages scientifiques. Les professeurs de l'IRENE ont poursuivi leur collaboration avec les diverses associations (notamment la SNSSES) et groupes d'experts auxquels ils participent et accordé plusieurs interviews aux médias.

### **Institut de statistique (ISTAT)**

En matière d'enseignement, hormis les nombreux cours de service offerts par l'ISTAT, cette période a coïncidé avec la première année de cours pour le nouveau master of science in statistics, qui a pris le relais de l'ancien diplôme postgrade en statistique, et ceci à la satisfaction générale des étudiants et des enseignants. Le séminaire de

recherche a également connu un franc succès, avec une vingtaine de présentations par des spécialistes de renommée internationale.

L'ISTAT continue à développer une étroite collaboration avec l'Office fédéral de la statistique (OFS) et a décroché de nouveaux projets financés par le FNS. Les activités éditoriales des membres de l'institut se sont poursuivies, dans le cadre de comités éditoriaux et en tant qu'arbitre de nombreuses revues prestigieuses. En association avec leur équipe de recherche, les professeurs de l'institut, Yanyuan Ma et Yves Tillé, ont publié durant l'année écoulée une vingtaine d'articles dans des revues internationales ou des ouvrages avec comité de lecture (dont les très célèbres Journal of the American Statistical Association et Biometrika), et présenté un nombre équivalent de travaux de

#### 6.4.5 Colloques et événements académiques organisés par la faculté

- séminaire biannuel de systèmes d'information à Münchenwiler
- organisation du « First Swiss Corporate Finance Day »
- séminaire de recherche de l'institut de statistique
- cours avancé de statistique d'enquête pour EUROSTAT, en collaboration avec l'OFS
- colloques et conférences organisés en collaboration avec la SNSSES

#### 6.4.6 Statistique des publications

Les professeurs et membres du corps intermédiaire ont publié cinq ouvrages, une quarantaine d'articles spécialisés dans des revues avec comité de lecture et une vingtaine de chapitres dans des ouvrages scientifiques. Compte tenu des contraintes de place, nous renvoyons le lecteur intéressé aux sites web des différents instituts.

#### 6.4.7 Mutations

La professeure Yanyuan Ma (ISTAT) a malheureusement quitté la FSE à la fin de l'année académique. Elle sera remplacée par le professeur Catalin Starica durant l'année 2008-2009. La professeure Cinzia dal Zotto (AJM) a intégré la faculté en août 2008.

## 6.5 Faculté de théologie

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme la professeure Lytta Basset, doyenne de la Faculté de théologie.

### 6.5.1 Résumé général de l'année académique 2007-2008

Les cours de Master en théologie pratique mis en place depuis l'introduction du système de Bologne à la rentrée 2005 connaissent un succès grandissant : l'effectif croît d'année en année et les étudiants se disent très satisfaits, comme le révèlent les évaluations qualitatives. En outre, ils attirent également des auditeurs libres désireux de confronter leur pratique professionnelle à l'enseignement académique. Le regroupement des enseignements par journées en cours-blocs s'avère tout à fait fructueux : il permet la participation active des étudiants en ménageant du temps pour la discussion et le débat en plénum.

Les professeurs de la Faculté dispensent également leur enseignement au niveau bachelor dans les Facultés de théologie de Genève et de Lausanne. Il faut noter aussi leur investissement considérable dans l'enseignement à distance proposé à Genève au niveau du bachelor.

L'année a été marquée par l'organisation d'un colloque interdisciplinaire : « La notion de guérison : approches médicale, anthropologique et théologique ». Proposant des conférences et des ateliers, cette journée visait à offrir une plate-forme de réflexion et d'échange. Elle a remporté un très vif succès, notamment auprès des professionnels de la santé, avec 209 participants. Par ailleurs, ce colloque se voulait une fenêtre promotionnelle : organisé à l'occasion de la Journée des étudiants de bachelor en théologie, il a offert aux étudiants un contact stimulant avec les activités de la Faculté et leur impact sur un large public.

Toujours dans le cadre de la promotion des études en théologie, le Prix de théologie romand 2008 a récompensé six lauréats en provenance de tous les cantons romands. Les problématiques abordées attestent de la richesse de cette moisson : les Cathares, l'éthique, la symbolique spirituelle du feu, une fiction historique sur les Croisades, l'eugénisme ([www.etudierlatheologie.ch](http://www.etudierlatheologie.ch)).

La formation continue organisée par la Faculté de théologie continue de drainer un public important, attestant de l'intérêt de notre société pour les questions théologiques.

La revue internationale de théologie et de spiritualité *La Chair et le Souffle*, après trois ans d'existence, connaît un nombre stable d'abonnés (plus de 1600) répartis en Europe et au Canada principalement. La revue est maintenant vendue également à l'unité en librairie en Suisse, ainsi qu'au Canada et en France grâce notamment à la collaboration du diffuseur français Pollen-Littéral.

### 6.5.2 Offre de formation

Le professeur Félix Moser a dispensé un cours/séminaire optionnel en FLSH (Institut des Sciences de l'information et de la communication), intitulé « l'analyse des discours religieux ».

Outre son enseignement habituel dispensé en FLSH, le professeur Martin Rose a participé au cours transversal dans le cadre du master en histoire « De la cité-Etat à l'empire et aux nouveaux mondes ». Lors de l'évaluation des Sciences historiques, il a été noté que « vu l'effondrement des connaissances des étudiants dans le domaine des sciences bibliques, la Commission recommande très vivement l'intégration institutionnelle d'un enseignement des textes bibliques assuré actuellement par un professeur de la Faculté de théologie. Cette intégration pourrait se faire dans le cadre de la Maison des sciences historiques [...] ».

Deux cours animés par la professeure Lytta Basset se sont déroulés sous l'égide de la formation continue de l'Université de Neuchâtel. Ils ont connu une fréquentation massive, signe de l'intérêt du grand public pour les questions théologiques : « Aimer sans dévorer. A quelles conditions l'amour est-il viable ? » (oct.-déc. 2007, Crêt-Bérard, 299 participants) et « Culpabilité et responsabilité » (mars-mai 2008, Neuchâtel, 331 participants).

### 6.5.3 Collaborations interuniversitaires

La collaboration avec le Centre de formation universitaire de l'Institut de Pastorale de Montréal, ainsi qu'avec le Grand-Séminaire de Rimouski (Québec) se poursuit. La professeure Lytta Basset y a dispensé des cours intensifs destinés aux étudiants de Baccalauréat et de Maîtrise.

Les étudiants de la Faculté ont bénéficié de l'enseignement de Micheline Gagnon, professeure associée de l'Université de Sherbrooke (Québec) durant une semaine intensive.

Outre ses activités d'enseignement, de représentation et de recherche, le professeur Pierre-Luigi Dubied a poursuivi son activité de conseiller à la recherche à la Division I du FNS : 15 séances sur l'année et une cinquantaine de rapports. Il a participé à un Colloque organisé à Zürich par l'Institut d'herméneutique de la Faculté de théologie sur « L'imprévisible », avec une contribution sur les enjeux théologiques et anthropologiques de l'imprévisible. A Paris, fin mars, il est intervenu dans un colloque organisé par la Commission radio de la Fédération Protestante de France sur le thème *Parole, voix, langage*. Dans le cadre de sa collaboration avec les Universités d'Omsk et de Kurgan (Russie), il a contribué à la formation de 3 stagiaires dans le domaine de l'herméneutique théologique.

Le professeur Félix Moser a donné des conférences dans les universités de Louvain-la-Neuve, Göttingen et Bonn durant son congé post-décanal, qui donneront suite à des publications dans les revues *Praktische Theologie* et *Etudes théologiques et religieuses*.

### 6.5.4 Colloques et événements académiques organisés par la faculté

Le colloque interdisciplinaire « La notion de guérison : approches anthropologique, médicale et théologique » (23 avril 2008) organisé par la faculté sous la houlette de la professeure Lytta Basset a rassemblé 209 participants.

Dans le cadre des Programmes doctoraux en théologie, la faculté a collaboré au colloque annuel des doctorants de Suisse romande « Herméneutique de l'image – approches interdisciplinaires » (1-2 oct. 2007, Centre œcuménique de Bossey/GE).

La faculté a invité le professeur de théologie pratique Robert Mager (Université Laval, Québec) dans le cadre de ses colloques doctoraux réguliers.

La professeure Lytta Basset a donné de nombreuses conférences et sessions de formation en Suisse et à l'étranger en lien avec ses publications (Besançon, Paris, Grenoble, Saint-Hyacinthe/Québec, Sherbrooke/Québec, Bruxelles, etc.).

### 6.5.5 Statistique des publications

Plusieurs contributions et articles ont été produits durant l'année écoulée. Deux ouvrages de la professeure Lytta Basset ont été traduits en italien : *Au-delà du pardon. Le désir de tourner la page* et *Culpabilité, paralysie du cœur*.

## 6.5.6 Mutations

Aucune mutation à signaler.



## 6.6 Doctorats 2007-2008

### Faculté des lettres et sciences humaines

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Badoud Nathan Mathieu	Doctorat en sciences humaines - archéologie classique et histoire ancienne	Denis Knoepfler	<i>La cité de Rhodes. De la chronologie à l'histoire</i>
Clavien Christine	Doctorat ès lettres - philosophie	Daniel Schulthess	<i>L'éthique évolutionniste: de l'altruisme biologique à la morale</i>
Corminboeuf Gilles	Doctorat en sciences humaines - linguistique française	Marie-José Beguelin	<i>L'expression de l'hypothèse en français contemporain, entre hypotaxe et parataxe</i>
Cortat Alain Maxime	Doctorat ès lettres - histoire	Laurent Tissot	<i>Un cartel parfait. Les Câbleries et Tréfileries de Cossonay (1898-1987) et les Câbles de Cortaillod (1868-1970). Réseaux, R&amp;D et profits dans l'industrie suisse des câbles</i>
Fernandes Batista Costa Leite Alexandre	Doctorat ès lettres - logique	Jean-Yves Beziau	<i>Interactions of metaphysical and epistemic concepts</i>
Hasdeu Iulia Andrea	Doctorat en sciences humaines - ethnologie	Ellen Hertz Werro	<i>Bori, [R]omni et Faraonance. Genre et ethnicité chez les Roms dans trois villages de Roumanie</i>
Lavanchy Anne	Doctorat en sciences humaines - ethnologie	Ellen Hertz Werro	<i>Comment rester Mapuche au Chili? Autochtonie, genre et transmission culturelle</i>
Moeri Babando Suzanne	Doctorat en sciences humaines - sciences de l'éducation	Pierre Marc	<i>De l'école enfantine à la première année primaire : la construction des rapports à l'école, au métier d'élève et au savoir conçue comme la naissance d'une posture d'être apprenant héritée ou jouée</i>
Nedelcu Mihaela Florina	Doctorat en sciences humaines - sociologie	François Hainard	<i>Néo-cosmopolitismes, modèles migratoires et actions transnationales à l'ère du numérique. Les migrants roumains hautement qualifiés</i>
Poli Raffaele Alessio	Doctorat en sciences humaines - géographie	Etienne Piquet	<i>Production de footballeurs, réseaux marchands et mobilités professionnelles dans l'économie globale. Le cas des joueurs africains en Europe</i>
Robu Adrian	Doctorat ès lettres - archéologie classique et histoire ancienne	Denis Knoepfler	<i>La cité de Mégare et les établissements mégariens de Sicile, de la Propontide et du Pont-Euxin. Histoire et institutions</i>

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Tolivia Sandrine	Doctorat en sciences humaines - ethnologie	Christian Ghasarian	<i>Partir pour se définir: Innovations techniques et production de sens au sein d'une association de safraniers dans le Quercy (France)</i>
Vuillemin Nathalie Mathilde	Doctorat ès lettres - français moderne	Claire Jaquier Kaempfer	<i>Les beautés de la nature à l'épreuve de l'analyse. Programmes scientifiques et tentations esthétiques dans l'histoire naturelle du XVIIIe siècle (1744-1805)</i>

### Faculté des sciences

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Abdou Samir	Doctorat ès sciences - informatique	Jacques Savoy	<i>Recherche d'information plurilingue</i>
Abe Yumiko	Doctorat ès sciences - hydrogéologie	Daniel Hunkeler	<i>Use of stable isotope analyses to assess natural attenuation of chlorinated ethenes in groundwater</i>
Alers Paul Peter	Doctorat ès sciences - microtechnique	Nicolaas-F. De Rooij	<i>Aspects of the synthesis and characterization of diamond and diamond like carbon films</i>
Arsic Dany	Doctorat ès sciences - zoologie	Patrick Guerin	<i>Molecular functional characterization of appetite maturation and its nutrient-dependent control in the African malaria mosquito <i>Anopheles gambiae</i></i>
Aureggi Valentina	Doctorat ès sciences - chimie	Reinhard Neier	<i>1,3-Dipolar Cycloadditions: Click Chemistry for un New Synthesis of 5-Substituted Tetrazoles and applications in Organocatalysis</i>
Badoux Vincent	Doctorat ès sciences - hydrogéologie	Pierre Perrochet	<i>Analyse des processus advectifs-dispersifs en milieux poreux sous contraintes hydrologiques périodiques. Implications pour la protection des captages d'eaux souterraines</i>
Battaglia Corsin	Doctorat ès sciences - physique	Philipp Aebi	<i>Structural and electronic properties of self-assembled nanostructures on silicon surfaces</i>
Baumann Esther	Doctorat ès sciences - physique	Daniel Hofstetter	<i>Near infrared intersubband absorption and photovoltaic detection in GaN/AlN multi quantum well structures</i>

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Blangy	Doctorat ès sciences - chimie	Reinhard Neier	<i>Hydrogénation catalytique des calix[4]pyrolles pour l'obtention de nouveaux ligands : synthèses, structures, complexes de cuivre et manganèse et leur application dans des processus d'oxydation catalytique</i>
Bullinger Géraldine	Doctorat ès sciences - botanique	Jean-Michel Gobat	<i>Alluvial soils in the Swiss Alps</i>
Büsser Daniela Monika	Doctorat ès sciences - zoologie	Patrick Guerin	<i>Host plant volatiles influence the behavioural responses of the European grape berry moth, <i>Eupoecilia ambiguella</i>, to its sex pheromone</i>
Canivet Jérôme Julien	Doctorat ès sciences - chimie	Georg Suess-Fink	<i>Complexes métalliques hydrosolubles à ligands arène ou cyclopentadiényle</i>
Casera Steve	Doctorat ès sciences - informatique	Peter Kropf	<i>Visualisation scientifique collaborative</i>
Chahen Ludovic Jacky	Doctorat ès sciences - chimie	Georg Suess-Fink	<i>Complexes plan-carrés de palladium à configuration trans</i>
Clot Bernard	Doctorat ès sciences - botanique	Philippe Küpfer	<i>Pollen dans l'air du Plateau suisse : paramètres climatiques et nouveaux risques pour les allergies</i>
Coppo Nicolas Patrick	Doctorat ès sciences - géologie	François Zwahlen	<i>Morphologies of conductive structures inside and around the Las Canadas caldera, Tenerefice, Canary Islands</i>
Cubero Garcia Oscar Jesus	Doctorat ès sciences - physique	Piero Martinoli	<i>Dynamics of Josephson junctions in a superconducting ring using a "Three-Coilers" technique</i>
De Rooij Rob	Doctorat ès sciences - hydrogéologie	Pierre Perrochet	<i>Towards improved numerical modeling of karst aquifers : coupling turbulent conduit flow and laminar matrix flow under variably saturated conditions</i>
Despont Laurent	Doctorat ès sciences - physique	Philipp Aebi	<i>Probing nanoscale ferroelectricity by photoelectron diffraction</i>
Gautier Cyrille François Nicolas	Doctorat ès sciences - chimie	Thomas Büergi	<i>Preparation, size separation and chiroptical properties of chiral gold nanoparticles</i>
Giorgetta Fabrizio Raphaël	Doctorat ès sciences - physique	Daniel Hofstetter	<i>Design, fabrication, and testing of intersubband infrared photodetectors operating at wavelengths between 2 <math>\mu</math>m and 17 <math>\mu</math>m</i>
Haemmerli Marc	Doctorat ès sciences - botanique	Philippe Küpfer	<i>Molecular aspects in systematics of <i>Gentiana Sect. Calathianae</i> Froel.</i>

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Hebeisen Christian Pierre	Doctortat ès sciences - zoologie	Redouan Bshary	<i>Population size, density and dynamics, and social organization of wild boar (Sus scrofa) in the Basin of Geneva</i>
Ilegms Michael	Doctortat ès sciences - botanique	Félix Kessler	<i>Class III HD-ZIP transcription factors in patterning and differentiation of the vascular system in Arabidopsis</i>
Ivanova Anita Veselinova	Doctortat ès sciences - chimie	Thomas Ward	<i>Evolution rationnelle de métalloenzymes artificielles basées sur la technologie Streptavidine-Biotine pour la catalyse énantiosélective par transfert hydrogénéant de dérivés carbonylés</i>
Kaczmarek Mary-Alix Odile Sylvaine	Doctortat ès sciences - géologie	Angelika Kalt	<i>Melt migration and deformation in the upper mantle</i>
Kaufmann Christian Urs	Doctortat ès sciences - zoologie	Bruno Betschart	<i>Identification, characterisation, and function of adipokinetic hormones and receptor in the African malaria mosquito, Anopheles gambiae (Diptera)</i>
Kissling Jonathan	Doctortat ès sciences - botanique	Philippe Küpfer	<i>Phylogenetics of tribe Exaceae (Gentianaceae) based on molecular, morphological and karyological data with special emphasis on the genus Sebaea - Taxonomic treatment of Exochaenium, Lagenias and the new genus Klackenbergia</i>
Kueffer Nicolas René	Doctortat ès sciences - botanique	Daniel Job	<i>Wood-inhabiting aphyllporoid basidiomycetes: diversity, ecology and conservation</i>
Moran Cadenas Francisca	Doctortat ès sciences - zoologie	Lise Gern	<i>Identification de "Borrelia sp", agent de la borréliose de Lyme et de l'ADN de l'hôte chez la tique "Ixodes ricinus" et étude de sa phénologie en fonction de l'altitude en Suisse</i>
Okmeni Nguemeliu Jeannine	Doctortat ès sciences - chimie	Jean-Marc Neuhaus	<i>Functional study of vacuolar sorting receptors in transgenic "Arabidopsis thaliana" plants</i>
Pelletier Laure	Doctortat ès sciences - géologie	Angelika Kalt	<i>The oceanic mantle as an important repository for the light elements Li, Be and B</i>
Pordea Anca	Doctortat ès sciences - chimie	Thomas Ward	<i>Chemogenetic protein engineering : optimization of artificial metalloenzymes for oxidation and reduction reactions</i>
Receveur Rogier Alphons Maurice	Doctortat ès sciences - microtechnique	Nicolaas-F. De Rooij	<i>Micro System Technologies for Implantable Applications : Bi-Stable MEMS Switch</i>
Roeder Gregory Alexandre	Doctortat ès sciences - zoologie	Martine Rahier	<i>Ecological interactions between two species of leaf beetle, a rust fungus and their host plant</i>

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Rusbandi Untung Edy	Doctorat ès sciences - chimie	Thomas Ward	<i>Artificial metalloprotein based on biotin-(strept) avidin technology : thermodynamic, kinetic and selectivity considerations</i>
Savoy Ludovic	Doctorat ès sciences - hydrogéologie	Daniel Hunkeler	<i>Use of natural and artificial reactive tracers to investigate the transfer of solutes in karst systems</i>
Scheinert Maxi	Doctorat ès sciences - physique	Jérôme Faist	<i>Optical pumping : a possible approach towards a SiGe Quantum cascade laser</i>
Tamo Cristina	Doctorat ès sciences - zoologie	Théodoor Turlings	<i>A comparative study on the plant odour preferences and learning ability of three solitary endoparasitoids of Spodoptera species</i>
Vallinayagam Ramakrishnan	Doctorat ès sciences - chimie	Reinhard Neier	<i>Synthesis of Novel Prodrugs for Targeted Photodynamic Therapy</i>
Vancolen Séverine Martine Ginette	Doctorat ès sciences - géologie	Eric Verrecchia	<i>Analyses statistiques des signaux d'incrémentes sur des coquilles lacustres (Unionidae) : relations avec les cycles de croissance.</i>
Weiss Sebastian Eugen Wilhelm	Doctorat ès sciences - physique	Matthias Blau	<i>Aspects of Penrose Limits and Spacetime Singularities</i>
Weiteneder Christophe Yves Robert	Doctorat ès sciences - microtechnique	Hans-Peter Herzig	<i>Nanostructuring of surfaces for optical and visual security applications using lithography techniques</i>
Zava Olivier Pierre	Doctorat ès sciences - botanique	Jean-Marc Neuhaus	<i>Functional characterisation of AtRMR proteins in Arabidopsis thaliana</i>

## Faculté de droit

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Benoit Anne Isabelle	Doctorat en droit	Pascal Mahon	<i>Le partage vertical des compétences en tant que garant de l'autonomie des Etats fédérés en droit suisse et en droit américain</i>
Flückiger Christian	Doctorat en droit	Olivier Guillot	<i>La protection des données médicales des sportifs professionnels : au sein d'une équipe et dans le cadre de la lutte contre le dopage</i>
Portmann Jean Luc	Doctorat en droit	Jean-François Aubert	<i>Histoire de la composition du Gouvernement fédéral de la Confédération Suisse</i>

## Faculté des sciences économiques

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Etemad Sajadi Reza	Doctorat en Management (PhD in Management)	Michel Kostecki	<i>Internationalization of Service Firms : The case of Computer-Related Services</i>
Graber Anne-Caroline	Doctorat ès science	Ernest Weibel	<i>Denis de Rougemont : une philosophie politique et une pensée européenne pour éclairer notre temps</i>
Sonney Frédéric André	Doctorat en Finance (PhD in Finance)politique	Michel Dubois	<i>Country versus Sector Influences And Financial Analysts' Specialization</i>

## 6.7 Docteurs honoris causa 2007

Les titres suivants ont été décernés à l'occasion du Dies 2007 :

Nom et Prénom	Faculté	Commentaire
Deiss Joseph	Faculté des sciences économiques	« M. Joseph Deiss, chargé de cours en économie politique à l'Université de Fribourg, président de la Confédération helvétique en 2004 et ancien chef du Département fédéral de l'économie, a reçu le grade de docteur ès sciences économiques HONORIS CAUSA pour sa contribution remarquable, tout au long de son brillant parcours universitaire et politique, à la promotion de l'analyse économique dans les processus de décisions politiques en Suisse, que ce soit sur le plan interne ou dans le cadre des relations de notre pays avec les autres nations. » <i>(extrait du site internet de la FSE)</i>
Schlup Michel	Faculté des lettres et sciences humaines	« En conférant le titre de docteur honoris causa à Michel Schlup, l'Université de Neuchâtel reconnaît un engagement incessant et multiple pour la conservation, l'étude et la divulgation d'un patrimoine intellectuel d'importance internationale. » <i>(extrait du Dies Academicus 2007)</i>
Botta Mario	Faculté des lettres et sciences humaines	« l'Université de Neuchâtel est fière et heureuse de conférer à Mario Botta le titre de Docteur honoris causa, pour son oeuvre architecturale exceptionnelle, dont le rayonnement international honore notre pays, mais aussi pour son action capitale en faveur de l'étude de l'histoire de l'architecture et de l'art, enfin pour sa contribution majeure à la fondation d'une université suisse. » <i>(extrait du Dies Academicus 2007)</i>

## 7 Rapport du rectorat

### 7.1 Rapport du recteur

Le présent rapport a été établi par M. le professeur Jean-Pierre Derendinger, recteur.

La fin de l'année académique 2007-2008 a également mis un terme à ma présence à la direction de l'Université. Le présent texte est donc l'occasion d'un bref bilan préliminaire de dix-huit mois intenses, que j'estime fructueux, à la tête de l'institution.

L'activité de l'équipe rectorale a suivi plusieurs axes. Premièrement, entreprendre une profonde restructuration de la Faculté des sciences conduisant à trois transferts d'activités et à l'interruption de plusieurs filières à effectifs insuffisants. Deuxièmement, démarrer le processus de création et de renforcement des points forts académiques et scientifiques de l'Université permis par les ressources libérées par les transferts. Troisièmement, harmoniser le fonctionnement de l'Université, renforcer l'encadrement des étudiants et installer une gestion budgétaire rationnelle et efficace, trois aspects essentiels à la vie de l'institution mis à mal par une direction chaotique et confuse lors de la première partie du mandat rectoral de quatre ans.

L'Université de Neuchâtel fait partie des « petites » hautes écoles suisses. En regard du nombre de ses étudiants et de son espace naturel de recrutement, un fait s'impose comme évident. S'il importe de travailler à un accroissement de l'effectif, il est illusoire d'espérer trouver dans cet accroissement les moyens et la justification d'une Université couvrant avec succès toutes les disciplines de ses facultés. Pour assurer son développement, l'Université de Neuchâtel doit en priorité agir sur sa structure, déterminer ses domaines d'activités et, dans ces domaines, trouver les moyens nécessaires à un enseignement et une recherche visant à l'excellence.

Ce constat justifie la restructuration de la Faculté des sciences touchant la physique, les sciences de la Terre et la microtechnique, une opération envisagée par la Faculté elle-même dès la mise en place du système de Bologne. De même, il met en lumière l'importance pour l'Université de se montrer active dans la collaboration interuniversitaire, l'objectif étant de mettre en commun les qualités des partenaires pour créer des filières académiques de très haut niveau.

L'intégration de l'Institut de microtechnique à l'EPFL dans une optique de développement du site neuchâtelois a été conclue. Elle sera effective au premier janvier 2009 avec l'ambition de construire rapidement un nouveau laboratoire de recherche. La recherche en microtechnique est essentielle au Canton de Neuchâtel et à la région. Son développement est une question qui doit être envisagée dans ce cadre et non dans la seule Université. Les moyens et investissements requis sont considérables et doivent anticiper l'évolution technologique. Mobiliser à Neuchâtel la Confédération, par l'EPFL, le Canton et les acteurs économiques est donc une option d'avenir.

La fin de l'année académique a vu le transfert de la physique des particules à l'Université de Berne et d'une partie des Sciences de la Terre à l'Université de Lausanne. Ces transferts s'accompagnent de l'arrêt des filières de physique, sciences de la Terre et microtechnique caractérisées par l'insuffisance des effectifs et le déséquilibre financier qui en découle.

Dans les trois cas, ces transferts sont des opérations tripartites : une période de transition (jusqu'en 2011) est financée par la Confédération (à hauteur de 34 millions), la haute école accueillant les groupes transférés assure le financement au-delà de cette période de transition, l'Université de Neuchâtel dispose des ressources libérées pour son développement. Globalement, ces opérations de transfert ont un coût. Elles ne font sens que pour des activités de très bonne qualité scientifique. Sans l'engagement de la Confédération, sur décisions de la CRUS, de la CUS et du Secrétariat d'Etat à la

recherche, l'opération n'est pas possible. Sans la tenue à long terme des engagements pris, le succès de l'investissement est improbable.

En 2008, l'Université se sera enrichie de plusieurs nouveaux domaines et filières. En particulier, l'Académie du journalisme et des médias a été créée en Faculté des sciences économiques, avec son master spécialisé conçu avec la collaboration des entreprises des médias où les étudiants iront en stage. Cette filière est un exemple de formation accessible aux titulaires d'un baccalauréat universitaire à objectif clairement professionnalisant. Après plusieurs années de travaux préliminaires, le Glossaire des patois de la Suisse romande a été intégré à la Faculté des lettres et sciences humaines. En Faculté des sciences, le Centre d'hydrogéologie se développe vers la géothermie, avec un nouveau groupe de recherche et de nouvelles filières. Plusieurs groupes, et tout particulièrement le laboratoire Temps-Fréquence et le Forum des migrations, ont enregistré un développement remarquable de leur activité et de leurs financements externes.

Dès l'été 2007, il a été demandé aux facultés de concevoir de nouveaux projets académiques et scientifiques. Définir ces projets et les transformer en points forts de l'Université en utilisant à bon escient les ressources libérées par les transferts est sans doute une priorité stratégique.

En dix-huit mois seulement, le rectorat a ainsi conduit un programme de réformes structurelles d'une ampleur considérable qui devrait ouvrir à l'Université une période de développement et de création.

En matière de gestion, je me bornerai à mentionner ici l'augmentation de plus de 20% du nombre de postes d'assistants attribués aux facultés, une amélioration importante de l'encadrement obtenue par la seule réaffectation du budget global de l'Université.

Pendant ces deux années, l'Université de Neuchâtel a reçu un remarquable soutien du Canton de Neuchâtel : octroi d'un crédit d'équipement ambitieux, approbation du budget destiné à l'importante rénovation du bâtiment du 1<sup>er</sup> Mars, allocation d'un financement satisfaisant pour 2008, plein soutien lors des négociations de restructuration. L'Université est importante pour Neuchâtel et le rectorat s'est efforcé d'établir une communication ouverte et réaliste avec l'ensemble de ses interlocuteurs cantonaux. Je tiens à souligner ici la qualité et la transparence de la collaboration garante d'un travail efficace avec la cheffe du département, Madame Sylvie Perrinjaquet, et avec ses collaborateurs.

L'Université de Neuchâtel a aujourd'hui un nouveau rectorat dont la tâche stratégique est de remodeler l'institution. Je souhaite que lorsque le temps passé permettra d'en tirer le bilan, les options choisies, que je crois correctes, auront porté leurs fruits.

## 7.2 Rapport du vice-recteur « enseignement »

Le présent rapport a été établi par M. le professeur Daniel Schulthess, vice-recteur.

### Généralités

L'année académique 2007-2008 se caractérise par un important travail de consolidation institutionnelle en matière d'enseignement universitaire. Aux côtés du rectorat, ce travail implique les décanats des facultés, mais aussi le service académique (SACAD), le service juridique (SJ) et le service informatique et télématique (SITEL).

Vers la fin de l'année académique, l'UniNE finalise son règlement d'admission des étudiants RAUN (Règlement d'admission à l'Université de Neuchâtel) après plusieurs années de délibérations et d'expérience. La présence des « conseillers aux études » dans les facultés permet une grande proximité avec la pratique. Dans le domaine de l'admission à l'université, ce texte prend le relais du Règlement général de l'Université de 1997 (RGU) et intègre tous les éléments nécessaires de la Loi sur l'Université refondue en 2002 (LU) ainsi que les directives récentes de la CRUS. Le RAUN tient compte de l'application de la Déclaration de Bologne de 1999, et spécialement de la question spécifique de l'admission au master, une notion inexistante il y a quelques années. En effet l'université doit désormais procéder à deux admissions successives, l'une au bachelor, l'autre au master. Les règles et les pratiques ne peuvent pas être les mêmes dans les deux cas. Il ne reste désormais que quelques dispositions isolées du RGU qui n'aient pas été reprises et repensées dans le nouveau cadre légal universitaire : il importera de clore ce travail de mise à jour par un Règlement général des études et des examens (RGEE).

Le travail réglementaire assez ingrat impliqué par le RAUN reflète un haut degré d'intégration dans la conception même des études, qu'il s'agisse de la description des filières et des examens, de leur encadrement juridique et de leur saisie administrative dans l'informatique. Tout doit conspirer dans cet édifice complexe que dans son travail quotidien chacun – futur étudiant, étudiant, professeur, services facultaires et centraux – n'aperçoit jamais que sous un angle bien spécifique.

### Articulation rectorat-facultés

La collaboration du rectorat et des facultés passe souvent par la révision de textes réglementaires existants : les facultés les adoptent et le rectorat les ratifie. Depuis novembre 2007, un nouvel instrument vient cadrer cette collaboration, la « Directive concernant la procédure d'adoption et de ratification des règlements des facultés ». Le SJ intervient le plus tôt possible dans la procédure, en bonne entente avec les facultés. Un format commode nouvellement adopté vient faciliter cette démarche : une présentation en trois colonnes parallèles (« empruntée » à l'UniL !), texte en vigueur, modifications, justification.

Autre innovation, au bénéfice des étudiants cette fois-ci : désormais la remise du Supplément au diplôme (DS) donnant une description détaillée des études suivies s'effectue immédiatement après l'obtention du diplôme, au moment du bouclage du dossier, et non plus à l'automne lors des cérémonies de remise de diplômes.

Enfin, les interactions entre le rectorat et les facultés ont été très présentes dans la visite à l'UniNE de la délégation OAQ au printemps 2008. Les efforts de l'UniNE dans le suivi semestriel de la qualité des enseignements par un questionnaire court mais systématique ont été dûment portés au compte des réalisations de UniNE en matière d'assurance qualité.

### Masters professionnalisants

L'année académique voit la mise en place de trois masters à visée professionnalisante, avec début des admissions en septembre 2008. Ces filières de formation, façonnées en

interaction avec les milieux professionnels, comportent notamment des stages prolongés :

- le master en journalisme en FSE (Master MAJ), filière instaurée suite à des négociations avec la Fondation du Centre Romand de Formation des Journalistes (CRFJ) qui représente les professions du journalisme, et dont la mise au point comporte une douzaine de textes de référence (conventions, règlements, directives, ...);
- le master en logopédie en FLSH, qui fait suite au pilier de bachelor en logopédie, ces formations successives remplaçant désormais le diplôme d'orthophoniste à l'UniNE ;
- le master Etudes muséales, un master commun du Triangle AZUR dans lequel l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie (IHAM) de la FLSH joue un rôle-clé.

Du fait de la disponibilité limitée des places de stage, les masters professionnalisants – du moins pour l'immédiat dans les deux premiers ci-dessus – impliquent la mise en adéquation des admissions avec les possibilités d'obtenir des places de stage. Cette question entourée de nombreuses difficultés juridiques incite le rectorat à demander aux autorités politiques de donner à l'Université les moyens légaux de procéder à cette mise en adéquation. C'est ainsi que le Grand Conseil neuchâtelois, dans sa séance du 27 mai 2008, approuve un « Décret concernant l'admission des candidates et des candidats à des formations professionnalisantes à l'Université de Neuchâtel ». Aucune demande de referendum n'ayant été annoncée, le décret est promulgué le 4 juillet 2008.

### **Formation continue dans les facultés**

Deux facultés – droit, sciences économiques – adoptent un dispositif de formation continue facultaire, fondé principalement sur l'utilisation des cours existants. Le rectorat ratifie les nouvelles dispositions nécessaires et définit en particulier un cadre financier pour de telles opérations. La Faculté de droit prend une place enviable dans la formation continue des magistrats, en tant que lieu de formation choisi par la nouvelle Académie suisse de la magistrature. La Faculté des sciences, avec le nouveau Master d'études avancées en hydrogéologie (MAS in hydrogeology), contribue à donner un rôle plus affirmé à son domaine hydrogéologie.

### **Faculté des sciences**

Les changements profonds en cours en Faculté des sciences (projets IMT avec l'EPFL, physique des particules avec l'UniBE, GeoNova avec l'UniL) ne peuvent être sans conséquence sur l'offre de formation. C'est ainsi qu'il n'y a plus de nouvelles admissions bachelor et master depuis septembre 2008 dans les domaines suivants : physique, micro- et nanotechnologie, géologie. Le master de la FS en biogéosciences, quant à lui, deviendra un master commun AZUR en septembre 2009.

### **Coordination Triangle AZUR**

L'activité de coordination du Triangle AZUR (universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel) gagne de l'importance d'année en année. Dans le domaine de l'enseignement, les vice-recteurs concernés prennent un rôle significatif dans les réalisations communes (sous le nom de « VR3 »). La coordinatrice AZUR Mme Anne-Béatrice Bullinger entrant dans les services diplomatiques de la Confédération au printemps 2008, elle est remplacée par M. Bernard Zuppinger. Parmi les sujets importants de l'année, il faut signaler la mise au point d'un nouveau règlement-type pour les masters communs AZUR et le master commun en études muséales. Par ailleurs le domaine de la théologie fait l'objet de nombreuses discussions, dans la mesure où les rectorats souhaitent une intégration et mutualisation accrues de ce domaine, dans la continuité de la Fédération des facultés de théologie établie en 2004.

L'importance prise par le Triangle AZUR n'empêche pas les activités BENEFRI (universités de Berne, Neuchâtel et Fribourg) de garder une pertinence. Des conventions sont mises à jour au bénéfice de la mobilité des étudiants (archéologie, histoire de l'art et muséologie).

## 7.3 Rapport du vice-recteur « recherche et qualité »

Le présent rapport a été établi par M. le professeur Hans Beck, vice-recteur.

### Qualité

Le rectorat a adopté, en été 2007, les grandes lignes de l'assurance qualité et en a informé les doyens. Il s'agit d'abord de préciser la mission attribuée à chaque secteur de l'Université et les objectifs qui sont à atteindre. Les responsables des unités déploient alors les actions nécessaires pour réaliser les objectifs et ils tirent un bilan annuel sur leurs réussites et sur les éventuelles améliorations à envisager. Dans le but de rendre visibles la qualité et les actions déployées pour la garantir, des opérations d'évaluation sont effectuées. Elles portent en particulier sur la qualité des enseignements, sur la satisfaction des étudiants aux différentes étapes de leur cursus universitaire et sur l'ensemble des activités académiques d'une unité donnée. Différentes actions correspondant à ce concept général ont été réalisées dans la période couverte par ce rapport :

Les enseignements sont évalués par les étudiants durant la deuxième moitié de chaque semestre.

Une enquête sur la satisfaction des étudiants entrés en automne 2007 a été effectuée.

Deux secteurs – l'institut de mathématiques en FS et les sciences historiques en FLSH – ont été évalués. Dans les deux cas les experts externes ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité des prestations fournies dans l'enseignement et la recherche, tout en formulant des recommandations qui ont été traduites en un bref plan d'action par les personnes ayant piloté l'évaluation. Les deux évaluations ont non seulement permis de mettre en évidence des aspects qualité, mais elles ont également pu proposer quelques pistes de réflexion pour l'avenir. L'Institut de mathématiques doit en effet bien cerner son rôle dans une Faculté des sciences restructurée. Dans le domaine de l'histoire, le profil de deux chaires devenues vacantes est à préciser.

L'événement le plus important dans ce contexte était sans doute l'audit qualité effectué fin avril 2008 par cinq experts choisis par l'Organe d'assurance qualité (OAQ) mandaté par la Conférence Universitaire Suisse (CUS). L'OAQ procède tous les 4 ans à un tel examen visant à analyser les mesures déployées pour assurer la qualité et à contrôler si les standards formulés par la CUS fin 2006 sont respectés. Les experts ont basé leur examen sur un rapport d'autoévaluation qui leur présentait le fonctionnement de notre université – avec un regard particulier sur l'aspect qualité – et qui donnait notre appréciation du standard qualité atteint. Environ 80 personnes appartenant à tous les secteurs et tous les groupes de personnel de l'Université ont été convoquées à des entretiens avec les experts. Trois filières d'études (mathématiques, sciences économiques et philosophie) ont été choisies pour mettre en évidence nos démarches garantissant une formation de haut niveau.

Les experts ont exprimé leur satisfaction par rapport au progrès qui a été réalisé en matière d'assurance qualité depuis le premier audit en 2004. Toutefois, étant donné que le concept qualité actuel n'a été formulé qu'en été 2007, sa réalisation à l'heure actuelle est évidemment encore lacunaire. Ainsi les experts ont-ils formulé un certain nombre de recommandations pour améliorer encore notre système et pour répondre de manière plus concrète aux exigences de la CUS.

### Recherche

Comme chaque année de nombreux projets de recherche ont été réalisés dans les différentes disciplines scientifiques représentées au sein de notre université. Les rapports des facultés les mettent en évidence. Quelques succès particuliers méritent d'être mentionnés dans ce chapitre:

- Le 25 mai 2008 à 1h53 du matin, la mission Phoenix a touché le sol martien avec à son bord un microscope à force atomique (AFM) conçu à l'Université de Neuchâtel.
- Une étude dirigée par Marianne Schmid Mast de l'Institut de psychologie du travail démontre le lien entre le rôle traditionnel du mâle et la vitesse au volant.
- Des chimistes de notre université (Bruno Therrien et Georg Süss-Fink), de l'EPFL et du CHUV, envisagent une nouvelle approche dans la lutte contre le cancer.
- Thierry Adatte, avec une paléontologue américaine, a présenté la théorie selon laquelle des éruptions volcaniques massives en Inde pourraient être à l'origine de la disparition des dinosaures.
- Les chiffres du dernier recensement en France ont été publiés à l'aide de nouveaux algorithmes développés par Yves Tillé, professeur de statistique, et d'autres chercheurs.

Plusieurs groupes participent à des projets de recherche européens du FP7, entre autres :

- Gerald Reiner de l'Institut de l'entreprise à la Faculté des sciences économiques pilote le projet "Keeping jobs in Europe" visant à aider nos entreprises à rester compétitives sur le marché mondial.
- Pascal Felber à l'Institut d'informatique a reçu un financement important de l'UE dans le cadre du projet VELOX dont le but est de développer les mémoires transactionnelles susceptibles d'améliorer les performances des processeurs qui atteignent actuellement leurs limites.

Un certain nombre de distinctions témoignent de la qualité de nos activités :

- Pierre Thomann, directeur du Laboratoire temps-fréquence a reçu le prestigieux "European Frequency and Time Award 2008" dans le cadre du 22e Forum Européen Temps-Fréquence.
- Denis Knoepfler, professeur d'histoire ancienne et d'archéologie classique a reçu le Prix de l'Institut neuchâtelois.
- Le Prix Nexans 2007 a été octroyé à Nicolas Wyrsh, chercheur au laboratoire de photovoltaïque du professeur Christophe Ballif à l'Institut de microtechnique de l'Université de Neuchâtel.

Plusieurs prix ont été décernés à des doctorantes et doctorants. La liste ci-dessus n'est de loin pas exhaustive. Des informations plus détaillées sur les projets susmentionnés et les mérites des chercheurs distingués peuvent être trouvées sur internet sous « Communiqués de presse » et « Trait d'union », où d'autres projets de recherche sont également mentionnés.

Le Pôle national de recherche « Survie des plantes » a poursuivi ses multiples activités de recherche. Début avril le Fonds national a nommé Ted Turlings à sa direction. Il succède à Martine Rahier qui entrera en fonction en tant que rectrice de notre Université le 1er août 2008. Spécialiste du langage parfumé des plantes T. Turlings travaille depuis 12 ans déjà à notre Institut de biologie.

Nos chercheurs ont des liens et des coopérations nombreuses avec des collègues dans d'autres institutions, en Suisse et à l'étranger. Dans un nouveau projet de collaboration interuniversitaire, l'UniNE jouera un rôle particulier : la Conférence universitaire suisse (CUS) a en effet octroyé un montant d'un million de francs au projet MOVE qui vise à former une nouvelle génération de chercheurs sur les mobilités ; la circulation des personnes, des connaissances et des capitaux joue un rôle central dans nos sociétés contemporaines. Ce projet sera dirigé par l'Université de Neuchâtel et exécuté en collaboration avec les universités de Berne, Lausanne, Zurich et Neuchâtel.

## Qualité de la recherche

L'obligation d' « évaluer périodiquement les résultats obtenus dans les domaines de la recherche » est un élément des directives qualité de la CUS. L'évaluation des résultats d'un projet de recherche donné doit évidemment se faire par les experts dans le domaine, mais il existe d'autres aspects caractérisant la qualité de la recherche d'une institution universitaire et sur lesquels il est important d'avoir une vue d'ensemble cohérente.

Notre université participe à l'élaboration d'un « portrait du paysage académique romand » piloté par le secrétariat de la CUSO. Dans un premier temps, cette carte montrera les domaines de la biologie (non médicale) présents au sein des quatre universités romandes. Un tel instrument de travail permettra sans doute de détecter des lacunes qui pourraient être comblées et des coopérations interuniversitaires qui pourront mieux mettre à profit les compétences des chercheurs individuels. D'autre part, il faudra éviter une « simplification » exagérée de ce paysage, laquelle pourrait résulter de la volonté d'éviter toute activité semblable au sein d'unités différentes, ce qui risquerait de nuire à la richesse du paysage scientifique de notre région.

Recruter des chercheurs de haut niveau et assurer de bonnes conditions de travail pour eux est sans doute une condition incontournable pour assurer la qualité de la recherche. Notre université prend part à deux opérations visant cet objectif :

Actionuni – l'association suisse des chercheurs, représentant la relève scientifique et les associations de corps intermédiaire des universités et EPF aux niveaux suisse et international – est en train de réaliser une étude sur le corps intermédiaire des hautes écoles suisses. Un rapport devrait paraître vers l'automne 2008 donnant des informations sur diverses questions, telles que la durée du doctorat et l'encadrement des doctorants, la situation salariale et la disponibilité des assistants et collaborateurs scientifiques de différents niveaux pour la recherche, ou encore le soutien dans la planification de la carrière professionnelle.

Par l'intermédiaire de la Conférence des Recteurs (CRUS), les hautes écoles suisses souscrivent aux concepts formulés par l'Union européenne en 2005 dans la « Charte européenne du chercheur et code de conduite pour le recrutement des chercheurs ». Dans ce cadre, une enquête portant sur la structure des carrières et la mobilité des jeunes chercheurs sera lancée prochainement. Un groupe de contact, guidé par R. Klappert, le responsable en matière de projets européens, assure dès maintenant le lien avec la CRUS pour ces actions. Même si l'on enfonce sans doute des portes ouvertes en ce qui concerne les conditions de travail des chercheurs dans les hautes écoles suisses – en comparaison avec d'autres pays – cela vaut la peine de participer, étant donné que l'UE mettra à disposition des bourses pour accueillir des chercheurs des pays de l'Europe de l'est.

Nous participons également à des actions qualité initiées par la CRUS dans le cadre de son projet de coopération et d'innovation intitulé « Mesurer les performances de la recherche ». Le projet, qui vise à doter les universités d'instruments adéquats pour mesurer les résultats de la recherche et de les comparer à l'échelle internationale, comporte deux volets :

D'une part, une analyse bibliométrique a été réalisée par un institut de l'Université de Leiden. Dans cette étude, la liste des publications parues entre 1997 et 2006 dans des revues scientifiques, faisant partie d'une certaine base de données a été établie et leur impact a été mesuré en comptant les citations de ces publications qui se trouvent dans des articles parus dans le même ensemble de revues. Le résultat pour notre Université – qui correspond tout à fait à ce qui a été trouvé par d'autres analyses de ce type, et à ce qui vaut pour les autres hautes écoles – montre que cette méthode de valoriser la recherche attribue une bonne performance aux sciences exactes et naturelles, alors que les sciences humaines et sociales (SHS) s'en sortent plutôt mal. Toutefois, il est important de ne pas en tirer des conclusions hâtives : la base de données utilisée ne

correspond que très partiellement aux différents « canaux » à travers lesquels les SHS communiquent les résultats de leurs recherches.

D'autre part, sur la base d'une mise au concours, plusieurs projets ont été sélectionnés par la CRUS ayant justement le but de développer des méthodes adéquates pour la mesure de l'impact des projets de recherche en sciences humaines et sociales. Le projet « Décrire et mesurer la fécondité de la recherche en sciences humaines et sociales à partir d'études de cas » formulé par Jean-François Perret de notre FLSH, en fait partie. Il sera piloté par notre Université et réalisé en collaboration avec les Universités de Lausanne et du Tessin.

Présenter les activités de recherche et les résultats obtenus à un public plus large est un autre effort à consentir pour garantir que la qualité en soit mieux appréciée. Les sites internet des unités de notre Université fournissent certes des informations et notre service de presse et de communication joue déjà un rôle très actif dans ce domaine, mais une couverture plus systématique de ces activités serait sans doute souhaitable. Notre groupe « Qualité de la recherche » soutient cette idée et propose d'établir un « Portail de la recherche » présentant de manière plus cohérente les groupes de recherche, leurs projets, leurs publications et leur place au sein de la communauté scientifique et de la société en général.

N.B

Le vice-recteur « finances » a quitté le rectorat au printemps 2007. Sa fonction n'a pas été repourvue en tant que telle mais a été reprise au plan stratégique par le recteur intérimaire et, sous l'aspect opérationnel, par le directeur du département finances et ressources humaines. Il convient donc de se reporter aux chapitres concernés (7.1 et 8.2).

## 7.4 Rapport du secrétaire général

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Jean-Jacques Cléménçon, secrétaire général.

### Introduction

L'ancienne structure des services du rectorat, conçue sous forme d'état-major, a été abandonnée. Comme annoncé, un nouvel organigramme du Domaine central a donc été adopté (directive du 27 août 2007) par le rectorat intérimaire. Cette mise à jour introduit la notion de trois départements : *Secrétariat général, Finances et ressources humaines, Informatique et Infrastructures*. Si les deux derniers cités ne connaissent pas de changements fondamentaux dans leur composition, en revanche le département du secrétariat général voit sa structure modifiée par la réunion en un seul domaine des services rectoraux qui lui sont confiés et de l'ensemble des unités relevant jusqu'ici du domaine académique. L'objectif recherché était tout à la fois de donner une meilleure visibilité à la structure du domaine central, de simplifier l'organigramme et de rééquilibrer les responsabilités entre le rectorat et les chefs de département.

Ce modèle correspond à une vision particulière du fonctionnement du domaine central et a permis de conduire efficacement les nombreux dossiers surgis au cours de l'exercice sous revue. Il sera toutefois appelé à évoluer avec l'entrée en fonction de la nouvelle équipe rectorale.

### Activités

Le secrétariat général couvre de nombreux secteurs. D'une part, il assure la direction, la coordination et le suivi des activités des entités et services centraux qui lui sont rattachés. A ce titre, le secrétaire général est associé aux travaux du rectorat dont il suit les décisions importantes. Il prépare ou conduit divers dossiers que lui confie le recteur ou le rectorat. Il représente l'Université au sein de diverses commissions et organismes. D'autre part, il supervise la direction des ressources académiques en collaboration avec les chefs de service et les responsables de bureau impliqués. Enfin, avec les deux autres chefs de départements, réunis au sein du directoire, il participe au pilotage opérationnel de l'Université.

En ce qui concerne le secrétariat de la CURS, le bureau de l'Egalité des chances, le service social (y compris la Crèche Vanille-Fraise), le service des sports, le bureau Euresearch et TT, le secrétaire général a suivi les actions conduites dans ces différents secteurs et joué le rôle de relais entre ceux-ci et le rectorat ou le directoire.

Les autres entités ont exigé une collaboration serrée. C'est tout particulièrement le cas avec le service académique (participation régulière aux séances de coordination ainsi qu'à la conférence des études et au bureau de cette dernière), avec le service de presse, communication et marketing, le bureau promotion et marketing ayant été rattaché au service de presse et communication (contribution à l'édition du rapport d'activité), avec le service juridique (mise au point de plusieurs règlements, dont le règlement d'admission à l'UniNE), avec le bureau qualité et appui pédagogique (travaux de la Cellule qualité, audit institutionnel, élaboration de la Charte, évaluation de filières, appui au conseiller pédagogique, bibliométrie, etc.), avec le bureau de la formation continue (contribution à l'élaboration d'un nouveau concept) et avec celui de l'Université du 3<sup>ème</sup> âge, U3A, (travaux préparatoires en vue de la recherche d'un nouveau directeur).

A titre consultatif, le secrétaire général assiste aux séances du rectorat et aux rencontres de ce dernier avec les doyens des facultés, tout particulièrement dans le cadre des projets de développement de celles-ci. Il a assumé la réalisation du précédent rapport de gestion et contribué à la rédaction du rapport d'activité correspondant. Il a préparé plusieurs dossiers, notamment le règlement concernant la confirmation de nomination des professeurs et le guide d'évaluation qui lui est attaché. Il a organisé le Dies academicus 2007. Il a assisté à des conférences de presse, s'est impliqué dans plusieurs secteurs notamment la préparation d'un concept en vue de la célébration du 100<sup>ème</sup>

anniversaire de l'Université en 2009. Avec le Service des archives de l'Etat, il a engagé une mise à jour des archives institutionnelles déposées au bâtiment principal.

Suite à la désignation de la nouvelle rectrice et de son équipe rectorale, le secrétaire général, seul membre restant du rectorat intérimaire, a apporté son soutien pour assurer la transition. A ce titre, et dès le printemps, il a contribué aux travaux préparatoires requis par l'élaboration du Plan d'intentions 2009-2012 qui incombe à la nouvelle équipe.

Dans la perspective du suivi général des activités importantes de l'Université, il assiste à titre consultatif et en qualité d'invité aux séances du Conseil de l'Université et, selon les circonstances, au bureau de ce Conseil. Au plan cantonal, il a contribué à la rédaction de rapports à l'intention du DECS ou des parlementaires. Il a accompagné régulièrement le recteur lors de ses entretiens mensuels avec le DECS et assuré le lien avec le SHER. Au surplus, il est associé aux travaux du Conseil des rectorats du Triangle AZUR et affilié à la Conférence suisse des secrétaires généraux.

Parmi ses tâches administratives le secrétaire général a réglé diverses questions liées au personnel dont il a la responsabilité et, avec l'appui de sa secrétaire, Mme Claudine Faehndrich, contribué à l'organisation de manifestations diverses, organisé des séances de coordination avec les responsables de ses services et avec les secrétariats de faculté, proposé diverses rencontres à l'intention du personnel du rectorat ou du domaine central. Il a participé à certaines étapes de l'établissement du budget. Il a représenté le rectorat lors de certaines manifestations internes ou externes, notamment dans les relations de l'Université avec les lycées. Rappelons enfin que le secrétaire général assume la présidence de la Fondation du Foyer des Etudiants (FFE), propriétaire du Foyer des Sablons, et qu'il participe activement aux travaux de la commission de gestion de la Cité universitaire et de son comité de direction.

## 7.5 Suivi du mandat d'objectifs

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Jean-Jacques Cléménçon, secrétaire général.

### 7.5.1 Introduction

Le mandat d'objectifs 2005-2008 et le plan d'intentions qui lui est lié ont été globalement suivis dans la mesure où l'équipe rectorale intérimaire (février 2007-juillet 2008) a pris soin de travailler dans la continuité de l'évolution de l'Université. Par contre, le même rectorat a tenu compte, en priorité, de l'état de l'Université et du cadre financier dans l'élaboration de sa politique et dans sa gestion. Lorsqu'il l'a estimé nécessaire, le rectorat a amendé ou abandonné certains points du plan d'intentions et pris des options nouvelles dans sa politique de collaboration interuniversitaire. Certains blocages, notamment dans la redéfinition de chaires, ont été levés en s'écartant résolument du plan d'intentions et en appliquant un premier train de mesures destinées à préparer le redéploiement de l'Université après les transferts qui ont été négociés.

Lors des discussions intervenues en mars 2005 au Grand Conseil, le Parlement avait demandé le maintien, à titre transitoire, de l'enseignement de l'italien jusqu'à ce qu'une solution coordonnée et dynamique soit adoptée au niveau de la Suisse occidentale. Des cours d'italien ont donc été maintenus, mais la filière d'études a été interrompue en tant que telle. Les enseignements suivis dans cette discipline auprès des autres universités peuvent toutefois être validés dans la composition des diplômes préparés à l'Université de Neuchâtel.

La demande exprimée par les députés que les titres délivrés par l'Université de Neuchâtel soient énoncés en premier lieu en français est satisfaite puisque les titres et les suppléments au diplôme sont édités en français sur le recto et en anglais sur le verso. Les terminologies « baccalauréat universitaire » et « maîtrise universitaire » ont été retenues pour la transcription des termes « bachelor » et « master ».

Pour ce qui est des demandes formulées par le Conseil de l'Université (lettre du 25 janvier 2005), celles-ci ont également été satisfaites. En effet, la chaire de microbiologie sera repourvue ; un enseignement de grec a été maintenu au sein des CLAM ; l'utilisation des réseaux BENEFR1 et AZUR permet de résoudre le problème de l'italien ; les frais de transport sont pris en charge par AZUR dans le cadre des diplômes communs ; l'Université joue pleinement son rôle dans les organes compétents lors des discussions liées au remaniement des portefeuilles ; la problématique des maîtres-assistants a été gérée conformément aux dispositions légales.

### 7.5.2 Procédures d'engagement des nouveaux professeurs

Le mouvement de repourvue des chaires et de développement des enseignements amorcé en 2005 s'est poursuivi durant les années académiques 2006-2007 et 2007-2008. Conformément au nouveau règlement concernant la procédure de nomination des professeurs, des profils de chaires ont été définis par les facultés, des comités de recrutement et des commissions de nomination ont procédé aux analyses et sélections requises.

Un certain nombre de dossiers (3) ont déjà été répertoriés dans le précédent rapport de gestion (2006-2007). Il s'agit d'entrées en fonction au 1<sup>er</sup> août 2007, les nominations étant intervenues avant cette échéance, donc dans l'exercice précédent. Symétriquement, on trouve cinq personnes nommées durant l'exercice sous revue mais qui entreront effectivement en fonction durant l'année académique 2008-2009. Malgré le risque de redondances et par souci de lisibilité, nous avons repris l'ensemble des nominations intervenues effectivement durant l'année académique sous revue, soit du 1<sup>er</sup> août 2007 au 31 juillet 2008, auxquelles nous avons ajouté les trois entrées en fonction

intervenues durant le même exercice. Au total, ce sont donc, outre 1 professeur ILCF, 10 chaires qui ont été repourvues, dont 5 attribuées à des femmes.

Les procédures de nomination sont complexes et relativement longues. Elles sont à la mesure du souci que l'on a d'assurer la meilleure relève possible par l'engagement de personnalités de premier plan. Tous les dossiers ont été soumis à la commission de surveillance prévue par le règlement. Dans certains cas, il a été fait recours à une procédure par voie d'appel – plus légère – comme le permettent la loi et les dispositions réglementaires.

Le tableau ci-après présente de manière détaillée les entrées en fonction et les nominations de professeurs intervenues durant l'année académique 2007-2008.

En résumé et en ce qui concerne uniquement les nominations intervenues durant l'année académique, on observe la répartition suivante :

- FLSH: 1 professeure assistante et 1 professeur ILCF
- FS 4 4 professeurs ordinaires dont deux femmes
- FD : néant
- FSE : 1 professeur ordinaire et 1 professeure extraordinaire à 75%
- FT : néant

Sur les 8 nouveaux professeurs qui ont été nommés, on compte 4 femmes. Plusieurs postes (10) ont été ou seront mis au concours et devraient aboutir à des nominations durant l'exercice 2008-2009 (voir tableau). Enfin, les décisions de redéploiement prises par la Faculté des sciences ainsi que les besoins manifestés par la Faculté des sciences économiques ou celle des lettres et sciences humaines ont conduit à redéfinir le profil de quelques chaires, voire à abandonner certains projets (physique expérimentale). Tout en tenant la ligne proposée par le mandat d'objectifs, il a donc été nécessaire d'accepter quelques ajustements du plan d'intentions. Le tableau qui suit indique les modifications intervenues.

**Tableau récapitulatif des nominations de professeurs  
(1<sup>er</sup> août 2007 au 31 juillet 2008)**

FAC	Chaires	Type	Etat de la procédure	Personnes nommées
Faculté des lettres et sciences humaines	Sciences de l'éducation II	PO	Nomination 26.03.07 Entrée en fonction 01.08.07	Tania Zittoun
	Archéologie préhistorique	PE à PO	Nomination 29.05.07 Entrée en fonction 01.08.07	Matthieu Honegger
	Sciences de l'information et de la communication	PAss à PO	Nomination 20.06.07 Entrée en fonction 01.08.07	Louis de Saussure
	Ethnologie	PAss	Nomination 03.09.07 Entrée en fonction 01.08.08	Marion Fresia
	Histoire suisse moderne et contemporaine	PO	En cours	
	Sciences de l'éducation I	PO	En suspens	
	Dialectologie	PAss	En cours	
	Langues et littératures allemandes	PO	En cours	
	Archéologie classique et protohistorique	PO	En cours	
	Langue et civilisation française	Professeur ILCF	Nomination 22.08.07 Entrée en fonction 01.02.08	Philippe Péter
Faculté des sciences	Ecologie chimique	DR à PO	Nomination 14.11.07 Entrée en fonction 01.02.08	Theodoor Tturlings
	Botanique évolutive	PO	Nomination 09.01.08 Entrée en fonction 01.06.08	Giorgina Bernasconi
	Mathématiques	PO	Nomination 09.06.08 Entrée en fonction 01.08.08	Felix Schlenk
	Géothermie	PO	Nomination 23.06.08 Entrée en fonction 01.01.09	Eva Schill
	Ecologie microbienne	PO	En cours	
	Biologie du sol	PO	En cours	
	Physique expérimentale	PO	Abandonné	
Faculté de droit	Droit international public	PO	En cours	
	Droit des migrations	PE 50%	En cours	
	Start-up et innovation technologique	PE 50%	En cours	
Faculté des sciences économiques	Comptabilité financière	PO	En suspens	
	Statistique	PO	Nomination 02.07.08 Entrée en fonction 01.01.09	Catalin Starica
	Gestion des entreprises de médias (AJM)	PE 75 %	Nomination 09.06.08 Entrée en fonction 01.08.08	Cinzia Dal Zotto
	Publicité et stratégie médias	PAss	En cours	

### 7.5.3 Lignes de force : réalisation et perspectives

#### **MAPS – Maison d'analyse des processus sociaux**

L'entrée en fonction en janvier 2007 des deux professeurs d'analyse des processus sociaux et l'intégration du Forum suisse des migrations et études de la population (SFM) ont achevé la mise en place de la MAPS. Les activités qu'elle déploie et la qualité des travaux qu'elle conduit montrent la pertinence de sa création.

Rappelons ici qu'un nouveau poste de professeur assistant en ethnologie a été créé et que sa titulaire est entrée en fonction en janvier 2008. En outre, le projet MOVE, initié par la MAPS avec la participation des Universités de Lausanne, Berne et Zurich, a été approuvé par la CRUS et la CUS. Il recevra un financement d'un million entre 2008 et 2011. Enfin, la notion de « *maison* » inaugurée par la MAPS a été reprise dans d'autres secteurs de la FLSH comme expression d'entités scientifiques réunissant des filières et domaines proches autour de chercheurs partageant des intérêts communs.

#### **Pôle des microtechniques et nanotechnologies**

Dans ce secteur, deux faits importants méritent d'être signalés ici. Tout d'abord, le Laboratoire Temps-Fréquence, issu de l'Observatoire cantonal, est désormais installé. Ensuite, les négociations visant l'intégration de l'IMT à l'EPFL en le maintenant sur le site neuchâtelois ont abouti et les conventions utiles ont été signées par toutes les parties. Les principaux problèmes liés au programme scientifique, aux filières de formation, à la gestion des personnels et à la planification des locaux ont été résolus ou sont en voie de l'être dans le domaine des bâtiments.

Le volume d'activité de l'IMT et l'excellence de ses recherches illustrent à nouveau son haut degré de compétence et l'attractivité qu'il exerce auprès de ses partenaires scientifiques et industriels.

#### **Pôle de biologie végétale**

La deuxième phase, qui couvre la période 2006-2009, se poursuit selon les plans. Les résultats obtenus et la redirection de certains projets scientifiques conduisent à une évaluation positive. Dès lors, la candidature à une troisième phase a abouti favorablement et une nouvelle période de financement garantira le bon déroulement des projets de recherche dans le domaine de la survie des plantes, désormais de renommée mondiale.

Diverses chaires prévues au plan d'intentions et mises au concours en 2006 ont été abandonnées en 2007. Dans un souci d'optimisation des compétences, les instituts de botanique et de zoologie ont été fusionnés en un seul institut de biologie. L'offre de master a été repensée notamment dans la création du Master en Physiologie et Ecologie des Plantes (PEP). Cette filière permet aux étudiants de bénéficier de l'expertise du pôle national de recherche survie des plantes.

Notons ici la nomination de la professeure Giordina Bernasconi à la chaire de botanique évolutive (succession du prof. Kùpfer) dont les recherches sont dédiées au domaine de la microévolution. La promotion de M. Theodor Turlings au rang de professeur ordinaire et sa désignation en qualité de directeur du pôle, en remplacement de Mme M. Rahier nommée rectrice, garantit la poursuite des activités du NCCR dans des conditions optimales. Enfin, une chaire d'écologie microbienne et une autre en biologie du sol sont en voie de définition en vue d'une procédure de mise au concours.

## **Passage au système de Bologne**

Désormais, et à l'exception de la première année de médecine, toutes les facultés ont passé au système dit de Bologne. Cette structuration des études va donc se stabiliser et il sera possible, après son application à trois cohortes, d'évaluer l'ensemble des nouvelles filières. Cette analyse devra être à la fois interne à l'Université de Neuchâtel et étendue à l'ensemble du système suisse afin de pouvoir apprécier plus précisément les passerelles entre universités, notamment dans la transition bachelor-master.

Les enquêtes statistiques conduites par l'OFS montrent que les études selon Bologne auraient tendance à se rallonger alors qu'on espérait un raccourcissement du cycle complet. De leur côté, les étudiants suisses, interrogés par leurs Associations, se déclarent globalement satisfaits du nouveau modèle tout en relevant les aspects contraignants et « scolaires ». L'introduction du système de Bologne a effectivement engendré une complexification des filières et des études. On peut prévoir qu'après la phase d'évaluation viendra une phase de simplification.

## **Gestion de l'Université**

La gestion de l'Université relève simultanément du rectorat, des services centraux et, au niveau qui est le leur, des décanats et instituts. Un nouvel organigramme du domaine central a été appliqué durant l'année 2007-2008. Celui-ci montre que, tout en préservant les prérogatives et la supervision du recteur, les services concernés sont investis de véritables responsabilités. Le rectorat intérimaire a fonctionné dans des effectifs réduits. Certaines facultés ont réorganisé leur appareil administratif, notamment la FLSH.

Le recours aux moyens informatiques dans la gestion des programmes de formation, des sessions et résultats d'examens, des dossiers d'étudiants est désormais incontournable et s'est développé. Le dispositif d'assurance qualité a été revu et simplifié. Deux évaluations de filière et un audit institutionnel ont eu lieu. Ils ont permis d'établir des constats intéressants et de susciter des projets d'amélioration, y compris dans le concept même d'assurance qualité applicable à l'Université de Neuchâtel.

La mise à jour des différents textes réglementaires s'est poursuivie avec, en priorité, le règlement d'admission à l'Université (RAUN), les règlements des filières, instituts et facultés. Une révision complète est nécessaire en raison également de l'introduction des crédits ECTS et du système de Bologne. Une intense activité au plan juridique s'est révélée nécessaire dans le cadre de l'introduction de nouvelles filières ou dans celui du transfert de certaines autres.

Le déséquilibre observé dans les comptes 2006 par le report sur « biens, services et marchandises » de ressources prélevées dans les budgets destinés au corps professoral et au corps intermédiaire a été corrigé. Des engagements de professeurs ainsi que l'attribution de nouvelles ressources destinées à améliorer l'encadrement des étudiants ont permis d'instaurer une politique plus saine et davantage conforme à la mission de l'Université. L'introduction de quotas facultaires dans l'attribution des corps intermédiaires a réintroduit la souplesse nécessaire.

## **Bâtiments**

Le crédit nécessaire à la rénovation du bâtiment de l'avenue du Premier Mars (Alma Mater) a été libéré par les autorités cantonales. Le chantier a commencé à la fin de 2007 et pourra être conduit conformément aux délais que suppose son subventionnement par la Confédération. L'exécution de travaux importants dans un milieu en activité est particulièrement délicate. Des déménagements provisoires et des mesures transitoires s'avéreront nécessaires jusqu'en 2009.

Les projets de restructuration de la Faculté des sciences impliquant l'abandon de certains domaines et la construction planifiée d'un nouveau bâtiment pour le site microtechnique neuchâtelois permettent d'envisager une vaste redistribution des bâtiments universitaires.

Un concept général visant à rassembler toute la Faculté des sciences à UniMail et à regrouper sur un site compact les facultés de sciences économiques et de droit est à l'étude. Un ensemble de roades et de concentrations devrait permettre d'assainir la situation et de donner à toutes les facultés les locaux dont elles ont besoin (bureaux, salles de cours, salles de travail des étudiants, bibliothèques). Il s'agit là d'une opération à long terme, portant sur cinq ans environ.

## 7.5.4 Objectifs et mesures : réalisation et perspectives

Ce chapitre suit, une fois encore, la logique adoptée lors de l'établissement des précédents rapports de gestion couvrant la période du mandat d'objectifs 2005-2008. Il en reprend certains éléments et en actualise d'autres. Les degrés de réalisation des projets ne sont pas exprimés en pourcents mais se limitent à préciser leur statut (démarrage, en cours, terminé). De nombreux projets ou actions contribuent à la réalisation simultanée de plusieurs mesures : les renvois les plus significatifs sont mentionnés.

Avec le présent rapport, un bilan final du plan d'intentions 2005-2008 et du mandat d'objectifs correspondant peut être établi. Certains projets ont été poursuivis comme prévu, d'autres redéfinis ou amplifiés, voire abandonnés. Lorsqu'il l'a jugé utile à l'Université, le rectorat s'est écarté du plan d'intentions sous certains aspects, par exemple dans la politique des quotas d'assistants alloués aux professeurs. D'autres cas sont signalés au fil du texte.

### Objectif 1 **Introduire un système d'assurance qualité englobant l'enseignement, la recherche et les services**

L'évaluation systématique des enseignements par la satisfaction des étudiants a été mise en place et se poursuit. Parallèlement, des actions en faveur de la valorisation de l'enseignement ont été réalisées : ateliers de préparation de cours, conseil et appui pédagogiques pour les professeurs, etc. Un conseiller à la recherche et à l'enseignement (conseiller académique) répond aux demandes des enseignants et participe aux activités du réseau RCFE (Universités de Lausanne, Genève et Neuchâtel, et EPFL). Divers services travaillent à mettre en place des processus qualité, par exemple au SITEL. En ce qui concerne la recherche, l'UniNE a été incorporée à une étude bibliométrique menée par l'Université de Leyden et commandée par la CRUS.

Un concept pour le développement d'une culture qualité et les principes d'organisation de celui-ci ont été ratifiés par le rectorat et mis en application, notamment lors de l'évaluation des filières de mathématiques et des sciences historiques. La cellule qualité a produit de nombreux documents relatifs aux processus requis et à la préparation de l'audit institutionnel par l'OAQ auquel l'UniNE a été soumise au printemps conformément à la LAU. Le conseiller à la qualité, engagé en 2006, a poursuivi et terminé ses travaux de coordination et de mise en place du système voulu par le rectorat précédent. Le conseiller académique participe à des modules de formation, tant pour lui-même que pour les publics qui s'adressent à lui.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut
Evaluation des cours	Terminé
Conseiller à l'enseignement (conseiller académique)	Terminé

#### Mesure 1 *Evaluer systématiquement tous les cours et prendre des mesures correctives*

Les évaluations systématiques des enseignements se poursuivent sous la direction du conseiller académique et avec l'appui technique du SITEL et du SACAD. Le questionnaire a été amélioré et sa périodicité sera revue. Un appui est proposé aux professeurs qui le sollicitent (Mesure 4), après avoir reçu le résultat des évaluations.

#### Mesure 2 *Evaluer périodiquement les filières d'études et prendre des mesures correctives*

Le concept d'évaluation des filières de formation et d'activité de recherche (FFAR) a été précisé. Deux nouvelles filières ont été évaluées: l'Institut de mathématiques et les Sciences historiques. Ces deux entités ont formulé un certain nombre de propositions sur la base du rapport des experts internationaux. Pour l'heure, ce nouveau concept renonce à l'aspect systématique des évaluations pour lui substituer une démarche dont le rectorat ou les unités concernées prennent l'initiative.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Concept d'évaluation des filières	Terminé
Conseiller à la recherche et à l'enseignement (conseiller académique)	Terminé

*Mesure 3* *Evaluer périodiquement la satisfaction des anciens diplômés et de leurs employeurs*

Une adresse électronique permanente avait été accordée depuis l'automne 2004 à tous les anciens étudiants en vue de pouvoir mener des enquêtes de satisfaction auprès d'eux. Diverses questions juridiques conduisent à repenser cette offre.

Des enquêtes partielles auprès d'anciens étudiants ont cependant été réalisées, mais leur systématisation exige encore un travail considérable, notamment parce que nous ne disposons pas de leur adresse. En outre, des problèmes juridiques doivent être résolus. Un nouveau questionnaire est à l'étude. Un cahier des charges pour la gestion des alumnis a été élaboré. La Société académique, Uninext, Secomania, contribuent à maintenir le lien.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Démarches d'incitation à conserver le lien	En cours
Enquêtes de satisfaction auprès des anciens étudiants	Démarrage
Cahier des charges pour une base de données des alumni	Terminé

*Mesure 4* *Organiser un appui pédagogique pour les enseignants*

L'Université de Neuchâtel a rejoint le réseau RCFE (Réseau romand de Conseil, Formation et Evaluation pour l'enseignement universitaire) et propose, depuis janvier 2006, des ateliers et séminaires d'appui à l'enseignement. Par ailleurs, le conseiller académique s'est tenu à la disposition de ceux qui souhaitaient un appui de sa part.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Conseiller à l'enseignement (conseiller académique)	Terminé
Offres de cours et ateliers	Terminé

*Mesure 5* *Faire évaluer périodiquement les instituts par des experts et attribuer les moyens en fonction des résultats*

Les postes de membres du corps intermédiaire sont distribués selon des quotas de professeurs. L'octroi de quotas supplémentaires par faculté a été maintenu et augmenté. L'idée d'attribuer les postes de maîtres-assistants en fonction du volume des fonds de tiers par professeur a été abandonnée.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Evaluation des filières de formation et d'activités de recherche	Terminé
Conseiller à la recherche et à l'enseignement (conseiller académique)	Terminé
Attribution d'heures de charges de cours ou d'enseignement en fonction de critères objectifs	Terminé
Attribution de postes supplémentaires de corps intermédiaire aux facultés	Terminé

*Mesure 6* *Définir explicitement les procédures de décision*

Les tableaux des quotas en personnel de toutes les unités ainsi que les budgets des facultés ont été communiqués en toute transparence aux doyens. Des tableaux de bord ont été établis à l'occasion des évaluations des FFAR.

De nombreux règlements concernant l'admission, les plan d'études, les examens, les diplômes conjoints ont été mis au point et ratifiés par le rectorat après une procédure de consultation auprès des organes concernés. Une directive précisant le processus de rédaction et d'adoption des règlements a été élaborée.

Les décisions du rectorat et du directoire sont consignées dans des procès-verbaux communiqués aux membres de ces organes.

Un tableau de délégation des compétences (voir rapport de gestion 2004 – 2005, annexe 11.1.2 p.130) a été défini et publié. Un « Règlement sur les pouvoirs de représentation et de signature de l'Université » a été adopté et précise les délégations de compétences.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Règlement sur les pouvoirs de représentation et de signature	Terminé
Transparence des décisions du rectorat	Terminé
Nouvelle directive d'organisation du domaine central	Terminé
Règlement général d'organisation de l'Université (RGOU)	Terminé
Révision des règlements et plans d'études des facultés	Terminé

*Mesure 7* **Suivre et évaluer la qualité des services**

Les services poursuivent leur démarche en vue de définir explicitement leurs missions ainsi que leurs objectifs pour l'année à venir (« domaines d'amélioration »), de documenter les procédures de leurs principales activités, de créer des formulaires standards et de veiller à ce que chaque collaborateur possède un cahier des charges. Selon le nouveau concept d'assurance qualité, un groupe « Services » est en voie de constitution.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Description des procédures	En cours
Cahiers des charges	En cours
Missions et objectifs	Terminé
Formulaires standards	En cours
Formation EFQM	Abandonnée
Conseiller à la qualité	Terminé

**Objectif 2 Affirmer l'autonomie de l'Université et cadre financier**

*Mesure 8* **Passage à un budget cantonal de charges nettes**

La mesure a été réalisée (lettre de Mme la conseillère d'Etat S. Perrinjaquet, cheffe du DECS, du 24 février 2006). De nombreuses questions d'application ont pu être réglées, notamment en ce qui concerne les justifications à apporter aux budgets et aux comptes

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Passage à un budget en charges nettes	Terminé
Mesures d'application et mode de présentation	Terminé

*Mesure 9* **Intégration du budget extraordinaire dans le budget ordinaire**

Cette mesure ne paraît ni possible ni opportune.

*Mesure 10* **Autorisation de constituer des fonds pour des financements spéciaux**

Cette mesure suppose l'autorisation de constituer des réserves par des reports d'exercices. Une modification de la loi cantonale sur les finances serait vraisemblablement nécessaire. Une étude interne a été conduite et la problématique exposée à la cheffe du DECS. Le dossier doit encore être affiné et le CU soutient cette démarche.

*Mesure 11 Adapter les comportements à la nouvelle Loi sur l'Université (LU)*

Divers guides ou règlements ont été élaborés ou sont en cours d'élaboration, notamment :

- *Guide pour le remboursement des frais professionnels*
- *Règlement sur les fonds discrétionnaires*
- *Règlement sur la restitution partielle des gains annexes importants*
- *Règlement sur les activités annexes*
- *Règlement sur le statut des professeur-e-s*
- *Règlement sur les congés scientifiques des professeurs*
- *Règlement sur la confirmation de nomination*

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Adaptation de la réglementation UniNE	En cours
Guide pour le remboursement des frais	Terminé
Rapatriement des comptes non intégrés	Terminé
Règlement sur les pouvoirs de représentation et de signature	Terminé
Règlement sur la gestion fortune UniNE	Terminé

*Mesure 12 Récolter des fonds de tiers sous la forme de mécénat et de sponsoring*

Une chaire en droit du sport a pu être créée grâce à un mécène, pour une durée de six ans. Le Jardin botanique a suscité l'éclosion d'une fondation et a reçu des dons importants. Des actions de partenariat avec le secteur privé sont envisagées, notamment dans le domaine de la biotechnologie.

Le Conseil de l'Université a constitué une commission chargée d'étudier la problématique de la récolte de fonds. Un rapport a été déposé. Ses conclusions ont conduit le rectorat intérimaire à relancer le dossier en collaboration avec les doyens. Le nouveau rectorat a annoncé son intention de créer un service « Promotion et Développement » qui comprend également le partenariat privé-public et le fundraising.

Le Conseil de l'Université envisage également la création d'une fondation destinée à recueillir des fonds de donateurs et plaide pour une défiscalisation plus généreuse des dons faits à l'Université.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Chaire en droit du sport	Terminé
Création d'une fondation de soutien financier à l'Université	Démarrage
Inventaire des objets sponsorisables	En cours
Création d'un poste PPP et fundraising	En cours

**Objectif 3 Maintenir, améliorer la qualité de l'infrastructure administrative, informatique, bibliothécaire et immobilière***Mesure 13 Construire ou acquérir un nouveau bâtiment pour l'enseignement*

Il convient de rappeler que l'Université de Neuchâtel est dispersée sur plus de 30 bâtiments, ce qui est hors de proportion pour une institution de taille réduite. La construction ou l'acquisition d'un nouveau bâtiment pour l'enseignement sera vraisemblablement différée dans la mesure où d'autres projets immobiliers sont devenus prioritaires, notamment la construction d'un bâtiment technologique consécutif à la reprise de l'IMT par l'EPFL. Les mesures temporaires de location prises ces dernières années sont maintenues. Même si des salles supplémentaires peuvent être mises à disposition dans le cadre des réaffectations prévues dans les locaux libérés par la physique et la géologie (transférées à Berne, respectivement à Lausanne), le problème du manque de locaux pour l'enseignement n'est toujours pas résolu. Des regroupements doivent être envisagés à moyen terme.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Regrouper la FSE	En cours
Offrir des locaux supplémentaires à la FLSH	En cours
Nouveau bâtiment pour l'enseignement	En suspens
Réaffectation des locaux de physique et de géologie	En cours

*Mesure 14 Rénover le bâtiment principal*

Le projet de rénovation intérieure du bâtiment principal a été finalisé et présenté au Grand Conseil. Il devrait permettre de loger l'ensemble des collaborateurs de la FD, y compris sa bibliothèque, actuellement à l'étroit et confinée à des locaux vétustes, de mettre à disposition un nouvel auditoire de 200 places environ et, de façon générale, de gagner environ 30% de capacité utile. Cette rénovation justifiant un crédit de Frs 4,5 millions à charge du canton et subventionnée par la Confédération, a commencé en décembre 2007.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Obtention du crédit de rénovation	Terminé
Réalisation des travaux	En cours

*Mesure 15 Remplacer le ComLab (infrastructure technologique de nano- et microtechnique)*

Comme indiqué dans le plan d'intentions, il est indispensable de remplacer le bâtiment technologique actuel, appelé Comlab, par une nouvelle réalisation. Le développement de la microtechnique et des nanotechnologies dans la région exige la construction d'un bâtiment qui regroupe toute la microtechnique et offre un potentiel de croissance de ce domaine pour les années à venir. Le transfert de l'IMT à l'EPFL suppose la mise à disposition d'un tel bâtiment. Un chef de projet a été désigné au niveau de l'Etat..

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Etude pour la création d'un bâtiment technologique	En cours

*Mesure 16 Réviser les règlements et procédures pour les adapter à la nouvelle loi*

Voir mesures 6 & 11.

*Mesure 17 Maintenir et développer la qualité de fonctionnement des services administratifs*

Le service académique, profondément remanié en 2006, a amélioré son fonctionnement. La direction administrative poursuit l'optimisation des procédures de reconduction et d'engagement du personnel académique, plus particulièrement des assistants doctorants et des chargés de cours. Une nouvelle réglementation précisant les modes d'évaluation des professeurs (procédure de confirmation) a été élaborée et adoptée pour le rectorat et par le Conseil de l'Université. Le SITEL a achevé la mise en place d'un système complet d'assurance qualité. La mise en œuvre systématique du modèle EFQM a toutefois été abandonnée.

Le secrétariat général assume simultanément la responsabilité des services liés au rectorat et la direction des ressources académiques. Des rencontres régulières sont organisées avec les responsables des entités ainsi qu'avec les secrétariats des facultés. Plusieurs procédures ont été revues et précisées.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Réorganisation du domaine central	Terminé
Révision des procédures	En cours
Définition des missions	Terminé

Mesure 18 *Maintenir et développer la qualité de l'infrastructure informatique et de communication*

Les professeurs disposent chacun d'une page web.

La plupart des salles de cours et de séminaires sont désormais équipées de moyens audio-visuels modernes, en général d'un ordinateur fixe et d'un projecteur (« beamer »). Une salle de vidéoconférence favorise les collaborations académiques.

La mise en place de la « nouvelle gestion électronique des étudiants » (NGEE) s'articule selon deux axes :

1. Le système de gestion de documents (GED) est opérationnel. Il garantit notamment la circulation des dossiers de demandes d'équivalence dans le cadre des admissions aux programmes de master.
2. L'informatisation des dossiers des étudiants « IS-Academia » est consolidée, voire achevée. Le nouveau système est utilisé par exemple pour produire les suppléments au diplôme et les questionnaires d'évaluation des cours. La gestion automatisée des sessions d'examens est en cours de développement.

Un système d'information en direct (LIS) est installé dans la plupart des bâtiments de l'Université.

La gestion électronique des documents administratifs demeure à l'étude (*data warehouse*).

Voir également mesure 29.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Pages web des professeurs	Terminé
Equipement des salles de cours (moyens de projection)	Terminé
Nouveau site web	Terminé
Gestion électronique des documents administratifs	En cours
Gestion électronique des documents d'étudiants	En cours
IS-Academia	Terminé
Live Information System (LIS)	Terminé
Création d'un centre multimedia	Terminé

Mesure 19 *Maintenir la qualité des bibliothèques : procéder au « désherbage » ; systématiser l'accès aux ressources électroniques ; introduire des services de documentation*

La dispersion des bibliothèques demeure une préoccupation. Toutes les bibliothèques sont rattachées au service de coordination des bibliothèques et un groupe de bibliothécaires scientifiques a été créé. Le coût des abonnements aux ressources électroniques est élevé.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
ORB - Optimisation des ressources des bibliothèques	En cours
Rattachement formel des bibliothèques au SCB	Terminé
Intégration de la bibliothèque FLSH	En cours

**Objectif 4 Introduire le système d'études selon la Déclaration de Bologne**

Depuis la rentrée 2005 – 2006, l'Université de Neuchâtel a passé complètement au système de Bologne, et tous les étudiants commençant une première année à l'Université sont inscrits pour un bachelor (à l'exception de la médecine) ou pour un master.

La FLSH a établi les plans d'études pour ses filières de formation de niveau master, plans qui sont tous appliqués depuis la rentrée 2007-2008.

L'Université poursuit ses efforts en vue de mettre en place une offre à la fois attrayante et diversifiée de filières d'études, en ciblant les formations proposées au niveau des masters. Pour atteindre ce but, des moyens financiers supplémentaires ont été alloués.

Les mesures 20 à 26, plus techniques, ont été mises en place par des actions transversales qui portent à la fois sur la création de postes de professeur et sur la révision de l'offre de formation (suppression et regroupements de filières).

*Mesure 20 L'encadrement des étudiants doit satisfaire à des standards minimaux, aussi bien qualitatifs que quantitatifs*

L'encadrement a pu être amélioré par l'engagement de nouveaux professeurs et par l'attribution à chaque faculté de forces supplémentaires dans le corps intermédiaire.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Attribution de forces supplémentaires de corps intermédiaire	Terminé

*Mesure 21 Pour un master complet, il faut trois professeurs.*

*Mesure 22 Pour un bachelor complet, il faut trois professeurs.*

*Mesure 23 Pour une demi-filière d'études (appelée pilier en FLSH, donc un demi-bachelor suivi d'un demi-master), il faut 3 professeurs s'il n'y a pas d'accord de collaboration*

*Mesure 24 Pour une demi-filière d'études (appelée pilier en FLSH, donc un demi-bachelor suivi d'un demi-master), il faut 2 professeurs s'il y a accord de collaboration*

La FLSH poursuit sa recherche de collaborations pour ses piliers les moins bien dotés. Un programme de coopération et d'innovation en mobilité des professeurs présenté sans succès à la CUS, a été repris par le Triangle AZUR sous le titre *Mobilettes*, projet auquel l'Université de Fribourg s'est associée.

*Mesure 25 Exigence d'un responsable de filière d'études*

Voir Mesure 26.

*Mesure 26 Pour toute filière (bachelor ou master) ou demi-filière d'études, il y a un professeur responsable et un suppléant, également professeur. Un professeur à plein temps ne peut être responsable / responsable suppléant de plus de deux filières.*

Des responsables et des suppléants ont été désignés.

*Mesure 27 Nombre d'heures de cours assurés par des professeurs ; la moitié des heures de cours dans une filière d'études doit être assurée par des professeurs.*

Les facultés attribuent des charges de cours ou d'enseignement aux filières d'études en tenant compte des autres ressources disponibles (professeurs et autres collaborateurs de l'enseignement et de la recherche).

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Repourvue de postes	En cours

**Objectif 5 Garantir la qualité de l'enseignement**

*Mesure 28 Mettre en place des modes d'enseignement novateurs : auto-apprentissage, enseignement basé sur des projets ou ateliers, participation à la recherche, etc.*

Un laboratoire multimédia d'apprentissage du français a été mis en place à l'ILCF. Le rectorat a décidé d'offrir les mêmes possibilités, mais en libre service, pour l'apprentissage de l'anglais. Un projet de centre de langues est à l'étude.

L'adhésion au réseau « RCFE » (Réseau romand de Conseil, Formation et Evaluation pour l'enseignement universitaire) permet aux professeurs d'accéder à des cours, séminaires et ateliers de pédagogie, ce qui devrait avoir pour effet un renouvellement de leurs pratiques. Il en va de même de leur participation à des cours de didactique offerts dans le cadre BENEFRU.

Les efforts de sensibilisation des professeurs et des facultés se poursuivent en matière de renouvellement des méthodes pédagogiques.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Laboratoire de langues	Terminé
Conseiller à l'enseignement (conseiller académique)	Terminé
Collaboration au RCFE (cours, séminaires et atelier)	Terminé

*Mesure 29 Mettre en place un système informatisé de gestion des étudiants: recrutement - immatriculation - suivi - diplômés - "alumni"*

La mise en place de la « nouvelle gestion électronique des étudiants » (NGEE) répond à cette demande.

Voir mesure 18.

Les étudiants qui obtiennent un diplôme peuvent conserver pour un temps limité leur adresse électronique. L'Université cherche à créer une communauté d'alumni. Un cahier des charges pour l'introduction d'un système de gestion des alumni a été réalisé. Il est envisagé d'interroger ses anciens sur la qualité de la formation reçue.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Adresses électroniques pour les anciens diplômés	Terminé
Gestion électronique des documents d'étudiants	Terminé
IS-Academia	Terminé
Cahier des charges pour un système de gestion des alumni	Terminé

**Objectif 6 Favoriser l'insertion professionnelle des étudiants**

*Mesure 30 Développer les compétences sociales des étudiants*

Un cours-séminaire de pratique de la rhétorique Argumenter, écrire et convaincre, est proposé aux étudiants du niveau bachelor. Il répond aux besoins de la société en personnes capables d'exprimer leur pensée de manière convaincante. Comme ces dernières années, un séminaire « Préparer son avenir professionnel » préparant les étudiants à postuler à un emploi a été organisé. Il a été suivi de simulations d'entretiens d'embauche et complété par un « Forum Entreprises ».

Mesure 31 *Organiser des stages*

Des stages sont prévus aux plans d'études des formations professionnalisantes ainsi qu'en Faculté des sciences économiques. En outre, la mise sur pied de l'Industry Day se poursuit. Les étudiants sont encouragés à faire des stages, même non rémunérés, pour diversifier leur champ de compétences. Les formations professionnalisantes prévoient des stages et les garantissent (AJM).

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut
Base légale pour la gestion des effectifs en formation professionnalisante	Terminé

Objectif 7 **Accroître le nombre d'étudiants**

Le nombre d'étudiants, après une période de décroissance, a progressé jusqu'à la rentrée 2006. Un très léger tassement a été observé en 2008 (3'727, contre 3789 l'année précédente). Les résultats enregistrés demeurent encourageants, mais les efforts doivent être poursuivis même si la taille de l'Université de Neuchâtel ne constitue pas un obstacle à la qualité. Le renforcement des actions de promotion a contribué à stabiliser les effectifs de la rentrée 2007. Les séances d'information auprès des gymnasiens et des lycéens sont systématiquement repensées et expérimentées. Des journées portes ouvertes leur sont proposées. L'Université offre un prix aux meilleurs lycéens des institutions de son bassin de recrutement (espace BEJUNE). Le service presse, communication et marketing, en collaboration avec les facultés, consent un effort important pour renouveler le matériel de promotion remis aux étudiants et aux futurs étudiants, aussi bien en ce qui concerne la présentation que les contenus. Certains de ces documents sont disponibles en anglais. La traduction d'une partie du site de l'UniNE en anglais a été réalisée.

Comme lors des trois rentrées précédentes, une journée d'accueil des nouveaux étudiants a été organisée, en septembre 2007, sous la responsabilité du SPCM. Le parrainage des nouveaux étudiants en lettres et sciences humaines par des aînés se poursuit.

Mesure 32 *Atteindre des objectifs quantitatifs fixés d'étudiants au niveau du bachelor et au niveau du master. Selon la CRUS, il s'agit de 20 étudiants pour l'entrée dans un programme de bachelor ou de master.*

Cet objectif est atteint pour les filières d'études en droit, en sciences économiques et, en partie, en biologie. Il en va de même pour la plupart des piliers en lettres et sciences humaines.

Mesure 33 *Pour un programme de master, 20% des étudiants sont des étudiants n'ayant pas obtenu le bachelor à l'Université de Neuchâtel*

On peut s'interroger ici sur le sens des normes proposées, surtout dans une petite université qui ne peut pas se passer des branches fondamentales même si celles-ci connaissent des effectifs restreints. .

Un grand nombre d'immatriculations en master vient d'étudiants ayant obtenu leur bachelor dans d'autres universités, en Suisse ou à l'étranger. La proportion de 20% est largement dépassée, puisque environ 25% viennent de l'étranger, 45% d'un autre canton suisse et 30% de Neuchâtel.

Mesure 34 *Elargir le bassin de recrutement pour l'entrée au bachelor vers d'autres régions, par exemple Soleure et Argovie.*

Des actions de promotion ont été entreprises dans ce sens-là par le SPCM (Suisse alémanique, Suisse italienne) et sont poursuivies. Par ailleurs, l'Université de Neuchâtel a participé au Salon de l'étudiant de Genève, dans le cadre du Salon du livre, ainsi qu'aux Salons de l'étudiant de Paris, de Lausanne et de Luxembourg. Les résultats de ces

actions sont difficilement mesurables, mais la présence à ces manifestations constitue un élément de visibilité.

*Mesure 35* **Mettre en place un système de recrutement pour l'entrée en master y compris à l'étranger**

Des stands présentant notre offre de formation ont été installés au Salon de l'étudiant à Paris, à Luxembourg et à la manifestation *Career* à Singapour. Des contacts ont été pris avec le *Swiss Business Center* de Shanghai, qui ont abouti à une solution interuniversitaire suisse pour sélectionner des étudiants chinois candidats à une place d'étude en Suisse. La Journée des masters a rencontré un immense succès.

*Mesure 36* **Mettre en place au niveau du master un système de bourses pour étudiants doués**

La problématique a été exposée au Conseil de l'Université. Ce dernier a constitué une commission chargée d'étudier la question de la récolte de fonds. Notons qu'un certain nombre de bourses sont offertes à des étudiants en master, plus particulièrement dans le domaine de la microtechnique.

**Objectif 8** **Maîtriser les coûts standards par étudiant**

La suppression, le transfert, la réorientation et la création de chaires en fonction de la l'attractivité des filières et d'une offre de formation correspondant aux besoins des étudiants contribuent naturellement à la maîtrise des coûts standards par étudiant. Les efforts fournis par le SPCM et par les facultés pour améliorer le marketing des filières d'étude visent à accroître le nombre d'étudiants (Objectif 7) et favorisent également la maîtrise des coûts.

*Mesure 37* **Diminuer le nombre d'heures d'enseignement dans les plans d'études**

Un rééquilibrage des nombres d'heures d'enseignement dans les nouvelles filières de bachelor et de master pourrait intervenir suite à l'examen critique des plans d'études mis en place avec l'introduction du système de Bologne. De manière générale, le nombre de crédits ECTS exige une répartition adéquate entre les heures d'enseignement et le travail demandé aux étudiants.

*Mesure 38* **Renoncer aux cours et filières qui attirent trop peu d'étudiants**

Conformément au plan d'intentions, les filières d'italien et de grec ont été supprimées en tant que telles. Un enseignement de grec ancien est toutefois maintenu. Les étudiants ont la possibilité d'intégrer dans la composition de leur cursus une formation en italien dispensée par une autre université. Une nouvelle analyse de la situation est demandée. Dans les autres secteurs à petits effectifs, des reconfigurations de filières sont élaborées avec d'autres Universités.

L'Université de Neuchâtel a renoncé à offrir un bachelor en chimie et elle a interrompu l'admission dans ses filières de géologie, physique et microtechnique. Les transferts vers l'Unil (géologie), vers l'Université de Berne (physique) et l'EPFL (microtechnique) n'empêchent pas les étudiants neuchâtelois de se former dans ces disciplines. Les volées engagées pourront, grâce à des mesures transitoires, achever leur cursus au niveau où celui-ci avait été engagé.

Après quelques années d'expérience du modèle de Bologne, il conviendra de s'interroger sur les filières et piliers d'études offerts dans les facultés. La crédibilité de l'Université exige que les offres de formation ne soient pas interrompues au gré des seuls problèmes d'effectifs.

**Objectif 9 Contribuer à la relève académique**

*Mesure 39 Les assistants doivent tous être des doctorants*

Cette mesure a été réalisée et une adaptation du règlement est intervenue.

*Mesure 40 Une fois par année, l'Université organise une journée de recherche ou une journée des doctorants.*

Le recteur a rencontré les assistants-doctorants. Une séance d'information concernant les processus d'obtention des subsides de recherche est organisée à l'intention de tous les intéressés. Le conseiller au transfert de technologies ainsi que le personnel du Bureau des fonds de tiers se tiennent régulièrement à la disposition des intéressés.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Séances d'information ciblées	Terminé
Conseiller au transfert de technologies	Terminé

*Mesure 41 Un financement spécial aidera les assistants-doctorants à participer à des congrès ou des colloques*

La mesure est réalisée depuis 2005. Le rectorat met à disposition des facultés des moyens financiers pour prendre en charge les frais de participation des assistants-doctorants à des congrès ou des colloques. Cette mesure s'applique également lorsqu'il s'agit de favoriser la participation des étudiants de master à des concours internationaux.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Soutien pour participation à des colloques/concours	Terminé

*Mesure 42 Compléter les bourses de doctorant payées par des subsides du FNS en sciences humaines (au sens large) par un poste d'assistant de 25% pour aider dans l'enseignement*

Les efforts d'encadrement déjà consentis se révélant surcompensés par la croissance démographique, le rectorat a décidé d'allouer des postes d'assistants-doctorants aux facultés pour corriger la situation.

*Mesure 43 Mettre au concours dans les sciences humaines (au sens large) des postes d'assistant sur la base de projets de recherche avec contribution à l'enseignement (effet double sur le niveau d'activité de recherche et l'encadrement)*

Telle que formulée, cette mesure exprime une évidence. Les moyens accordés le sont toujours dans un souci de cohérence et tiennent compte des projets d'avenir élaborés par les décanats.

*Mesure 44 Sauf exceptions à déterminer, les postes de maître-assistant seront utilisés pour engager des post-doc, pour une période de 2 ans, prolongeable d'une année*

Certains postes de maître-assistant ont été convertis en poste d'ingénieur, avec un engagement de durée indéterminée. Le statut de post-doctorant décrit dans les règlements actuels ne rencontre pas l'intérêt des facultés. Par contre, il existe des besoins précis et connus de postes de maître-assistant qu'on ne peut convertir systématiquement. La question du statut et de l'engagement de maître-assistant sera reprise.

*Mesure 45 En principe, un post-doc aura passé au moins deux ans dans une autre université, ou au niveau du master, ou au niveau du doctorat, ou au niveau du post-doctorat*

La fonction d'assistant post-doctorant a été prévue dans le nouveau règlement sur le statut des assistants. Le Conseil d'Etat a fixé l'échelle de rémunération à environ 80% de celle d'un maître-assistant, ce qui correspond à la rémunération des post-doctorants du Fonds national.

L'esprit de cette mesure a été repris, de manière atténuée, dans le nouveau règlement sur les assistants. Ce règlement a fait l'objet d'une évaluation et a été révisé en collaboration avec l'ACINE et adopté par le CU.

*Mesure 46 L'Université offre à l'horizon 2008 15 postes de professeur assistant; à plus long terme, ce nombre devrait atteindre 20.*

Les chiffres mentionnés ici se révèlent sans justification et la nécessité d'une augmentation de cette catégorie de collaborateurs reste à démontrer en l'absence d'un véritable statut de « tenure track ». Toutefois, deux postes de professeur assistant ont déjà pu être créés en faculté des lettres et sciences humaines (ethnologie ; linguistique anglaise) et d'autres postes de ce type ont été mis au concours (dialectologie, publicité et stratégie des médias, statistique).

*Mesure 47 Un professeur assistant est nommé pour 4 ans ; son mandat peut être prolongé de 2 ans s'il possède de bonnes chances d'être nommé professeur à la suite de ces deux ans.*

Cette mesure est actuellement non conforme à la LU et ne peut donc trouver réponse dans l'établissement d'un règlement.

*Mesure 48 On ne créera plus de poste de directeur de recherche ; ces postes doivent être utilisés pour engager des professeurs assistants ou des professeurs.*

Le cas ne s'est pas présenté.

*Mesure 49 Une partie des postes de professeur (un poste sur trois dans une discipline) sera utilisée pour engager des professeurs assistants.*

De façon générale et malgré quelques applications de ce principe en FLSH, les facultés sont réticentes à la transformation de postes de professeur ordinaire en postes de professeur assistant. Voir mesure 46.

*Mesure 50 Faciliter la poursuite de l'activité professionnelle des jeunes mères par des soutiens financiers ciblés (crèche, mamans de jour, etc.)*

L'Université exploite une crèche. Une tentative d'augmentation de la capacité d'accueil n'a malheureusement pas abouti pour des raisons de subventions non accordées. Une autre solution devrait être étudiée.

Le bureau de l'égalité des chances offre un encadrement aux enfants des collaborateurs de l'Université pendant les périodes de vacances. Une aide est apportée lorsque les collaborateurs sont confrontés à la garde d'enfants malades.

#### **Objectif 10 Attirer d'excellents professeurs**

Le nouveau règlement sur la procédure de nomination des professeurs est entré en vigueur (« Règlement concernant la procédure de nomination des professeur-e-s ordinaires, extraordinaires, professeur-e-s assistant-e-s, directeurs de recherche et directrices de recherche », du 11 juillet 2005).

Ce règlement modifie et simplifie les interactions entre le rectorat et le DECS. Il introduit une commission de surveillance de la procédure de nomination, organe présidé par le

représentant du DECS. Il prévoit des dispositions concernant la prospection de candidats, les expertises externes, la manière d'organiser les leçons probatoires et l'entretien pendant lequel le représentant du rectorat est habilité à s'engager sur les moyens dont disposera le futur professeur. L'exigence d'expertises externes complémentaires systématiques a été supprimée.

La mise en application de ce règlement contribue à la réalisation des mesures suivantes: Mesure 51, Mesure 52, Mesure 53 et Mesure 55.

*Mesure 51 Offrir des conditions de travail compétitives pour les nouveaux professeurs : dotation en personnel et équipement*

Dans plusieurs domaines, les salaires du secteur privé constituent une concurrence sérieuse pour l'Université et ceci n'est pas propre à l'UniNE. Les traitements servis demeurent bas en comparaison nationale. Sous l'égide du Conseil de l'Université, un groupe de travail réfléchit aux moyens propres à corriger la situation tant au plan salarial qu'en ce qui concerne la charge d'enseignement imposée aux professeurs.

En ce qui concerne plus particulièrement la Faculté des sciences, les crédits d'équipement couvrant la période 2007 – 2010 votés par le Grand Conseil permettent de libérer d'importants moyens pour offrir aux professeurs des conditions de travail adéquates, notamment sous forme de crédits d'installation.

*Mesure 52 Augmenter l'effort de prospection pour recruter de nouveaux professeurs*

Le nouveau règlement cité plus haut contient des prescriptions qui favorisent l'atteinte de cet objectif. Les mises au concours sont adressées par les facultés à toutes les institutions concernées, notamment en Suisse et en Europe.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Nouvelle procédure de nomination	Terminé

*Mesure 53 Améliorer la procédure de recrutement et d'évaluation en distinguant les critères scientifiques et ceux relatifs à la politique de la recherche et de l'enseignement*

Le nouveau règlement cité plus haut contribue à la réalisation de cette mesure.

*Mesure 54 Introduire dans la loi la possibilité de nommer les professeurs assistants avec prétitularisation conditionnelle (« tenure track »)*

Cette mesure doit attendre la révision de la loi sur l'Université, qui ne devrait pas intervenir avant que soient connues les grandes lignes de la nouvelle loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles (LAHE). En attendant, il a été parfois possible de recourir à la procédure de nomination par voie d'appel.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Nouvelle procédure de nomination	Terminé

*Mesure 55 Négocier avec les nouveaux professeurs un accord sur les missions et moyens*

L'entretien avec les candidats retenus permet d'aborder cette problématique y compris en ce qui concerne les conditions d'installation (mesure 51 et mesure 56). Certaines facultés appliquent un cahier des charges type afin de mieux préciser les missions. Ce cahier des charges est complété et adapté de cas en cas puis négocié avec les professeurs. Voir mesure 59.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Etablir un cahier des charges type	Terminé

*Mesure 56 Accorder aux nouveaux professeurs le crédit d'installation sans délai*

La mesure est déterminante en Faculté des sciences, où un nouveau professeur doit être doté d'un budget d'équipement significatif pour pouvoir accomplir sa mission. Pour l'essentiel, elle ne peut être réalisée que par les crédits d'équipements votés par le Grand Conseil.

<u>Projet lié à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Adoption des crédits d'équipements 2007-2010	Terminé

*Mesure 57 Accorder aux nouveaux professeurs le nombre de postes d'assistant en usage dans la Faculté d'accueil ou selon l'accord*

Les nouveaux professeurs bénéficient des mêmes quotas d'assistants que leurs collègues.

*Mesure 58 Aider les nouveaux professeurs à s'intégrer dans le cadre universitaire neuchâtelois et suisse et à en connaître les rouages*

Un dépliant présentant toutes les leçons inaugurales de l'année académique est édité et largement diffusé. Ce moyen doit permettre de faire connaître à un public plus large les compétences des nouveaux professeurs. Ces leçons inaugurales sont très fréquentées et la presse en rend fidèlement compte.

Le recteur (2007) reçoit individuellement chaque nouveau professeur et le rectorat (2006) a fait connaissance avec les nouveaux professeurs lors d'une sortie. Des accueils individuels ou collectifs sont organisés par le rectorat ou par les facultés. Le bureau des ressources humaines apporte son aide à la résolution des problèmes pratiques. Par ailleurs, le DECS organise chaque année une réception des nouveaux professeurs.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Leçons inaugurales	Terminé
Séminaire d'introduction aux pratiques de l'Université (2006)	Terminé

*Mesure 59 Clarifier les missions et le cahier des charges des nouveaux professeurs*

Un cahier des charges type a été proposé pour mieux préciser les missions. Il appartient aux facultés de le compléter et de l'adapter de cas en cas, puis de le négocier avec les professeurs (voir Mesure 55).

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Etablissement de cahiers des charges	En cours

*Mesure 60 Clarifier les objectifs et modalités de la procédure d'évaluation après 4 ans lors de la première nomination*

Une révision complète de l'ancien règlement a été effectuée. Elle a abouti à l'adoption d'un nouveau règlement et d'un guide d'évaluation qui clarifient les objectifs et les modalités d'évaluation. Un calendrier très précis du processus a été mis au point.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Révision du règlement d'évaluation des professeurs	Terminé
Conseiller à la recherche et à l'enseignement (conseiller académique)	Terminé

**Objectif 11 Favoriser les collaborations en groupant les enseignants et chercheurs dans des espaces cohérents**

*Mesure 61 Construire ou acquérir un bâtiment pour grouper des instituts dispersés*

Diverses locations de locaux demeurent nécessaires. Des regroupements provisoires ont été opérés (FSE, FD, MAPS). Un programme de réaffectation des locaux universitaires est en élaboration afin d'exploiter au mieux les locaux rendus disponibles par les opérations de transfert partiel (géologie et physique) ainsi que, à terme, la relocalisation de l'IMT dans de nouveaux espaces.

Par ailleurs, le Grand Conseil a accepté le crédit sollicité pour la restauration et l'adaptation du bâtiment principal. Les travaux ont commencé à la fin de l'année civile 2007 et se poursuivent selon le programme prévu (voir Mesure 14).

*Mesure 62 Construire un bâtiment pour le ComLab de l'IMT et du CSEM*

Les travaux d'étude conduits sous la direction du DECS se poursuivent. Une convention a été signée prévoyant l'intégration du COMLAB de l'UniNE au CSEM dans le cadre de la reprise de l'IMT par l'EPFL (voir Mesure 13).

**Objectif 12 Développer le volume de la recherche dans les sciences humaines (au sens général du terme, incluant donc le droit et les sciences économiques)**

De façon générale, la responsabilité de cet objectif incombe aux facultés concernées. Cependant, certaines mesures prises au niveau de l'Université devraient y contribuer : obligation pour les assistants de préparer une thèse, mise à disposition de moyens financiers pour favoriser la participation à des congrès et colloques, etc. L'intégration du Forum Suisse des Migrations à la FLSH a engendré un accroissement des crédits de recherche.

**Note :** les Mesure 39, Mesure 41, Mesure 42, Mesure 43 et Mesure 44 ci-dessus contribuent également à la réalisation de l'Objectif 12.

**Objectif 13 Augmenter le transfert technologique**

Le guichet Euresearch a été transféré de la FSRM à l'Université en automne 2005. Un nouveau collaborateur a été engagé ; il est également chargé du transfert technologique. Ce domaine est appelé à se développer.

La procédure de conseil juridique en matière de contrats incluant des aspects de propriété intellectuelle a été formalisée et mise en application.

L'Université de Neuchâtel a adhéré au consortium « Alliance », dont l'objectif est de favoriser le transfert technologique. Les membres en sont l'EPFL, les Universités de Genève et de Lausanne, ainsi que leurs hôpitaux universitaires (CHUV et HUG), la HES-SO, et l'Université de Neuchâtel.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Conseiller au transfert de technologies	Terminé
Responsable du guichet Euresearch	Terminé

*Mesure 63 Mise en place d'un service de conseil en matière de contrats, propriété intellectuelle et financement.*

Une partie des travaux est exécutée par le conseiller au transfert de technologies et par le service juridique ; une autre partie est confiée à des cabinets privés sous forme de mandats.

*Mesure 64 Collaborer avec Neode*

Le rectorat demeure attentif au développement des activités de Neode et entretient les contacts utiles avec son président et son directeur. L'UniNE participe au capital-actions de Neode.

Une des préoccupations partagées est de mettre à disposition des « jeunes pousses » des locaux situés dans le bas du canton. La construction d'un bâtiment pour l'IMT, avec ses installations technologique, pourrait en constituer l'occasion.

Voir Mesure 62.

**Objectif 14 Augmenter les échanges d'étudiants, de chercheurs et d'enseignants avec les autres universités et institutions de recherche**

Le bureau des relations internationales a été transféré de la FSRM à l'Université et intégré au service académique. Plusieurs manifestations à l'intention des étudiants en mobilité ont été organisées, notamment un stage d'immersion mis sur pied par la section neuchâteloise de l'ERASMUS Student Network. Ce cours est désormais ouvert à tous les étudiants d'origine étrangère. Les accords d'échange d'étudiants passés avec des universités étrangères sont maintenus et développés.

**Note :** les Mesure 35, Mesure 36, Mesure 44, Mesure 45 et Mesure 46 ci-dessus contribuent également à la réalisation de l'Objectif 14

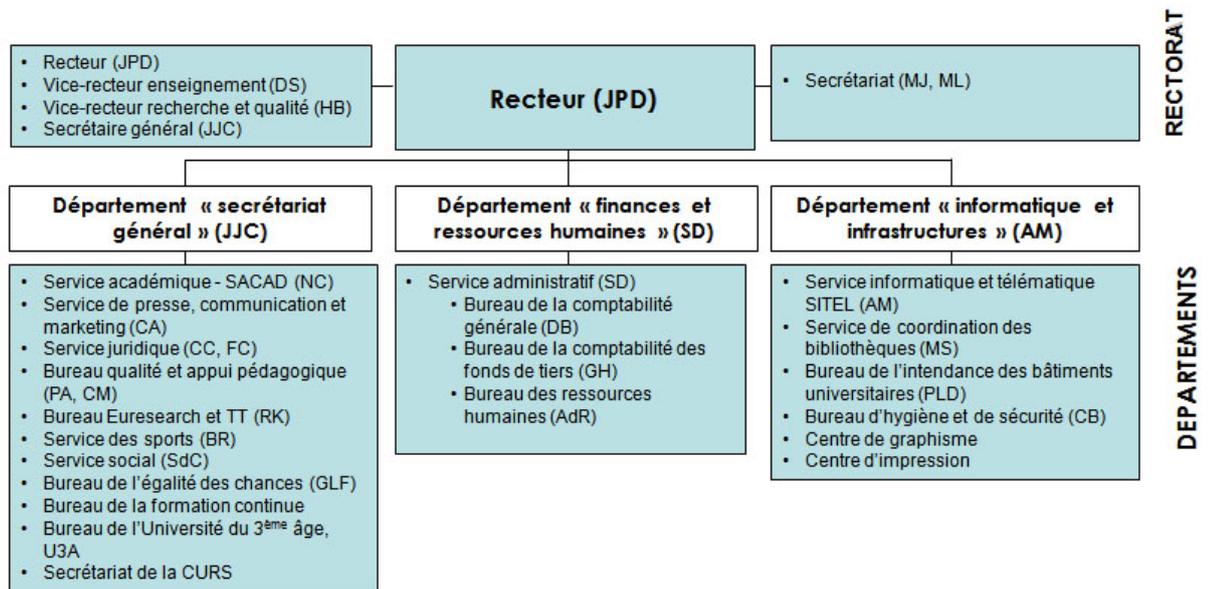


## 8 Rapports des services centraux

### 8.1 Département « Secrétariat général »

#### Introduction générale

Le domaine central a été réorganisé en été 2007. Le département « secrétariat général » a porté l'essentiel des modifications intervenues puisque les activités des services rectoraux et celles du domaine académique dans son ancienne composition ont été regroupées. Dès lors, la présentation des rapports suivra les intitulés qui figurent au nouvel organigramme ci-dessous.



On remarquera que le bureau marketing et promotion a rejoint le service de presse et communication et que les fonctions de conseiller à la qualité et de conseiller académique ont été réunies au sein du bureau qualité et appui pédagogique. De même, les deux missions assumées par M. Rolf Klappert se retrouvent dans le Bureau Euresearch et TT (transfert de technologies). Enfin, le Bureau de l'U3A et la CURS (commission universitaire de la recherche scientifique) figurent dans les rapports des commissions et ne participent pas à la présente section.

#### 8.1.1 Service académique

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Nicolas Chappuis, responsable du service.

Le service académique (SACAD) est à disposition des étudiants de l'Université dans les domaines d'activité suivants :

- cursus et études,
- immatriculations et inscriptions,
- mobilité nationale et internationale,
- formation continue.

Il collabore activement avec le rectorat, les facultés et les autres services centraux, en particulier le service informatique et télématique, le service de presse, communication et marketing, le service social, le service juridique et le secrétariat général.

## Vue générale de l'année 2007-2008

A l'instar des autres universités suisses, l'UniNE, par le biais du SACAD, a contribué à alimenter la banque de données de la CRUS qui est disponible depuis l'automne 2007 et qui doit permettre aux étudiants de toute la Suisse d'identifier aisément les masters pour lesquels ils sont admissibles sans condition préalable. Toujours dans le cadre de la CRUS, un important travail de révision des conditions d'admission au bachelor pour les titulaires d'un titre étranger s'est terminé en novembre 2007, ce qui a entraîné les nombreuses modifications qui seront déjà en vigueur pour l'admission au semestre d'automne 2008. Les **suppléments au diplôme** sont maintenant produits de manière automatique pour toutes les facultés et envoyés dès l'obtention du titre, de manière à permettre une utilisation immédiate de cet outil introduit dans le cadre du système dit « de Bologne ».

La généralisation à toutes les facultés de l'utilisation d'une **gestion électronique des dossiers des étudiants** a accéléré les échanges avec les facultés et, surtout, donné la possibilité aux professeurs de rendre un préavis sur la base d'un dossier électronique, ce qui a considérablement accéléré la procédure d'admission. Par ailleurs, le SACAD a initié la mise sur pied de rencontres régulières avec les différents partenaires concernés par la gestion administrative des dossiers des étudiants, facilitant ainsi les échanges de bonnes pratiques et créant une plate-forme de coordination pour toutes les questions liées aux cursus et aux études.

Le nombre de dossiers enregistrés par le bureau des immatriculations et inscriptions a atteint un chiffre record pour le semestre d'hiver 07-08, soit une augmentation de 13% par rapport à la rentrée 06-07, ce qui s'est traduit par 817 nouveaux étudiants à l'UniNE. La proportion des étudiantes est de 56% ; la part des étudiants provenant d'un autre canton est de 42% et celle des étrangers de 19%, dont plus de la moitié d'un autre continent. Une **augmentation de la mobilité** a été enregistrée : ils étaient 71 étudiants UniNE, soit 15 de plus, à partir étudier pour un ou deux semestres dans une autre université alors que 93, soit 17 de plus, étaient accueillis par notre alma mater. Les étudiants qui viennent, dans le cadre de la mobilité, suivre un ou deux semestres à l'UniNE ont maintenant la possibilité de commencer un peu avant le début des cours par un **stage d'immersion** de dix jours, lequel consiste essentiellement en des cours de langue française.

## Activités principales

### Cursus et études, M. Nicolas Chappuis

La fin de cette année académique correspond à l'entrée en vigueur du **Règlement d'admission à l'Université de Neuchâtel (RAUN)** qui clarifie différents éléments importants et donne les bases légales adéquates au Service académique pour traiter les dossiers des étudiants dans le cadre du processus d'admission.

L'automatisation de la **production des suppléments au diplôme**, soit la génération de ces documents directement à partir des données existantes dans le système informatique IS-Academia, a été étendu à toutes les facultés dès la remise des titres de novembre 2007. Par ailleurs, le supplément au diplôme étant destiné à faciliter l'admission auprès d'une autre institution ou à la mise en valeur de son titre auprès d'un employeur potentiel, ce document est désormais envoyé aux nouveaux diplômés dès la proclamation de la réussite du bachelor ou du master, sans attendre la traditionnelle cérémonie de remise des titres qui a lieu au mois de novembre.

Les facultés ont attribué les **branches d'études pour chaque cursus de bachelor et de master**, conformément aux directives Bologne de la CRUS. Ces données ont été

introduites dans une **banque de données** nationale qui sert de référence au site internet de la CRUS [www.uni-programme.ch](http://www.uni-programme.ch). Celui-ci permet la visualisation de toutes les formations offertes par les différentes universités suisses et donne la possibilité aux étudiants de bachelor de découvrir rapidement les masters existant en Suisse et auxquels ils sont admissibles sans conditions préalables.

Le Service académique a assuré l'envoi et le dépouillement des **évaluations des enseignements** faites par les étudiants pour tous les enseignements de l'UniNE des semestres d'automne 07 et de printemps 08.

Dans le but de faciliter la gestion administrative des dossiers des étudiants, une nouvelle plate-forme de coordination appelée « **Bureau de la Conférence des études** » s'est tenue à trois reprises depuis début 2008, sous la présidence du vice-recteur enseignement. Les conseillers-ères aux études des facultés, des représentants des services centraux ainsi que des représentants des étudiants et des assistants étaient présents. Le Service académique a par ailleurs organisé en juin la Conférence des études, qui a rassemblé les services centraux et les secrétariats de facultés.

L'UniNE a collaboré à la mise sur pied d'une **enquête sur le système de Bologne** menée au printemps 2008 auprès des étudiants de toutes les universités de Suisse. Cette enquête, placée sous la responsabilité des deux associations faïtières des étudiants au niveau suisse, l'UNES et l'AES, a été menée en collaboration avec la CRUS. Outre un support logistique mis à disposition pour contacter les étudiants de l'UniNE, le responsable cursus et études était membre du groupe d'accompagnement de cette enquête. Les résultats seront présentés et discutés lors de la 6<sup>e</sup> journée nationale de Bologne de la CRUS qui aura lieu le 4 septembre 2008.

#### **Immatriculations et inscriptions, Mme Muriel Brunner**

A la suite de l'implantation du système de Bologne, le Bureau des immatriculations et inscriptions s'adapte continuellement à l'apparition de nouvelles filières, par exemple les maîtrises universitaires en lettres et sciences humaines qui sont offertes depuis le semestre d'automne 2007. En raison notamment de l'ouverture de ces nouvelles filières, le nombre de dossiers qui ont été déposés pour une admission dans un cursus pour le semestre d'automne 2007 a atteint un **nouveau record de 1837 dossiers reçus**. On a ainsi compté, après les habituels retraits, 817 personnes qui ont débuté des études à l'UniNE.

Dans le cadre de la Commission d'admission et d'équivalence (CAE) de la CRUS, de nouvelles **conditions d'admission** ont été élaborées. Ces conditions, qui seront applicables pour la rentrée 08-09, ont fait l'objet d'un long travail d'analyse et de concertation entre toutes les universités de Suisse. L'objectif était de tenir compte des textes européens récemment adoptés, comme la Convention de Lisbonne, et d'avoir une grille d'analyse similaire dans tous les pays du monde.

Après une phase pilote, la **Gestion Electronique des Dossiers d'Etudiants (GEDE)** a été appliquée à toutes les facultés. Ce ne sont donc plus que des fichiers électroniques qui sont envoyés en faculté lorsqu'un préavis est nécessaire. La manipulation des dossiers est ainsi simplifiée. Mais surtout, cet outil a permis de réduire le temps de réponse entre les facultés et le Bureau des immatriculations et inscriptions. Une réflexion relative à l'archivage électronique des dossiers est en cours.

Le Service académique a également relevé que la mise en œuvre de Bologne a passablement compliqué le traitement des dossiers, notamment pour ce qui est du passage bachelor-master.

#### **Bureau des relations nationales et internationales, Mme Marie-France Farine**

Le bureau des relations nationales et internationales a organisé en novembre 2007, dans chacune des facultés, en collaboration avec les conseiller-ère-s aux études, des **séances**

**d'information** sur les possibilités offertes par l'université en matière de mobilité, les démarches à effectuer pour réaliser son échange et faire valider ses acquis. Plus de 200 étudiants s'y sont intéressés. Certains ont fait part de leurs expériences et conseils pour réussir un séjour de mobilité.

Le bureau des relations nationales et internationales, en collaboration avec l'ILCF et la section neuchâteloise de l'ESN - ERASMUS Student Network - a, pour la première fois, offert un **stage d'immersion** aux étudiants inscrits en séjour de mobilité à l'UniNE. Le stage a eu lieu avant le début des deux semestres. Durant 7 jours, il propose des cours de français en matinée et des activités sociales et culturelles l'après-midi. Son but est de familiariser les étudiants avec leur nouvel environnement académique. Plus de la moitié des étudiants en mobilité ont participé à ce stage très apprécié. Il sera désormais proposé au début de chaque semestre aux étudiants non-francophones nouvellement immatriculés à l'UniNE.

En 2007-2008, 60 étudiants neuchâtelois ont réalisé un **séjour de mobilité à l'étranger**, 48 d'entre eux, comme chaque année, ont choisi l'Europe et sont partis sous l'égide du programme ERASMUS; 7 ont effectué un semestre chez les partenaires canadiens ou américains du Nord et du Sud; une étudiante a inauguré une collaboration avec l'Université de Newcastle en Australie et 4 ont choisi de partir dans des établissements qu'ils ont librement choisis en Europe, en Australie, en Amérique du Sud et au Canada. Alors que le programme de mobilité suisse attire 34 étudiants des universités de Zurich ou Bâle à Neuchâtel, seuls 7 étudiants neuchâtelois ont effectué un semestre d'études dans une autre université suisse. Par ailleurs, la tendance des étudiants à limiter leur séjour de mobilité à un semestre se confirme cette année encore.

La plupart des étudiants étrangers effectuant un séjour à l'UniNE viennent d'Allemagne, de France et d'Italie. De nouvelles collaborations ont également été conclues cette année, dont deux par la FLSH avec la Russie.

### **Formation continue**

Durant l'année académique 2007-2008, **17 cours de formation continue**, totalisant un peu plus de 665 périodes de cours, ont été dispensés. Ils ont touché 1155 participants. Relevons les 2 cours de théologie-philosophie, qui ont réuni chacun près de 300 participants.

Le MAS interuniversitaire en RH, fruit d'une collaboration entre les universités de Lausanne, Genève et Neuchâtel, connaît un vif succès pour sa première édition puisque plus de 70 inscriptions ont été enregistrées pour 50 places disponibles. Le module « management humain » est intégralement donné à Neuchâtel.

La question de l'organisation de la formation continue à l'Université de Neuchâtel a été abordée à plusieurs reprises au cours de cette année, notamment avec le rectorat, qui a pu se prononcer sur les rapports qu'il avait demandés au bureau de la formation continue. Dans le cadre de cette réflexion, le Bureau de la formation continue estime notamment qu'il est important de pouvoir rendre visible l'offre globale de l'UniNE en matière de formation continue et ainsi regrouper l'information concernant certains cours organisés par les instituts ou services. Une importante restructuration est annoncée.

### **Mutations**

#### **Départs**

ROULEAU Chantal, collaboratrice pour la promotion des filières du Bureau Marketing et Promotion, a été transférée au Service presse et communication. JEANBOURQUIN Chrystel, collaboratrice administrative, a renoncé à son poste (durée limitée). SANCHEZ Raquel, collaboratrice administrative (durée limitée), a été affectée à d'autres services. L'EVEILLE Thierry, a été stagiaire durant 6 mois (durée limitée). EYENGA Christelle, a été stagiaire durant 3 mois (durée limitée).

## 8.1.2 Service de presse, communication et marketing (SPCM)

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Claudine Assad, cheffe de service.

### Vue générale de l'année 2007-2008

Après l'intégration du bureau marketing et promotion des filières (M&P) au service de presse et communication (SPC), en novembre 2007, le service a changé de nom et s'est appelé service de presse communication et marketing (SPCM).

Le SPCM a pour mission de renforcer l'image de toute l'Université de Neuchâtel et de promouvoir sa formation et ses recherches. En accord avec la stratégie approuvée par le rectorat, il gère la communication interne et externe de l'Université de Neuchâtel, les relations avec les médias, les publications, l'organisation d'événements, le contenu des pages principales du site Internet et la cohérence du site.

Ce n'est qu'en avril 2008 que le SPCM a été au complet, avec 8 personnes représentant 5,5 postes. Travaillant en sous-effectif durant plus de la moitié de l'année, le SPCM a cependant largement atteint ses objectifs puisque, au niveau de la communication, la couverture médiatique dont a bénéficié l'Université de Neuchâtel a été excellente (plus de 1000 occurrences dans les médias) et que, au niveau de la promotion, le nombre de nouveaux dossiers d'immatriculation déposés pour l'année 2008-2009 a battu tous les records (1888).

### Activités principales

Le SPCM a entrepris des tâches nouvelles, propres à sa nouvelle identité, mais les tâches propres à la communication et à la promotion ont également été poursuivies.

#### Nouvelles tâches

La première tâche à laquelle s'est attelé le SPCM a été d'élaborer une ligne graphique applicable à toutes les publications de l'Université de Neuchâtel. Basée sur le carré, clair, simple et sobre, cette ligne graphique a été approuvée par le rectorat. Désormais, tous les documents du SPCM : Rapport d'activité, UniNEws, Guide des études, brochures masters, etc. respectent cette ligne graphique, ce qui leur confère une identité visuelle immédiatement reconnaissable.

Le SPCM a par ailleurs organisé plusieurs réunions d'information pour expliquer son rôle et recueillir les suggestions des facultés et des conseillers aux études, notamment en matière de promotion, établissant ainsi de bonnes relations avec les différentes entités de l'Université.

#### Communication

La **communication interne** est assurée par la Newsletter *Trait d'UNIon*, la transmission de messages adressés à la communauté universitaire et l'organisation de séances d'information. Durant la période sous revue, le SPCM a rédigé et diffusé 10 numéros de *Trait d'UNIon*. Il a organisé quatre séances d'information ouvertes à tout le personnel, trois pour présenter son nouveau service et une séance concernant l'utilisation du web pour les administrateurs de sites.

En ce qui concerne la **communication externe**, le SPCM assure le lien avec les médias et met en valeur la recherche et la formation par le biais de communiqués de presse, de conférences de presse et par *UniNEws*, les dossiers de l'Université. Il organise également des rencontres avec les journalistes, avec les parlementaires et des manifestations ouvertes au public. Durant l'année sous revue, le SPCM a organisé un déjeuner de la presse et cinq conférences de presse. Il a diffusé 73 communiqués de presse et deux nouveaux numéros d'*UniNEws*, cinq autres numéros sont en chantier et

sortiront d'ici la fin de l'année 2008. Par ailleurs, il a organisé une rencontre entre le rectorat et les présidents des groupes parlementaires, il a contribué à l'organisation de la Journée d'accueil des nouveaux étudiants, en septembre 2007 et à celle du Dies academicus en novembre 2007. De plus, il a participé à la création du nouveau comité des Cafés scientifiques qui redémarreront en janvier 2009.

Le SPCM édite une revue de presse, en ligne (hebdomadaire) et sur papier (mensuelle), ce qui permet d'évaluer l'impact de ses actions et des ses communiqués de presse. Durant l'année sous revue, ce ne sont pas moins de 1073 articles, reportages TV ou radios qui ont mentionné l'Université de Neuchâtel. Relevons que les communiqués qui ont le plus été repris par les médias sont ceux concernant, d'une part, la nomination de la nouvelle rectrice (38 occurrences) et d'autre part, l'arrivée sur Mars d'un microscope atomique conçu à l'Institut de microtechnique (25 occurrences).

En ce qui concerne le web, un site en anglais destiné aux futurs étudiants a été mis en ligne et un projet de photothèque a été élaboré qui n'attend plus que le feu vert du SITEL.

Enfin, c'est le SPCM qui a mis en forme le Rapport d'activité 2006-2007 et les *Chroniques universitaires 2006-2007*.

## **Promotion**

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Chantal Rouleau, responsable du bureau marketing et promotion des filières.

Les activités du bureau marketing et promotion se divisent en quatre grandes catégories : les événements promotionnels, les services aux étudiants, le matériel d'information et de promotion et la publicité.

Le matériel d'information a été complètement revu, tant sur la forme (dans le respect de la nouvelle ligne graphique) que sur le fond et un nouveau film promotionnel a été réalisé. A relever également le succès sans précédent de la journée d'information Masters, qui a accueilli cinq fois plus d'étudiants que l'année précédente. Par ailleurs, cette année pour la première fois, le bureau M&P a mis sur pied un « forum entreprises » qui a permis à une centaine d'étudiants en fin d'études de rencontrer un dizaine d'entreprises dans la perspective de décrocher un emploi.

## **Evénements promotionnels**

Les visites de lycées ont fait l'objet d'un nouveau concept, appliqué à satisfaction.

- Tessin, Soleure, Zofingue, Olten : visites sous forme d'un stand
- Lycées Denis-de-Rougemont, Jean-Piaget et Blaises-Cendrars, lycéens de 3<sup>e</sup> année : visites sous forme d'une présentation et de groupes de discussion avec des étudiants. Le but est de présenter en détail l'offre de formation de l'Université de Neuchâtel.
- Lycée cantonal de Porrentruy : tous les 2 ans, le lycée organise une manifestation qui a pour but de présenter aux élèves les différentes branches universitaires par le biais d'ateliers animés par des enseignants. L'UniNE est très bien représentée et on y tient aussi un stand.
- Forum d'information du Valais : cette manifestation est organisée par les offices d'orientation valaisans. Elle a pour objectif d'informer sur les principales branches académiques existant en Suisse. L'UniNE a présenté la logopédie, le journalisme, la microtechnique et la biologie en plus d'une information générale sous forme d'un stand.
- Lycées Denis-de-Rougemont, Jean-Piaget et Blaises-Cendrars, lycéens de 2<sup>e</sup> année : visites sous forme d'une présentation et de groupes de discussion avec des étudiants. Le but est d'amorcer la démarche d'orientation des lycéens, de donner de manière générale les différentes options offertes après l'obtention de la maturité et de présenter l'Université de Neuchâtel en bref.

Notre présence dans les salons permet d'ouvrir notre bassin de recrutement. Nous avons participé aux événements suivants : Foire de l'étudiant du Luxembourg ; Salon des 3<sup>e</sup> cycles et Masters de Paris (offre de masters) ; Salon des étudiants de Lausanne (très bonne fréquentation). Salon Masters and Mobility de Bruxelles ; Salon de l'étudiant de Genève (où nous avons organisé un concours en collaboration avec le CHYN).

**Trois activités à l'UniNE méritent une mention :**

- Journée d'information destinée aux lycéens : Participation d'environ 700 lycéens répartis sur les 5 facultés.
- Journée d'information masters : Participation d'environ 285 personnes, ce qui est 5 fois plus que l'année précédente. La majorité des participants étaient des étudiants de l'UniNE, mais il y en avait aussi des Universités de Lausanne, Fribourg et Genève.
- « Vivre l'Université » pour les lycéens de 3<sup>e</sup> année du Lycée Blaise-Cendrars : cette manifestation est organisée à la suite d'une demande du lycée. Elle consiste en une immersion des lycéens à l'université. Ils participent à des activités concrètes, des cours, des ateliers sur différents thèmes dans les facultés. Cette activité est très appréciée par le lycée.

**Les services aux étudiants demeurent essentiels.**

- Accueil des nouveaux étudiants : manifestation générale à la Cité universitaire, suivie de présentations dans les facultés. Participation d'environ 600 étudiants de niveaux bachelor et master.
- Fête de la rentrée : environ 700 entrées. Participation très élevée de lycéens, futurs candidats aux études universitaires.
- Séminaire « Préparer son avenir professionnel » : cours organisé en collaboration avec le bureau de la formation continue et avec l'appui de la Société académique. Il a pour but de donner des outils aux étudiants pour mieux préparer leur entrée sur le marché du travail. Il est organisé deux fois par année universitaire, à l'automne et au printemps. Il est très apprécié des participants.
- Forum entreprises : manifestation où les entreprises sont invitées à l'Université afin de permettre aux étudiants de nouer des contacts, de rencontrer des professionnels de l'industrie. Il s'agissait de la première édition de cet événement. Une dizaine d'entreprises se sont engagées et se sont présentées sous forme de stands et/ou d'exposés. Plus d'une centaine d'étudiants ont participé à ce Forum.,

**Matériel d'information et de promotion**

Un effort considérable de renouvellement est à signaler puisque l'ensemble du matériel a été revu : documents imprimés, Guide des études, brochures des masters des facultés, UniNE pratique, UniNE mode d'emploi, En un coup d'œil / At a glance / Auf einen Blick, Calendrier académique, Film.

Il en va de même des objets promotionnels : stylos, blocs A5 et A4, fourres cartonnées, autocollants, chocolats, sacs en papier et plastique, ainsi que la mise à jour continue du portail formation sur le site Internet

Enfin, en ce qui concerne la publicité, diverses annonces ont été publiées dans l'Hebdo, le Matin bleu, 20 Minutes, Magazine Formation et Arc-Hebdo ainsi que dans les cinémas.

**Mutations**

La restructuration du service a entraîné de nombreuses mutations et redistributions. En septembre 2007, le SPC compte une responsable à 100%, Claudine Assad, une bureauticienne à 80% Soizic Plumet, une webpublisher à 30%, Natalie Bart Petris et une auxiliaire à 50%, Sara Angelini, en remplacement de Anne Macheret, webmaster (50%)

en congé maternité. Le poste de rédactrice de Virginie Borel (70%) n'ayant toujours pas été repourvu depuis son départ fin 2006, des mandats ponctuels ont été confiés à l'extérieur. L'intégration du bureau M&P en novembre 2007 entraîne l'arrivée de Chantal Rouleau, responsable du bureau (100%) et de sa collaboratrice, Dunvel Even (100%). Le poste de secrétaire à 40% du bureau M&P est confié pour 20% à Mireille Rouèche, 10% de poste restent à l'ancienne titulaire, Michèle Maurer, au SACAD, pour sa participation aux salons et 10% sont attribués à Natalie Bart Petris dont le temps de travail passe à 40%, pour tenir compte de l'augmentation de sa charge au niveau du web pour le bureau M&P. En janvier 2008, Anne Macheret revient de son congé maternité. En avril 2008, Colette Gremaud est engagée à 50% en qualité de rédactrice. L'équipe complète du SPCM compte donc 8 personnes et 5,5 postes dès avril 2008.

### 8.1.3 Service juridique

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Carine Cangemi, cheffe de service.

#### **Vue générale de l'année 2007-2008**

L'activité législative a été relativement intense au cours de l'année 2007-2008. Le service juridique a collaboré à la rédaction de plusieurs règlements importants pour l'organisation interne de l'institution.

Le règlement d'admission à l'Université (RAUN), d'un grand intérêt pour les étudiants, a été adopté au début de l'été par le rectorat. Il s'agit d'un règlement adapté à l'ère de Bologne. Il règle en particulier les conditions d'admission à l'Université, les conditions d'inscription dans une filière d'études et énonce les causes permettant de prononcer des exmatriculations d'office.

La procédure de confirmation de l'engagement des professeurs après un premier mandat de quatre ans a également été réglée au début de l'été. Avec le guide de l'évaluation, adopté en parallèle par le rectorat, il constitue une base adaptée aux exigences de la loi sur l'Université, mais prend garde à ne pas alourdir inutilement la démarche d'évaluation.

Une importante analyse juridique et économique des fonds composant la fortune de l'Université a été réalisée au cours de l'automne dernier. Pour revaloriser certains fonds reçus par don ou héritage - pas ou peu utilisés - ainsi que pour assurer la mémoire des donateurs, un fonds commun, intitulé *Fonds des donations*, a été créé par le rectorat. Ce regroupement de fonds permet de générer une somme d'intérêts annuels plus conséquente et favorise ainsi la réalisation de projets plus ambitieux. Il sert à attribuer des bourses à des jeunes chercheurs ou à accorder des subsides pour l'accueil de visiteurs étrangers dans le cadre de projets de recherche. Un règlement a été adopté à ce sujet au début de l'été.

Une directive concernant la procédure d'adoption et de ratification des règlements de faculté a été adoptée fin 2007. Depuis son entrée en vigueur, le processus d'adoption des règlements par les facultés et leur ratification par le rectorat a gagné en efficacité.

En dehors des conseils juridiques et avis de droit dans des domaines les plus divers, le service juridique a rédigé ou participé à la rédaction de bon nombre de contrats et conventions.

#### **Activités principales**

Les statistiques ci-après résument d'elles-mêmes les activités principales du service juridique durant l'année 2007-2008:

- Conseils juridiques et avis de droit au rectorat, au recteur, aux services du domaine central, et aux facultés

• Rédaction ou collaboration à la rédaction de règlements et arrêtés du recteur ou du rectorat	16
• Rédaction ou collaboration à la rédaction des règlements des facultés dans le cadre de leur ratification par le rectorat, y compris règlements AZUR	27
• Rédaction ou collaboration à la rédaction de contrats et conventions divers, notamment de contrats de recherche	25
• Litiges et procédures concernant des collaborateurs	14
• Litiges et procédures concernant des étudiants, notamment rédaction de décisions sur recours	19
• Divers dossiers à caractère juridique	21
• Procédures diverses, notamment litiges avec fournisseurs ou débiteurs	4
• Diverses activités de type administratif, telle que tenue à jour du site internet en relation avec les documents législatifs.	

Le service juridique a été sollicité à plusieurs reprises pour traiter l'un ou l'autre aspect juridique lié à des conventions de transfert de groupes de recherche auprès de l'Université ou vers d'autres hautes écoles, ce qui explique le nombre élevé, cette année, d'interventions en lien avec des conventions et contrats divers. Il a continué à appuyer le bureau de transfert de technologies dans la rédaction de contrats de recherche.

Parmi les litiges concernant des collaborateurs, on note avec satisfaction que leur chiffre est stable et peu élevé, eu égard au nombre de salariés que l'Université emploie. Parmi les 14 dossiers litigieux, 5 sont encore pendants, dont 2 ont débouché sur des procédures de recours. Le service juridique a collaboré, à plusieurs reprises, avec le bureau des ressources humaines, ce qui a certainement contribué à diminuer le nombre de cas litigieux.

Les litiges concernant des étudiants sont en baisse, ce qui est réjouissant eu égard au nombre croissant d'étudiants. Parmi les 19 interventions du service juridique, 12 concernaient des recours, dont 9 contre des décisions de facultés (décisions d'échec ou de refus d'équivalence) et 3 contre des refus d'immatriculation. Le DECS a eu l'occasion de confirmer 5 décisions du rectorat suite à des recours d'étudiants.

## **Mutations**

Aucune mutation n'est à signaler.

Le service juridique compte toujours deux collaborateurs, Mme Carine Cangemi, responsable du service, employée à 60% et M. Florent Carron, employé à 100%. Des tâches administratives sont assumées par Mme Mireille Rouèche.

## 8.1.4 Bureau qualité et appui pédagogique

### A. Conseiller à la qualité

Le rapport qui suit a été établi par M. Philippe Aubert, Conseiller à la qualité

#### Vue générale de l'année 2007-2008

L'effort principal pour l'année académique 2007-2008 a porté sur l'autoévaluation institutionnelle afin de préparer l'audit de l'organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses (OAQ). Pour rappel, l'OAQ est chargé de vérifier périodiquement, conformément à l'article 11 de la Loi sur l'aide aux Universités (LAU) et en se basant sur les Directives pour l'assurance qualité dans les hautes écoles universitaires suisses (Directives AQ), que les universités respectent les exigences en matière d'assurance qualité, dans le but d'assurer des prestations de haute qualité en matière d'enseignement et de recherche et d'améliorer la transparence envers les étudiants et le public.

Après avoir mis en place un système d'assurance de la qualité, un concept pour l'autoévaluation ainsi qu'une structure pour le rapport qui en découle ont été proposés et validés par le rectorat. Le rapport d'autoévaluation a été remis à l'OAQ début mars 2008 afin de donner la possibilité au groupe d'experts de préparer la visite sur site qui s'est déroulée les 21, 22 et 23 avril 2008. Cet audit a permis à plus de 80 membres de la communauté universitaire de présenter leur perception de la démarche qualité aux experts dans le cadre de 17 sessions d'audit regroupant de une à douze personnes. Conformément au guide de l'OAQ concernant le déroulement de l'audit, les experts ont fourni une version provisoire de leur rapport un mois après l'audit ; le rectorat intérimaire en a pris connaissance et a rédigé une prise de position qui a été retournée à l'OAQ pour le 6 juin 2008. Les rapports finaux des experts et de l'OAQ seront envoyés à toutes les institutions en automne 2008.

En marge du processus d'audit de l'OAQ, les activités régulières se sont poursuivies et sont décrites en détail dans les sections qui suivent.

### Activités principales

#### Déployer la culture qualité retenue pour l'Université de Neuchâtel

Le concept et l'organisation pour le développement d'une culture qualité ayant été définis et approuvés par le rectorat (18 juillet 2007), un effort important a été réalisé pendant l'année académique afin de déployer cette culture au sein de la communauté universitaire. Dans ce contexte, un projet de Charte de l'Université de Neuchâtel a été rédigé en impliquant les différents corps de la communauté universitaire. Ce projet n'a pas obtenu l'aval du Sénat et devra faire l'objet d'une nouvelle réflexion avec le futur rectorat.

Le concept et l'organisation pour une culture de la qualité ont été publiés sur le site Internet de l'Université ([www.unine.ch/qa](http://www.unine.ch/qa)) et des présentations ont été organisées, pour les unités concernées par les évaluations des filières de formation et activités de recherche (22 mars 2007, 15 mai 2007), les doyens (11 septembre 2007), le Sénat (22 octobre 2007) et les personnes auditées par les experts de l'OAQ (8 avril 2008).

La cellule d'appui est opérationnelle depuis février 2007 ; les groupes enseignement, recherche et services prévus dans l'organisation qualité ont été constitués mais n'ont pas encore pu assumer pleinement leur rôle, étant parfois en compétition avec d'autres structures.

Malgré les efforts entrepris, il n'est pas encore possible de parler d'un réel déploiement de la culture de la qualité au sein de l'Université et un travail important reste à faire, exigeant un double effort de conviction et de communication transparente.

### **Evaluer la satisfaction des étudiants**

Selon le nouveau concept d'évaluation de la satisfaction des étudiants, une première enquête s'est déroulée en automne 2007 auprès des étudiants nouvellement immatriculés à l'Université de Neuchâtel. Cette enquête se compose de quatre parties (Information, orientation et promotion ; services offerts lors de l'immatriculation et de l'inscription ; accueil à l'Université ; inscription aux cours). Les informations récoltées sont précieuses et indiquent des voies d'amélioration, notamment en ce qui concerne la journée d'accueil des nouveaux étudiants et les modalités d'inscription aux cours.

### **Base de données Alumni**

Pour diverses manifestations, des sociétés d'anciens étudiants, des services de l'Université ou des secrétariats ont besoin de contacter des anciens étudiants. Souvent, ces démarches sont restées vaines en raison d'informations non actualisées. Dans ce contexte, l'Université, la Société académique et les sociétés d'alumni des facultés se sont coordonnées pour la création d'une base de données des diplômés neuchâtelois.

Pour ce faire, les différents partenaires ont confié au SITEL la réalisation de la base de données. Un cahier des charges a été rédigé par le conseiller à la qualité et la réalisation technique de la base de données sera réalisée en 2008 avec l'objectif d'être disponible, si possible, pour la rentrée académique de septembre 2008. Cette base de données sera aussi utilisée pour des enquêtes de satisfaction des anciens étudiants selon le concept mentionné ci-dessus.

### **Réseau qualité des Universités suisses**

Le vice-recteur en charge de la qualité et le conseiller à la qualité représentent l'Université de Neuchâtel dans le cadre du réseau qualité des Universités suisses mis en place par l'OAQ.

Pendant la période sous revue, ce réseau s'est réuni à 3 reprises (10.10.07, 21.02.08, 19.06.08), d'une part afin de coordonner les activités liées à l'audit institutionnel et, d'autre part, afin de lancer des sujets de réflexion concernant l'introduction d'une culture de la qualité dans les universités. Dans ce contexte, 3 groupes de réflexion ont été créés (Collaboration aux enquêtes de l'OFS, Accréditation institutionnelle, Best Practices). Le conseiller à la qualité de l'UniNE fait partie du groupe Best Practices. Dans ce contexte, le modèle EFQM d'Excellence est évalué comme possibilité d'une approche systémique de la qualité dans les universités.

### **Système intégré de gestion et d'exploitation des données**

Sur la base d'un concept proposé par le conseiller à la qualité, le rectorat a approuvé (10 décembre 2007) la proposition de la cellule d'appui d'étudier la possibilité de développer un "Système Intégré de Gestion et d'Exploitation des Données" (SIGED). Suite à l'effort nécessaire pour l'audit de l'OAQ et à la nomination du nouveau rectorat, ce projet est en stand-by et devra être relancé par la nouvelle équipe rectorale.

### **Mutations**

Suite à la nomination de la nouvelle rectrice, le rectorat se réorganise et, dans le cadre de cette démarche, le pilotage et la gestion du dossier qualité vont revenir au rectorat lui-même, par l'intermédiaire de la vice-rectrice concernée et de son adjoint académique. La structure actuelle sera donc revue et modifiée en profondeur. Ceci a conduit à la résiliation de l'engagement du conseiller à la qualité.

## **B. Conseiller académique**

Le rapport qui suit a été établi par M. Christian Marquis, conseiller académique.

Le conseiller académique est au service des professeurs dans leurs démarches de valorisation et d'évaluation de leurs activités de recherche et d'enseignement. Il assure la réalisation des processus qualité concernant le domaine académique de l'Université de Neuchâtel, généralement en collaboration avec les doyens, les différents secrétariats de Facultés, les conseillers-ères aux études, le SITEL et le SACAD.

### **Vue générale de l'année 2007-2008**

Deux *évaluations de filières de formation et activités de recherche* ont été menées en s'appuyant sur un nouveau processus approuvé par le rectorat en mars 2007. Ces évaluations concernaient l'Institut de mathématiques et les sciences historiques.

Parallèlement, les évaluations indicatives des enseignements au semestre d'automne 2007 et au semestre de printemps 2008 se sont déroulées sur la base du processus en vigueur, démontrant à nouveau une très haute satisfaction des étudiants quant à la qualité des enseignements reçus.

Finalement, l'offre d'ateliers pédagogiques internes a été développée en plus de celle du réseau CFE dont fait partie l'Université de Neuchâtel ([www.rcfe.ch](http://www.rcfe.ch)).

## **Activités principales**

### **Evaluations de filières de formation et activités de recherche**

Comme annoncé ci-dessus, ce sont deux *évaluations de filières de formation et activités de recherche* qui ont été menées durant l'année académique 2007-2008. Les unités concernées étaient l'Institut de mathématiques et les sciences historiques. Dans les deux cas, un rapport d'auto évaluation a été rédigé puis soumis à une commission d'experts internationaux. Ces derniers ont réalisé une visite sur site avant de présenter le rapport d'évaluation au rectorat ainsi qu'aux personnes concernées. Finalement, une séance de revue a eu lieu à fin de tirer collectivement les conclusions des résultats de l'évaluation et convenir d'une liste de mesures adéquates (plan d'actions). Dans les deux cas, l'exercice d'évaluation a été perçu comme très positif. Tout particulièrement, le regard extérieur sur le travail effectué a été très apprécié. En outre, ce fut l'occasion pour le rectorat et les responsables d'unités, de s'asseoir autour d'une même table pour aborder les questions relatives aux activités des instituts évalués.

Une réflexion doit maintenant être menée afin de tirer parti de l'expérience acquise lors de ces deux évaluations, et d'affiner et perfectionner le processus des *évaluations de filières de formation et activité de recherche*.

### **Evaluations indicatives des enseignements**

Les évaluations indicatives et systématiques des enseignements se sont déroulées d'après le processus établi. Des questionnaires ont été distribués à tous les étudiants inscrits à l'Université de Neuchâtel lors de la 10ème semaine du semestre en cours afin d'évaluer la qualité de l'enseignement reçu. Le dépouillement des questionnaires a débouché sur l'envoi d'un rapport par voie électronique aux enseignants. Il s'agit d'une évaluation rapide et succincte dont le but est de donner une première indication sur la qualité de l'enseignement telle qu'elle est perçue par les étudiants.

## Évaluations et conseils

Durant l'année académique 2007-2008, ce sont environ dix enseignants qui ont demandé à rencontrer le conseiller académique pour aborder des questions relatives à la qualité de l'enseignement. Aucune évaluation approfondie n'a été demandée. Par contre, à plusieurs reprises le conseiller a assisté à des enseignements puis transmis ses observations au cours d'une discussion informelle. Cette position de *coach* permet d'envisager des solutions personnalisées répondant de manière précise aux attentes de l'enseignant. Cette approche est relativement nouvelle et encore mal connue au sein de l'Université.

## Ateliers pédagogiques

Depuis 2005, l'Université de Neuchâtel est partenaire du réseau romand de conseil, formation et évaluation pour l'enseignement universitaire ([www.rcfe.ch](http://www.rcfe.ch)). Ce réseau propose des ateliers de formation orientés vers l'acquisition et le développement des compétences d'enseignement au niveau universitaire. Ils ont pour fonction principale d'offrir aux enseignants une réflexion autour de leurs activités d'enseignement et l'acquisition de nouveaux outils pédagogiques. Le programme 2007-2008 contenait 21 ateliers, dont trois se sont déroulés dans les murs de l'Université de Neuchâtel. En plus de ceux-ci, ce sont deux ateliers spécifiques de préparation à la soutenance de thèse qui ont été organisés à Neuchâtel. Parallèlement à l'offre du réseau, le conseiller académique a organisé trois ateliers supplémentaires réservés au personnel de l'Université.

## Mutations

M. Christian Marquis quitte ses fonctions au 31 juillet 2008 et ne sera pas remplacé puisque le rectorat qui entre en fonction au 1er août 2008, envisage de grands changements dans l'organisation des activités « qualité de l'enseignement et de la recherche ».

## 8.1.5 Bureau Euresearch et Transfert de Technologies

### A. Bureau Euresearch

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Rolf Klappert, responsable du Bureau régional d'Euresearch à Neuchâtel (*Regional Office Neuchâtel*, RONE).

L'association Euresearch est mandatée par le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER) pour promouvoir et augmenter la participation suisse aux programmes-cadres de recherche européenne. Le service des bureaux régionaux consiste à guider et à soutenir ses clients dans toutes les phases d'un projet européen, c'est-à-dire de l'identification de l'opportunité jusqu'à l'établissement des rapports finaux. En collaboration avec les spécialistes du bureau principal à Berne, le RONE peut aussi prendre en charge toutes les questions relatives à la thématique de recherche. Le RONE s'occupe des clients des cantons du Jura et de Neuchâtel. Les services de conseil ne s'adressent pas uniquement aux chercheuses et chercheurs de ces hautes écoles, mais également à toute autre personne ou entité légale désirant participer aux programmes-cadres de recherche européenne.

### Vue générale de l'année 2007-2008

Après une période 2006-2007 fortement marquée par la transition du 6<sup>e</sup> au 7<sup>e</sup> programme-cadre sans aucun nouveau projet européen pour l'Université et un début du 7<sup>e</sup> programme-cadre très calme, l'Université a signé durant la période en cours 5 nouveaux contrats européens apportant €2'542'719.00 (env. CHF 4'131'918 ; cours

1.625). La Faculté de sciences participe à 4 projets, le 5<sup>e</sup> étant coordonné par le Prof. G. Reiner de l'Institut de l'entreprise à la Faculté des sciences économiques. Trois autres projets sont encore en négociation avec la Commission Européenne et proches de signature. Afin d'augmenter les recettes en fonds de tiers de notre Université, l'objectif de toute la communauté universitaire devrait être d'augmenter les activités dans la recherche européennes

Le rectorat a créé le « Fonds européen de l'Université de Neuchâtel » (FEUN) afin d'encourager la participation à la recherche européenne. Durant la période en cours, ce fonds a financé des livres, 4 participations aux cours de formation et 3 voyages internationaux liés à la préparation de projets pour un total de CHF 5'061.67. De plus, CHF 6'500 ont été versés comme compensation aux équipes qui ont réussi à obtenir un projet européen.

### **Activités principales**

A part une prestation régulière de conseil et un support actif du RONE concernant tous les aspects des projets européens, on peut distinguer plusieurs blocs d'activités principales, brièvement décrites ci-après.

#### **Séminaires, journées d'information**

25 octobre 2007 ; participation avec un stand à la journée scientifique des technologies de l'information et de la communication de la HES-SO à l'Institut de microtechnologie ;

8 novembre 2007 ; manifestation d'information à la Faculté des sciences sur les thématiques « Food, Agriculture, Biotech » et « Environment » ; organisation commune avec le NCCR « Plant survival » ;

14 janvier 2008 ; séance d'information au rectorat pour les chercheurs de l'Université intéressés à l'ERC Advanced Grant ;

24 avril 2008 ; séminaire d'information à la Faculté des lettres et sciences humaines pour les chercheurs de l'Université concernant l'ERC Starting Grant ;

25 mai 2008 ; manifestation d'information à la Faculté des lettres et sciences humaines sur la thématique « Sciences socio-économiques et humaines ».

#### **Visites ciblées**

1<sup>er</sup> juillet 2008 ; participation à une visite organisée par le Euresearch Head Office dans un centre de recherche neuchâtelois ;

8 juillet 2008 ; visite d'une PME neuchâteloise de haut potentiel qui souhaite diversifier ses activités à travers la recherche européenne ;

17 juillet 2008 ; visite, en présence du contact national « Santé », d'un laboratoire de l'Institut de microtechnique.

#### **Dossiers traités relatifs aux projets en cours ou en soumission**

38 interventions (plus 130% par rapport à la période précédente) concernant 16 projets en cours ou en soumission ont été traitées et soumises pour signature au rectorat (par ex. contrats européens, contrats de consortium, amendements de contrats, formulaires administratifs, rapports, etc.). Dans certains cas, un soutien conséquent a été accordé pour l'établissement de rapports, plus particulièrement de rapports financiers. Un service que nous souhaitons renforcer dans l'avenir.

### **Conseils pour la préparation de projets pour soumission**

Une dernière partie importante d'activités a consisté à donner des conseils à des clients internes et externes à l'Université relatifs à la préparation de projets pour la soumission à la Commission (remplissage des formulaires administratifs, relecture des propositions de projet avant soumission, établissement du budget).

### **Divers**

Le responsable du bureau participe régulièrement aux séminaires de formation concernant la recherche européenne.

Il est membre du groupe de travail Euresearch « Legal and finance ».

### **Mutations**

La situation du Bureau Euresearch est stable. Malheureusement, un renfort du bureau ne s'est pas réalisé comme prévu car la personne sélectionnée est revenue sur sa décision. Toutefois, dans le but d'améliorer le service, un poste à temps partiel a été mis au concours fin mai 2008.

Le responsable se réjouit du soutien qu'il reçoit de l'ensemble du personnel du rectorat.

## **B. Transfert de technologies**

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Rolf Klappert, responsable du Bureau de transfert de technologies (BTT).

La mission du BTT est surtout, outre la stimulation des interactions de notre Université avec l'industrie, d'entourer et d'aider les collaboratrices et collaborateurs de l'Université dans leurs démarches en vue de valoriser les résultats de leur recherche. Le bureau aide à évaluer le potentiel des résultats, d'entamer, le cas échéant, une procédure de protection (par ex. par brevet) et cherche des partenaires industriels pour une commercialisation éventuelle. Il établit des contrats de types divers (par ex. contrat de recherche ou de licence) et aide à négocier leur contenu. Les ressources étant limitées (env. 40% de poste de M. Klappert), l'Université a rejoint « Alliance » ([www.alliance-tt.ch](http://www.alliance-tt.ch)), un consortium qui a pour but de stimuler l'innovation et les échanges scientifiques et technologiques entre les milieux académiques et économiques.

Le présent rapport concerne uniquement des dossiers de transfert de technologies traités par le BTT. Certains instituts de l'Université jouissent d'une longue expérience en transfert de technologies et traitent leurs dossiers, du moins partiellement, de manière indépendante.

### **Vue générale de l'année 2007-2008**

Le BTT se réjouit de l'augmentation de la quantité des dossiers traités ainsi que des recettes y relatives (cf. paragraphe suivant), car toujours plus de chercheurs prennent connaissance de l'existence du BTT et sollicitent les services offerts.

Plus particulièrement, le BTT salue les 5 annonces d'invention de la Faculté des sciences dont 3 vont très probablement susciter un dépôt de brevet dans les mois qui viennent. Une invention a été abandonnée par manque de nouveauté, une autre est en suspens.

## Activités principales

Durant la période en cours et à part des questions d'ordre général posées au responsable, 39 dossiers au total ont été traités par le BTT (plus 85% par rapport à la période passée) dont 23 (plus 109%) ont abouti et 16 sont encore en négociation. Les recettes pour divers contrats de collaboration ou licences finalisés atteignent au minimum CHF 3'201'000.- (plus 130%), sans tenir compte des recettes variables comme la facturation du travail ou des redevances. Les 23 dossiers aboutis consistent en :

- Contrats de collaboration : 7
- Contrats de licence : 2
- Contrats hybrides de collaboration et de licence : 1
- Conventions sur des inventions communes : 1
- Contrats de consortium pour projets européens : 4
- Conventions d'échange de matériaux : 2
- Conventions de non-divulgence : 4
- Dépôts de brevet PCT : 2

Lors de son engagement temporaire sur des fonds mis à disposition par Alliance, Mme Colette Gremaud a géré la création d'une base de données sur les compétences technologiques de notre université. Plus de 70 fiches technologiques ont été enregistrées. Les données non confidentielles seront rendues publiques sur le site web de l'Université dans le but d'augmenter la visibilité de nos compétences et l'interaction avec l'industrie.

M. Klappert a participé à un séminaire de formation de trois jours organisé par l'association ASTP (Association of European science & technology transfer professionals).

Le responsable du BTT représente l'Université dans les comités du consortium Alliance ([www.alliance-tt.ch](http://www.alliance-tt.ch)) et de l'association BIOALPS ([www.bioalpes.org](http://www.bioalpes.org)). Il participe également au groupe de travail « PUSH » d'Alliance. Il est membre de swiTT ([www.swiTT.ch](http://www.swiTT.ch)) et de l'ASTP ([www.astp.net](http://www.astp.net)).

## Mutations

Fin 2007, Mme Colette Gremaud, dont le poste était financé par le consortium « Alliance », a cessé comme prévu ses activités au sein du BTT. Elle va être remplacée, toujours à travers un financement d'Alliance, et le poste à été mis au concours fin mai 2008.

M. Klappert est secondé dans sa tâche par de nombreuses personnes dans le personnel du rectorat

### 8.1.6 Service des sports

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Bertrand Robert, directeur des sports

#### Vue générale de l'année 2007-2008

##### SUN (Sports universitaires)

Alors que l'objectif prioritaire du SUN est d'encourager la communauté universitaire à la pratique d'une activité physique régulière, nous nous réjouissons de constater que toujours plus d'étudiantes, d'étudiants, de collaboratrices et de collaborateurs de notre Université accordent une place prépondérante au sport et à l'activité physique pour leur

bien être et leur équilibre. Avec un taux de fréquentation proche de 60% et 2000 entrées par semaine aux activités du SUN, le sport universitaire joue un rôle capital dans la vie communautaire de notre institution. La tendance continue d'aller vers des disciplines répondant à des besoins de santé telles que les activités modérées et contrôlées, plutôt que vers le sport de performance. Les deux centres de fitness connaissent un énorme succès avec plus de 580 cartes fitness vendues à la communauté universitaire et 220 cartes vendues aux externes (alumni, conjoints des collaborateurs, étudiants CH, etc).

### **SePS (Pilier d'études en Sciences et Pratiques du Sport)**

Rattaché administrativement au domaine central et au rectorat, le pilier secondaire en Sciences et Pratiques du Sport (SePS) s'intègre dans un bachelor ou un master en FLSH ou FS. Il a accueilli en automne 2007 sa 3<sup>ème</sup> volée au niveau du bachelor avec 26 nouveaux étudiants inscrits. L'ensemble du pilier SePS compte actuellement 72 étudiants. Ce nombre réjouissant atteint la limite de notre capacité à assurer un enseignement de qualité. Grâce à une augmentation budgétaire allouée par le rectorat, le SePS peut évoluer dans de bonnes conditions et le démarrage du master dès la rentrée d'automne 2008 est désormais assuré.

## **Activités principales**

### **SUN**

Le nombre de disciplines sportives hebdomadaires a légèrement augmenté, notamment grâce aux activités aquatiques. Un centre nautique regroupant la planche à voile, le canoë, le kayak et le dériveur a été mis sur pied au port de St- Blaise.

Les stages sportifs, les tournois et les championnats sont stables et connaissent toujours une bonne fréquentation. Le service des sports de l'UniNE a organisé, le 12 décembre 2007, aux patinoires du Littoral, les championnats suisses universitaires de hockey sur glace. En résumé :

Disciplines sportives :	52	
Stages sportifs :	13	
Tournois internes :	6	
Championnats nationaux :	15	
Nombre total de cours hebdomadaires :		
	semestre d'automne :	93
	semestre de printemps :	103
Monitrices et moniteurs vacataires engagés par le service des sports :		62

### **Infrastructures**

Les installations utilisées par le SUN et le SePS sont louées en quasi totalité. Avec l'Université de la Suisse italienne, l'UniNE est la seule université du pays qui ne possède pas ses propres installations sportives. Une telle situation pose le problème de la distribution des salles et de la planification des horaires des cours pour le SePS et le SUN.

- Centre sportif du Mail : 3 salles, 1 dojo, 1 piscine / location annuelle
- Centre de la Maladière : 1 salle / location semestrielle
- Centre de fitness Unimail / propriété UNINE
- Centre de fitness des patinoires / location annuelle
- Salle de la Promenade-Sud / location semestrielle
- Centre de tennis du Mail / location horaire
- CIS Centre de tennis Marin / location horaire
- Patinoire du Littoral / location horaire
- Giant Studio / location horaire

### Palmarès championnats suisses 2007-2008

- Football en salle, 14 novembre 2007, Bâle : 2<sup>ème</sup> UNINE
- Hockey sur glace, 12 décembre 2007, Neuchâtel : 1<sup>er</sup> UNINE
- Football, 6 mai, 2008 St-Gall : 9<sup>ème</sup> UNINE
- Volleyball dames, 16 mai 2008, Lausanne : 1<sup>er</sup> UNINE
- Tennis de table (équipe), 16-17 mai 2008, Lausanne : 2<sup>ème</sup> UNINE
- Basket hommes, 25 mai 2008, Genève : 8<sup>ème</sup> UNINE
- Tennis, 19-20 juin 2008, Lucerne : 3<sup>ème</sup> UNINE

**Mme Anne Kybourg** (étudiante en Faculté des lettres et sciences humaines) : participation aux championnats du monde universitaires de karaté: 11-13 juillet 2008 en Pologne.

**M. David Herzig** (étudiant en Faculté des sciences) : médaille d'or aux championnats du monde universitaires de triathlon par équipe: 28 juin 2008 en Turquie.

**Equipe féminine de volleyball** : participation aux championnats d'Europe universitaires 19-25 juillet 2008 en Italie : 14<sup>ème</sup> UNINE.

### Commissions et séances (hors Université)

Le Service des sports participe aux travaux de nombreuses organisations : Comité de direction du Centre sportif de la Maladière (CSM) ;Conférence du réseau d'études sport suisse (CR) ; Conférence des directeurs du sport universitaire suisse (CDSU) ; Fédération du sport universitaire suisse (FSSU) Commission technique (TK).

### Mutations

Le pourcentage d'activité de M. Yves L'Eplatennier est passé de 50% à 70% au 1<sup>er</sup> septembre 2007.

Le Dr Michel Hunkeler est passé du statut de collaborateur scientifique à celui de chargé d'enseignement pour le cours « d'anatomie/physiologie du sport » dès le 1<sup>er</sup> septembre 2007.

## 8.1.7 Service social

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Séverine de Cerjat, cheffe de service.

### Vue générale de l'année 2007-2008

Le service social a comme rôle fondamental d'apporter une aide aux étudiant-e-s en difficultés, et répond dans la mesure du possible aux demandes qui lui sont faites.

Ces demandes sont très diverses, et souvent liées aux thèmes suivants : systèmes de bourses restrictifs et différents d'un canton à l'autre, difficultés à joindre études et activité rémunérée, difficultés familiales, mobilité illusoire car trop coûteuse, obstacles administratifs, problèmes de santé.

Grâce au fonds d'aide sociale, le service est intervenu pour répondre à des frais imprévus (ennuis de santé, perte de revenus, etc.), palier parfois au manque de soutien financier des parents ou des garants officiels.

Grâce à d'autres fonds de l'Université, le service a soutenu plusieurs étudiants, en participant notamment au financement de projets liés aux études (travail de terrain, etc.).

A plusieurs reprises, le service a pu constater les difficultés particulières rencontrées par les étudiants étrangers : politique cantonale très rigide en matière d'assurance-maladie, difficultés à obtenir un stage, alors que celui-ci fait parfois partie du plan d'études, taxes universitaires différenciées... Une attention particulière devrait être portée à ces domaines-là, afin que la politique appliquée soit cohérente avec le discours officiel qui engage à la mobilité des étudiants.

Le service s'est également occupé de l'accueil des boursiers de la Confédération, du suivi de la crèche Vanille-Fraise, et a participé au groupe de contact « mobbing/harcèlement ».

## Activités principales

### Aide financière et sociale :

L'aide financière est un volet important des activités du service.

Les aides apportées sont subsidiaires aux bourses cantonales et aides institutionnelles. Elles ne permettent en aucun cas la prise en charge complète d'un budget, mais contribuent à rendre les conditions d'études acceptables lorsqu'un imprévu survient.

Chaque situation est vue dans sa globalité, et nécessite une relation de confiance.

Le rôle de conseil et de soutien lors de démarches administratives est également important, et les demandes sont très diverses.

Quelques chiffres à fin 2007 :

Aides financières accordées par le fonds d'aide sociale : 164'895.-  
 Subsidies sur fonds privés du rectorat : 75'500.-  
 Prêts ouverts : 16'480.-  
 Dossiers ouverts : 293

Baucoup d'informations données par téléphone, entretien ou messagerie, et n'entraînant pas d'ouverture de dossier.

Fonds d'aide sociale, tableau comparatif des 3 dernières années

Année civile	2005	2006	2007
Fortune au 1 <sup>er</sup> janvier	568'286.99	571'282.05	548'700.92
- Débit	183'089.17	204'843.40	165'452.32
+ Crédits	186'084.23	182'262.27	208'268.70
Solde au 31 décembre	571'282.05	548'700.92	591'517.30
Excédent de recettes	2'995.06		42'816.38
Excédent de charges		22'581.13	

L'exercice 2007 se solde par un excédent de recettes relativement élevé.

Quelques éléments d'explication :

- Le revenu sur taxes d'étudiants a été plus élevé que prévu.
- L'assurance-accident étudiants a été supprimée, et le solde du fonds, constitué d'une quote-part des taxes fixes, soit 14'352.50, a été intégré au Fonds d'aide sociale.

- De nombreux projets liés aux études ont été soutenus par le biais du Fonds Schlatter, pour une somme bien plus élevée que l'année précédente (75'500.- en 2007 pour 49'500.- en 2006).

A noter encore que le montant des taxes fixes par étudiant attribué cette année au fonds d'aide sociale a été fixé à 50.-

### **Mobbing/harcèlement**

Durant l'exercice sous revue, le groupe de contact a été contacté par 8 personnes. Les membres du groupe orientent les personnes concernés et les informent des procédures internes à l'Université. Ils proposent parfois une médiation externe pour débloquer la situation. Ils sont très attentifs à ne pas porter de jugement, et à garder la confidentialité des entretiens.

A noter que, parfois, le simple fait de pouvoir exposer sa situation à quelqu'un permet d'y voir plus clair et de prendre le recul nécessaire pour réagir soi-même.

En octobre, le service a participé à l'organisation d'une conférence sur le mobbing, donnée par un professionnel. Malgré une invitation à toute la communauté universitaire, et une information en bonne et due forme (affiches, annonce par messagerie, site internet de l'Uni), très peu de personnes se sont déplacées.

### **Accueil des boursiers de la Confédération**

L'accueil des boursiers de la Confédération a été mené en collaboration avec M. Kilian Stoffel, professeur de l'Université, délégué à la commission fédérale des bourses dès la rentrée 2005.

Outre sa participation aux diverses séances de la commission fédérale des bourses, le service s'est occupé des questions de logement, d'assurance-maladie, de permis de séjour. Grâce au crédit d'accueil alloué par la Confédération, il a proposé un certain nombre d'activités et d'excursions : visite de Genève, Zürich, Montreux, visite d'expositions, invitation au théâtre, etc.

A noter encore que, grâce à l'efficacité de Cité Al'FEN, les boursiers ont toujours pu se loger à satisfaction à Neuchâtel.

### **Crèche**

La crèche de l'Université, avec une capacité de 20 places, accueille une quarantaine d'enfants à temps partiel. Subventionnée par les communes et le canton, la crèche est autonome financièrement et suit les directives de l'OAEF.

Le service assure le lien entre la crèche et l'Université ; il en supervise les comptes et le budget et s'occupe d'établir les contrats de travail.

### **Collaboration**

La réunion annuelle des services sociaux universitaires romands a permis de faire le point sur nos pratiques respectives et problématiques communes.

Avec l'appui financier de la FEN, un certain nombre de bons de transports ont pu être distribués par le service social.

En collaboration avec différents services de l'Université, des jobs internes sont proposés aux étudiants.

Enfin, le service entretient des contacts réguliers avec les services sociaux communaux et autres institutions d'aide.

## 8.1.8 Bureau de l'égalité des chances

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Geneviève Le Fort, déléguée à l'égalité des chances.

### **Vue générale de l'année 2007-2008**

Le Bureau de l'égalité des chances, financé principalement par le Programme fédéral « Egalité des chances », a été actif dans le domaine de la relève académique féminine par le biais d'une participation aux divers projets de mentorat des universités latines, par un projet de mentorat basé sur la pratique de l'enseignement universitaire, par un programme de décharges pour la relève académique féminine et par une série de rencontres informatives et/ou de réseautage. Le Bureau a contribué à résoudre la problématique de l'encadrement des enfants en organisant 5 camps de vacances (3 sportifs, 1 culturel et 1 scientifique) pour les enfants des membres de la communauté universitaire et en proposant un remboursement des frais de garde d'enfants malades. La déléguée à l'égalité a également été sollicitée en tant que membre du « Groupe de contact harcèlement ».

### **Activités principales**

Permanence :

- Information et conseils.
- Harcèlement et mobbing : 2 prises de contact, une séance d'information.

Relève académique féminine :

- Participation au « Réseau romand de mentoring ».
- Participation au « Programme de formation REGARD ».
- Suivi du projet de « mentoring basé sur la pratique de l'enseignement » : cours interdisciplinaire en études genre.
- Lancement du projet « Subside tremplin UniNE ».
- En collaboration avec le BPW Neuchâtel, organisation d'une soirée « Spécial étudiantes : les secrets d'une carrière au féminin ».

Encadrement des enfants :

- 3 camps sportifs.
- 1 camp scientifique.
- 1 camp culturel.
- Fête de Noël.
- Remboursement des frais de garde d'enfants malades.

Promotion :

- Action de promotion auprès des nouveaux étudiants (jeu-concours).
- Organisation d'un Café scientifique.
- Participation par l'édition d'un flyer « Ose tous les métiers » à la journée portes ouvertes pour les lycéen-ne-s.
- Information à la communauté universitaire à l'occasion du 8 mars (journée des femmes).

Administration :

- La déléguée à l'Egalité siège dans divers organes nationaux (KOFRAH, BULA, Comité de pilotage du Programme fédéral Egalité des chances).
- Participation aux travaux de la Commission Egalité des chances de l'Université.
- Formations diverses.

### **Mutations**

Aucune.

### 8.1.9 Bureau de la formation continue

Voir le rapport du Service académique ci-dessus (8.1.1)

## 8.2 Département « Finances et ressources humaines »

Le présent rapport a été élaboré par M. Stéphane Duina, directeur du département « finances et ressources humaines ».

### Introduction générale

Le département « finances et ressources humaines » de l'Université de Neuchâtel recouvre actuellement le service administratif, qui comprend le bureau des ressources humaines, le bureau de la comptabilité générale et le bureau de la comptabilité des fonds de tiers.

Sa mission est d'assurer un support administratif de **qualité** dans les domaines des ressources humaines et des finances pour la gestion courante de l'Université et dans le respect des bases légales et directives. Cette mission détermine les activités du service administratif en vue de la meilleure efficacité possible.

La culture du département est constituée de normes et valeurs qui sont les fondements nécessaires à la création d'un capital humain dans l'organisation.

- **Transparence.** Voir clair : les processus sont définis, l'employé a confiance et s'engage dans des collaborations. Des effets de synergie se développent entre les acteurs de l'organisation.
- **Liberté.** Le droit de prendre des initiatives. Permission de dire ce que l'acteur pense. Droit à l'erreur.
- **Pragmatisme.** L'action en priorité, des actes visibles par le bon sens. L'acteur réalise ce qu'il dit.

### 8.2.1 Ressources humaines

#### Objectifs en matière de ressources humaines

- Maintien de la qualité obtenue dans la gestion des quotas du personnel administratif, technique et des bibliothèques du domaine central ainsi que du personnel académique des facultés ; maîtrise du processus administratif dans les ressources humaines en garantissant l'équité de traitement dans la fixation des salaires et dans le respect des bases légales et directives ; maintien de la qualité du support administratif auprès du recteur, du corps professoral et des chefs des services du domaine central et assurer la qualité du traitement des dossiers dans le respect des bases légales, directives et règlements
- Application de la délégation de compétences du recteur à la gestion des ressources humaines
- Gestion et suivi des absences des collaborateurs et remplacement du personnel administratif afin de ne pas péjorer la bonne marche d'un service.
- Augmentation du professionnalisme dans le traitement des dossiers du personnel
- Appui dans la réorganisation des services
- Encouragement à la mobilité interne
- Mise en place de l'accueil des nouveaux collaborateurs avec remise de documents et organisation d'une séance d'information générale
- Description des processus administratifs des ressources humaines dans l'optique de l'application de la démarche qualité

## Comparaison des effectifs

Les tableaux de comparaison des ressources humaines présentés ci-dessous ont été établis sur la base des données au 31 juillet 2007 et au 31 juillet 2008. Ils décrivent le nombre d'emplois plein temps (EPT) du personnel mensualisé selon différents critères. Ils dessinent la structure du personnel de l'Université.

### Comparaison des effectifs en fonction de la source de financement

Financement	2007		2008		Variation	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Etat	504.0	61.2%	546.2	65.1%	42.2	8.4%
Fonds de tiers	319.5	38.8%	292.4	34.9%	-27.1	-8.5%
<b>Total</b>	<b>823.5</b>	<b>100.0%</b>	<b>838.6</b>	<b>100.0%</b>	<b>15.1</b>	<b>1.8%</b>

D'une manière générale, l'effectif équivalent plein temps (EPT) de l'Université a augmenté de 1.8%, différence principalement imputable à la catégorie des employés Etat en raison du transfert du personnel de conciergerie de l'Etat vers l'Université.

### Comparaison des effectifs en fonction du genre

Genre		2007		2008		Variation	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Féminin	EPT	324.9	39.5%	332.5	39.6%	7.6	2.3%
	Effectif	446.0	41.7%	458.0	42.2%	12.0	2.7%
Masculin	EPT	498.6	60.5%	506.1	60.4%	7.5	1.5%
	Effectif	624.0	58.3%	627.0	57.8%	3.0	0.5%
<b>Total</b>	<b>EPT</b>	<b>823.5</b>	<b>100.0%</b>	<b>838.6</b>	<b>100.0%</b>	<b>15.1</b>	<b>1.8%</b>
<b>Total</b>	<b>Effectif</b>	<b>1070.0</b>	<b>100.0%</b>	<b>1085.0</b>	<b>100.0%</b>	<b>15.0</b>	<b>1.4%</b>

Cette comparaison est basée sur l'effectif total en chiffres arrondis (financement des fonds de tiers et de l'enveloppe de l'Etat). Il en va de même pour les deux tableaux suivants.

La représentation du personnel féminin à l'Université est en augmentation de 2.3% (EPT) représentant au final 42.2% des effectifs.

### Comparaison des effectifs en fonction de la catégorie de personnel

#### Catégorie de personnel

- Corps intermédiaire supérieur : chargé de cours, chargé d'enseignement, lecteur
- Corps intermédiaire : maître de sports, post-doctorant, maître-assistant, doctorant FNS, assistant (licencié, doctorant), collaborateur scientifique
- Corps professoral : professeur ordinaire, professeur ILCF, professeur extraordinaire, professeur assistant, directeur de recherche.

Catégorie	2007		2008		Variation	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Administratif, technique, bibliothécaire	209.4	25.4%	233.6	27.9%	24.2	11.6%
Corps intermédiaire supérieur	30.0	3.6%	30.4	3.6%	0.4	1.3%
Corps intermédiaire	431.5	52.4%	428.4	51.1%	-3.1	-0.7%
Corps professoral	122.6	14.9%	120.2	14.3%	-2.4	-2.0%
Apprenti	30.0	3.6%	26.0	3.1%	-4.0	-
<b>Total</b>	<b>823.5</b>	<b>100.0%</b>	<b>838.6</b>	<b>100.0%</b>	<b>15.1</b>	<b>1.8%</b>

Le poste « administratif, technique et bibliothécaire » a augmenté de 11.6 % entre les deux années. Cette augmentation provient principalement du transfert des concierges de l'Etat à l'Université.

### Comparaison des effectifs par faculté en fonction de la catégorie du personnel

	Catégorie	2007		2008		Variation	
Domaine central	Administratif, technique et bibliothécaire	102.8	12.5%	128.5	15.3%	25.7	25.0%
	Corps intermédiaire	4.7	0.6%	4.2	0.5%	-0.5	-10.6%
	Apprenti	6.0	0.7%	4.0	0.5%	-2.0	-33.3%
<b>Total Domaine central</b>		<b>113.5</b>	<b>13.8%</b>	<b>136.7</b>	<b>16.3%</b>	<b>23.2</b>	<b>20.4%</b>
FD	Administratif, technique et bibliothécaire	5.1	0.6%	7.3	0.9%	2.2	43.1%
	Corps intermédiaire supérieur	2.9	0.3%	2.9	0.3%	0.0	0.0%
	Corps intermédiaire	24.5	3.0%	28.6	3.4%	4.1	16.7%
	Corps professoral	12.0	1.5%	12.4	1.5%	0.4	3.3%
<b>Total FD</b>		<b>44.5</b>	<b>5.4%</b>	<b>51.2</b>	<b>6.1%</b>	<b>6.7</b>	<b>15.1%</b>
FLSH	Administratif, technique et bibliothécaire	15.0	1.8%	18.8	2.2%	3.8	25.3%
	Corps intermédiaire supérieur	17.7	2.2%	17.5	2.1%	-0.2	-1.1%
	Corps intermédiaire	96.8	11.8%	92.9	11.1%	-3.9	-4.0%
	Corps professoral	45.4	5.5%	45.5	5.4%	0.1	0.2%
<b>Total FLSH</b>		<b>174.9</b>	<b>21.2%</b>	<b>174.7</b>	<b>20.8%</b>	<b>-0.2</b>	<b>-0.1%</b>
FS	Administratif, technique et bibliothécaire	78.8	9.6%	68.8	8.2%	-10.0	-12.7%
	Corps intermédiaire supérieur	5.0	0.6%	5.7	0.7%	0.7	14.0%
	Corps intermédiaire	268.7	32.6%	260.9	31.1%	-7.8	-2.9%
	Corps professoral	46.2	5.6%	43.3	5.2%	-2.9	-6.3%
	Apprenti	24.0	2.9%	22.0	2.6%	-2.0	-8.3%
<b>Total FS</b>		<b>422.7</b>	<b>51.3%</b>	<b>400.7</b>	<b>47.8%</b>	<b>-22.0</b>	<b>-5.2%</b>
FSE	Administratif, technique et bibliothécaire	6.8	0.8%	9.0	1.1%	2.2	32.4%
	Corps intermédiaire supérieur	4.2	0.5%	4.3	0.5%	0.1	2.4%
	Corps intermédiaire	32.3	3.9%	37.6	4.5%	5.4	16.8%
	Corps professoral	15.0	1.8%	15.0	1.8%	0.0	0.0%
<b>Total FSE</b>		<b>58.2</b>	<b>7.1%</b>	<b>65.9</b>	<b>7.9%</b>	<b>7.7</b>	<b>13.2%</b>
FT	Administratif, technique et bibliothécaire	1.0	0.1%	1.2	0.1%	0.2	20.0%
	Corps intermédiaire supérieur	0.2	0.0%	0.0	0.0%	-0.2	-100.0%
	Corps intermédiaire	4.5	0.5%	4.2	0.5%	-0.3	-6.7%
	Corps professoral	4.0	0.5%	4.0	0.5%	0.0	0.0%
<b>Total FT</b>		<b>9.7</b>	<b>1.2%</b>	<b>9.4</b>	<b>1.1%</b>	<b>-0.3</b>	<b>-3.1%</b>
<b>Total</b>		<b>823.5</b>	<b>100.0%</b>	<b>838.6</b>	<b>100.0%</b>	<b>15.1</b>	<b>1.8%</b>

Le poste administratif, technique et bibliothécaire du domaine central a augmenté de 25 % entre les deux années. Cette augmentation provient principalement du transfert des concierges de l'Etat à l'Université.

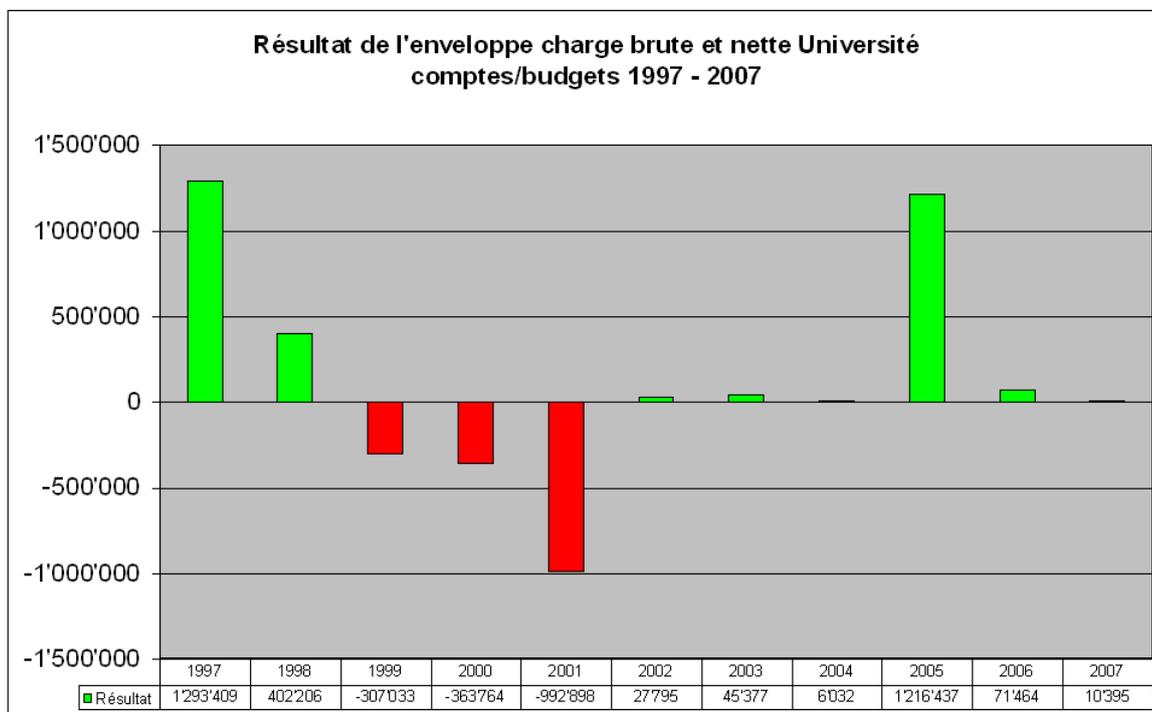
## 8.2.2 Finances

### Objectifs en matière de ressources financières

- maintien de la qualité professionnelle dans la gestion financière de l'enveloppe en charge nette.
- gestion de la trésorerie de l'Université : toutes les recettes de l'Université doivent lui être directement versées afin de pouvoir en gérer l'intégralité. Toutefois, les subventions fédérales et intercantionales sont actuellement versées directement au canton de Neuchâtel et non pas à l'Université.
- préparation de la gestion et de l'application des futurs règlements concernant les gains annexes des employés de l'Université et les « overheads » de la recherche.
- description des processus financiers administratifs afin d'appliquer la démarche qualité de l'Université.
- rapatriement au bureau des fonds de tiers de la gestion encore décentralisée de certains fonds.

### Comptes 2007 Etat

Pour la sixième année consécutive, le budget de l'Etat attribué à l'Université de Neuchâtel a été respecté. L'année 2007 s'est clôturée avec un budget bénéficiaire non dépensé de CHF 10'395, y compris le dépassement des amortissements.



Remarques :

Résultats 1997 - 2006 : charge brute, sans amortissements

En 2005, le Conseil d'Etat a demandé une économie de CHF 1'200'000, en cours d'exercice, sur l'enveloppe budgétaire à disposition (sans les amortissements).

En 2007, l'Université, consciente des difficultés financières du canton de Neuchâtel, a accepté, pour cette année-là, de prendre en charge la totalité du dépassement des amortissements dans son enveloppe budgétaire.

### Budget 2008 Etat

Depuis 2007, la présentation du budget de l'Université est conforme au principe de l'enveloppe budgétaire. Le budget est désormais géré en **charge nette** (dépenses – recettes) et non plus en charge brute.

La charge nette accordée pour 2008 à l'Université est de CHF 48,185 millions.

A titre de comparaison, le budget 2007 en charge nette se monte à CHF 42.672 millions. L'augmentation entre 2007 et 2008 provient intégralement de transferts de charges de l'Etat de Neuchâtel à l'Université (transfert des concierges, intégration du Laboratoire temps fréquence, intégralité des coûts de l'orthophonie et de l'indexation des salaires).

### Crédit de tiers 2007

Le tableau financier ci-dessous récapitule les dépenses et recettes des fonds de recherche (mouvements 2007 et 2006). La comparaison entre 2007 et 2006 montre une forte augmentation des recettes en 2007, et une augmentation relative des dépenses.

### Comparaison des mouvements de fonds de tiers

	2007	2006	Variation CHF	%
Recettes	50'526'047	38'088'086	12'437'961	33
Dépenses	45'202'778	38'860'062	6'342'716	16
Différence	5'323'269	-771'976		

### Requêtes du Fonds National et de l'UE

	2007	2006	Variation
Fonds National	56	57	-1
UE	8	12	-4

Le total en CHF des recettes de la recherche de l'Université entre 2006 et 2007 a augmenté de plus de 30%. Cette augmentation provient principalement de l'intégration du Forum Suisse des Migrations (SFM) en Faculté des lettres et sciences humaines et de l'augmentation de la recherche en Faculté des sciences (paiement bisannuel des projets UE et accroissement important de l'activité de la recherche).

## Analyse générale des comptes 2007

### Enveloppe maîtrisée pour l'exercice 2007

Pour la sixième année consécutive, l'enveloppe budgétaire en charge nette de l'Etat attribuée à l'Université de Neuchâtel a donc été respectée. L'année 2007 s'est clôturée par un budget bénéficiaire non-dépensé de CHF 10'395, y compris le dépassement des amortissements. L'enveloppe budgétaire en charge nette était de CHF 42'672'000.

En synthèse, les comptes 2007 montrent un total des dépenses publiques de CHF 87.02 mios et de dépenses financées par les fonds de tiers de CHF 47.83 mios. Les dépenses totales de 2007 de l'Université s'élèvent ainsi à CHF 134.85 mios.

### Comptes 2007 selon le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil

		Comptes 2007	Budget 2007	Comptes 2006
<b>Départ. éducation, culture et sports</b>				
<b>Université</b>				
Total des charges		84,023,578.34	84,561,900	84,351,390.38
Total des revenus		41,361,973.00 -	41,889,900 -	77,662,489.41 -
Charges/Revenus(-)		42,661,605.34	42,672,000	6,688,900.97
<b>30</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>62,460,630.02</b>
300000	Commissions	0.00	0	10,356.15
301000	Personnel administratif et exploitation	0.00	0	14,388,235.70
301050	Salaires stagiaires et apprenants	0.00	0	420,977.35
302200	Traitements des professeurs	0.00	0	23,465,155.05
302250	Traitements corps intermédiaire	0.00	0	14,362,268.65
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0.00	0	4,293,919.75
304000	Caisse de pensions	0.00	0	4,619,987.85
305610	Caisse de remplacement	0.00	0	303,671.65
307100	Prestations retraités à charge de l'Etat	0.00	0	393,802.50
309800	Autres charges de personnel	0.00	0	202,255.37
<b>31</b>	<b>Biens, services et marchandises</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>15,035,852.01</b>
310645	Imprimés, fourn. bureau et enseignement	0.00	0	3,400,243.87
311000	Machines, mobilier et équipement	0.00	0	3,380,453.48
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	0.00	0	2,016,598.35
314000	Entretien des bâtiments	0.00	0	854,050.51
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	0.00	0	278,015.11
316220	Redevances d'utilisation	0.00	0	2,945,686.33
317230	Dédommagements pour frais	0.00	0	738,355.95
318000	Mandats, expertises, études	0.00	0	1,307,973.52
319800	Autres frais divers	0.00	0	114,474.89
<b>33</b>	<b>Amortissements</b>	<b>4,262,086.00</b>	<b>3,700,000</b>	<b>4,384,773.40</b>
331000	Immeubles du patrimoine administratif	4,262,086.00	3,700,000	4,384,773.40
<b>36</b>	<b>Subventions accordées</b>	<b>79,761,492.34</b>	<b>80,861,900</b>	<b>2,470,134.95</b>
363800	Subsides aux établissements propres	79,761,492.34	80,861,900	1,984,634.95
365800	Divers organismes et instit. privées	0.00	0	485,500.00
<b>42</b>	<b>Revenus des biens</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>23,298.38 -</b>
420300	Intérêts sur c/courants bancaires et CCP	0.00	0	2,056.69 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	0.00	0	21,241.69 -
<b>43</b>	<b>Contributions</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>2,508,743.93 -</b>
433600	Ecolages et finances de cours	0.00	0	2,391,692.50 -
436650	Dédommagements de tiers	0.00	0	36,202.25 -
439850	Recettes diverses	0.00	0	80,849.18 -
<b>45</b>	<b>Dédommagements de collectiv. publiques</b>	<b>15,307,115.00 -</b>	<b>14,503,000 -</b>	<b>18,595,269.10 -</b>
451600	Contributions des autres cantons	15,307,115.00 -	14,503,000 -	18,595,269.10 -
<b>46</b>	<b>Subventions acquises</b>	<b>26,054,858.00 -</b>	<b>27,386,900 -</b>	<b>56,535,178.00 -</b>
460800	Subventions fédérales diverses	26,054,858.00 -	27,386,900 -	56,535,178.00 -

## Commentaires

La présentation des comptes 2007 de l'Université est désormais plus conforme au principe de l'enveloppe budgétaire en charge nette (amortissements compris). Les rubriques budgétaires concernent les recettes cantonales (451600) et fédérales (460800), les subventions de l'Etat (363800) et les amortissements (331000). Cette présentation reflète uniquement les charges et les revenus enregistrés par l'Etat au titre de l'Université. Dans cette présentation, l'Etat n'intègre pas les taxes d'étudiants (CHF 2.85 mios) payés directement à l'Université. Les indications qui suivent donnent les explications des comptes présentés au grand Conseil neuchâtelois.

### 331'000 – Amortissement Immeubles et équipements

La budgétisation et la comptabilisation de la rubrique des amortissements sont intégralement gérées par le service des Finances de l'Etat de Neuchâtel. Cette rubrique est sous la responsabilité du service des Finances et n'est donc pas comprise dans la charge nette attribuée à l'Université. L'Université, consciente des difficultés financières du canton de Neuchâtel, a accepté pour la seule année 2007 de prendre en charge la totalité du dépassement des amortissements dans son enveloppe budgétaire.

### 363'800 Subsidés aux établissements propres

Des économies ont été réalisées principalement par l'application en 2006 d'une politique trop rigide de quota dans la répartition du personnel académique (postes de corps intermédiaires alloués à chaque chaire, suppression des maîtres assistants). Cette politique a engendré un affaiblissement important du corps intermédiaire, ne répondant pas aux besoins des filières de formation. Afin de pallier les effets de celle-ci et de répondre aux besoins d'enseignement des facultés, des attributions financières supplémentaires pour l'encadrement leur ont été mises à disposition au milieu de l'année 2007. L'encadrement, dont l'amélioration est déjà tangible à fin 2007, sera pleinement rétabli pour l'année académique 2008/2009.

L'augmentation de la rubrique comptable (451'600) des contributions des autres cantons provient du nombre d'étudiants « hors canton » plus important que prévu.

### 460'800 Subventions fédérales diverses

Le principe d'échéance ayant été annoncé en août 2006, l'élaboration du budget 2007 a été validée au printemps 2006 sans en avoir connaissance. Le budget 2007, tel que publié dans le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil du 20 septembre 2006, ne tient donc pas compte du principe d'échéance. Les recettes appliquent le principe à l'encaissement des subventions calculées sur les années antérieures 2005 et 2006.

La diminution des subventions fédérales dans les comptes provient de l'adaptation du principe à l'encaissement au principe d'échéance appliqué par le service des finances du canton de Neuchâtel.

Pour conclure, l'Université a réalisé en 2007 le financement du mandat d'objectif et régularisé partiellement les effets négatifs de la politique trop restrictive de l'année 2006

Les tableaux suivants montrent la répartition des dépenses et recettes 2007 du budget de l'Etat par nature des postes :

**1. Tableau des charges 2007 – budget Etat**

% total	Nature de la dépense	CHF (mios)
28.10%	Corps professoral	24.49
6.00%	Autres enseignants	5.26
18.50%	Collaborateurs de l'enseignement et de la recherche	16.10
22.20%	Personnel administratif et technique	19.33
18.70%	Biens, services et marchandises	16.29
4.90%	Amortissements	4.26
1.50%	Subventions accordées	1.28
<b>100.00%</b>	<b>Total des dépenses (en millions de francs)</b>	<b>87.02</b>

**2. Tableau des recettes 2007 – budget Etat**

% total	Nature de la recette	CHF (mios)
0.10%	Revenu des biens	0.03
6.40%	Ecolages et finances de cours	2.85
0.30%	Dédommagements de tiers	0.12
0.00%	Dédommagements de collectivités publiques	0.00
34.50%	Contributions intercantionales	15.31
58.70%	Subventions fédérales diverses	16.05
<b>100.00%</b>	<b>Total des recettes (en millions de francs)</b>	<b>44.35</b>

**Recherche et fonds de tiers**

Les tableaux suivants représentent les dépenses et les recettes 2007 de la recherche et des fonds de tiers.

**1. Tableau des dépenses des subsides et mandats de tiers 2007**

% total	Nature de la dépense	CHF (mios)
27.10%	FNS salaires et charges sociales	12.23
13.60%	Autres dépenses	6.15
3.90%	CTI salaires et charges sociales	1.75
0.30%	Autres dépenses	0.14
23.30%	Autres crédits salaires et charges sociales	10.53
17.20%	Autres dépenses	7.78
8.10%	Mandats divers	3.66
6.60%	Autres dépenses	2.98
<b>100.00%</b>	<b>Total des dépenses subsides et mandats (en millions de francs)</b>	<b>45.20</b>
	Fonds spéciaux (sport, cours d'été, aide sociale, etc.)	2.63
	<b>Total des dépenses fonds de tiers (en millions de francs)</b>	<b>47.83</b>

**2. Tableau des recettes subsides et mandats de tiers en 2007**

<b>% total</b>	<b>Nature de la recette</b>	<b>CHF (mios)</b>
35.20%	FNS	17.80
9.10%	CTI	4.62
43.00%	Autres crédits	21.73
12.60%	Mandats divers	6.37
<b>100.00%</b>	<b>Total des recettes subsides et mandats (en millions de francs)</b>	<b>50.53</b>
	Fonds spéciaux (sport, cours d'été, aide sociale, etc.)	2.79
	<b>Total des recettes fonds de tiers (en millions de francs)</b>	<b>53.32</b>

Les subsides de recherche et les mandats confiés ont sensiblement augmenté entre 2006 et 2007. Ils s'élèvent à CHF 53.32 mios de recettes pour CHF 47.83 mios de dépenses. L'augmentation entre 2006 et 2007 des fonds de recherche provient principalement du Forum Suisse des Migrations (SFM) et du paiement bisannuel de projets européens.

## Tableaux de synthèse

Consolidation des comptes du budget de l'Etat et des fonds de tiers de l'Université.  
Comptes 2007

NATURES	UNIVERSITE 1-6	DOM. CENTRAL 1	FLSH 2	SCIENCES 3a+3b+3c	DROIT 4	SES 5	THEOLOGIE 6
Salaires	80'288'499.56	11'927'816.43	18'682'566.06	37'601'675.52	4'818'394.11	6'048'106.59	1'209'440.85
Charges sociales	13'752'373.60	1'804'709.95	3'289'550.30	6'582'979.80	844'097.80	1'029'284.65	201'751.10
Equipement	4'542'767.73	1'521'961.21	2'727'555.62	2'660'823.11	10'501.10	77'903.29	-1'176.60
Matériel de consommation	15'156'811.81	3'838'180.96	1'834'480.69	7'270'706.91	1'523'909.96	585'921.50	103'611.79
Déplacements	3'179'684.39	482'961.66	543'804.19	1'723'089.90	169'380.75	196'042.44	64'395.45
Dépenses diverses	11'972'748.03	2'090'330.38	1'082'141.04	8'203'488.42	267'069.32	315'926.51	13'792.36
Amortissements	4'268'533.58	1'057'112.58	287'308.00	2'839'572.00	0.00	0.00	84'541.00
Subventions accordées	1'691'257.92	1'255'384.76	93'653.16	254'720.00	19'500.00	47'700.00	20'300.00
TOTAL DES DEPENSES	134'852'676.62	239'784'57.93	26'086'259.06	67'137'065.66	7'653'353.04	8'300'884.98	1'686'655.95
Recettes diverses	26'260'744.97	2'595'013.72	2'449'918.06	19'913'786.79	706'361.40	429'125.44	166'539.56
Vers. du FNS - CTI - Tiers	24'265'302.15	869'990.40	3'493'204.89	18'856'177.10	239'687.43	752'742.33	53'500.00
Revenus des biens	149'683.40	142'371.51	1'258.59	50.00	0.00	3.30	6'000.00
Contributions	4'942'390.99	2'027'007.62	1'558'590.30	520'066.36	448'506.00	373'759.91	14'460.80
Dédomm. collectivités publ.	15'857'179.46	550'064.46	8'112'353.86	3'576'526.19	2'064'583.63	1'480'660.99	72'990.33
Subventions acquises	26'195'738.00	26'294'964.00	-99'226.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL DES RECETTES	97'671'038.97	324'794'11.71	15'516'099.70	42'866'606.44	3'459'138.46	3'036'291.97	313'490.69
EXCEDENT	-37'181'637.65	8'500'953.78	-10'570'159.36	-24'270'459.22	-4'194'214.58	-5'264'593.01	-1'383'165.26

## Charges directes 2007 par institut du budget de l'Etat de l'exercice 2007

Centres de coûts	Libellé	Salaires	BSM maîtrisable	BSM info. non-délégué	Charges non-déléguées	Subventions	TOTAL
2010010	Secrétariat FLSH	612'917.31	172'225.49	94'947.27	284'839.55	88'653.16	1'253'582.78
2010110	Décanat FLSH	13'958.70	394'117.60	120'213.60	-	-	528'289.90
2021010	Institut de géographie	780'824.35	55'559.64	-	-	-	836'383.99
2022010	Institut d'ethnologie	1'182'908.50	83'472.71	-	21'800.15	-	1'288'181.36
2031010	Institut de philosophie	751'707.15	29'915.70	-	-	-	781'622.85
2032010	Chaire de logique	400'234.25	22'029.40	-	-	-	422'263.65
2033010	Institut des sciences du langage et de la communication	76'188.20	3'560.86	74.70	-	-	79'823.76
2034010	Chaire de linguistique générale et analyse du discours	386'105.15	20'522.13	-	-	-	406'627.28
2035010	Chaire de linguistique appliquée	288'168.05	15'203.70	-	-	-	303'371.75
2041010	Institut de littérature française	1'035'613.50	42'958.78	67.05	-	-	1'078'639.33
2042010	Chaire de linguistique française	591'085.85	29'291.07	67.05	-	-	620'443.97
2045010	Chaire d'histoire de la langue française et dialectologie gallo-romane	354'339.75	17'731.52	-	65'556.50	-	437'627.77
2051010	Institut d'histoire	1'355'648.65	47'423.95	-	-	-	1'403'072.60
2052010	Institut d'histoire de l'art et de muséologie	667'185.70	57'053.54	-	-	-	724'239.24
2053010	Chaire des sciences de l'information et de la communication	397'070.40	16'944.52	205.15	-	-	414'220.07
2062010	Chaire d'archéologie préhistorique	351'363.90	22'109.05	-	-	-	373'472.95
2063010	Chaire d'archéologie classique	289'645.35	24'708.79	-	-	-	314'354.14
2065010	Chaire de latin	660'273.55	23'448.87	-	-	-	683'722.42
2066010	Institut de préhistoire et des sciences de l'antiquité classique	-	125.95	-	-	-	125.95
2071010	Institut de langue et littérature allemandes	730'818.65	41'758.86	-	-	-	772'577.51
2072010	Institut de langue et littérature anglaises	920'266.45	52'993.26	71.90	-	-	973'331.61
2073010	Enseignement de l'italien	91'891.85	4'804.73	-	-	-	96'696.58
2074010	Institut de langue et littérature hispaniques	726'182.00	40'704.19	392.05	29.90	-	767'308.14
2081010	Institut de sociologie	1'093'483.05	62'003.05	-	128'676.85	5'000.00	1'289'162.95
2085010	Institut FSM	557'557.15	64'339.09	715.05	93'409.85	-	716'021.14
2091010	Institut de psychologie et éducation	651'353.50	44'000.39	1'697.14	-	-	697'051.03
2092010	Institut des sciences de l'éducation	524'742.05	33'722.87	251.70	-	-	558'716.62
2100010	Chaire de logopédie	590'808.00	107'365.86	-	-	-	698'173.86
2110010	ILCF	1'146'278.85	23'218.88	50.75	41'485.15	-	1'211'033.63
	<b>Total Faculté des Lettres et SH</b>	<b>17'228'619.86</b>	<b>1'553'314.45</b>	<b>218'753.41</b>	<b>635'797.95</b>	<b>93'653.16</b>	<b>19'730'138.83</b>
3010010	Secrétariat Faculté des Sciences	260'001.99	137'983.62	195'195.73	1'046'153.25	21'820.00	1'661'154.59
3010110	Décanat Faculté des Sciences	-	-	2'098.20	-	-	2'098.20
3021010	Institut de mathématiques	1'822'321.70	69'043.66	-	-	24'600.00	1'915'965.36
3022010	Institut d'informatique	1'106'691.75	65'133.41	-	-	18'400.00	1'190'225.16
3030010	<i>Institut de physique</i>	<i>1'113'376.00</i>	<i>364'816.48</i>	<i>16'704.80</i>	<i>218'246.74</i>	<i>33'800.00</i>	<i>1'746'944.02</i>
3031010	<i>Physique corpusculaire</i>	<i>830'775.55</i>	-	-	-	-	<i>830'775.55</i>
3033010	<i>Physique supraconductivité</i>	<i>21'296.60</i>	-	-	-	-	<i>21'296.60</i>
3034010	<i>Physique spectroscopie</i>	<i>516'582.20</i>	-	-	-	-	<i>516'582.20</i>

Centres de coûts	Libellé	Salaires	BSM maîtrisable	BSM info. non-délégué	Charges non-déléguées	Subventions	TOTAL
3035010	Physique mésoscopique	408'853.60	-	-	-	-	408'853.60
3036010	Physique hautes énergies	229'138.30	-	-	-	-	229'138.30
3037010	Physique gravitation et cordes	350'165.45	-	-	-	-	350'165.45
	<b>Charges totales Institut de physique</b>	<b>3'470'187.70</b>	<b>364'816.48</b>	<b>16'704.80</b>	<b>218'246.74</b>	<b>33'800.00</b>	<b>4'103'755.72</b>
3040010	Institut de microtechnique	586'575.26	230'432.99	6'942.65	1'085'784.44	-	1'909'735.34
3041010	Labo optique appliquée	775'992.10	57'961.03	27'131.13	-	-	861'084.26
3042010	Labo capteurs, actionneurs et microsystèmes	936'694.00	78'140.75	48'573.48	-	-	1'063'408.23
3043010	Labo électronique et traitement du signal	902'767.50	90'022.09	53'544.41	-	-	1'046'334.00
3044010	Labo photovoltaïque et couches minces électroniques	840'814.95	52'305.26	37'623.77	-	-	930'743.98
3045010	Labo reconnaissance des formes	332'871.45	19'467.01	193.75	-	-	352'532.21
3047010	Labo chimie physique des surfaces	558'094.50	37'499.22	4'716.58	-	-	600'310.30
3048010	Labo temps-fréquence	660'381.20	323'180.04	5'845.10	-	-	989'406.34
	<b>Charges totales Institut de microtechnique</b>	<b>5'594'190.96</b>	<b>889'008.39</b>	<b>184'570.87</b>	<b>1'085'784.44</b>	<b>-</b>	<b>7'753'554.66</b>
3050010	Institut de chimie	534'785.68	373'712.01	7'641.23	267'914.60	36'400.00	1'220'453.52
3053010	Labo chimie macromoléculaire	377'888.35	839.90	-	-	-	378'728.25
3054010	Labo chimie métalloenzymes	499'179.55	-	-	-	-	499'179.55
3055010	Labo chimie organométallique	521'560.90	-	-	-	-	521'560.90
3058010	Labo chimie organique de synthèse	372'120.95	-	-	-	-	372'120.95
	<b>Charges totales Institut de chimie</b>	<b>2'305'535.43</b>	<b>374'551.91</b>	<b>7'641.23</b>	<b>267'914.60</b>	<b>36'400.00</b>	<b>2'992'043.17</b>
3071010	Institut de géologie et hydrogéologie	1'739'906.55	193'720.36	-	-	14'900.00	1'948'526.91
3072010	Centre d'hydrogéologie	1'298'612.65	272'978.45	1'045.40	-	-	1'572'636.50
3073010	Institut de géomagnétisme	167'126.40	-	-	-	-	167'126.40
	<b>Charges totales Instituts de géologie/hydrogéologie</b>	<b>3'205'645.60</b>	<b>466'698.81</b>	<b>1'045.40</b>	<b>0.00</b>	<b>14'900.00</b>	<b>3'688'289.81</b>
3081010	Labo entomologie évolutive	521'475.70	-	-	-	-	521'475.70
3082010	Labo éco-éthologie	443'199.55	-	-	-	-	443'199.55
3083010	Labo parasitologie	445'959.85	-	-	-	-	445'959.85
3084010	Labo immunologie	178'416.05	-	-	-	-	178'416.05
3085010	Labo physiologie animale	599'496.15	-	-	-	-	599'496.15
3087010	Labo éco-épidémiologie	193'817.50	-	-	-	-	193'817.50
3091010	Labo de microbiologie	672'428.75	113.15	-	-	-	672'541.90
3092010	Labo sol & végétation	577'997.90	-	-	-	-	577'997.90
3093010	Labo physiologie végétale	559'481.45	-	-	-	-	559'481.45
3094010	Labo biologie moléculaire	636'438.80	-	-	-	-	636'438.80
3095010	Labo botanique évolutive	553'879.50	-	-	-	-	553'879.50
3099010	Institut de biologie	750'803.15	524'261.78	-	21'799.70	104'800.00	1'401'664.63
	<b>Charges totales Institut de biologie</b>	<b>6'133'394.35</b>	<b>524'374.93</b>	<b>0.00</b>	<b>21'799.70</b>	<b>104'800.00</b>	<b>6'784'368.98</b>
3110010	3110010 Cours de médecine	33'301.90	-	-	-	-	33'301.90
3120010	3120010 PRN Biologie	470'206.60	199'793.31	-	-	-	669'999.91
	<b>Total Faculté des Sciences</b>	<b>24'401'477.98</b>	<b>3'091'404.52</b>	<b>407'256.23</b>	<b>2'639'898.73</b>	<b>254'720.00</b>	<b>30'794'757.46</b>

Centres de coûts	Libellé	Salaires	BSM maîtrisable	BSM info. non-délégué	Charges non-déléguées	Subventions	TOTAL
4010110	Décanat Faculté de droit	-	457.95	-	-	-	457.95
4011010	Secrétariat Faculté de droit	443'948.35	22'672.01	26'356.18	1'010'110.15	-	1'503'086.69
4011110	Droit	3'533'088.20	365'808.50	625.60	-	19'500.00	3'919'022.30
4021010	Institut du droit de la santé	511'010.35	19'019.30	-	47'832.70	-	577'862.35
	<b>Total Faculté de Droit</b>	<b>4'488'046.90</b>	<b>407'957.76</b>	<b>26'981.78</b>	<b>1'057'942.85</b>	<b>19'500.00</b>	<b>6'000'429.29</b>
5010010	Secrétariat Faculté SES	362'187.93	196'557.63	33'769.94	331'303.21	-	923'818.71
5010110	Décanat Faculté SES	10'479.40	29'304.47	-	-	-	39'783.87
5021010	Institut de recherche économique	1'114'178.65	47'033.97	-	-	18'400.00	1'179'612.62
5030010	Institut de l'entreprise	1'222'153.35	45'870.56	-	-	10'100.00	1'278'123.91
5031010	Institut de psychologie du travail	992'422.85	49'310.77	-	-	8'000.00	1'049'733.62
5033010	Institut d'analyse financière	1'037'829.85	45'783.35	-	-	-	1'083'613.20
5040010	Institut management de l'information	571'022.65	14'507.80	1'278.30	-	3'600.00	590'408.75
5041010	<i>Institut de statistique</i>	739'560.90	39'765.13	-	-	7'600.00	786'926.03
5042010	<i>Postgrade en statistique</i>	44'857.45	47'464.70	-	-	-	92'322.15
	<b>Charges totales Groupe de statistique</b>	<b>784'418.35</b>	<b>87'229.83</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>7'600.00</b>	<b>879'248.18</b>
5052010	ISSP	47'875.50	-	-	-	-	47'875.50
	<b>Total Faculté SES</b>	<b>6'142'568.53</b>	<b>515'598.38</b>	<b>35'048.24</b>	<b>331'303.21</b>	<b>47'700.00</b>	<b>7'072'218.36</b>
6010010	Secrétariat Faculté de Théologie	62'228.20	4'472.55	3'999.69	23'074.50	-	93'774.94
6020010	Théologie	1'267'643.65	87'411.62	142.10	-	20'300.00	1'375'497.37
	<b>Total Faculté de Théologie</b>	<b>1'329'871.85</b>	<b>91'884.17</b>	<b>4'141.79</b>	<b>23'074.50</b>	<b>20'300.00</b>	<b>1'469'272.31</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>53'590'585.12</b>	<b>5'660'159.28</b>	<b>692'181.45</b>	<b>4'688'017.24</b>	<b>435'873.16</b>	<b>65'066'816.25</b>

## **Mutations**

Trois remplacements de postes vacants ont été enregistrés en 2007 :

Mme Nathalie Beguin, comptable (taux d'activité 100 %) au bureau de la comptabilité générale

Mme Maria Raquel Dominguez, secrétaire comptable (taux d'activité 80 %) au bureau de la comptabilité générale

Mme Carine Collomb, collaboratrice administrative (taux d'activité 50 %) au bureau des ressources humaines.

## 8.3 Département « Informatique et infrastructures »

### 8.3.1 Service informatique et télématique

Le présent rapport a été établi par M. Abdelatif Mokeddem, directeur du département « Informatique et Infrastructures ».

#### Vue générale de l'année 2007-2008

L'Université de Neuchâtel (UniNE) dispose d'une infrastructure informatique moderne et performante. Les outils mis à disposition de ses enseignants, chercheurs et étudiants donnent entière satisfaction. Il en est de même pour les applications développées dans le cadre de la gestion administrative de l'UniNE. Avec plus de deux mille stations de travail et serveurs connectés au réseau universitaire, le service informatique et télématique (SITEL), confronté d'une part aux besoins croissants des utilisateurs et d'autre part à la diversification de leurs requêtes, a réalisé l'ensemble des objectifs planifiés pour cette année. Plusieurs demandes importantes non planifiées ont également pu être satisfaites. Rappelons aussi que le réseau universitaire offre des prestations à tous les partenaires cantonaux de l'Université (Etat, Ville, Ecoles, CSEM, etc.).

Parmi les nombreux développements réalisés dans les divers secteurs, citons plus particulièrement les nouveautés suivantes :

- Le projet de redondance totale permettant d'assurer la continuité de fonctionnement du système informatique de l'UniNE en cas, par exemple, de crash majeur dans l'une des salles informatiques.
- la création du nouveau centre multimédia, situé à Unimail, qui met à disposition de la communauté universitaire des moyens matériels et logiciels modernes et efficaces dans le domaine de l'audiovisuel. Outre le montage et le traitement informatique des prises de vues ou des sons, la diffusion des enregistrements est proposée soit sur des supports informatiques soit en direct sur le réseau.
- Une nouvelle salle de vidéoconférence pour les liaisons en duplex à travers le réseau et favorisant les collaborations académiques.
- Le centre d'impression a atteint son régime de croisière et offre une palette de prestations très large.
- Un nouveau système de diffusion de l'information dans le campus sur des écrans répartis dans toutes les facultés a été développé et déployé.
- Un nouveau système de gestion automatisé des ressources informatiques a été finalisé. Il permet de répondre de manière efficace et automatique aux mouvements importants liés aux départs et arrivées des étudiants et du personnel qui se produisent chaque année au sein de l'UniNE.
- Une nouvelle base d'information des locaux met à disposition des responsables des outils pour gérer les espaces et leur planification.

Les formations aux outils informatiques proposées à la communauté universitaire par le SITEL rencontrent toujours un grand succès. Par ailleurs, le SITEL offre un nombre croissant de cours spécifiques, organisés à la demande des professeurs dans le cadre de leur enseignement.

En bref, Le SITEL a réalisé sa mission essentielle qui consiste à mettre à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire une infrastructure informatique performante et une informatique administrative efficace.

## **Activités principales**

### **Sécurité de l'infrastructure**

Outre le développement sans relâche de la sécurité informatique (firewall, anti-virus, anti-spam, VPN, etc.), une sécurité au niveau de la disponibilité des infrastructures du réseau et des serveurs de production est indispensable. En effet, un crash majeur de la salle « Télécoms et serveurs » paralyserait complètement le fonctionnement de l'Université. Pour prévenir ce risque, un processus de redondance au niveau télécoms a été engagé. Avec la réalisation de la deuxième salle « Télécoms et serveurs » dans le bâtiment de l'Alma Mater, la redondance totale du système informatique de l'UniNE pourra être assurée.

### **Réseau**

Afin de maintenir le niveau de prestations exceptionnel du réseau UniNE, une partie du renouvellement du matériel réseau a été entamée cette année. Le développement de la technologie Wifi et des accès distants a été réalisé. L'achèvement de la migration totale sur la téléphonie IP est également prévu, ce qui permettra de réduire fortement les coûts d'exploitation.

De nouveaux services seront mis en place, permettant d'offrir une couverture Wifi complète dans les salles de cours et aux endroits à haute densité de personnes.

### **Téléphonie**

La mise en service de la technologie de téléphonie sur IP (VoIP) permettant d'installer des téléphones IP à des coûts très fortement réduits par rapport à la technologie classique, a été poursuivie cette année. Le but est d'assurer à moyen terme l'intégration de la téléphonie mobile au sein du réseau informatique et téléphonique de l'UniNE. A terme, l'intégration du poste de travail en tant que poste communicatif avec voix et vidéo sera réalisée.

### **Messagerie**

Gérer efficacement plus de 6000 boîtes aux lettres nécessite une vigilance permanente. Le SITEL a mis à disposition des utilisateurs de nouvelles solutions pour réduire de manière sensible les Spams. Cette année a été aussi l'occasion d'une migration importante du système de messagerie (exchange2007) avec, à la clé, de nouvelles fonctionnalités.

### **Serveurs**

L'augmentation exponentielle des besoins en capacité de calcul et en quantité de stockage des données, du multimédia et de la messagerie, nous oblige à renforcer régulièrement le secteur des serveurs et des sauvegardes. Cette année, de nouvelles stratégies ont été mises en place pour répondre à ces fortes demandes, notamment dans le domaine des images et du son.

### **Support de proximité aux utilisateurs**

L'organisation mise en place ces dernières années a permis de répondre de manière ciblée et rapide aux demandes des utilisateurs. Ce support de proximité efficace a profité, du crédit d'équipement pour assurer la modernisation du parc informatique.

### **Assistance aux étudiants**

Cette activité est particulièrement appréciée des étudiants. Ce guichet, dont les prestations sont le conseil, le support, l'installation de logiciels ainsi que la prise en charge des demandes par messagerie électronique, est largement ouvert aux utilisateurs.

## **Gestion des équipements audio-visuels pour l'enseignement**

L'équipement et la gestion des moyens audio-visuels pour les salles d'enseignement ont été poursuivis cette année dans les facultés de droit, des sciences économiques et des sciences.

## **Centre multimédia**

Le nouveau centre multimédia situé à Unimail met à disposition des collaborateurs et des diplômants le matériel et les logiciels nécessaires dans le domaine audiovisuel. Ce matériel permet la prise de vue ou de son, le montage, le traitement sur PC et la diffusion sous forme de DVD ou de fichier à télécharger. Situé à Unimail, il propose aussi la diffusion d'événements en direct sur le réseau et, au moyen de la vidéoconférence, la réalisation de liaisons duplex entre auditoriums de Neuchâtel et d'ailleurs.

## **Logiciels**

A la demande des professeurs et responsables de cours, de nouvelles licences de site ont été négociées. Chaque achat de nouvelle licence de site est accompagné par l'organisation d'un cours spécifique permettant une utilisation rapide du logiciel. Une liste détaillée des logiciels à disposition des étudiants et des collaborateurs est régulièrement mise à jour sur le site web du SITEL. Cette gestion centralisée des logiciels se poursuit et permet de distribuer les logiciels partout dans le campus de l'Université (portables y compris) à l'intention de tous les collaborateurs et étudiants. Un nouveau service est à l'étude pour offrir aux utilisateurs la possibilité, à travers un outil, d'installer les logiciels d'utilisation courante de manière simple et autonome.

## **Formation**

Chaque année, plus de 700 participants en moyenne (depuis 4 ans) ont suivi les 70 cours offerts régulièrement par le SITEL. La majorité de ces cours correspond à des cours d'introduction aux logiciels, bureautiques et scientifiques, les plus utilisés à l'Université de Neuchâtel. Ces cours permettent aux utilisateurs de maîtriser plus rapidement les logiciels mis à disposition.

La gestion entièrement automatisée permet l'inscription en ligne via le WEB. Depuis, deux années, tous les supports de cours distribués aux participants sont électroniques, ce qui a permis des économies importantes en papier et en temps de travail pour la préparation des photocopies. En plus de ces cours de base, ce secteur a été actif cette année en organisant plusieurs cours spécifiques demandés par des professeurs. Le SITEL a ainsi mis sur pied un cours d'introduction à l'informatique (28 heures) pour les étudiants de 1<sup>ère</sup> année en pharmacie ainsi que des cours spécialisés sur l'utilisation du logiciel statistique SPAD pour les étudiants en master de biogéosciences (18 heures). Par ailleurs, le SITEL a entamé l'organisation, à l'intention de l'ensemble du personnel administratif, des cours spécifiques de bureautique sur la suite office 2007.

Des formations dans le domaine du GIS (système d'information géospatiale ou géographique) sont dispensées régulièrement dans plusieurs masters et bachelors, principalement en faculté des sciences et des lettres et sciences humaines, depuis plusieurs années. Un support et un encadrement dans ce domaine sont assurés pour l'ensemble des étudiants et des chercheurs de l'Université.

## **Développement d'une base d'information des locaux de l'Université**

Le développement de la première base d'information des locaux de l'université est en cours de réalisation. L'objectif est de mettre à disposition des outils modernes pour gérer les espaces et leur planification et aussi de répondre aux besoins de la comptabilité analytique.

## **Informatique scientifique**

L'Université de Neuchâtel, par le biais du SITEL, poursuit la mise en place du nœud informatique du projet international Global Biodiversity Information Facility (partie GBIF Suisse), dont le mandat est d'offrir une plate-forme nationale assurant la fiabilité et la pérennité des flux d'informations. Dans ce cadre, il développe et administre des bases de données accessibles via Internet dans les domaines de la faune principalement et de la flore (spécimens des collections scientifiques des Musées de Suisse). Ce nœud permettra à terme, de mettre à disposition des chercheurs et des étudiants un réseau de compétences et de connaissances dans le domaine de la biodiversité. Les collections concernant les observations de parasites font généralement référence à des observations concernant l'espèce hôte de ces parasites. Dans ce contexte, le comité scientifique de GBIF a décidé que cette information devait être exploitée. Cette nouvelle fonctionnalité a impliqué une modification de la structure de la base de données ainsi que le développement des outils nécessaires à leur intégration.

### **Base de données**

Afin d'accroître le degré de sécurité des bases de données critiques (protection contre l'incendie, le vandalisme, etc.) et d'assurer le meilleur niveau de leur disponibilité (tolérance de panne), une étude a été menée afin de mettre en œuvre les concepts de « réplication » des bases de données. De nouveaux serveurs seront acquis et disposés dans des endroits stratégiques pour garantir la sécurité.

### **Système d'information pour la gestion des études et des étudiants**

Outre la consolidation du système « Academia », des développements sont proposés chaque année pour renforcer ce secteur de gestion, capital pour la bonne marche de l'UniNE. De nouvelles prestations sont en cours de réalisation : la gestion informatisée des horaires, l'inscription en ligne, le prétraitement des dossiers d'étudiants, la gestion électronique des dossiers d'équivalence, l'interfaçage du système « Academia » avec l'outil de travail collaboratif « Claroline » et l'évaluation des cours par les étudiants.

Comme chaque année, le SITEL a transmis des données statistiques pour la réalisation de tableaux de bord par instituts, requis dans le cadre de l'évaluation des filières de formations et des activités de recherches dans le cadre de l'audit institutionnel conduit par l'OAQ.

### **Gestion des finances (SAP-FI) et des ressources humaines (SAP-RH)**

Le progiciel SAP est utilisé à l'UniNE pour la gestion des ressources humaines (RH), des finances et de la comptabilité analytique. Outre la consolidation et la réponse aux nouveaux besoins des services administratifs, d'importants développements sont prévus pour offrir, notamment, un accès simplifié (Web) à tous les utilisateurs SAP de l'UniNE.

### **Système d'information décisionnelle (Datawarehouse)**

La direction de l'Université de Neuchâtel et les membres du corps professoral ont régulièrement besoin de statistiques consolidées, en rapport avec leurs activités respectives. Aujourd'hui, cette demande est satisfaite par le recours aux services d'informaticiens qui collectent l'information dans les différentes bases de données et produisent des documents ad hoc. La mise en place d'une architecture organisée autour d'un « Datawarehouse » va grandement simplifier ce processus. Ce sont les responsables eux-mêmes, qui par le biais d'une interface WEB conviviale, vont être en mesure d'extraire l'information dont ils ont besoin. Le délai d'obtention de cette information va ainsi être considérablement réduit, leur donnant ainsi le moyen de fournir une réponse rapide et adéquate à chaque situation. Ce système répondra aux recommandations de l'OAQ.

### **E-learning avec la plateforme informatique Claroline et AAI**

Ces deux dernières années, un nombre important d'enseignants ont utilisé la plateforme informatique Claroline. Face à ce succès, le SITEL a procédé cette année à une réorganisation importante dans la gestion de ce système. Le portail Claroline a été adapté pour supporter l'authentification AAI qui permet à tous les étudiants de la Suisse de s'authentifier avec le compte de leur Université d'origine donnant ainsi un plus à la mobilité.

### **Applications orientées Web**

Le projet LIS (Live Information System) est maintenant opérationnel. Il permet d'afficher en direct, sur des écrans répartis dans toute l'UniNE, les informations provenant de plusieurs sources, notamment le programme des cours ainsi que diverses annonces utiles pour les étudiants et les professeurs. Le système est progressivement installé dans l'ensemble des bâtiments de l'Université de Neuchâtel.

Comme chaque année, diverses applications orientées Web ont été développées pour répondre à la demande des professeurs et responsables de services, telles que des formulaires de commande en ligne, des mises à jour des applications de l'agenda pour l'Université de Neuchâtel et des changements d'adresse en ligne.

Une importante application de système de paiement électronique par carte de crédit a été développée, à la demande d'organisateur de congrès à l'Université de Neuchâtel. Ce système est maintenant opérationnel.

### **Système Capucine**

L'Université de Neuchâtel a fait œuvre de pionnière, il y a quelques années, dans la mise sur pied de la carte d'étudiant au format carte à puce, munie d'un porte monnaie électronique (carte Capucine). Outre la fonctionnalité de « carte d'étudiant », celle-ci est utilisée comme système de paiement pour les photocopieurs-imprimantes et maintenant comme carte d'accès à certains bâtiments. Des extensions de son utilisation sont encore prévues, comme : carte de crédit à l'UniNE, accès aux parkings et aux salles de sport, carte de congrès, etc.

### **Imprimantes-copieurs**

L'Université dispose d'un parc de photocopieurs/imprimantes réparti sur les différents sites. Le parc a fait l'objet d'un important renouvellement cette année.

### **Centre de graphisme et d'édition de l'Université de Neuchâtel**

Le centre de graphisme de l'Université de Neuchâtel situé à Unimail dans les locaux du SITEL réalise, entre autres, des dépliants pour les présentations des diverses formations de bachelor et master.

### **Centre d'impression de l'Université de Neuchâtel**

Le centre d'impression de l'Université de Neuchâtel situé à Unimail, dans les locaux du SITEL, offre ses services à l'ensemble de la communauté universitaire, dans les domaines de l'impression numérique et de la confection de documents professionnels. De nouvelles prestations sont projetées, comme les impressions grand format sur textiles et bâches.

## **Mutations**

BOILLAT Joëlle a été engagée en qualité d'assistante de projets à 80% du 1<sup>er</sup> septembre 2007 au 31 mai 2008.

TRIPET Sandy a quitté le centre de graphisme au 31 janvier 2008, elle n'a pas été remplacée.

### **8.3.2 Bureau de l'intendance des bâtiments universitaires**

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Isabelle Filipe et M. A. Mokeddem

#### **Vue générale de l'année 2007-2008**

L'infrastructure immobilière revêt une importance capitale pour le développement de l'Université de Neuchâtel, dispersée sur une trentaine de sites. Une gestion optimale des espaces est impérative, tout comme certains regroupements nécessaires aux unités de recherche et d'enseignement. Le déficit en locaux est notamment problématique pour la Faculté des sciences économiques, la Faculté de droit et la Faculté des lettres et sciences humaine. Par ailleurs, de nombreux locaux loués (40% des surfaces occupées) génèrent une très forte charge financière, représentant une part non négligeable de l'enveloppe mise à disposition par le canton.

L'intégration de l'IMT à l'EPFL, le transfert de la géologie à l'UniL et de la physique des particules à UniBE sont une opportunité pour réorganiser de manière optimale et efficace les espaces universitaires. L'utilisation judicieuse de ces espaces nouvellement libérés permettra de disposer d'un véritable campus universitaire. La stratégie définie avec le rectorat va être mise en œuvre dans la période du prochain plan d'intentions qui va démarrer en 2009.

Le regroupement de la Faculté des sciences à Unimail a débuté par l'adaptation des infrastructures qui seront mises à disposition. De même, le bâtiment A.-L. Breguet 1 a accueilli un important institut de la Faculté des sciences économiques après le départ des physiciens à Berne.

Par ailleurs, nous constatons que l'année a été marquée par un nombre conséquent de déménagements, qui reflètent les importants mouvements que subit l'UniNE.

La période 2007-2008 a été une phase de construction et de consolidation aussi bien au niveau de la structure même du bureau de l'intendance des bâtiments universitaires (BIBU) que dans l'organisation de ses activités. En parallèle, les régies ont subi une redéfinition et une réorganisation de leurs activités. Conformément aux dispositions validées au niveau du Conseil d'Etat, la gestion des collaborateurs de la conciergerie a été complètement transférée à l'Université depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Le chantier de rénovation et de transformation du bâtiment de l'Alma Mater a pu démarrer après l'obtention du crédit de rénovation auprès du Grand Conseil. La première phase du chantier a débuté le 23 décembre 2007 par l'adaptation du sous-sol en vue d'accueillir la bibliothèque de la Faculté de droit.

Le développement de la première base d'information des locaux de l'Université est en cours de réalisation en collaboration avec le SITEL. L'objectif est de mettre à disposition des outils modernes pour gérer les espaces et leur planification.

## Activités principales

### Généralités infrastructures

La préparation du transfert de l'Institut de Microtechnique à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) suit son cours. Divers échanges ont eu lieu entre les partenaires. Des documents de référence pour les charges des bâtiments ont notamment été élaborés et transmis aux divers partenaires pour les besoins de la suite du dossier.

Mobilier : En manque d'espaces de stockage, l'Université de Neuchâtel a pris en location de nouveaux locaux au sous-sol du bâtiment Maladière 23 ainsi que dans le haut de la ville, à Pierre-à-Bot. Cela permet l'entreposage de mobilier en attente de réutilisation ou d'équipements divers appartenant aux régies ou aux services/instituts.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, le nouveau prestataire pour les infrastructures hôtelières de la Cité universitaire et les cafétérias de l'UniNE est Compass Group. Ce changement devrait permettre à la communauté universitaire de bénéficier de prestations de qualité à des prix intéressants.

Afin d'entreposer les habits d'apparat pour les cérémonies à des conditions appropriées ainsi que pour accueillir certaines œuvres d'art appartenant à l'UniNE, le sous-sol du Rectorat a été rénové et adapté en conséquence.

Dans le but d'optimiser les coûts des charges relatives à l'entretien courant des bâtiments universitaires, plusieurs analyses ont pu être faites qui ont abouti à des réajustements de frais (taxes déchets, contrats divers en cours...). En plus des aspects financiers, le souci écologique est également d'actualité dans le secteur des bâtiments, qui a pour projet de revoir de manière globale tout l'aspect du recyclage (PET, verre, piles, papier, toners...) au sein des divers bâtiments universitaires.

### Chantier Alma Mater

La collaboration entre le Service des bâtiments de l'Etat et l'Université est assurée par l'architecte de l'UniNE, qui participe à la planification et à la coordination des travaux tout en assumant la présidence de la commission de construction.

Les transformations ont débuté au sous-sol, par la création d'une bibliothèque accueillante et fonctionnelle, qui sera à disposition des utilisateurs avant fin 2008. Malgré un léger retard dans l'échéancier, les phases suivantes se mettent déjà en place.

Conduite par le Secrétariat général, une opération de rangement, de tri et d'archivage des documents et objets entreposés dans les combles depuis des années a eu lieu durant l'été 2008. Le Service des Archives de l'Etat a validé l'évacuation d'une grande quantité d'objets et de documents. Un nouveau concept d'utilisation et d'attribution des espaces de stockage dans ces combles va être défini.

### Régies et conciergerie de l'Université

Les régies de l'Université ont été réorganisées en quatre zones, avec la création d'une régie s'occupant spécialement de tous les bâtiments décentralisés. Il s'agit de prévoir pour les bâtiments universitaires disséminés en ville de Neuchâtel des prestations adéquates et similaires aux grands centres et, ainsi, offrir à tous les collaborateurs de l'UniNE la même qualité de services sans distinction de lieu de travail. La régie des bâtiments est composée désormais de quatre entités pour veiller à l'entretien du Campus neuchâtelois :

- Régie Unimail,
- Régie Alma Mater
- Régie FLSH & Aula
- Régie Bâtiments décentralisés

Les procédures diverses en place dans les quatre zones ont évolué et tendent vers une harmonisation en vue d'optimiser les services rendus à la communauté universitaire.

Dans la zone Unimail, au vu du grand nombre d'équipements techniques en fonction, un nouveau service de piquet a été mis en place. Il est désormais assuré par quatre collaborateurs.

### **Gestion des bâtiments universitaires**

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2008, la gestion du bâtiment Av. DuPeyrou 6, logeant le centre de Dialectologie, a été transférée du Service des bâtiments de l'Etat (SBAT) à l'Université, sous la responsabilité du Bureau de l'intendance des bâtiments universitaires. La conciergerie de ce bâtiment a également été reprise et intégrée à l'UniNE.

A Unimail, avec l'accord du Service des bâtiments de l'Etat, la création de quatre places de parc supplémentaires a pu être réalisée. Par ailleurs, certains locaux spécifiques ont pu être équipés de climatiseurs ou de ventilations, les rendant ainsi mieux adaptés à leur utilisation.

Suite à la décision du Directoire, de supprimer les dépôts de cautions pour remise de clés aux collaborateurs de l'UniNE, la restitution des montants versés antérieurement a été faite dans le courant de l'été 2008.

Une directive est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> février 2008 pour parer les bâtiments universitaires de drapeaux lors de jours ou d'événements spéciaux. Cette officialisation permet d'uniformiser une pratique ayant un impact direct sur l'image extérieure de l'Université.

### **Déménagements UniNE**

Le Service de Coordination des Bibliothèques (SCB) a emménagé au Faubourg de l'Hôpital 77 en novembre 2007. Il occupe tout le 2<sup>ème</sup> étage.

Le SIDOS ayant quitté Neuchâtel à fin janvier 2008, le bail des locaux de la Ruelle Vaucher a été résilié.

Le Panel Suisse de Ménages a quitté Neuchâtel pour Lausanne à mi-janvier 2008.

Les locaux libérés à l'Espace-de-l'Europe n° 2 ont été repris par des collaborateurs de la Faculté de droit, qui ont pu s'y installer dès la fin du mois et ainsi bénéficier de locaux agréables avant d'intégrer le bâtiment Alma Mater à fin 2009. Le bail de tout le 3<sup>ème</sup> étage du bâtiment a été repris par l'Office cantonal des Bourses. L'UniNE y est désormais en sous-location.

Le Laboratoire du Traitement du Langage et de la Parole (LTLP) s'est installé au 1<sup>er</sup> étage du Faubourg de l'Hôpital 77 à partir de juin 2008.

Le transfert des TP Débutants de l'Institut de Physique, logés au sous-sol du bâtiment rue A.-L. Breguet 2 (IMT), est en cours d'organisation. Ils vont être déplacés à Unimail, dans le bâtiment Bellevaux 51.

En ce qui concerne la signalétique de l'UniNE, quelques ajustements ont été faits, en fonction des divers déménagements. Un projet de refonte et d'harmonisation générale est planifié.

## Mutations

DI ROCCO Gianfranco, intégration au BIBU à 100% dès le 01.04.2007.

MOUBARIK Diyaa, aide-conciergerie à 100% dès le 01.08.2007, activité à mi-temps pour la conciergerie, qui s'ajoute à son mi-temps pour les chambres d'hôtes.

BUCHS Yann, conciergerie responsable à Unimail devient régisseur Alma Mater dès le 01.11.2007. Démission au 31.08.2008, départ le 30 juin 2008.

### 8.3.3 Bureau d'hygiène et de sécurité

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Carlos Beck.

#### Vue générale de l'année 2007-2008

Les actions de sécurité entreprises à l'Université de Neuchâtel sont présentées selon le concept défini par la Commission Fédérale de coordination pour la Sécurité au Travail (CFST). L'objectif visé est de promouvoir, au sein de l'université, le concept global de prise en compte des risques existant sur les lieux de travail et de mettre en place des mesures appropriées pour prévenir les impacts négatifs sur la santé et la sécurité au travail. La sécurité au travail et la protection de la santé, sont basées sur la loi fédérale sur l'assurance - accidents (dispositions sur la sécurité au travail) et la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce.

L'ingénieur de sécurité de l'Université de Neuchâtel est membre actif de la commission universitaire romande de sécurité et santé au travail. Il a participé à la mise en ligne de son nouveau site ([www.cusstr.ch](http://www.cusstr.ch)).

L'année 2007-2008 a été une année de mise en évidence de problèmes spécifiques à certains locaux, notamment au sein des instituts de microtechnique, de physique, de biologie et de chimie.

Les problèmes seront résolus au sein des comités des instituts, qui sont composés du directeur de l'institut concerné, d'un représentant par groupe de recherche, d'un représentant du personnel ainsi que de l'ingénieur de sécurité. Des visites de ces lieux par les comités d'instituts ont permis de relever deux types de dangers : mécaniques, physiques, électriques, chimiques et biologiques d'une part, ainsi que des dangers liés au poste de travail, (postures) ou aux infrastructures, d'autre part.

Des mesures adaptées ont été prises par les comités en collaboration avec l'ingénieur de sécurité et une planification d'actions concrètes a pu être faite.

#### Activités principales

##### Actions réalisées

Dans les instituts où des dangers spécifiques ont été mis en évidence, des actions prioritaires ont été réalisées, comme :

- Etablissement d'une liste répertoriant tous les produits dangereux se trouvant dans les laboratoires,
- Planification de la diffusion de mesures d'urgence et de premiers secours,
- Révision et correction de divers systèmes de ventilation (institut de Biologie),
- Mise à jour des plans et consignes d'évacuation (instituts de Biologie, Géologie et bâtiment Swisscom Maladière 23).

### **Centrale d'achats faculté des sciences**

En vue d'optimiser les activités du magasin de chimie actuel, et d'en gérer les stocks de manière rationnelle, globale et informatisée, le projet de création d'une centrale d'achat unique pour toute la faculté des sciences est en cours de finalisation. Cette gestion centrale permettra un meilleur contrôle des risques potentiels. Elle devrait être opérationnelle dès 2009.

### **Formation – information de la communauté universitaire**

Divers cours de formation et de sensibilisation ont été organisés par l'ingénieur de sécurité et dispensés aux collaborateurs de l'université et de l'Etat de Neuchâtel. Des exercices d'intervention incendie ont également été effectués par le SIS.

Le 24 Octobre 2007 un congrès sur l'hygiène et sécurité au travail a eu lieu à Unimail. Cette manifestation a réuni tous les spécialistes de la santé et de la sécurité au travail universitaires et hospitaliers romands, de Zurich et de l'est de la France (Mulhouse, Besançon, Nancy, Metz).

L'ingénieur de sécurité a élaboré et distribué une brochure aux commissions d'hygiène et sécurité des instituts à risques particuliers (chimie, physique, microtechnique, biologie, géologie) pour diffusion au sein de leur entité. Cette brochure a été reprise par l'Université de Genève. Elle répertorie notamment les points ci-dessous :

- numéros d'urgence importants,
- comportements en cas d'accident chimique, d'incendie, mise à jour du règlement,
- consignes d'évacuation.

Par ailleurs, un nouveau manuel de sécurité et protection de la santé au travail est en cours de rédaction et sera mis en ligne dès 2009. Ce recueil des lois et règlements concernant la santé et la sécurité au travail sera ainsi disponible facilement.

### **Sécurité des bâtiments universitaires**

Suite à des vols commis avec effraction dans des locaux universitaires, en début d'année 2008, la rédaction du rapport « Sécurité à l'Université de Neuchâtel » s'est imposée.

Des tests hebdomadaires des dispositifs d'alarme feu ont été planifiés et effectués régulièrement ainsi que des vérifications semestrielles des systèmes Alarmnet, Certas et Tus.

### **Santé au travail**

La protection de la santé est basée sur deux points, à savoir l'ergonomie au travail, qui concerne principalement l'aménagement de la place de travail et l'hygiène du travail. A ce titre, des visites ont eu lieu avec l'inspection cantonale du travail dans certains lieux de travail. Certains collaborateurs, exposés à des produits dangereux dans le cadre de leur activité, ont subi des contrôles médicaux, notamment des collaboratrices enceintes.

### **Mutations**

Pas de mutation.

### 8.3.4 Service de coordination des bibliothèques

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Marianne Stubenvoll.

#### **Vue générale de l'année 2007-2008**

La bibliothèque universitaire constitue un réseau de 19 bibliothèques et centres de documentation spécialisés, dispersés dans la Ville de Neuchâtel. Elle est membre du Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ) et du Réseau des bibliothèques romandes (RERO). Les bibliothèques de l'UniNE mettent à la disposition de la communauté universitaire des collections de près de 800'000 livres et périodiques ainsi que des accès à des milliers de ressources en ligne. Confrontées à une dématérialisation croissante mais inégale des ressources documentaires selon les domaines, elles assurent à leurs usagers leur meilleure intégration possible avec les indispensables collections imprimées, anciennes et actuelles. Cela est possible grâce à l'implantation récente de nouveaux outils de recherche de l'information et à un investissement croissant des bibliothécaires dans l'aide à l'acquisition des compétences informationnelles de leurs usagers. L'année 2007-2008 a notamment vu l'implantation du résolveur de liens open URL SFX qui simplifie l'accès aux documents en texte intégral, la refonte du site internet des bibliothèques pour mieux mettre en valeur les collections, le développement d'un guichet électronique de renseignement et la création des flux RSS pour diffuser l'information relative aux collections.

Cette année a surtout été celle de la conclusion de l'audit réalisé par Trialog. Prenant acte des constats de cette évaluation, l'organisation interne du service a été reconfigurée de manière à simplifier la structure administrative et à renforcer les services aux usagers. Pour mieux maîtriser les processus de base, le Service de coordination des bibliothèques devient progressivement une centrale technique qui gère les acquisitions, le catalogage et les ressources électroniques, tout en continuant d'assumer ses activités d'organisation et de représentation. Les bibliothèques se tournent davantage vers les services de proximité, la formation des usagers aux compétences informationnelles, la politique des collections et la mise en valeur des ressources documentaires. Afin de promouvoir la transversalité des activités et des ressources, un groupe de bibliothécaires scientifiques, chargé d'améliorer les services destinés à toute la communauté universitaire, a été créé. L'intégration des bibliothèques se fait par étapes. Elle a commencé à l'été 2008 avec la plus importante d'entre elles, la Bibliothèque des lettres et sciences humaines. Elle est rendue plus aisée par l'excellente collaboration de la Faculté des lettres et sciences humaines et le soutien de l'UniNE qui a accordé une augmentation d'effectif de 1.7 poste, ce qui porte le nombre de collaborateurs à plein temps à 18.

#### **Activités principales**

Après des années de stagnation, le budget central destiné à l'acquisition des ressources électroniques d'intérêt général mises à disposition de la communauté universitaire par l'UniNE a été augmenté début 2008 de CHF 100'000.-. Des bases de données importantes pour la recherche et l'enseignement comme BusinessSource Premier, PsycArticles, MUSE et un bouquet essentiel de périodiques francophones en sciences humaines et sociales, CAIRN, ont pu être acquis. Accessibles via le site [www.unine.ch/bibliotheque](http://www.unine.ch/bibliotheque), sur place ou par accès nomade grâce aux services du SITEL, toutes ces ressources ont été pourvues de guides d'utilisation à l'intention des lecteurs.

Le site internet des bibliothèques ([www.unine.ch/bibliotheque](http://www.unine.ch/bibliotheque)) a été complètement redessiné et simplifié, des fils RSS ont été introduits pour diffuser rapidement l'information relative aux acquisitions et autres nouvelles des bibliothèques. Un guichet électronique de services aux lecteurs a aussi été ouvert. Les ressources électroniques ont été mieux intégrées, les accès au full-text mieux signalés grâce à la mise en fonction au printemps 2008 du résolveur de liens open URL SFX. La prochaine étape sera

l'installation d'un moteur de recherche fédérée qui permettra de lancer une requête dans plusieurs réservoirs de ressources simultanément.

Parmi les services assurés par les bibliothèques, la publication des travaux scientifiques des membres de la communauté universitaire en archives ouvertes selon le protocole OAI-PMH (*Open Archives Initiative's Protocol for Metadata Harvesting*) a fortement augmenté, faisant de l'UniNE l'un des principaux fournisseurs de Rero Doc, la bibliothèque numérique romande (<http://doc.rero.ch/>).

Dans leur partenariat avec le Réseau Romand des bibliothèques (RERO), les bibliothèques de l'UniNE mettent à disposition des lecteurs quelque 4.5 millions de notices bibliographiques d'environ 200 bibliothèques de Suisse occidentale. Le RERO a opté cette année pour une simplification majeure de son système informatisé de gestion, Virtua, passant d'un système dual – une base centrale et six bases locales ou cantonales – à un système unifié d'une seule base centrale désigné sous le nom de Virtua Consortium. Cette migration a requis les forces de tous les bibliothécaires de l'UniNE pendant l'été 2008 pour l'épuration, la correction, la simplification, etc., des notices de la base locale neuchâteloise et jurassienne (RBNJ) et les tests des nouveaux modules du SIGB. Virtua Consortium devrait être opérationnel au début 2009. Si le nouveau système simplifiera le travail des bibliothécaires, il ne modifiera pas les habitudes de recherche des usagers.

Souhaitée depuis longtemps par le Service de coordination des bibliothèques, l'intégration dans le catalogue collectif RERO des notices bibliographiques du centre de documentation spécialisé du *Swiss Forum for migrations and populations studies* a été réalisée cette année. Le documentaliste du FSM et le Service de coordination des bibliothèques ont consacré près de 200 heures de travail aux étapes préliminaires à la migration financée par la FLSH et réalisée par NgScan, partenaire de RERO pour ces opérations.

Les bibliothèques de l'UniNE sont aussi membres de la Conférence des bibliothèques universitaires suisses qui pilote le projet **e-lib.ch**, la bibliothèque numérique suisse qui verra le jour en 2011. Projet de la Conférence des Recteurs des Universités suisses, e-lib.ch a entre autres pour mission d'élaborer une infrastructure générale permettant "d'améliorer la situation de la recherche documentaire... et de renforcer la compétence des utilisateurs dans l'utilisation des media ("Information literacy")" dans le domaine scientifique ([http://www.e-lib.ch/info\\_f.html](http://www.e-lib.ch/info_f.html)). Parmi les projets financés par moitié par e-lib.ch et les bibliothèques figure la constitution de la plate-forme en ligne e-rara.ch ([http://www.e-lib.ch/e\\_rara\\_f.html](http://www.e-lib.ch/e_rara_f.html)) pour les imprimés anciens numérisés par les bibliothèques. La Bibliothèque des Pasteurs, dont l'UniNE a la responsabilité, participe à e-rara.ch pour son projet **Bibleikon** qui porte sur la numérisation de bibles anciennes illustrées et qui comporte un volet d'analyse de l'iconographie religieuse, en collaboration avec l'IHAM de la Faculté des lettres et sciences humaines.

Durant l'été 2008, les magasins de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines abritant quelque 120'000 livres et périodiques ont été réaménagés de fond en comble. Près de 1'500 mètres linéaires, auparavant éparpillés, ont pu être dégagés dans cette opération. Il s'agissait de la première étape de la réorganisation des importantes collections anciennes et actuelles de cette bibliothèque, elle sera suivie par la simplification des ensembles thématiques du libre accès qui compte environ 200'000 ouvrages. Cette mesure doit permettre d'améliorer la circulation et de donner davantage de places de travail à un nombre croissant d'étudiants. L'investissement de la FLSH dans ces opérations s'est aussi traduit par l'achat d'une borne automatique de prêt qui libère les lecteurs de la contrainte des heures d'ouverture du guichet et augmente ainsi la circulation des ouvrages.

La Bibliothèque de droit a vécu l'année 2007-2008 dans la poussière et le bruit des travaux de restauration du bâtiment principal de l'Alma Mater. Ces travaux donneront enfin à la Bibliothèque de droit l'espace dont elle a besoin. Les bibliothécaires ont

préparé le déménagement et la mise en place des collections dans les nouveaux locaux, prévus à l'automne 2008.

La Bibliothèque des sciences économiques a poursuivi ses travaux de désherbage et de réorganisation de ses collections. La Bibliothèque des sciences a intégré la collection de l'Institut de mathématiques dans RERO et se prépare à faire face aux changements que lui imposeront les regroupements intervenus récemment dans les enseignements en Faculté des sciences.

### **Mutations**

CHEVRE Karim, responsable de la Bibliothèque des sciences, a intégré les bureaux du Faubourg de l'Hôpital 77, idem pour ATTINGER Claire-Isabelle, bibliothécaire à la Bibliothèque des lettres et sciences humaines et CASAGRANDE Giovanni, documentaliste au *Swiss Forum for migrations and populations studies*.

STRAHM Cathy, son poste de bibliothécaire à la Bibliothèque des lettres et sciences humaines a été augmenté de 50%.

Mme Cathy STRAHM, M. Karim CHEVRE, M. Giovanni CASAGRANDE, et Mme Cecilia GRIENER HURLEY ont intégré le groupe « services documentaires » qui collabore avec d'autres bibliothécaires et dont la mission est le développement des services en faveur de toute la communauté universitaire.

Le temps de travail de Mme Cecilia GRIENER HURLEY a été augmenté de 20%, dans la perspective de créer à terme une véritable fonction de « conservatrice des collections anciennes » des bibliothèques de l'UniNE.

## **8.3.5 Jardin botanique**

Le rapport qui suit a été élaboré par François Felber, directeur du Jardin botanique de l'Université et de la Ville de Neuchâtel.

Ce rapport figure une fois encore dans le présent rapport de gestion de l'Université. A l'avenir, seul le rapport de la commission de gestion y sera intégré dans la mesure où l'Université demeurera partie prenante.

### **Vue générale de l'année 2007-2008**

Le Jardin botanique a initié son nouveau fonctionnement, suite à la création de la Fondation du Jardin botanique scientifique et universitaire de Neuchâtel le 29 mai 2007. Des discussions ont été conduites avec les autorités. En particulier, une convention a été signée avec le recteur, qui définit les relations financières entre l'Université et la Fondation du Jardin botanique pour les années à venir.

Le Jardin botanique poursuit avec succès ses missions qui sont le soutien à la recherche et à l'enseignement universitaires, l'éducation à l'environnement et la culture scientifique, l'ouverture au public ainsi que la protection des espèces.

### **Activités principales**

#### **Commission de gestion**

Le Jardin botanique dépend de plusieurs partenaires qui constituent sa Commission de gestion. Ainsi, des représentants de l'Université, de l'Etat, de la Ville et de l'ADAJE (Association Des Amis du Jardin botanique de l'Ermitage, voix consultative) se sont réunis le 20.11.2007. La convention régissant la Commission de gestion avait été officiellement

abrogée pour le 31.12.2007. Cependant, les partenaires ont décidé de maintenir un organe faîtière pour le Jardin botanique et ont élaboré un projet de nouvelle convention, en y joignant la Fondation du Jardin botanique. Une réunion a eu lieu pour en discuter le 19.02.2008. Une nouvelle convention est en voie de finalisation et les travaux de la Commission de gestion devraient reprendre en fin d'année 2008.

### **Collaboration avec la Ville de Neuchâtel**

La collaboration avec les Parcs et Promenades de la Ville de Neuchâtel se développe au bénéfice des deux partenaires. Elle se traduit à plusieurs niveaux : mise à disposition de deux horticulteurs à mi-temps, prestations sous forme de main-d'œuvre ou de machines, prestation financière, cours de formation continue et expertise en botanique.

### **Fondation du Jardin botanique scientifique et universitaire de Neuchâtel**

Une Fondation, de droit privé d'intérêt public, intitulée *Fondation du Jardin botanique scientifique et universitaire de Neuchâtel*, a été créée le 29 mai 2007 en soutien au financement institutionnel du Jardin botanique de l'Université et de la Ville de Neuchâtel. Au capital versé à cette nouvelle fondation par la Fondation de Famille Sandoz, s'ajoute un don important de Philip Morris International. Des contacts sont entretenus avec les autorités avec l'objectif de stabiliser à long terme le financement du Jardin botanique.

### **Expositions**

« *Patate show, le voyage pittoresque d'une pomme de terre* » (*Jardin à thèmes, du 18 mai au 5 octobre 2008*)

« Patate show : le voyage pittoresque d'une pomme de terre » a été créé à l'occasion de l'Année internationale de la pomme de terre ; elle se dévoile au Jardin à thèmes, jusqu'au 5 octobre.

Venue d'Amérique, la pomme de terre fait partie de notre quotidien et se décline en de nombreuses variétés. Sa famille, les solanacées, présente de nombreuses espèces décoratives, dont certaines sont toxiques. A découvrir aussi les autres légumes qui ont développé des organes souterrains de réserve, correspondant à la racine, à la tige ou même au fruit.

Le Jardin botanique a également souhaité organiser des visites guidées (avec animations) destinées aux écoles.

« *La nature neuchâteloise : de la protection des milieux et des espèces à celle de la diversité génétique* » (*Orangerie, du 18 mai au 5 octobre 2008*)

Une exposition créée à l'occasion des 30 ans de la section neuchâteloise du WWF, en collaboration avec le Jardin botanique de Neuchâtel.

« 10 ans du Jardin botanique au vallon de l'Ermitage »

Rétrospective à travers le parc, racontée par des grandes affiches, du 5 avril au 5 octobre.

### *Expositions à la Villa*

Différents artistes ont exposé à la Villa de l'Ermitage, à savoir :

- 18 mai au 15 juin 2008 : « Graines de bijoux », Caroline Storrer, Stéphanie Tietz, Valérie Maradan, Sophie Cattin, Pilar Maicas, Léonie Fuhrmann, bijouterie
- 21 juin au 20 juillet 2008 : Claire Wermeille, pastels, et Joëlle Garessus, céramique
- 26 juillet au 31 août 2008 : exposition de 10 artistes, diverses techniques
- 6 septembre au 5 octobre 2008 : Gisèle Emery, œuvres en papier, et Eliane Emery, infographie

### *Exposition dans les serres*

21 juin au 5 octobre : « Ecllosion mythique », Jean-Marc Chappuis, sculpteur céramiste

### Nuit des Musées

Le Jardin botanique a participé pour la troisième fois, le 17 mai 2008, à la Nuit des Musées avec le programme suivant :

- 18h-24h : Visite libre de l'exposition « Patate show : le voyage pittoresque d'une pomme de terre »
- 18h-24h : Concours de sculptures de pomme de terre à l'intention des adultes et enfants
- 18h-21h : Mets à base de pomme de terre ; dégustation gratuite et petite restauration payante
- 22h-23h : Visite guidée à la lampe de poche de l'exposition des bijoutières

### Semaine des jardins botaniques

La deuxième édition de la Semaine des jardins botaniques a eu lieu du 14 au 22 juin 2008 sur le thème des « plantes en voyage ». A cette occasion, le Jardin botanique a invité la troupe « Jardin : Compagnie des Chercheurs d'Air », de Besançon, qui a proposé un spectacle dans un jardin imaginaire où cohabitent sans heurt le végétal, l'animal et l'humain. Par ailleurs, la troupe de Théâtre Le Strapontin (MDA) a fait, tout au long de cette semaine, plusieurs représentations de sa pièce « L'anagallis, une fleur magique » destinée aux écoles et au grand public. Le Jardin botanique a accueilli le Café scientifique (thème : « plantes voyageuses ») et organisé une conférence « Comment pousse un arbre » donnée par M. Bernard Thiébaud. Le second samedi, l'exposition organisée par l'ADAJE « Claire Wermeille, pastels, et Joëlle Garesus, céramique » a été inaugurée. Enfin, les samedi et dimanche, le Jardin botanique a organisé des visites guidées de l'exposition « Patate show : le voyage pittoresque d'une pomme de terre ».

### Ateliers

Différents ateliers ont été mis sur pied par le Jardin botanique durant l'hiver 2007-2008, à savoir :

- 21 et 22 novembre : atelier « confection d'une couronne de l'Avent »
- 12 décembre : contes de Noël
- 17 janvier : « découvrir les arbres en hiver »
- 14 février : « les plantes de l'amour », visite des serres et animation
- 13 mars : soirée jardinage « les plantes tapissantes »
- 19 mars : atelier d'art floral

### Excursions botaniques

*Les excursions sont ouvertes à tous les membres de l'ADAJE. Elles ont été organisées et guidées par le professeur Philippe Küpfer.*

- **Samedi 24 mai.** Promenade dans le Bois-de-l'Hôpital, Neuchâtel
- **Samedi 28 et dimanche 29 juin.** Excursion dans le Jura méridional
- Samedi 19 et dimanche 20 juillet. Randonnée au Grand Chavalard

### Conservation des espèces : coordination régionale pour la protection de la flore

Le Jardin botanique continue à accueillir le secrétariat de la Coordination régionale pour la protection de la flore et à en assurer le conseil scientifique. Il participe également à un groupe de travail sur la conservation du sabot-de-Vénus. Dans ce domaine, il collabore étroitement avec la Ville de Neuchâtel et l'OCCN (Office cantonal de la Conservation de la Nature).

## **Mutations**

Sylvie Fontana a réussi avec succès son CFC d'horticultrice en plantes vivaces. Le Jardin botanique a engagé un nouvel apprenti, Gaël Schneider.

En outre, Carole Roulier a été engagée comme horticultrice à 60%.

## 9 Etudiants

Les tableaux et commentaires qui suivent ont été établis par le service académique.

### 9.1 Titres et diplômes, évolution sur cinq ans

	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008
<b>Lettres et sciences humaines</b>					
Bachelors	–	–	–	24	115
Masters	–	–	–	–	7
Licences	91	77	74	77	81
Diplômes d'orthophonie-logopédie	11	22	17	3	20
Doctorats	4	8	6	10	13
Certificats d'études supérieures	10	9	13	8	7
Certificats de formation permanente en psychologie et science de l'éducation	–	3	3	3	1
Certificats d'études françaises (ILCF)	19	22	28	25	29
Diplômes pour l'enseignement du français langue étrangère (ILCF)	11	7	9	11	8
<b>Sciences</b>					
Bachelors	30	69	79	87	87
Masters	–	42	47	63	79
Licences et diplômes	49	29	19	13	6
Doctorats	44	38	41	50	47
Certificats/Diplômes divers (diplômes 3e cycle)	21	18	12	12	6
<b>Droit</b>					
Bachelors	9	42	56	63	58
Masters	–	6	13	44	40
Licences	57	53	48	16	4
Doctorats	3	4	3	3	3
Postgrade management, droit et sciences humaines du sport	25	29	27	29	29
<b>Sciences économiques (ex-FSES)</b>					
Bachelors	–	41	37	41	43
Masters	–	–	–	18	39
Licences (y compris psychologie du travail)	82	113	80	39	29
Doctorats	7	5	1	3	3
Certificats post-grade en statistique	4	4	2	2	2
Diplômes post-grade en statistique	18	19	7	22	20
Certificat de formation continue	–	4	1	–	–
<b>Théologie</b>					
Masters	–	–	–	–	4
Licences	5	9	7	2	–
Doctorats	–	–	2	–	–
Certificats d'études supérieures	–	1	–	–	–
<b>Certificats d'éducation physique (CEP)</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>12</b>
<b>Licences interfacultaires en sciences humaines et sociales</b>	<b>5</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>18</b>	<b>20</b>

## 9.2 Titres et diplômes, répartition en 2007-2008

	Bachelors	Masters	Licences	Diplômes	Doctorats
<b>Lettres et sciences humaines</b>	<b>115</b>	<b>7</b>	<b>81</b>	<b>20</b>	<b>13</b>
<b>Sciences</b>	<b>87</b>	<b>79</b>	<b>–</b>	<b>6</b>	<b>47</b>
Biologie	41	–	–	1	–
Biologie et ethnologie	9	–	–	–	–
Biologie fonctionnelle	–	5	–	–	–
Biologie des parasites	–	14	–	–	–
Biogéosciences	–	12	–	–	–
Ecologie et éthologie évolutive	–	19	–	–	–
Hydrogéologie	–	8	–	–	–
Chimie	–	–	–	3	–
Mathématiques	9	1	–	2	–
Physique	3	3	–	–	–
Pluridisciplinaire	1	–	–	–	–
Interdisciplinaire	–	–	–	–	–
Informatique	5	3	–	–	–
Micro-nanosciences	8	–	–	–	–
Micro-nanotechnologie	–	14	–	–	–
Science de la terre (+BENEFRI)	11	–	–	–	–
Science de la nature	–	–	–	–	–
<b>Droit</b>	<b>58</b>	<b>40</b>	<b>4</b>	<b>–</b>	<b>3</b>
<b>Sciences économiques (ex-FSES)</b>	<b>43</b>	<b>39</b>	<b>29</b>	<b>20</b>	<b>3</b>
Sciences économiques	43	–	–	–	–
Développement international des affaires	–	30	–	–	–
Gestion d'entreprise	–	–	1	–	–
Sciences sociales	–	–	4	–	–
Sciences politiques	–	–	6	–	1
Psychologie du travail	–	–	18	–	–
Finance	–	9	–	–	1
Management	–	–	–	–	1
Statistique	–	–	–	–	–
Post-grade en statistique	–	–	–	20	–
<b>Théologie</b>	<b>–</b>	<b>4</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Interfacultaire (sciences humaines et sociales)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>20</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Commentaires

Depuis octobre 2005, la Faculté des sciences économiques et sociales a été restructurée et s'appelle désormais Faculté des sciences économiques.

Bien que l'institut de sociologie soit maintenant rattaché à la Faculté des lettres et sciences humaines, les licences en sociologie continueront à être décernées par la Faculté des sciences économiques.

### 9.3 Etudiants en mobilité

La situation se présente de la manière suivante :

**Mobilité OUT** : 71 étudiants UniNE, effectuant une partie de leurs études dans une autre université, répartis de la manière suivante :

	2005 - 2006	2006 - 2007	2007 - 2008
ERASMUS <sup>1</sup>	33	38	46
Mobilité CH	10	6	7
CREPUQ <sup>2</sup>	1	1	1
Conventions	4	4	9
Mobilité libre	7	7	8

**Mobilité IN** : 93 étudiants, en provenance d'une autre université, répartis de la manière suivante :

	2005 - 2006	2006 - 2007	2007 - 2008
ERASMUS <sup>3</sup>	48	48	43
Mobilité CH	32	17	40
CREPUQ <sup>4</sup>	3	1	-
Conventions	7	7	1
Mobilité libre	3	1	9

Etudiants AZUR en FLSH : 51 en provenance de Lausanne et Genève pour suivre un pilier en FLSH répartis de la manière suivante :

- ethnologie : 23
- sciences de l'information et de la communication : 28

### 9.4 Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université

	03-04	04-05	05-06	06-07	07-08
Total	3'273	3'305	3'629	3'789	3727
dont étudiantes	1'761	1'829	2'003	2'067	2107
%	54	55	55	55	56

<sup>1</sup> Programme de la communauté européenne dans le domaine de l'enseignement supérieur

<sup>2</sup> Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec

<sup>3</sup> Programme de la communauté européenne dans le domaine de l'enseignement supérieur

<sup>4</sup> Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec

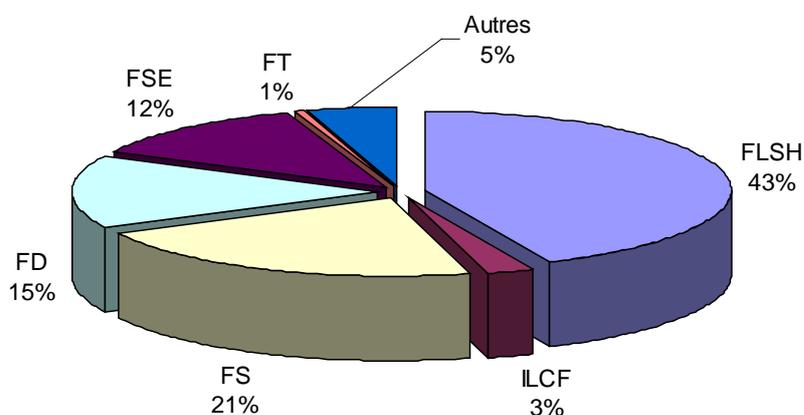
## 9.5 Effectifs des étudiants par faculté

	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008
Lettres et sciences humaines	1'253	1'256	1'495	1'534	1'611
Institut de langue et de civilisation françaises (ex-SFM)	97	113	146	120	101
Sciences	847	843	901	904	801
Droit	410	452	503	578	563
Sciences économiques (ex-FSES)	496	478	441	452	457
Théologie	40	21	24	25	23
Certificat d'éducation physique	15	12	28	22	24
Licence interfacultaire	115	130	91	67	46
Certificat préparatoire à la formation d'enseignants (en partenariat avec la HEP)	-	-	-	87	101

### Commentaires

La situation par faculté se présente de la manière suivante :

- FLSH : +5% par rapport à 2006 – 2007 et +29% par rapport à 2003 – 2004 (la sociologie a été transférée en FLSH dès 2005 – 2006)
- FS : respectivement -11.4% et -5.4%
- FD : respectivement -2.6% et +37.3%
- FSE : respectivement +1.1% et -7.9% (les sciences politiques ont été supprimées dès 2003 – 2004, et la sociologie a été transférée en FLSH dès 2005 – 2006)
- FT : l'effectif est stable depuis 4 ans, mais il a diminué de 43% par rapport à 2002-2003, lorsque la FT proposait encore une licence.



## 9.6 Etudiants entrants au semestre d'hiver durant la période 2003 – 2008

	H2003-2004		H2004-2005		H2005-2006		SA2006-2007		SA2007-2008															
	Rég.	Doc. total	Rég.	Doc. total	Ba	Ma	Doc.	autres total	Ba	Ma	Doc.	autres total												
Lettres	215 137	7 4	222 141	229 143	9 4	238 147	229 143	4 4	10 4	256 164	236 156	0 0	10 4	272 182	0 0	0 0	1 1	273 183	303 225	26 18	7 5	1 0	337 248	
Orthophonie	47 47	0 0	47 47	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	63 62	63 62	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
ILCF	45 34	0 0	45 34	59 43	0 0	59 43	0 0	0 0	55 43	55 43	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	43 31	43 31	0 0	0 0	0 0	0 0	44 36	44 36
Total FLSH	307 218	7 4	314 222	288 186	9 4	297 190	236 156	0 4	10 109	374 269	236 156	0 0	0 4	0 32	272 182	0 0	0 0	44 32	316 214	303 225	26 18	7 5	45 36	381 284
Sciences	132 50	26 11	158 61	125 51	20 6	145 57	104 31	25 14	23 7	10 2	162 54	113 47	43 11	24 6	5 2	185 66	43 22	5 2	185 66	93 47	31 12	23 10	0 0	147 69
Médecine	33 19	0 0	33 19	32 22	0 0	32 22	43 28	0 0	0 0	43 28	43 28	0 0	0 0	0 0	0 0	34 22	0 0	0 0	34 22	32 21	0 0	0 0	0 0	32 21
Pharmacie	8 8	0 0	8 8	11 10	0 0	11 10	3 3	0 0	0 0	3 3	3 3	0 0	0 0	0 0	10 8	0 0	0 0	10 8	2 1	0 0	0 0	0 0	2 1	2 1
Total FS	173 77	26 11	199 88	168 83	20 6	188 89	150 62	25 14	23 7	10 2	208 85	157 77	43 11	24 6	5 2	229 96	43 22	5 2	229 96	127 69	31 12	23 10	0 0	181 91
Total FD	81 47	1 0	82 47	112 67	2 2	114 69	90 33	8 3	6 3	1 1	105 40	122 77	23 11	4 3	1 0	150 91	23 11	4 3	150 91	81 50	9 4	2 0	0 0	92 54
Total FSE	106 51	2 1	108 52	126 61	4 1	130 62	53 23	5 3	7 5	28 13	93 44	80 37	46 24	7 3	15 8	148 72	46 24	7 3	148 72	69 24	61 31	3 0	0 0	133 55
Total FT	10 6	0 0	10 6	1 1	0 0	1 1	0 0	3 3	1 0	4 4	4 4	0 0	0 0	0 0	4 4	0 0	0 0	4 4	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	4 1
Sports	1 0	0 0	1 0	3 1	0 0	3 1	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	5 1	0 0	5 1	5 1	0 0	0 0	0 0	0 0	4 2	4 2
Autres	30 20	0 0	30 20	17 12	0 0	17 12	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	15 5	0 0	15 5	15 5	0 0	0 0	0 0	0 0	22 9	22 9
<b>Totaux</b>	<b>708 419</b>	<b>36 16</b>	<b>744 435</b>	<b>715 411</b>	<b>35 13</b>	<b>750 424</b>	<b>529 274</b>	<b>41 23</b>	<b>47 20</b>	<b>167 125</b>	<b>784 442</b>	<b>631 373</b>	<b>120 50</b>	<b>37 12</b>	<b>85 48</b>	<b>873 483</b>	<b>631 368</b>	<b>120 66</b>	<b>85 48</b>	<b>131 66</b>	<b>35 15</b>	<b>35 15</b>	<b>71 47</b>	<b>817 496</b>

Abréviations : Rég. : étudiants réguliers ; Doc. : étudiants en doctorat ; Ba : étudiants en bachelor ; Ma : étudiants en master

Remarque 1 : Par étudiants entrants, nous entendons tous les étudiants qui s'immatriculent pour la première fois au sein de l'UniNE, quel que soit le cursus (licence, bachelor, ...).

Remarque 2 : "Autres" correspondait aux formations interfacultaires. Dès 06-07, il correspond au Certificat préparatoire à la formation d'enseignant Remarque 3 : La théologie n'a plus de rentrée en licence depuis octobre 2004. Seul le cursus de master subsiste.

Remarque 4 : Dans "Sport" : Les étudiants qui suivent le sport en tant que pilier d'un autre cursus n'apparaissent pas.

Remarque 5 : Dans le total de 817, les personnes inscrites dans deux cursus (environ 5) sont comptabilisées deux fois (p. ex. bachelor en droit et sport).

Remarque 6 : Les chiffres en italique correspondent au nombre de femmes uniquement.

## 9.7 Provenance des étudiants pour l'année académique 2007-2008

Provenance des étudiants par canton (lieu du domicile lors de l'obtention de la maturité)

	ENTRANTS 2007-2008		TOTAL 2007-2008		Différence
AG	3	0.4%	16	0.4%	-0.1%
AR	0	0.0%	2	0.1%	-0.1%
BE	65	8.0%	352	9.4%	-1.5%
BL	0	0.0%	8	0.2%	-0.2%
BS	4	0.5%	8	0.2%	0.3%
FR	25	3.1%	84	2.3%	0.8%
GE	36	4.4%	160	4.3%	0.1%
GL	0	0.0%	0	0.0%	0.0%
GR	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
JU	67	8.2%	344	9.2%	-1.0%
LU	0	0.0%	8	0.2%	-0.2%
NE	297	36.4%	1438	38.6%	-2.2%
OW	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
SG	0	0.0%	7	0.2%	-0.2%
SH	0	0.0%	2	0.1%	-0.1%
SO	1	0.1%	15	0.4%	-0.3%
SZ	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
TG	2	0.2%	3	0.1%	0.2%
TI	22	2.7%	115	3.1%	-0.4%
UR	0	0.0%	3	0.1%	-0.1%
VD	89	10.9%	310	8.3%	2.6%
VS	18	2.2%	107	2.9%	-0.7%
ZG	0	0.0%	3	0.1%	-0.1%
ZH	3	0.4%	21	0.6%	-0.2%
Etranger	185	22.6%	718	19.3%	3.4%
<b>TOTAL</b>	<b>817</b>	<b>100.0%</b>	<b>3727</b>	<b>100.0%</b>	<b>0.0%</b>

## 10 Annexes

### 10.1 Rapports des commissions

#### 10.1.1 Commission de la recherche scientifique

##### Composition

A la fin de la période sous revue la commission est composée de :

- Président A. Valette
- Lettres F. Hainard, D. Sangsue - suppléants G. De Weck, S. Pekarek Doehler
- Droit N. Tissot, R. Kolb - suppléant P. Zen-Ruffinen
- Sciences M. Blau, D. Hunkeler - suppléants R. Deschenaux, P. Guérin
- Sciences éco A. Bangerter, J.-M. Grether - suppléants S. Bllli, Y. Tillé
- Théologie L. Basset - suppléant : F. Moser

##### Résumé de l'année académique 2007-2008

La commission a siégé les 29 octobre 2007 et 5 mai 2008 pour traiter les demandes de bourses de **chercheur débutant**. Elle a octroyé **20 bourses**:

AUBRY Sébastien	archéologie	Istituto Svizzero di Roma, I
BAUMANN Esther	physique technique	National Institute of Standards and Technology, Boulder, USA
CHAHEN Ludovic	chimie organique	Universität des Saarlandes, Saarbrücken, D
CHEVALLEY Eric	psychologie	Stanford University, USA
CLAVIEN Christine	philosophie	Columbia University New-York, USA
GARUFO Francesco	histoire suisse	EHESS/ENS de Jourdan, Paris, F
GHODBANE Ismaël	psychologie	Università di Roma "La Sapienza", I
GONIN Olivier	sciences juridiques	University College London, UK
HORLACHER Anne-Sylvie	langues romanes	Ecole Normale Supérieure, Lyon, F
MADER Mélanie	sciences juridiques	Université de Montréal CND
MEYLAN Anne	philosophie	University of Edinburgh, UK
OSWALD Steve	linguistique anglaise	Lancaster University, UK
PARRAT Daniel	recherche spatiale	CALTECH, Pasadena et University of Arizona, Tucson USA
PORDEA Anca	chimie organique	University of Oxford, UK
RERAT Patrick	géographie humaine	King's College London, UK
RUEDIN Pierre-Emmanuel	sciences juridiques	Max-Planck-Institut, München, D
SCHMIDT-BUESSER Daniela	écologie	INRA Versailles, F
VILS Flurin	géochimie	University of Bristol UK
VON ARX Martin	écologie	Cornell University Ithaca, NY USA
ZINK Suzana	linguistique et littérature	King's College London, UK

La CR a émis quatre préavis relatifs aux bourses de **chercheur avancé** dont 2 ont conduit à l'attribution d'une bourse ; DIAGNE Djily, pédagogie et sciences de l'éducation, RASMANN Sergio, écologie, MICHELET JACQUOD Valérie, littérature française, TRACHSEL Alexandra, grec ancien.

Dans le cadre de la mise à jour des règlements effectuée par le FNS, la commission s'est elle-même pourvue d'un nouveau règlement, entré en vigueur le 14 décembre 2007. Le secrétariat a été, dès septembre 2007, doté d'un poste à 50%, satisfaisant en cela la demande de dotation suffisante émise par le FNS.

## **Mutations**

Faculté des lettres : Daniel Sangsue remplace Claire Jaquier comme membre ordinaire et Simona Pekarek remplace Christian Ghasarian comme suppléante.

Faculté des sciences : Daniel Hunkeler remplace Félix Kessler comme membre ordinaire, Patrick Guérin entre comme suppléant.

## 10.1.2 Commission culturelle

### **Composition**

- M. Jean Berthoud (délégué du conseil de l'Université)
- M. Roberto Betti (délégué du Centre culturel neuchâtelois)
- M. Jean-Pierre Derendinger (délégué du rectorat)
- M. Jérémie Gaudichon (représentant des étudiants)
- Mme. Christina Klöckner, (représentante du corps intermédiaire)
- M. Jérôme Paccolat (délégué de la Fédération des étudiants neuchâtelois)
- M. Philippe Péter (représentant du corps enseignant)

### **Résumé de l'année académique 2007-2008**

La commission culturelle s'est réunie une fois le 14 août 2007, afin de répartir les fonds à disposition entre les différentes associations ayant effectué une demande de subvention. CHF 42'000 étaient disponibles sur le fonds d'activités culturelles et CHF 36'500 ont été attribués par le recteur sur la réserve rectorale. Ainsi, CHF 68'500 (plus CHF 10'000 de garantie de déficit) ont été dispensés entre les associations suivantes de l'Université, en fonction de critères établis:

- Halluciné CinéClub
- Ensemble Pange Lingua
- Groupe de Théâtre Antique (GTA)
- Thune (Théâtre universitaire neuchâtelois)
- Le Cafignon
- Le Chœur de l'Université
- Orchestre Lycée Denis-de-Rougemont-UniNE

### **Mutations**

Mme Christina Klöckner a remplacé M. Valéry Bezençon comme représentant du corps intermédiaire le 16.04.2008. M. Valéry Bezençon occupait également le poste de président, qui est maintenant à pourvoir. M. Philippe Péter a remplacé M. Marc-Antoine Kaeser en début d'année académique.

### 10.1.3 Commission de gestion de la fortune de l'Université

#### **Composition**

La commission est régie par le règlement de la commission de gestion de la fortune de l'Université, du 12 septembre 2005. Sa composition au cours de l'année académique écoulée a été la suivante:

M. Jean-Pierre Derendinger, recteur et président de la commission, M. Pierre Wessner, professeur, M. Stéphane Duina, directeur administratif et, en qualité de membres externes, MM. Pierre Golay ainsi que Cédric Léger. Le représentant de la fiduciaire Athemis, M. Cédric Ablanalp, a été invité à toutes les séances et Mme Carine Cangemi, cheffe du service juridique, a assisté à quelques séances en tant qu'invitée.

#### **Résumé de l'année académique 2007-2008**

La commission s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2007-2008. Elle s'est essentiellement concentrée sur les possibilités de regroupement de divers fonds composant la fortune, reçus par dons ou héritages – certains remontant au début du 20<sup>ème</sup> siècle - et non utilisés récemment, dans le but de les revaloriser tout en veillant à assurer pérennité à la mémoire des donateurs à l'origine des dons nominatifs.

Une importante analyse juridique des fonds composant la fortune de l'Université a été menée. Cela a permis à la commission de proposer au rectorat le regroupement d'un certain nombre de fonds dans un fonds commun, intitulé "Fonds des donations". Ce fonds a été doté d'un règlement, adopté par le rectorat le 9 juin 2008. Celui-ci prévoit de mettre le produit du fonds au profit de la communauté universitaire, sous forme de bourses à des doctorants ou jeunes chercheurs, de subsides pour l'accueil de visiteurs étrangers ou de prix, dans le but de stimuler la recherche. Un mandat a été confié à la commission de recherche du fonds national suisse à l'Université de Neuchâtel pour mettre en place une procédure d'appel aux candidatures et une procédure de sélection. Pour l'année 2008, le montant disponible, soit le produit du fonds des donations, s'est élevé à Fr. 100'000.-.

Pour le reste, la commission s'est prononcée sur les comptes annuels, tenus par la fiduciaire Athemis, et la répartition des revenus. On peut noter que les comptes de la fortune de l'Université ont été audités pour la première fois par le contrôle cantonal des finances, comme l'a décidé le Conseil d'Etat.

### 10.1.4 Commission informatique

#### **Composition**

La composition de la commission regroupe MM. Jean-Pierre Derendinger, recteur et président, Abdelatif Mokeddem, Jean-Claude Bliss, Heinz Hugli, Pascal Mahon, Kilian Stoffel et Pierre-Luigi Dubied.

#### **Résumé de l'année académique 2007-2008**

La commission ne s'est pas réunie durant la période sous revue.

#### **Mutations**

M. Jean-Pierre Derendinger, recteur, président.

### 10.1.5 Commission de surveillance de la procédure des nominations

#### **Composition**

- Philippe Jeanneret (président, représentant du DECS)
- Baptiste Hurni (CU, représentant des étudiants)
- Martine Walzer Palomo (CU, représentante des lycées – Lycée Blaise-Cendrars)
- Eric Simon (CU, suppléant, représentant du corps intermédiaire)
- Mario Annoni (CU, suppléant, représentant externe, président de Pro-Helvétia)

#### **Résumé de l'année académique 2007-2008**

La commission de surveillance de la procédure des nominations est composée de trois membres, dont le président nommé par le DECS, et deux membres suppléants. Elle a pour mission principale la vérification des procédures de nomination des professeur-e-s ordinaires, extraordinaires, professeur-e-s assistant-e-s, directeurs et directrices de recherche, conformément aux dispositions légales et réglementaires (LU du 5 novembre 2002, art. 17, al. 1 et art. 49, al. 3 ainsi que le règlement du 11 juillet 2005).

Durant l'année sous revue, la commission s'est réunie à quatre reprises ; elle a constaté le bon déroulement des procédures pour la nomination de six professeur-e-s parmi lesquels, quatre professeur-e-s ordinaires (en botanique évolutive, en mathématiques, en géothermie et en écologie microbienne), une professeure extraordinaire (en gestion des entreprises de médias d'information) et une professeur assistante (en ethnologie). Les procédures par appel ne sont pas soumises à la surveillance de la commission.

### 10.1.6 Commission sociale

#### **Composition**

- Roland Ruedin, président (semestre d'hiver 2006-2007)
- Marie-José Béguelin, présidente (dès semestre d'été 2007).
- Jean-Jacques Cléménçon, délégué du rectorat
- Valérie Rebeaud et Noémie Gonseth, représentantes des étudiants
- Daniel Perdrizat, délégué du CU
- Francesco Garufo, représentant du corps intermédiaire (remplace Alexandra Trachsel)
- Séverine de Cerjat, responsable du service social

#### **Résumé de l'année académique 2007-2008**

On se référera au rapport concernant les activités du Service social, au chapitre 8.1.7 ci-dessus.

#### **Mutations.**

Mme Marie-José Béguelin a remplacé M. Roland Ruedin à la présidence. M. Francesco Garufo remplace Mme Alexandra Trachsel.

## 10.1.7 Commission sportive

### Composition

- Loris Petris : président
- Bertrand Robert : directeur
- Raphaël Germann : maître de sport
- Yves L'Eplattenier : maître de sport
- Arnaud Verdon : étudiant

### Résumé de l'année académique 2007-2008

Les missions et objectifs sont formulés dans le rapport du service des sports, au chapitre 8.1.7 ci-dessus.

### Mutations

Pas de mutation à signaler.

## 10.1.8 Commission de l'U3a

### Composition

- Jean-Pierre Derendinger, recteur a.i., président de la Commission
- Marc Heyraud, directeur de l'Université du 3<sup>e</sup> Age
- André Schneider, professeur honoraire
- Michel Brossard, représentant de la Faculté des Sciences
- Peter Gasser, représentant de la Faculté des Lettres et Sciences humaines
- Robert Kolb, représentant de la Faculté de Droit
- Pierre-Luigi Dubied, représentant de la Faculté de Théologie
- Franziska Tschan Semmer, représentante de la Faculté de Sciences économiques
- Charles Chammartin, membre de l'U3a pour l'antenne de Neuchâtel
- Raymond Pasinetti, membre de l'U3a pour l'antenne de Neuchâtel
- Marguerite Troyon, membre de l'U3a pour l'antenne de Neuchâtel
- Michel Berger, membre de l'U3a pour l'antenne de La Chaux-de-Fonds
- Bluette Gindrat, membre de l'U3a pour l'antenne de La Chaux-de-Fonds
- Arnold Ulrich, membre de l'U3a pour l'antenne du Val-de-Travers
- Jean-Claude Adatte, membre de l'U3a pour l'antenne du Jura
- Jean Michel, membre de l'U3a pour l'antenne du Jura
- Jean-René Quenet, membre de l'U3a pour l'antenne du Jura
- Secrétaire : Corinne Suter

### Résumé de l'année académique 2007-2008

La commission de l'U3a s'est réunie le 20 mai 2008. La croissance du nombre de membres s'est poursuivie en 2007 et s'approche du millier grâce au remarquable dynamisme de l'Université des Aînés de Bienne, créée en 2006 en collaboration avec l'Université des Aînés francophones de Berne (UNAB).

### Mutations

L'U3a déplore le décès de M. Michel Berger, responsable de l'antenne de La Chaux-de-Fonds. Il a été remplacé par M. François Chapuisat.

## 10.1.9 Commission de gestion du jardin botanique

### Composition

- Abdelatif Mokeddem, président
- Pascal Sandoz, conseiller communal
- Philippe Jeanneret, SHER (dès avril 2007)
- Philippe K pfer, Universit 
- Christiane Guelpa, repr sentante de l'Etat
- Jean-Marie Boillat, ville de Neuch tel
- Fran ois Felber, Jardin botanique
- Rodolphe Schmid, ADAJE (voix consultative)

### R sum  de l'ann e acad mique 2007-2008

Le Jardin botanique d pend de plusieurs partenaires qui constituent sa Commission de gestion. Ainsi, des repr sentants de l'Universit , de l'Etat, de la Ville et de l'ADAJE (Association Des Amis du Jardin botanique de l'Ermitage, voie consultative) se sont r unis le 20.11.2007. La convention r gissant la Commission de gestion avait  t  officiellement abrog e pour le 31.12.2007. Cependant, les partenaires ont d cid  de maintenir un organe fa tier pour le Jardin botanique et ont  labor  un projet de nouvelle convention, en y joignant la Fondation du Jardin botanique. Une r union a eu lieu pour en discuter le 19.02.2008. Une nouvelle convention est en voie de finalisation et les travaux de la Commission de gestion devraient reprendre en fin d'ann e 2008.

Le Jardin botanique a initi  son nouveau fonctionnement, suite   la cr ation de la Fondation du Jardin botanique scientifique et universitaire de Neuch tel le 29 mai 2007. Des discussions ont  t  conduites avec les autorit s. En particulier, une convention a  t  sign e avec le recteur, qui d finit les relations financi res entre l'Universit  et la Fondation du Jardin botanique pour les ann es   venir.

Le Jardin botanique poursuit avec succ s ses missions qui sont le soutien   la recherche et   l'enseignement universitaires, l' ducation   l'environnement et la culture scientifique, l'ouverture au public ainsi que la protection des esp ces.

Des expositions, dans le jardin et   la villa, des excursions, une Nuit des mus es, des ateliers, des excursions botaniques et une semaine des jardins botaniques ont  t  organis s.

## 10.1.10 Commission interfacultaire de la formation continue

### Composition

#### Membres externes

- Nicole Bianzina et/ou Griselda Naumann, responsables d veloppement du personnel et de l'organisation, Office f d ral de la statistique
- Pierre Hiltpold, secr taire de la Chambre neuch teloise du commerce et de l'industrie
- Didier Rochat, responsable de l'Office de la formation continue du canton de Neuch tel.

### **Membres internes**

- Michel Kostecki, professeur, Institut de l'entreprise, Faculté des sciences économiques et sociales
- Nathalie Tissot, professeur, Division juridique, Faculté de droit
- Daniel Sangsue, professeur, Institut de littérature française moderne, Faculté des lettres et sciences humaines
- Gobat Jean-Michel, professeur, Institut Laboratoire sol et végétation, Faculté des sciences
- Pierre-Luigi Dubied, professeur, UER de théologie et herméneutique, Faculté de théologie
- Marc Heyraud, professeur associé, Président

### **Résumé de l'année académique 2007-2008**

La CIFOC ne s'est pas réunie durant l'année académique 2007-2008

### **Mutations**

Le prof. Gobat a remplacé le prof. Thomas Ward, Laboratoire de chimie de coordination et de chimie bioinorganique.

## **10.1.11 Commission universitaire d'admission (pour les non-porteurs d'un titre de maturité)**

### **Composition**

Chaque faculté est représentée par un professeur :

- Mme Claire Jaquier pour la FLSH,
- M. Jean-Michel Gobat pour la FS,
- M. Kilian Stoffel pour la FSE,
- M. François Bohnet pour la FD.

Le corps intermédiaire est représenté par M. Philippe Hebeisen.

M. Philippe Robert, directeur du Lycée Denis-de-Rougemont représente les lycées Denis-de-Rougemont et Jean-Piaget. Il a présidé la séance d'entretien avec les candidats. Mme Claire Humbert assure le secrétariat.

### **Résumé de l'année académique 2007-2008**

8 candidats ont présenté un dossier d'admission lors de la session 2008: 3 bachelors en droit, 2 en Sciences économiques, 1 en Sciences (biologie) et 2 en FLSH (1 en sciences de l'information et de la communication + sciences du langage, et 1 en histoire + langue et littérature françaises). 2 échecs ont été enregistrés aux examens de lycée. Au final, 6 personnes ont donc été admises après les examens de faculté.

Comme ces dernières années, durant les 6 mois de procédure, la secrétaire a souvent été sollicitée par les candidats, soit par téléphone, soit par courrier électronique. Un contact étroit s'est établi permettant de les rassurer ou de les conseiller.

La procédure d'entretien avec un professeur enseignant dans une des branches choisies par le candidat avant la rencontre du mois de février avec la commission d'admission, a bien fonctionné. Il en va de même pour toutes les étapes de la procédure

## Mutations

Mme Claire Jaquier sera remplacée par Mme Tania Zittoun.

### 10.1.12 Commission de gestion de la Cité universitaire

#### Composition

- Philippe Willi (président, représentant du service des hautes écoles et de la recherche)
- Alain Aubry (représentant du service des bâtiments de l'Etat de Neuchâtel)
- Pierre-Etienne Wildi (représentant du service financier de l'Etat de Neuchâtel)
- Vincent Piattini (représentant de la gérance des immeubles de l'Etat de Neuchâtel)
- Jean-Jacques Cléménçon (représentant du rectorat de l'Université)
- Philippe Péter (représentant du corps professoral)
- Claude Borel (représentant du Conseil de l'Université)
- Vincent Pheulpin (représentant des étudiant-e-s)
- Nicoleta Cristina Hulea (représentante des étudiant-e-s)

#### Résumé de l'année académique 2007-2008

La commission de gestion de la Cité universitaire est un organe d'Etat, composé de neuf membres nommés par le Conseil d'Etat, sous la présidence d'un représentant du service des hautes écoles et de la recherche. Son rôle consiste à assurer la surveillance et la gestion de la Cité universitaire. Durant l'année sous revue, la Commission a siégé à 2 reprises, alors que le Comité s'est réuni 4 fois.

La société DSR a résilié son contrat au 31 décembre 2007. Le principal défi a donc été de trouver un successeur à partir du 1er janvier 2008. Un groupe de travail s'est alors attelé à sélectionner des repreneurs potentiels. La commission de gestion a porté son choix sur Compass Group. La qualité de la restauration proposée, le savoir-faire, la politique tarifaire attractive, les garanties de qualité ISO9001 : 2000 et 14001 et les valeurs de l'entreprise ont particulièrement retenu l'attention de la commission.

Malgré les délais serrés, la transition a pu se faire sans interruption de l'offre de restauration. C'est ainsi que Compass Group a débuté ses activités à la Cité universitaire le 1<sup>er</sup> janvier 2008 déjà. Il faut noter que, désormais, le nouveau gérant assure également les prestations de la cafétéria de la faculté de droit en plus de celles des sciences et des lettres et sciences humaines.

Souhaitant se concentrer uniquement sur son centre d'activité, le nouveau gérant n'a pas souhaité reprendre la gestion de la salle polyvalente et des salles de séminaire. Cette tâche a été temporairement confiée à Cité AIFEN S.A., également en charge du secteur logement.

La Cité universitaire joue un rôle important dans la vie des étudiants. Les efforts consentis ces deux dernières années pour l'amélioration de ses conditions d'exploitation permettent aujourd'hui d'offrir des prestations de restauration et de logement de bonne qualité.

#### Comité de direction de la Cité universitaire

Le comité de direction règle les affaires courantes ; il est composé de 3 membres :

- M. Philippe Willi (président, service des hautes écoles et de la recherche)
- M. Alain Aubry (service de la gérance des immeubles de l'Etat de Neuchâtel)
- M. Jean-Jacques Cléménçon (représentant du rectorat, secrétaire général)

## **Mutations**

M. Philippe Willi, adjoint au chef de service des hautes écoles et de la recherche remplace M. Philippe Jeanneret à la présidence.

Mme Nicoleta Cristina Hulea remplace Jean Nkoa Hellmuller en tant que représentante des étudiant-e-s.

M. Philippe Péter remplace M. Loris Pétris en tant que représentant du corps professoral.

### 10.1.13 Commission de l'égalité

#### **Composition**

Au début de l'année académique 2007-2008, la Commission était composée des professeurs Ellen Hertz (présidente), Angelika Kalt, Jean-Marc Neuhaus (observateur) et Pierre Wessner, d'Aurélië Reusser-Elzingre pour l'ACINE, de Pierre-Antoine Bonvin pour la FEN, et d'Antoinette De Rosa du Bureau des ressources humaines.

#### **Résumé de l'année académique 2007-2008**

La Commission s'est réunie 2 fois, le 8 janvier et le 5 juin 2008. Lors de ces réunions, elle a pris acte avec grande satisfaction des activités menées par la déléguée à l'égalité tout au long de l'année. Travaillant à 50% seulement, Mme Le Fort a mis sur pied une série impressionnante d'activités en faveur l'égalité des chances dans notre Université. Les activités ont porté sur les domaines suivants :

- Promotion : brochures, accueil des nouveaux étudiants, participation à des cafés scientifiques et des colloques ;
- Encadrement des enfants : camps de vacances pour les enfants de l'UniNE, fête de Noël, qui remportent tous un accueil très favorable ; programme de remboursement des frais de prise en charge par la Croix-Rouge d'enfants malades ;
- Relève académique : mise en place du subsidé « tremplin » pour la relève féminine, participation à trois réseaux de mentoring romands ;
- Administration : représentation au sein des commissions nationales et romandes, gestion des divers projets financés par la CRUS, propositions pour un regard « égalité » sur les procédures de nomination de l'UniNE. La déléguée est également membre du groupe de confiance pour des questions de harcèlement et de mobbing.

Par ailleurs, la Commission de l'égalité a constitué une sous-commission « tremplin » où participent Mmes les professeures Kalt, Hertz et Tschan-Semmer, MM les professeurs Neuhaus et Wessner, et Mme Reusser-Elzinger. Cette sous-commission, qui s'est réunie une fois, le 9 avril 2008, évalue les demandes de soutien soumises dans ce cadre du nouveau programme de subsidé « tremplin » pour la relève féminine.

#### **Mutations**

Au courant de l'année, la composition de la Commission a été légèrement modifiée. M. Bonvin a été remplacé par M. Guillaume Jéquier, nouveau représentant de la FEN. Mme la prof. Angelkia Kalt a démissionné pour la fin de l'année ; M. le prof. J.-M. Neuhaus a été proposé par la Faculté des sciences pour la remplacer, et devient ainsi membre à part entière de la Commission à partir de l'année académique 2008-09.

## 10.2 Représentations

Par le rectorat ou ses représentants, l'Université de Neuchâtel participe aux travaux de plusieurs sociétés et organes, notamment :

Société académique neuchâteloise (SAN)

Institut neuchâtelois

Commission de l'Observatoire

Commission du Musée international d'horlogerie

Centre international d'études du sport (CIES)

Fondation La Tène

Conseil de fondation de la Bibliothèque publique et universitaire (BPUN)

Fondation du Foyer des étudiants (FFE)

Commission de gestion de la Cité universitaire

Comité de direction de la Cité universitaire

CRUS, Conférence des recteurs des universités suisses

CUSO, Conférence universitaire de Suisse occidentale

Triangle AZUR

BENEFRI

Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM)

Association suisse pour la recherche horlogère (ASRH)

Association Euresearch

Association Alliance (transfert technologique)

Haute Ecole ARC, Comité consultatif

Conseil de fondation du Fonds national suisse de la recherche scientifique

Conseil de la recherche du FNS

Comité de l'Académie des sciences humaines (ASSH)

Conseil de fondation Switch

Conseil de fondation de l'Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB)

Association de formation continue universitaire suisse (Swissuni)

Conférence des secrétaires généraux des Hautes Ecoles suisses (CSHS)

Commission fédérale des bourses

Fondation du Sanatorium universitaire suisse

## 10.3 Abréviations

On trouvera ci-après les principales abréviations récurrentes utilisées dans le présent rapport. Certaines abréviations d'éléments plus spécifiques, propres à un chapitre particulier, sont en principe décryptées au fil de leur apparition dans les textes.

### A

Ass	assistant
ACINE	Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel
AJM	Académie du journalisme et des médias
ASSH	Académie suisse des sciences humaines
ASSM	Académie suisse des sciences médicales
ASST	Académie suisse des sciences techniques
AUF	Agence universitaire de la francophonie
AZUR	Triangle AZUR : Réseau des universités de Lausanne, Genève et Neuchâtel

### B

BA	Bachelor
BENEFRI	Réseau des universités de Berne – Neuchâtel – Fribourg
BIOL	Institut de biologie
BPUN	Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel

### C

CAFI	Centre d'analyse par faisceau ionique
CC	chargé de cours
CD	Centre de dialectologie
CDIP	Conférence Suisse des Directeurs Cantonaux de l'Instruction Publique
CE	chargé d'enseignement
CEMAJ	Centre de recherche sur les modes amiables et juridictionnels de gestion des conflits
CEP	Certificat d'Education Physique
CEPF	Conseil des Ecoles Polytechniques Fédérales
CERN	Centre européen de recherches nucléaires
CHIPP	Institut suisse de physique des particules
CHYN	Centre d'hydrogéologie de l'Université de Neuchâtel
CIES	Centre international d'étude du sport
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique
CIMENT	Centre inter-universitaire de recherche en microsystemes et nanotechnologie EPFL-UniNE
CIUN	Centre d'impression de l'Université de Neuchâtel
CLA	Centre de linguistique appliquée
ComLab	« Common Laboratory » - laboratoire commun CSEM – IMT
CRLHP	Centre romand de logique, d'histoire et philosophie des sciences
CRUS	Conférence des recteurs des universités suisses
CSEM	Centre suisse d'électronique et de microtechnique
CSHES	Conférence Suisse des Hautes Ecoles Spécialisées
CTI	Commission pour la technologie et l'innovation (OFFT)
CU	Conseil de l'Université
CURS	Commission universitaire de la recherche scientifique
CUS	Conférence universitaire suisse
CUSO	Conférence universitaire de Suisse occidentale

## D

DEA	Diplôme d'études approfondies
DECS	Département de l'éducation, de la culture et des sports ex-DIPAC
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées
DFI	Département fédéral de l'intérieur
DR	directeur de recherche

## E

ECTS	European Credit Accumulation and Transfer System
ELSA	European Law Student's Association
EPF	Ecole polytechnique fédérale
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
EPT	Equivalent plein temps
ESM	Ecole suisse de la magistrature
ETHZ-EPFZ	Ecole polytechnique fédérale de Zurich
EURODOC	Conseil Européen des Doctorants et Jeunes Docteurs

## F

FAME	Financial Asset Management and Engineering
FD	Faculté de droit
FEN	Fédération des étudiants neuchâtelois
FFAR	Filière de formation et d'activités de recherche
FLSH	Faculté des lettres et sciences humaines
FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique
FRT	Formation, recherche et technologie
FS	Faculté des sciences
FSE(S)	Faculté des sciences économiques (et sociales)
FSRM	Fondation suisse pour la recherche en microtechnique
FT	Faculté de théologie

## G

GC	Grand conseil
GED	Gestion électronique des documents
GEDE	Gestion électronique des dossiers des étudiants
GPA	Groupe de psychologie appliquée
GPSR	Glossaire des patois de la Suisse romande
GRAL2	Groupe de référence universitaire pour l'enseignement de l'allemand langue 2

## H

HEC	Haute école commerciale
HEG	Haute école de gestion
HEP-BEJUNE	Haute école spécialisée Berne-Jura-Neuchâtel
HES	Haute école spécialisée

## I

IAF	Institut d'analyse financière
ICH	Institut de chimie
IDS	Institut de droit de la santé
IE	Institut d'ethnologie
IENE	Institut de l'entreprise
IETHNO	Institut d'ethnologie
IGG	Institut de géographie

IGH	Institut de géologie et d'hydrogéologie
IH	Institut d'histoire
IHAM	Institut d'histoire de l'art et de muséologie
IIUN	Institut d'informatique
IJC	Institut de journalisme et communication
ILCF	Institut de langue et civilisation françaises
ILF	Institut de littérature française
ILLAL	Institut de langue et littérature allemandes
ILLAN	Institut de langue et littérature anglaises
ILLH	Institut de langues et littératures hispaniques
IM	Institut de mathématiques
IMI	Institut du management de l'information
IMT	Institut de microtechnique
IP	Institut de psychologie
IPH	Institut de physique
IPLSR	Institut du patrimoine linguistique de la Suisse romande
IPSA	Institut de préhistoire et des sciences de l'antiquité
IPSYED	Institut de psychologie et éducation
IPTO	Institut de psychologie du travail et des organisations
IRDP	Institut romand de recherche et de documentation pédagogique
IRENE	Institut de recherches économiques
IRER	Institut de recherches économiques et régionales
ISFM	Institut Forum suisse des migrations
ISLC	Institut des sciences du langage et de la communication
ISOCIO	Institut de sociologie
ISTAT	Institut de statistique
IUED	Institut universitaire d'études du développement

## J

## K

## L

LAU	Loi fédérale sur l'aide aux universités
LEA	Laboratoire européen associé
LTF	Laboratoire temps-fréquence
LTLP	Laboratoire de traitement du langage et de la parole
LU	Loi sur l'Université

## M

MA	Master
MASH	Maison des sciences historiques
MALIT	Maison des littératures
MALCOM	Maison du langage et de la communication
MAPS	Maison de l'Analyse des Processus Sociaux
MAS	Master of Advanced Studies
MAss	Maître-assistant
MEN	Musée d'ethnographie de Neuchâtel
MIH	Musée international d'horlogerie

## N

NCCR	National Center of Competence in Research
------	---

## O

OAQ	Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses
-----	---

OFEFP	Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage
OFES	Office fédéral de l'éducation et de la science
OFFT	Office fédéral de la formation et de la technologie
OFS	Office fédéral de la Statistique
ON	Observatoire cantonal ou Observatoire de Neuchâtel

## **P**

PA	professeur associé
PAB	Plan d'assainissement budgétaire
PAss	professeur assistant
PB	professeur boursier
PD	privat-docent
PE	professeur extraordinaire
PI	professeur invité
PO	professeur ordinaire
PP	Pilier principal
PRN	Pôle de recherche national
PS	Pilier secondaire
PSI	Paul Scherrer Institute
PSM	Panel suisse des ménages

## **Q**

## **R**

RAUN	Règlement d'admission à l'Université
RBNJ	Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes
RCFE	Réseau romand de conseil, formation et évaluation de l'enseignement universitaire
RERO	Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale
RNI	Relations nationales et internationales (bureau des)
RPT	Nouvelle répartition des tâches

## **S**

SACAD	Service académique
SAN	Société académique neuchâteloise
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
SECOMANIA	Fête des sciences économiques de l'UniNE
SER	Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche
SFM	Swiss Forum for Migration and Population Studies – Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population
SHER	Service des Hautes Ecoles et de la Recherche (NE)
SIDOS	Service suisse d'information et d'archivage des données pour les sciences sociales
SITEL	Service informatique et télématique
SJ	Service juridique
SPCM	Service de presse, communication et marketing

## **T**

TT	Bureau de Transfert de Technologies
----	-------------------------------------

## **U**

UE	Union européenne
UER	Unité d'enseignement et de recherche
UNES	Union nationale des étudiants suisses

UniNE	Université de Neuchâtel
Uninext	Association d'anciens étudiants en droit
USI	Université de Suisse italienne
U3a	Université du 3 <sup>ème</sup> âge

**V**

**W**

**X**

**Y**

**Z**